This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
B 3 437 971

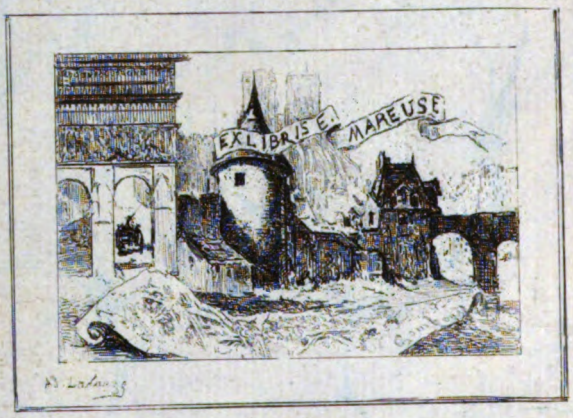

Digitized by Google

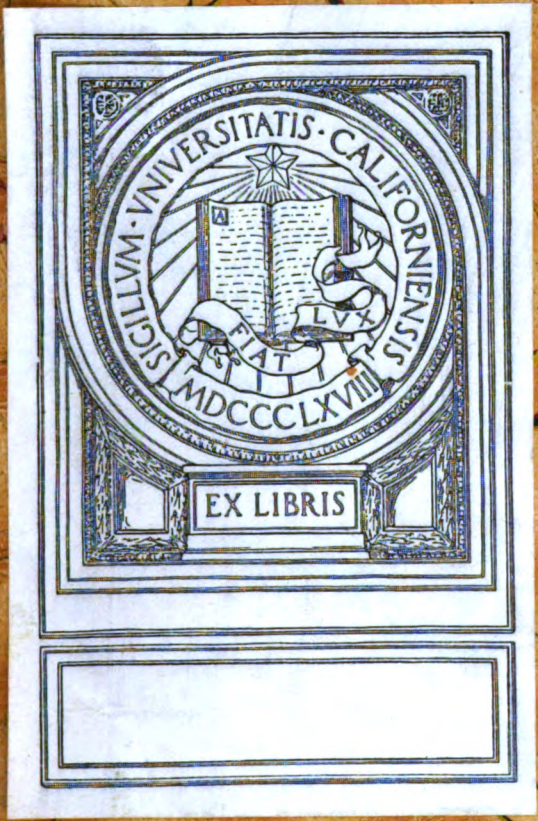

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1923

PARIS

C. KLINCKSIECK

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

11, RUE DE LILLE. 11

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

Digitized by Google

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

1923

PARIS
C. KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
11, RUE DE LILLE, 11

Digitized by Google

DC2
S78
1923-24

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ NATIONALE

DES ANTIQUAIRES

DE FRANCE

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

POUR L'ANNÉE 1923.

MM. J.-J. Marquet de Vasselot,	Président.
le comte de Loisne,	Premier Vice-Président.
É. Mâle,	Deuxième Vice-Président.
L. Mirot,	Secrétaire.
F. Martroye,	Secrétaire adjoint.
M. Roy,	Bibliothécaire-Archiviste.
G. Espinas,	Trésorier.

Membres de la Commission des Impressions.

MM. H. Omont.
M. Prou.
É. Michon.
H. Martin.
L. Serbat.

Membres de la Commission de publication des METTENSIA.

MM. E. Babelon.
H. Omont.

M13158

Digitized by Google

MM. R. Cagnat.
A. Blanchet.

Membres de la Commission des Fonds.

MM. Cl. Pallu de Lessert.
J. Maurice.
J. Toutain.

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES HONORAIRES

Au 25 Avril 1923.

MM.

1. Schlumberger (Gustave), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue Montaigne, 29 (VIIIe) (7 février 1877-8 mars 1912 — *Boutaric-Longnon*).
2. Gaidoz (Henri), O. ✱, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, rue Servandoni, 22 (VIe) (7 novembre 1877-5 février 1913 — *Renier-Saglio*).
3. Babelon (Ernest), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, professeur au Collège de France, président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), membre de la Commission des monuments historiques, rue de Verneuil, 30 (VIIe) (7 avril 1886 3 mars 1920 — *Passy-Guiffrey*).
4. Homolle (Théophile), C. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres et Académie des beaux-arts), administrateur général de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, rue des Petits-Champs, 8 (IIe) (4 mai 1887-3 mars 1920 — *Rayet-Ravaisson*).
5. Durrieu (le comte Paul), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur honoraire au Musée du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, avenue

Digitized by Google

MM.

Malakoff, 74 (XVI^e^) (7 mars 1888-3 mars 1920 — *Ch. Robert-Héron de Villefosse*).

6. Omont (Henri), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), inspecteur général des bibliothèques, conservateur du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, président du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire et de philologie), rue Raynouard, 17 (XVI^e^) (9 janvier 1889-13 avril 1921 — *Bordier-Lasteyrie*).

7. Baye (le baron de), ✻, membre de la Commission des monuments historiques, section des monuments préhistoriques, avenue de la Grande-Armée, 58 (XVII^e^) (3 avril 1889-1^er^ mars 1922 — *Aubert-Bapst*).

8. Delaborde (le comte H.-François), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'École des chartes, rue de Phalsbourg, 14 (XVII^e^) (4 février 1891-5 avril 1922 — *Guérin-Heuzey*).

9. Martha (Jules), O. ✻, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue de Bagneux, 16 (VI^e^) (4 février 1891-5 juillet 1922 — *Perrot-Mgr Duchesne*).

10. Prou (Maurice), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École des chartes, secrétaire du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'archéologie), rue Madame, 75 (VI^e^) (6 mai 1891-3 janvier 1923 — *Nicard-Vte de Rougé*).

Digitized by Google

LISTE

DES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

HONORAIRES

Au 25 Avril 1923.

MM.

1. Ouvaroff (la comtesse), présidente de la Société archéologique de Moscou (8 avril 1893).
2. Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), à Rome, palazzo Lovatelli, piazza Campitelli (7 juin 1893).
3. Pirenne (Henri), O. ✱, associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de l'Académie royale de Belgique, professeur à l'Université de Gand, à Gand, rue Neuve-Saint-Pierre, 132 (6 janvier 1909).
4. Bilson (John), vice-président du Royal archaeological Institute, membre du conseil de la Société des Antiquaires de Londres, à Hessle, Yorkshire (6 mars 1912).
5. Cantarelli (Luigi), professeur à l'Université de Rome, à Rome, via Principe Umberto, 132 (6 mars 1912).
6. Cumont (Franz), associé étranger de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien conservateur aux Musées royaux des arts décoratifs et industriels de Bruxelles, à Rome, Corso d'Italia, 19, et à Paris, boulevard de Courcelles, 3 (4 juin 1919).
7. Bulić (Mgr), conservateur et directeur du Musée de Spalato, à Spalato (4 juin 1919).
8. Frothingham (Arthur L.), Jr., professeur d'archéologie et d'histoire à l'Université de Princeton, New-Jersey (4 juin 1919).
9. Figueiredo (Josè de), directeur du Musée national des beaux-arts à Lisbonne, et à Paris, 69, avenue d'Antin (VIII^{e}) (4 juin 1919).
10. . . . . .

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

Au 25 Avril 1923.

MM.

1. Cagnat (René), O. ✻, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, au Palais de l'Institut, rue Mazarine, 3 (VI^e^) (6 janvier 1892 — *Flouest*).
2. Michon (Étienne), ✻, conservateur du département des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Barbet-de-Jouy, 26 (VII^e^) (9 janvier 1895 — *de Laurière*).
3. Lafaye (Georges), ✻, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, boulevard Raspail, 126 (VI^e^) (9 janvier 1895 — *Guillaume*).
4. Blanchet (Adrien), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), bibliothécaire honoraire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, boulevard Émile-Augier, 10 (XVI^e^) (11 décembre 1895 — *de Montaiglon*).
5. Lefèvre-Pontalis (Eugène), ✻, professeur à l'École des chartes, directeur de la Société française d'archéologie, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, rue de Phalsbourg, 13 (XVII^e^) (13 janvier 1897 — *Prost*).

Digitized by Google

MM.

6. Enlart (Camille), ✱, directeur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro, membre de la Commission des monuments historiques, place de Breteuil, 8 (xv^e^) (3 mai 1899 — *Read*).
7. Martin (Henry), O. ✱, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, rue de Sully, 1 (iv^e^) (5 juillet 1899 — *Duplessis*).
8. Monceaux (Paul), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, à Antony (Seine), rue de Verrières, 47 (13 juin 1900 — *Saglio*).
9. Stein (Henri), ✱, conservateur aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue Gay-Lussac, 38 (v^e^) (13 juin 1900 — *Longnon*).
10. Clément Pallu de Lessert (A.), docteur en droit, rue de Vaugirard, 23 (vi^e^) (9 janvier 1901 — *Berger*).
11. Mély (Fernand de), rue de la Trémoïlle, 26 (viii^e^) (4 février 1903 — *de la Noë*).
12. Maurice (Jules), rue Vaneau, 15 (vii^e^) (4 février 1903 — *Müntz*).
13. Toutain (Jules), O. ✱, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, professeur à l'École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, rue du Four, 25 (vi^e^) (3 février 1904 — *U. Robert*).
14. Mazerolle (Fernand), conservateur du Musée et des Archives de la Monnaie, à la Direction générale des monnaies et médailles, quai Conti, 11 (vi^e^) (1^er^ mars 1905 — *Mowat*).
15. Marquet de Vasselot (Jean-J.), conservateur adjoint du département des objets d'art du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, rue de Marignan, 19 (viii^e^) (1^er^ mars 1905 — *Guiffrey*).

Digitized by Google

MM.

16. Loisne (le comte Auguste Menche de), docteur en droit, rue de Marignan, 25 (viii^e) (4 avril 1906 — *Rey*).

17. Mâle (Émile), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue de Navarre, 11 (v^e) (6 juin 1906 — *Thédenat*).

18. Espérandieu (le commandant Émile), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Clamart, avenue Victor-Hugo, 208 (4 juillet 1906 — *Molinier*).

19. Vitry (Paul), ✻, conservateur du département de la sculpture du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, professeur à l'École nationale des Arts décoratifs, avenue des Sycomores, 16 *bis* (xvi^e) (9 janvier 1907 — *Bouchot*).

20. Lauer (Philippe), bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, boulevard Jules-Sandeau, 25 (xvi^e) (5 décembre 1907 — *Beurlier*).

21. D'Allemagne (Henry), ✻, archiviste paléographe, rue des Mathurins, 30 (viii^e) (1^er avril 1908 — *Hauvette*).

22. Roman (Joseph), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), au château de Picomtal, par Embrun (Hautes-Alpes) (3 juin 1908 — *de Boislisle*).

23. Chénon (Émile), ✻, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, rue des Écoles, 30 (v^e) (1^er juin 1910 — *d'Arbois de Jubainville*).

24. Espinas (Georges), ✻, attaché au ministère des Affaires étrangères, boulevard Saint-Germain, 198 (vii^e) (1^er mars 1911 — *de Vogüé*).

25. Prinet (Max), ✻, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Versailles, rue d'Anjou, 10 (1^er mai 1912 — *Schlumberger*).

Digitized by Google

MM.

26. Batiffol (Mgr Pierre), chanoine titulaire de Notre-Dame, rue Cujas, 2 (v^e^) (5 février 1913 — *Ruelle*).

27. Roy (Maurice), ✱, conseiller référendaire à la Cour des comptes, avenue Rapp, 20 (vii^e^) (7 mai 1913 — *Gaidoz*).

28. Chapot (Victor), bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, place du Panthéon, 6 (v^e^) (4 février 1914 — *de Lasteyrie*).

29. Serbat (Louis), archiviste paléographe, rue de Chateaubriand, 8 (viii^e^) (4 février 1914 — *de La Tour*).

30. Mirot (Léon), ✱, archiviste aux Archives nationales, à Versailles, rue Royale, 75 (6 février 1918 — *Valois*).

31. Martroye (François), boulevard Saint-Germain, 131 (vi^e^) (6 février 1918 — *Collignon*).

32. Dimier (Louis), agrégé de l'Université, rue des Filles-du-Calvaire, 17 (iii^e^) (5 juin 1918 — *Ravaisson-Mollien*).

33. Dieudonné (Adolphe), conservateur adjoint au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Suresnes, rue Guillaume-Lenoir, 7 (11 décembre 1918 — *V^te^ de Rougé*).

34. Deshoulières (François), directeur adjoint de la Société française d'archéologie, au château de l'Isle-sur-Arnon, par Ids-Saint-Roch, Cher, et à Paris, rue de la Tour, 49 (xvi^e^) (11 décembre 1918 — *Mgr Duchesne*).

35. Fournier (Paul), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, avenue de Breteuil, 71 (xv^e^) (4 juin 1919 — *Bapst*).

36. Boinet (Amédée), bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, boulevard Raspail, 286 (xiv^e^) (14 avril 1920 — *Babelon*).

37. Laborde (le comte Alexandre de), O. ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres),

Digitized by Google

MM.

boulevard de Courcelles, 81 (VIII^e^) (14 avril 1920 — *Homolle*).

38. Loth (Joseph), ✱, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, rue Lecourbe, 130 (XV^e^) (14 avril 1920 — *Héron de Villefosse*).

39. Aubert (Marcel), conservateur adjoint au département de la sculpture du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes au Musée du Louvre, cité Vaneau, 8 (VII^e^) (1^er^ juin 1921 — *Omont*).

40. Formigé (Jules), architecte en chef des monuments historiques, diplômé par le gouvernement, avenue de Tokio, 52 (XVI^e^) (3 mai 1922 — *B^on^ de Baye*).

41. Grand (Roger), professeur à l'École des chartes, rue Cimarosa, 10 (XVI^e^) (3 mai 1922 — *C^te^ Delaborde*).

42. Merlin (Alfred), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur adjoint des antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, directeur honoraire des antiquités et des arts de la Régence de Tunis, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, à Neuilly-sur-Seine, avenue de Villiers, 5 (8 novembre 1922 — *Martha*).

43. Demaison (Louis), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste honoraire de la ville de Reims, boulevard Raspail, 12 (VI^e^) (10 janvier 1923 — *Girard*).

44. Collinet (Paul), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, place Malesherbes, 3 (XVII^e^) (7 février 1923 — *Prou*).

45. . . . . .

Digitized by Google

LISTE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

NATIONAUX ET ÉTRANGERS

Au 25 Avril 1923.

Associés correspondants nationaux[1].

Ain.

MM.

*Nodet (le Dr Victor), à Bourg, place Bernard, 23 (6 juillet 1904).

Chanel (Émile), professeur au lycée Lalande, président de la Société des naturalistes de l'Ain, à Bourg, rue Bel-Air (6 mars 1907).

Seyssel (le comte de), château de Musin, par Belley (5 mars 1919).

Aisne.

Souchon (Joseph), archiviste honoraire du département de l'Aisne, à Paris, rue Bridaine, 11 (XVIIe) (4 mars 1891).

Moreau-Nélaton (Étienne), ✻, à Fère-en-Tardenois, et à Paris, faubourg Saint-Honoré, 73 *bis* (VIIIe) (1er avril 1914).

1. La Commission des impressions croit devoir rappeler qu'aux termes de l'art. 2 du règlement, la qualification d'*associé correspondant national* ou *étranger* est la seule qui puisse être prise par les personnes dont les noms suivent. La qualification de *membre de la Société des Antiquaires de France* est réservée aux 45 membres résidants et aux 10 membres honoraires.

L'astérisque désigne les associés correspondants qui ont racheté leurs cotisations annuelles, conformément à l'article 32 du règlement.

Digitized by Google

Allier.

MM.

Lebrun (Eugène), au château de la Baume, au Veurdre, et à Paris, 32, place Saint-Georges (IXe) (5 juillet 1905).

Mallat (Antonin), à Beauregard, par Bellerive-sur-Allier, et à Paris, rue des Écoles, 24 (Ve) (7 avril 1909).

Clément (le chanoine Joseph), correspondant du ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts, inspecteur de la Société française d'archéologie, professeur d'archéologie à l'institut Dreux-Brézé, à Moulins, rue Chambon, 8 (10 janvier 1923).

Alpes (Hautes-).

* Manteyer (Georges Pinet de), ✻, au château de Manteyer, et à Paris, quai de Béthune, 34 (IVe) (7 juin 1899).

Alpes-Maritimes.

La Mazelière (le marquis de), à Nice, Carabacel, 33, et à Paris, rue Barbet-de-Jouy, 40 (VIIe) (7 juin 1900).

* Guebhard (le Dr Adrien), ✻, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, secrétaire perpétuel de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, à Saint-Vallier-de-Thiey, et à Paris, rue de la Victoire, 32 (IXe) (6 juin 1906).

Bensa (Thomas), directeur du Musée municipal des beaux-arts, à Nice, rue Georges-Ville, 9 (1er février 1911).

Levrot (Joseph), conservateur de la Bibliothèque et des Archives municipales, à Nice, rue Gioffredo, 60 (22 mai 1912).

Vassel (Eusèbe), membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Menton, villa « Les Lilas », avenue Cernuschi (5 février 1919).

Digitized by Google

Ardèche.

MM.

* Le Sourd (Auguste), à Saint-Maurice, par Baix (6 avril 1910).

Ardennes.

Liebbe (Elias), au château de Trugny, par Rethel, et à Paris, rue Pergolèse, 48 (xvi[e]) (14 septembre 1898).

Donau (colonel Raymond), O. ✱, à Givet (6 décembre 1903).

Ariège.

Bégouen (le comte), au château des Espas, à Montesquieu-Avantès, par Saint-Girons.

Aube.

La Boullaye (Ernest Arbeltier de), à Troyes, rue de la Monnaie, 38 (16 mai 1894).

* Tillet (Jules), architecte en chef des monuments historiques, à Nogent-sur-Seine, et à Paris, rue de Miromesnil, 76 (viii[e]) (1[er] juillet 1914).

Bouches-du-Rhône.

Clerc (Michel), ✱, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à la Faculté des lettres de l'Université d'Aix-Marseille, directeur du Musée d'archéologie de Marseille, à Marseille, château Borély (7 décembre 1898).

Gérin-Ricard (Henry de), secrétaire perpétuel de la Société de statistique de Marseille, à Marseille, rue Wulfran-Puget, 33 (5 février 1902).

Arnaud d'Agnel (l'abbé G.), à Marseille, rue Monteaux, 10 (5 novembre 1902).

Digitized by Google

Calvados.

MM.

* Rainaud (Armand), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, à Caen (27 février 1889).

Besnier (Maurice), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, à Caen, rue Bicoquet, 62 (7 mars 1900).

Huard (Georges), archiviste paléographe, à Caen, et à Paris, rue de Vaugirard, 84 (VI[e]) (7 juin 1922).

Cantal.

Pagès-Allary (J.), à Murat (2 février 1910).

Charente-Inférieure.

Musset (Georges), bibliothécaire de la ville de La Rochelle, correspondant du ministère de l'Instruction publique, à La Rochelle, rue Gargoulleau (6 février 1884).

Cher.

Goy (Pierre de), au château d'Étrechy, par Dun-sur-Auron (2 avril 1884).

Saint-Venant (Julien Barré de), ✻, inspecteur des eaux et forêts en retraite, ancien président de la Société des Antiquaires du Centre, à Bourges, rue de la Petite-Armée, 1 (3 janvier 1900).

Gauchery (Paul), ingénieur-architecte, à Vierzon (6 mai 1903).

Bengy-Puyvallée (Maurice de), archiviste paléographe, à Villecomte, par Les Aix-d'Angillon, et à Paris, avenue de Clichy, 91 (XVII[e]) (4 avril 1906).

* Bourbon (Henry), au château de Lestang, par Sancerre (5 décembre 1906).

Digitized by Google

Corse.

MM.

* Bonaparte (le prince Roland), membre de l'Institut (Académie des sciences), à Calvi, et à Paris, avenue d'Iéna, 10 (XVI^e^) (3 juin 1891).

Côte-d'Or.

Corot (Henry), à Savoisy (1^er^ avril 1896).

Poinssot (Louis), directeur du Service des arts et des antiquités de la Régence de Tunis, à Dijon, et à Paris, rue Pierre-Nicole, 7 (V^e^) (1^er^ mars 1899).

* Truchis (le vicomte Pierre de), au château de Dracy, par Vitteaux (30 mars 1904).

Epery (le D^r^ René), à Dijon, place Grangier, 6 (1^er^ décembre 1909).

Esdouhard d'Anisy (P.), au château de Puligny, par Puligny-Montrachet (31 mars 1915).

Creuse.

Lacrocq (Louis), avocat, à Guéret (13 avril 1921).

Dordogne.

Fayolle (le marquis de), président de la Société historique et archéologique du Périgord, conservateur du Musée du Périgord, au château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre, et à Périgueux, rue du Plantier, 18 (3 juin 1885).

Cheylud (Émile), à La Roche-Chalais (23 février 1898).

* Babut (le commandant A.), ✻, à Monfaucon, par Le Fleix, et à Paris, rue des Gatines, 23 (XX^e^) (3 avril 1907).

Doubs.

Ebersolt (Jean), à Montbéliard, et à Paris, rue de la Tour, 135 (XVI^e^) (6 mai 1914).

Digitized by Google

Drôme.

MM.

Chevalier (le chanoine Ulysse), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Romans, rue des Clercs, 3 (3 février 1869).

Vallentin du Cheylard (Roger), à Montélimar, rue Corne-Roche (4 juin 1890).

Breghot du Lut (F.), au château de Confolin, à Bourg-lès-Valence (7 juin 1905).

* Font-Réaulx (J. de), archiviste départemental de la Drôme, à Valence (1er février 1922).

Eure.

Régnier (Louis), à Évreux, rue du Meilet, 17 (6 mars 1890).

Porée (le chanoine Adolphe), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), curé de Bournainville, par Thiberville (23 avril 1890).

* Coutil (Léon), à Saint-Pierre-du-Vauvray (6 mars 1895).

* Michon (Louis Marie), archiviste paléographe, à Courteilles-sur-Avre, par Verneuil, et à Paris, rue Barbet-de-Jouy, 26 (VIIe) (1er mars 1922).

Eure-et-Loir.

Janssens (le comte Gaston de), au château de Romainville, par Cloyes, et à Paris, rue Vineuse, 9 *bis* (XVIe) (4 mai 1892).

Merlet (René), archiviste honoraire d'Eure-et-Loir, à Chartres, rue de Beauvais, 14 (7 mai 1902).

Bonnard (L.), ✻, docteur en droit, membre de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres, rue des Grenets, 15, et à Paris, rue de Courcelles, 119 (XVIIe) (5 février 1908).

* Josselin (Maurice), archiviste du département d'Eure-et-Loir, à Chartres, avenue d'Aligre (13 avril 1921).

Digitized by Google

Gard.

MM.

Marignan (Albert), à Fonsfougacière, par Aigues-Vives, et à Paris, rue des Beaux-Arts, 5 (VI^e^) (4 février 1891).

Bary (Albert de), ancien officier d'état-major, au château de Rousson, par Salindres, et à Paris, avenue de la Bourdonnais, 15 (VII^e^) (5 avril 1911).

Garonne (Haute-).

* Pasquier (Félix), ✻, archiviste du département de la Haute-Garonne, à Toulouse, rue Saint-Antoine-du-T, 6 (2 novembre 1887).

Gironde.

Jullian (Camille), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la Commission des monuments historiques, à Bordeaux, rue Vital-Carles, 14, et à Paris, rue du Luxembourg, 30 (VI^e^) (10 janvier 1894).

* Mareuse (Edgar), à Bègles, et à Paris, boulevard Haussmann, 81 (VIII^e^) (5 juin 1895).

Brutails (Auguste), O. ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiviste de la Gironde, chargé de cours à la Faculté des lettres de Bordeaux, juge au tribunal supérieur d'Andorre, à Bordeaux, rue d'Aviau, 13 (20 avril 1898).

* Lur-Saluces (le marquis de), à Sauternes, et à Paris, rue Dumont-d'Urville, 10 (XVI^e^) (3 février 1904).

Rouquette (le D^r^), ✻, médecin principal de l'armée en retraite, correspondant du Ministère, à Bordeaux, 23, rue Sansas (6 décembre 1905).

Digitized by Google

Hérault.

MM.

Cazalis de Fondouce (Paul), ingénieur civil, à Montpellier, rue des Étuves, 18 (12 juin 1878).

Berthelé (Joseph), archiviste du département de l'Hérault, à Montpellier, rue des Patriotes, 36 (7 novembre 1883).

Bonnet (Émile), avocat à la cour d'appel, à Montpellier, rue du Faubourg-Saint-Jaumes, 11 (7 mai 1902).

Sahuc (Joseph), à Saint-Pons-de-Thomières (5 décembre 1906).

Le Bars (Yvon), au château de Mercorent, près Béziers (1er décembre 1909).

Granier (le chanoine M.), vicaire général honoraire, curé de Saint-Denis, à Montpellier (1er avril 1914).

Saint-Victor-Despetis (Joseph-M.), archiviste de la ville d'Agde, à Montpellier, rue Saint-Guilhem, 26 (13 avril 1921).

Ille-et-Vilaine.

*Joïon des Longrais, archiviste paléographe, avocat à la cour d'appel, professeur adjoint à la Faculté de droit de l'Université de Paris, château de La Martinière, à Vézin, et à Paris, rue de Rennes, 145 (vie) (1er février 1922.

Halgouet (le vicomte du), à Rennes; rue Trassard, 8, et à Paris, rue d'Anjou, 4 (viiie) (5 avril 1922).

Indre.

Creusot (J.), à Châteauroux, rue des Notaires, 1 (7 mars 1900).

Bosse (É.), à Châteauroux, rue Grande, 10 (1er décembre 1909).

La Véronne (Geoffroy de), au château du Bouchet, par

Digitized by Google

MM.

Rosnay, et à Paris, rue de Grenelle, 121 *bis* (VII^e^) (1^er^ juin 1910).

*Gontaut-Biron (le comte Guillaume de), au château de Diors, et à Paris, rue Barbet-de-Jouy, 1 (VII^e^) (2 juillet 1913).

Lapparent (le comte de), O. ✱, ancien officier supérieur d'artillerie, à Issoudun, et à Paris, rue du Bac, 86 (VII^e^) (3 mars 1920).

*Aude (André), à Benavent, et à Paris, rue de Rome, 35 (VIII^e^) (5 avril 1922).

Indre-et-Loire.

Joulin (Léon), O. ✱, membre de la Société archéologique du Midi de la France, à Saint-Avertin (3 décembre 1902).

Isère.

Villenoisy (François de), bibliothécaire honoraire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à la Buisserate, près Grenoble (1^er^ juillet 1891).

Muller (Hippolyte), bibliothécaire de l'École de médecine, à Grenoble (7 novembre 1906).

Jura.

Guichard (l'abbé Alphonse), docteur en théologie, curé de Grozon (6 février 1889).

Landes.

Bouglon (le baron de), à La Bastide-d'Armagnac (1^er^ juillet 1903).

Loir-et-Cher.

*Plat (l'abbé Gabriel), à Vendôme (3 avril 1907).

*Marchéville (Louis de), au château de Lassay, par Romo-

Digitized by Google

MM.

rantin, et à Paris, rue Meissonier, 4 (XVII^e) (3 décembre 1914).

* Bourbon (S. A. R. Mgr le prince Sixte de), au château de Chambord, et à Paris, rue de Varenne, 47 (VII^e) (2 février 1921).

Lesueur (D^r), président de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher, à Blois, rue du Palais, 10 (7 décembre 1921).

Loire.

Brassart (Éleuthère), à Montbrison (4 novembre 1885).

Saint-Pulgent (A. de), à Montbrison (12 décembre 1900).

* Thiollier (Noël), notaire, à Saint-Étienne, rue du Général-Foy, 10 (1^er juillet 1914).

Loire (Haute-).

Fournier (Pierre), archiviste du département de la Haute-Loire, au Puy, boulevard Jules Vallès, et à Paris, rue Broca, 5 (V^e) (1^er février 1922).

Loire-Inférieure.

Aveneau de la Grancière, ancien président de la Société polymathique du Morbihan et conservateur du Musée archéologique de Vannes, correspondant du ministère de l'Instruction publique, au château de Treveday, par Guérande (5 février 1902).

Loiret.

* Banchereau (J.), ✻, à Orléans, quai Barentin, 6 (7 février 1912).

Harcourt (le comte Louis d'), ✻, au château de Pont-Chevron, par Ouzouer-sur-Trézée, et à Paris, avenue Bosquet, 9 (VII^e) (7 mai 1913).

Digitized by Google

MM.

*Soyer (Jacques), archiviste du département du Loiret, membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, président de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, rue d'Illiers, 28, à Orléans (10 janvier 1923).

Maine-et-Loire.

Urseau (le chanoine Charles), ✻, chanoine titulaire de la cathédrale d'Angers, à Angers (7 mars 1906).

Marne.

Krafft (Hugues), ✻, au château de Toussicourt, par Hermonville, et à Paris, rue de Lubeck, 42 (XVI^e^) (4 juillet 1906).

*Jovy (Ernest), président de la Société des sciences et arts de Vitry-le-François, à Vitry-le-François, rue de la Tour, 40 (5 mars 1919).

Marne (Haute-).

Marcel (le chanoine Louis), supérieur du petit séminaire de Langres, à Langres (6 juillet 1892).

Montremy (François de), conservateur adjoint du Musée de Cluny, à Nomécourt, par Joinville, et à Paris, avenue Marceau, 38 (VIII^e^) (5 juin 1911).

Meurthe-et-Moselle.

Germain de Maidy (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, à Nancy, rue Héré, 26 (7 mars 1883).

Perdrizet (Paul), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy, à Nancy, avenue de la Garenne, 4 (6 mars 1901).

Goury (Georges), ancien conservateur du Musée lorrain, à

Digitized by Google

MM.

Nancy, rue des Tiercelins, 5, et à Valence (Drôme), rue Thiers, 21 (3 mars 1909).

*Salin (Édouard), ingénieur civil des mines, maître de forges, château de Montaigu, à La Neuveville-les-Nancy (1er février 1922).

Morbihan.

L'Estourbeillon (le marquis de), ancien député, à Vannes, place de l'Évêché, 5, et à Paris, boulevard Saint-Michel, 21 (ve) (14 décembre 1887).

Moselle.

Clément (Roger), docteur en droit, conservateur des Musées et de la Bibliothèque de Metz, à Metz (1er juin 1921).

Nièvre.

Faulquier (Bernard), archiviste paléographe, au château de Montjoux, par Saint-Honoré, et à Paris, boulevard Haussmann, 157 (viiie) (7 novembre 1900).

Nord.

Rigaux (Henry), à Lille, rue du Chaufour, 14 (4 février 1874).

Hénault (Maurice), archiviste et sous-bibliothécaire de la ville de Valenciennes, à Valenciennes (11 décembre 1895).

Théry (Louis), avocat, à Lille, quai de la Basse-Deûle, 74 *bis* (30 mars 1904).

Théodore (Émile), ✱, conservateur des Musées (Palais des Beaux-Arts), à Lille, rue Solferino, 197 (6 décembre 1905).

Leuridan (le chanoine Théodore), à Roubaix, rue des Arts, 14 (9 janvier 1907).

Bauchond (Maurice), docteur en droit, membre de la Com-

Digitized by Google

MM.

mission historique du département du Nord, à Valenciennes, place du Neuf-Bourg, 28 (3 avril 1907).

Oise.

Leblond (le Dr Victor), président de la Société académique de l'Oise, à Beauvais, rue des Halles, 74 (6 mars 1907).

Orne.

Godet (l'abbé Henri), curé du Pas-Saint-Lhomer, par Moutiers-au-Perche (7 avril 1886).

Tournouër (Henri), au château de Saint-Hilaire-des-Noyers, par Nocé, et à Paris, boulevard Raspail, 5 (VIIe) (5 mars 1913).

Pas-de-Calais.

Lhomel (le comte Georges de), à Montreuil-sur-Mer, et à Paris, rue Marbeuf, 27 (VIIIe) (7 décembre 1898).

Rodière (Roger), à Montreuil-sur-Mer (5 novembre 1902).

*Drouet (Édouard), ingénieur aux mines de Liévin, à Liévin (1er avril 1908).

Puy-de-Dôme.

Audollent (Auguste), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), doyen de la Faculté des lettres de l'Université, directeur du Musée municipal de Clermont-Ferrand, à Clermont-Ferrand, chemin de l'Oradou, 1 (5 mars 1890).

*Charvilhat (le Dr G.), à Clermont-Ferrand, rue Blatin, 4 (6 janvier 1909).

Barante (le baron de), au château de Barante, par Dorat, et à Paris, rue du Général-Foy, 22 (VIIIe) (7 mars 1916).

Pyrénées (Basses-).

Zeiller (Jacques), agrégé de l'Université, directeur à

Digitized by Google

MM.

l'École des Hautes Études, à Jurançon, près Pau, et à Paris, rue du Vieux-Colombier, 8 (VI[e]) (1[er] mai 1901).

Pyrénées-Orientales.

Carsalade du Pont (S. G. Mgr Jules de), évêque de Perpignan (10 juillet 1889).

Puig (Joseph), à Perpignan, villa Les Tilleuls, cours Grande-Bretagne, 42 (7 janvier 1914).

Rhin (Bas-).

Colin (Jean), ancien membre de l'École française de Rome, à Strasbourg, boulevard Tauler, 2 (6 mars 1918).

Walter (l'abbé Joseph), bibliothécaire-archiviste de la ville de Schelestadt (7 février 1923).

Rhône.

Condamin (le chanoine James), doyen de la Faculté des lettres de l'Université catholique de Lyon, place Bellecour, 26 (2 avril 1890).

Buche (Joseph), professeur agrégé au lycée de Lyon (Saint-Rambert), à Villeurbanne, rue de Lorraine, 8 (25 janvier 1899).

Vial (E.), à Lyon, rue d'Auvergne, 6 (1[er] février 1905).

* Beyssac (Jean), à Lyon, quai de l'Archevêché, 15 (7 juin 1905).

Billiard (Raymond), à Charentay, et à Lyon, quai Saint-Vincent, 23 (7 décembre 1910).

Germain de Montauzan (Camille), chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon, à Lyon, rue Franklin, 57 (1[er] février 1911).

Béguile (Lucien), à Lyon, rue Sala, 3 (3 janvier 1912).

Latil (dom Marie-Augustin de), moine bénédictin de l'abbaye du Mont-Cassin, à Lyon, rue de la République, 26 (13 avril 1921).

Digitized by Google

Saône-et-Loire.

MM.

Charmasse (Anatole de), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Autun (14 mars 1866).

Bidault de Grésigny, au château de Boulay, par Baudrières (2 mai 1906).

Boirot (Max), à Bourbon-Lancy, et à Paris, rue Lamartine, 26 (IXe) (2 juin 1909).

Virey (Jean), archiviste paléographe, à La Chevanière, par Charnay (5 avril 1916).

Gadant (René), conservateur du Musée de l'hôtel Rolin (collections de la Société éduenne), à Autun, rue du Marbre, 2 (3 novembre 1920).

Roy-Chevrier (J.), ✻, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, à Chalon-sur-Saône, rue de Thiard, 38 (4 janvier 1922).

Sarthe.

Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), à Couléon, par La Chapelle-Saint-Rémy (17 juillet 1895).

Triger (Robert), inspecteur général de la Société française d'archéologie, au Mans, rue de l'Ancien-Évêché, 5 (7 mai 1902).

Fleury (Gabriel), imprimeur, à Mamers (2 décembre 1903).

Seine.

* Sorlin-Dorigny (Albert), à Paris, avenue Félix-Faure, 32 (XVe) (1er juin 1881).

Weiss (André), ✻, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris, à Paris, place de Breteuil, 8 (XVe) (5 mars 1884).

Bordes (l'abbé Jean-Marie), à Paris, boulevard Raspail, 234 (XIVe) (4 mars 1885).

Digitized by Google

MM.

*Durighello (Joseph-Ange), à Paris, passage Doisy, 12 (XVII^e^) (10 janvier 1894).

*Eude (Émile), ingénieur-architecte, à Paris, rue François-Millet, 12 (XVI^e^) (3 juillet 1895).

Capitan (le D^r^ Louis), ✻, membre de l'Académie de médecine, professeur à l'École d'anthropologie, chargé de cours au Collège de France, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, vice-président de la Commission des monuments mégalithiques, à Paris, rue des Ursulines, 5 (V^e^) (6 janvier 1897).

*Castellane (le comte Henri de), à Paris, rue Saint-Dominique, 11 (VII^e^) (4 mai 1898).

*Expert (Henry), ✻, sous-bibliothécaire au Conservatoire national de musique, à Paris, rue du Dragon, 20 (VI^e^) (1^er^ juin 1898).

Joubin (André), rue Spontini, 16, (XVI^e^) (6 mars 1901).

Kœchlin (Raymond), membre du Conseil des Musées nationaux, président de la Société des Amis du Louvre, à Paris, quai de Béthune, 32 (IV^e^) (4 décembre 1901).

Poupardin (René), ✻, secrétaire de l'École des chartes, directeur à l'École des Hautes-Études, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Paris, boulevard Saint-Michel, 72 (VI^e^) (4 mars 1903).

Vidier (Alexandre), ✻, inspecteur général des bibliothèques et des archives, à Boulogne-sur-Seine, rue de Sèvres, 25 (3 février 1904).

Magne (Charles), secrétaire général du Comité d'études archéologiques et historiques de la Montagne-Sainte-Geneviève, à Paris, avenue des Gobelins, 47 (XIII^e^) (2 mars 1904).

Buttin (Charles), à Paris, villa Mozart, 3 (XVI^e^) (6 juillet 1904).

Lemoisne (Paul-André), bibliothécaire au département des estampes de la Bibliothèque nationale, à Thiais, et à Paris, rue de l'Université, 91 (VII^e^) (6 juillet 1904).

*Nocq (Henry), ✻, à Paris, quai Bourbon, 29 (IV^e^) (1^er^ mars 1905).

Digitized by Google

MM.

Chabrun (César), député de la Mayenne, docteur en droit, professeur à l'Institut catholique de Lille, à Paris, rue Vavin, 10 *bis* (VI^e^) (10 janvier 1906).

Roche (Denis), à Paris, boulevard Raspail, 99 (VI^e^) (7 mars 1906).

* Langlois (l'abbé M.), bibliothécaire de l'Institut catholique de Paris, à Paris, boulevard Montparnasse, 150 (XIV^e^) (3 mai 1906).

Manneville (Charles), secrétaire général adjoint du Comité d'études archéologiques et historiques de la Montagne-Sainte-Geneviève, à Paris, avenue des Gobelins, 9 (V^e^) (6 juin 1906).

* Jameson (Robert), ✱, à Paris, avenue Vélasquez, 6 (VIII^e^) (4 juillet 1906).

Martin-Chabot (Fernand), archiviste aux Archives nationales, à Paris, rue de Lille, 37 (VII^e^) (9 janvier 1907).

Corbierre (l'abbé Auguste), à Paris, rue Coetlogon, 7 (VI^e^) (3 juin 1908).

Meuret (Maurice), à Paris, rue de Berry, 33 (VIII^e^) (2 décembre 1908).

* Picard (Auguste), C. ✱, directeur honoraire de l'exploitation à la Compagnie des chemins de fer de l'Est, à Paris, rue de Maubeuge, 73 (X^e^) (2 décembre 1908).

* Lefèvre (Louis-Eugène), à Paris, rue Jouffroy, 36 *bis* (XVII^e^) (3 mars 1909).

* Besnard (Charles-Henri), architecte en chef des Monuments historiques, rue de Bagneux, 16 (VI^e^) (6 avril 1910).

* Morin-Jean, à Paris, boulevard de Clichy, 33 *bis* (IX^e^) (5 mars 1913).

* Gobillot (René), ✱, à Paris, avenue Kléber, 77 (XVI^e^) (4 mars 1914).

* Sayve (le marquis de), avenue d'Iéna, 46 (VII^e^) (6 mai 1914).

Puymaigre (le comte de), à Paris, 7, rue de Constantine (VII^e^) (5 mars 1919).

Pelletier (Eugène), à Paris, avenue d'Eylau, 1 (XVI^e^) (2 avril 1919).

Digitized by Google

MM.

Barbarin (Charles), conservateur à la Bibliothèque Sainte Geneviève, à Paris, rue Vauquelin, 15 (v^e^) (7 mai 1919)

Babelon (Jean), sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Paris, rue de Verneuil, 30 (vii^e^) (3 décembre 1919).

David (André), sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, à Paris, rue Puvis de Chavannes, 10 (xvii^e^) (3 décembre 1919).

Espezel (Pierre d'), attaché au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, à Paris, avenue de Saint-Mandé, 77 (xii^e^) (3 décembre 1919).

Michel-Dansac (Robert), ✻, à Paris, rue de Lisbonne, 20 (viii^e^) (11 février 1920).

Verrier (Jean), ✻, archiviste paléographe, à Paris, rue des Fossés-Saint-Jacques, 19 (v^e^) (11 février 1920).

Noirmont (le baron de), à Paris, rue Constant-Coquelin, 7 (vii^e^) (3 mars 1920).

Montesquiou (le comte Blaise de), à Paris, rue de Chaillot, 9 (xvi^e^) (3 mars 1920).

Réau (Louis), ancien directeur de l'Institut français de Pétrograd, à Paris, rue de la Faisanderie, 54 (xvi^e^) (1^er^ juin 1921).

Fosseyeux (Marcel), à Paris, avenue du Maine, 189 (xiv^e^) (1^er^ juin 1921).

Héron de Villefosse (René), à Paris, rue Washington, 16 (viii^e^) (6 juillet 1921).

*Demenais (Lucien), à Paris, boulevard Malesherbes, 188 (xvii^e^) (1^er^ février 1922).

Lotte (Maurice), architecte de la Préfecture de police, diplômé du gouvernement, à Paris, rue de Constantinople, 10 (viii^e^) (1^er^ mars 1922).

Péreire (Alfred), secrétaire général de l'Association des bibliothécaires français et de la Société des amis de la Bibliothèque nationale et des grandes bibliothèques de France, à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 35 (viii^e^) (1^er^ mars 1922).

Digitized by Google

MM.

Boërio (le baron de), à Paris, boulevard des Batignolles, 76 (xvii^e) (10 janvier 1923).

Guelliot (le D^r Gustave), à Paris, rue Campagne-Première, 31 (xiv^e) (7 février 1923).

Seine-et-Marne.

Héron de Villefosse (Étienne), ✻, à Chartronges, par la Ferté-Gaucher, et à Paris, rue de l'Université, 29 (vii^e) (2 juin 1886).

Gassies (Georges), professeur de première au collège de Meaux, vice-président de la Société littéraire et historique de la Brie, à Meaux, impasse Hattingais, 3, rue de la Cordonnerie (5 février 1902).

* Mayeux (Albert), architecte diplômé du gouvernement, à Lagny, et à Paris, rue Joubert, 39 (ix^e) (6 mai 1903).

Seine-et-Oise.

Martin-Sabon (Félix), ingénieur, à Ronquerolles, et à Paris, rue Mansart, 5 *bis* (ix^e) (2 avril 1890).

Bordeaux (Paul), à Yerres, prieuré des Camaldules, et à Neuilly-sur-Seine, avenue de Neuilly, 20 *bis* (3 février 1892).

Legrand (Maxime), à Étampes, rue Saint-Jacques, 98 (10 janvier 1900).

Guiffrey (Jean), ✻, conservateur du département des peintures, des dessins et de la chalcographie au Musée du Louvre, à Saint-Cyr, villa Saint-Jean, et à Paris, boulevard Bonne-Nouvelle, 34 (x^e) (6 février 1901).

Gusman (Pierre), artiste peintre, à Grosrouvre, et à Paris, boulevard Edgar-Quinet, 22 (xiv^e) (6 mars 1901).

* Rodocanachi (Emmanuel), ✻, à Andilly, et à Paris, rue de Lisbonne, 54 (viii^e) (11 mars 1903).

Depoin (Joseph), secrétaire général de la Société historique du Vexin, à Pontoise, et à Paris, boulevard Saint-Germain, 150 (vi^e) (4 mai 1904).

Digitized by Google

MM.

* Morgan (Jacques de), C. ✻, directeur général honoraire des antiquités de l'Égypte, ancien délégué général en Perse du ministre de l'Instruction publique, à Croissy-sur-Seine, rue Alfred-Dormeuil, 1, et à Paris, rue des Ursulines, 5 (v^e^) (1^er^ mars 1905).

Lefebvre des Noëttes (le commandant), ✻, à Bièvres (7 mars 1906).

* Biver (Paul), au château de Villiers-le-Bâcle, par Gif, et à Paris, rue de Prony, 14 (xvii^e^) (6 janvier 1909).

Lesort (André), ✻, archiviste du département de Seine-et-Oise, membre non résidant du Comité des travaux historiques, à Versailles, rue du Hazard, 11 *quater* (5 avril 1909).

* Rhein (André), archiviste paléographe, à Versailles, rue Neuve, 11 (4 mai 1910).

Saint-Périer (le comte de Poilloue de), à Morigny, par Étampes (8 janvier 1913).

Courcel (Valentin Chodron de), à Montcourcel, par Athis-Mons, et à Paris, rue de Vaugirard, 20 (vi^e^) (5 février 1913).

La Roche-Guyon (le duc de), au château de la Roche-Guyon, et à Paris, boulevard des Invalides, 18 (vii^e^) (7 juin 1916).

Beaufils (P.), sous-directeur des contributions indirectes, à Rambouillet, rue des Vignes (6 décembre 1916).

Lhéritier (Michel), à Versailles, 5, avenue Mirabeau (7 décembre 1921).

Seine-Inférieure.

Prévost (Gustave), ancien magistrat, à Rouen, rue Chasselièvre, 52 (6 juin 1888).

Costa de Beauregard (le comte Olivier), au château de Sainte-Foy, par Longueville (3 avril 1901).

Coutan (le D^r^), à Rouen, rue d'Ernemont, 10 (14 décembre 1904).

* Bouclier (Albert), trésorier de la Société française de

Digitized by Google

MM.

numismatique, Les Haules, Étretat, et à Paris, avenue de Messine, 30 (VIII^e^) (5 janvier 1910).

Sèvres (Deux-).

* Clouzot (Étienne), secrétaire général du Comité international de la Croix-Rouge, à Niort, et à Genève, promenade du Pin, 1 (5 avril 1905).

Clouzot (Henri), ✱, conservateur du Musée Galliera de Paris, à Niort, et à Paris, avenue Pierre I^er^ de Serbie, 10 (XVI^e^) (7 février 1906).

Somme.

Duhamel-Decéjean (Charles), ancien secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, à Nesle, rue des Poissonniers, 17 (23 juillet 1884).

Guyencourt (Robert de), à Amiens, rue Gloriette, 1 (9 janvier 1889).

Boulanger (C.), ✱, ancien notaire, conservateur honoraire du Musée, à Péronne (9 janvier 1901).

* Forts (Philippe Feugère des), ✱, archiviste paléographe, au château d'Yonville, par Hallencourt, et à Paris, rue de Sèvres, 29 (VI^e^) (1^er^ juin 1904).

Tarn.

Andrieu (Jean), greffier du Tribunal civil, à Albi, rue du Séminaire, 42 (5 novembre 1913).

Tarn-et-Garonne.

Bruston (Charles), ✱, ancien doyen de la Faculté de théologie protestante de l'Université de Toulouse, à Montauban, rue de la Banque, 37, et à Paris, avenue Mozart, 79 (XVI^e^) (7 mars 1894).

Digitized by Google

Var.

MM.

Roustan (François), architecte du département et des monuments historiques du Var, à Toulon, rue Dumont-d'Urville, 2 (4 février 1903).

Vaucluse.

Cotte (Ch.), à Pertuis (1er décembre 1920).

Sautel (l'abbé J.), correspondant du ministère, à Avignon, rue Saint-Thomas-d'Aquin, 6 (4 mai 1921).

Vendée.

Vallette (René), directeur de la Revue du Bas-Poitou, à Fontenay-le-Comte (23 juillet 1884).

Arnauldet (Pierre), licencié en droit, au Fossé-Rouge, et à Vitry-sur-Seine, chemin du Perreux, 12 (24 janvier 1894).

Vienne.

Chauvet (Gustave), ✻, ancien président de la Société archéologique et historique de la Charente, à Poitiers, rue du Jardin-des-Plantes, 30 (2 avril 1884).

Ginot (Émile), bibliothécaire-archiviste de la ville de Poitiers, à Poitiers, rue de la Tranchée, 16 (3 janvier 1900).

Aigrain (l'abbé), membre titulaire de la Société des Antiquaires de l'Ouest, maître de chapelle à Sainte-Radegonde, à Poitiers, rue Cornet, 33 (7 mai 1919).

Labriolle (Pierre de), professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, à Poitiers, boulevard de Verdun, 1 *bis* (7 février 1923).

Vienne (Haute-).

Fage (René), avocat, au Mas-du-Puy, par Verneuil-sur-Vienne, et à Neuilly-sur-Seine, rue de l'École-de-Mars, 10 (3 novembre 1886).

Digitized by Google

MM.

Demartial (André), ✻, à Limoges, boulevard Louis-Blanc, 23 (7 février 1912).

Yonne.

* Villetard (l'abbé Henri), curé doyen de Seignelay (6 janvier 1902).

Tryon-Montalembert (le marquis de), au château de la Vieille-Ferté, par La Ferté-Loupière, et à Paris, rue Monsieur, 5 (VII^e^) (1^er^ février 1911).

Deschamps (Paul), archiviste paléographe, secrétaire de l'École des chartes, à Truchien, et à Paris, rue Vaneau, 37 (VII^e^) (7 janvier 1914).

* Vallery-Radot (Jean), bibliothécaire au département des Estampes de la Bibliothèque nationale, à Joigny, et à Paris, rue Georges-Bizet, 1 (XVI^e^) (5 janvier 1921).

Algérie, Tunisie et Maroc.

Carton (le D^r^ Louis), ✻, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), à Khéreddine, villa Stella, par La Goulette (3 février 1892).

Delattre (le R. P. Alfred-Louis), ✻, des Pères Blancs, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), archiprêtre de la primatiale de Carthage, à Carthage (11 décembre 1895).

* Rouvier (le D^r^ Jules), ✻, professeur à l'École de médecine d'Alger (28 juillet 1897).

Chatelain (Louis), chef du Service des antiquités du Maroc, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, à Volubilis, par Meknès, et à Paris, rue du Ranelagh, 82 (XVI^e^) (1^er^ décembre 1909).

Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger.

Lagrange (le R. P. Marie-Joseph), ✻, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, correspondant de l'Institut (Académie des

Digitized by Google

MM.

inscriptions et belles-lettres), à Jérusalem, au couvent de Saint-Étienne, et à Paris, rue du Bac, 34 (VII^e^) (6 mars 1895).

Paris (Pierre), ✻, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'Institut hispanique de Madrid, à Madrid (23 février 1898).

Labande (Léon-Honoré), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur des archives et de la bibliothèque du Palais de Monaco, à Monaco, rue du Tribunal, 10 (6 janvier 1904).

Lantier (Raymond), inspecteur du service des antiquités de la Tunisie, à Tunis, rue Al-Djazira, 47 (10 avril 1918).

Associés correspondants étrangers.

Belgique.

Cumont (Georges), avocat, à Saint-Gilles-lez-Bruxelles, rue de l'Aqueduc, 19 (6 avril 1887).

Soil de Moriamé (Eugène), ✻, membre de la Commission royale des monuments, président du tribunal de première instance, à Tournai, rue Royale, 45 (29 juillet 1896).

Destrée (Joseph), conservateur au Musée des antiquités, à Bruxelles, parc du Cinquantenaire, 109 (20 avril 1898).

Donnet (Fernand), administrateur de l'Académie royale des beaux-arts, à Anvers, rue du Transvaal, 45 (4 avril 1900).

Gaspar (Camille), à Bruxelles, rue des Coteaux, 20 (3 décembre 1902).

Cumont (Franz), voir p. 9.

Loë (le baron Alfred de), conservateur au Musée du parc du Cinquantenaire, à Etterbeke, avenue d'Auderghem, 82 (7 février 1906).

Digitized by Google

MM.

Pirenne (Henri), voir p. 9.

Halkin (Léon), professeur d'histoire ancienne et d'archéologie romaine à l'Université de Liége, à Liége, boulevard de Laveleye, 59 (2 février 1921).

Danemark.

Schmidt (le professeur Valdemar), ✱, professeur à l'Université, à Copenhague, Frederiksholm Canal, 12 (3 juin 1868).

Espagne.

Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), à Madrid, Divino Pastor, 5 (6 novembre 1867).

Gestoso y Perez (José), conservateur du Musée municipal, secrétaire général de l'Académie des beaux-arts de Séville, à Séville, Gravina, 27 (6 avril 1898).

*Puig y Cadafalch (J.), ✱, professeur d'histoire de l'architecture, Institut d'Estudis catalans, à Barcelone (3 décembre 1919).

États-Unis d'Amérique.

*Frothingham (Arthur L.), Jr., voir p. 9.

*Tyler (Royal), à Paris, quai de Bourbon, 21 (IVe) (7 juin 1922).

Grande-Bretagne et Irlande.

Rivett-Carnac (le colonel J. H.), aide de camp de S. M. le Roi, au château de Rougemont, canton de Vaud (Suisse) (10 décembre 1884).

Evans (Arthur John), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), membre de la Société des Antiquaires de Londres, conservateur de l'Ashmolean Museum à Oxford, à Youlbury Berks, près Oxford (8 avril 1891).

Digitized by Google

MM.

* Headlam (the Right Rev. Arthur C.), évêque de Gloucester, the Palace, Gloucester (5 février 1896).

* Thompson (Henry Yates), O. ✻, à Londres W., Portman Square, 19 (3 janvier 1900).

Seltman (E. J.), à Kinghoe, Great Berkhamstead, Herts (3 juillet 1901).

Bilson (John), voir p. 9.

Barnard (Francis Pierpont), membre de la Société des Antiquaires de Londres, professeur d'archéologie médiévale à l'Université de Liverpool, Bilsby House, near Alford, Lincolnshire (7 novembre 1917).

Italie.

Lovatelli (la comtesse), voir p. 9.

* Lazzaroni (le baron), à Rome, et à Paris, rue Spontini, 16 (XVI^e^) (3 décembre 1902).

Cantarelli (le professeur Luigi), voir p. 9.

Besso (le commandeur Marco), à Rome, corso Vittorio-Emmanuele, 51 (5 janvier 1916).

Pays-Bas.

* Gallois (Henri-C.), conservateur adjoint du Musée de la ville de La Haye, à La Haye, Korte Vijverberg, 7 (5 avril 1922).

Portugal.

Figueiredo (J. de), voir p. 9.

Roumanie.

Vaschide (M^me^ Victoria), à Bucharest, et à Paris, rue d'Assas, 6 (VI^e^) (2 juillet 1902).

Russie.

Ouvaroff (la comtesse), voir p. 9.

* Bobrinskoy (S. Exc. le comte Alexis Alexandrovitch), ✻,

Digitized by Google

MM.

ancien ministre de l'Agriculture, président de la Commission d'archéologie, à Pétrograd, Galernaïa, 58 (5 février 1896).

* Titoff (André de), ancien conseiller d'État, conservateur du Musée archéologique, à Rostoff-la-Grande, gouvernement de Yaroslav (6 juin 1906).

Khanenko (S. Exc. Bogdan de), ancien membre du Conseil de l'Empire, membre de la Commission d'archéologie, à Kiev (XVI[e]) (3 avril 1907).

* Goloubew (Victor de), ✱, à Paris, avenue du Bois-de-Boulogne, 26 (3 juin 1908).

Roerich (Nicolas de), directeur de la Société d'encouragement des arts, à Pétrograd, Moïka, 83 (10 mars 1909).

Suède.

Roosval (Johnny), professeur agrégé à l'Université de Stockholm, à Stockholm, Djurgården, villa Alnäs (4 février 1914).

Strombon (Sixten), docteur ès lettres, conservateur adjoint du Musée des arts décoratifs, à Gothembourg (10 février 1915).

Suisse.

* Naëf (Albert), architecte, inspecteur général des monuments historiques de la Suisse, Haute-Combe, avenue Ruchonnet, à Lausanne (Vaud) (16 novembre 1892).

Vogt (l'abbé Albert), conservateur de la bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, à Fribourg, route de Lausanne, 37 (20 décembre 1905).

* Mandach (Conrad de), à Habstetten, près Berne (1[er] juillet 1903).

Stückelberg (Ernest-Alfred), professeur extraordinaire à l'Université de Bâle, à Bâle (7 février 1906).

Besson (S. G. Mgr), évêque de Lausanne et Genève, à Fribourg (3 mars 1909).

Demole (Eugène), conservateur du Cabinet de numisma-

Digitized by Google

MM.

tique, Musée d'art et d'histoire, à Genève, rue du Marché, 40 (7 février 1912).

Gruaz (Julien), conservateur du cabinet numismatique adjoint au Musée historique vaudois, à Lausanne, 8, avenue d'Ouchy (6 décembre 1916).

*Deonna (Waldemar), privat-docent à l'Université de Genève, chemin de la Gradelle, par Chêne (3 décembre 1919).

Yougo-Slavie.

Bulíc (Mgr), voir p. 9.

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS NATIONAUX

ET ÉTRANGERS

Au 25 Avril 1923.

MM.

Aigrain (l'abbé), Vienne.
Andrieu (Jean), Tarn.
Arnaud d'Agnel (l'abbé G.), Bouches-du-Rhône.
Arnauldet (Pierre), Vendée.
Aude (André), Indre.
Audollent (Auguste), Puy-de-Dôme.
Aveneau de la Grancière, Loire-Inférieure.

Babelon (Jean), Seine.
Babut (le commandant A.), Dordogne.
Banchereau (Jules), Loiret.
Barante (le baron de), Puy-de-Dôme.
Barbarin (Charles), Seine.
Barnard (Pierpont Francis), Grande-Bretagne.
Bary (Albert de), Gard.
Bauchond (Maurice), Nord.
Beaufils (P.), Seine-et-Oise.
Bégouen (le comte), Ariège.
Bégule (Lucien), Rhône.
Bengy-Puyvallée (Maurice de), Cher.
Bensa (Thomas), Alpes-Maritimes.
Berthelé (Joseph), Hérault.
Besnard (Charles-Henri), Seine
Besnier (Maurice), Calvados.
Besso (le commandeur Marco), Italie.

Digitized by Google

MM.

Besson (Mgr), Suisse.
Beyssac (Jean), Rhône.
Bidault de Grésigny, Saône-et-Loire.
Billiard (Raymond), Rhône.
Bilson (John), Grande Bretagne.
Biver (Paul), Seine-et-Oise.
Bloch (Gustave), Seine.
Bobrinskoy (S. Exc. le comte Alexis Alexandrovitch), Russie.
Boërio (le baron de), Seine.
Boirot (Max), Saône-et-Loire.
Bonaparte (le prince Roland), Corse.
Bonfils (P.), Eure-et-Loir.
Bonnard (L.), Eure-et-Loir.
Bonnet (Émile), Hérault.
Bordeaux (Paul), Seine-et-Oise.
Bordes (l'abbé), Seine.
Bosse (E.), Indre.
Bouclier (Albert), Seine-Inférieure.
Bouglon (le baron de), Landes.
Boulanger (C.), Somme.
Bourbon (S. A. R. Mgr le prince Sixte de), Loir-et-Cher.
Bourbon (Henry), Cher.
Brassart (Éleuthère), Loire.
Breghot du Lut (F.), Drôme.
Briquet (Charles-Moïse), Suisse.
Bruston (Charles), Tarn-et-Garonne.
Brutails (Auguste), Gironde.
Buche (Joseph), Rhône.
Bulíc (Mgr), Yougo-Slavie.
Buttin (Charles), Seine.

Cantarelli (Luigi), Italie.
Capitan (le Dr Louis), Seine.
Carsalade du Pont (Mgr Jules de), Pyrénées-Orientales.
Carton (le Dr Louis), Tunisie.
Castellane (le comte Henri de), Seine.

Digitized by Google

MM.

Cazalis de Fondouce (Paul), Hérault.
Chabrun (César), Seine.
Chanel (Émile), Ain.
Charmasse (Anatole de), Saône-et-Loire.
Charvilhat (le Dr G.), Puy-de-Dôme.
Chatelain (Louis), Maroc.
Chauvet (Gustave), Vienne.
Chevalier (le chanoine Ulysse), Drôme.
Cheylud (Émile), Dordogne.
Clément (le chanoine), Allier.
Clément (Roger), Moselle.
Clerc (Michel), Bouches-du-Rhône.
Clouzot (Étienne), Deux-Sèvres.
Clouzot (Henri), Deux-Sèvres.
Colin (Jean), Bas-Rhin.
Condamin (le chanoine James), Rhône.
Corbierre (l'abbé Auguste), Seine.
Corot (Henry), Côte-d'Or.
Costa de Beauregard (le comte Olivier), Seine-Inférieure.
Cotte (Charles), Vaucluse.
Courcel (Valentin Chodron de), Seine-et-Oise.
Coutan (le Dr), Seine-Inférieure.
Coutil (Léon), Eure.
Creuzot (J.), Indre.
Cumont (Franz), Belgique.
Cumont (Georges), Belgique.

David (André), Seine.
Delattre (le R. P. Alfred-Louis), Tunisie.
Demartial (André), Haute-Vienne.
Demenais (Lucien), Seine.
Demôle (Eugène), Suisse.
Deonna (Waldemar), Suisse.
Depoin (Joseph), Seine-et-Oise.
Deschamps (Paul), Yonne.
Destrée (Joseph), Belgique.
Donau (le colonel R.), Ardennes.
Donnet (Fernand), Belgique.

Digitized by Google

MM.

Drouet (Édouard), Pas-de-Calais.
Duhamel-Decéjean (Charles), Somme.
Durighello (Joseph-Ange), Seine.

Ebersolt (Jean), Doubs.
Epery (le Dr René), Côte-d'Or.
Esdouhard d'Anisy (P.), Côte-d'Or.
Espezel (Pierre d'), Seine.
Eude (Émile), Seine.
Evans (Arthur John), Grande-Bretagne.
Expert (Henry), Seine.

Fage (René), Haute-Vienne.
Faulquier (Bernard), Nièvre.
Fayolle (le marquis de), Dordogne.
Figueiredo (Josè de), Portugal.
Fleury (Gabriel), Sarthe.
Font-Réaulx (J. de), Drôme.
Formigé (Jules), Seine-et-Oise.
Forts (Philippe Feugère des), Somme.
Fosseyeux (Marcel), Seine.
Fournier (Pierre), Haute-Loire.
Frothingham (Arthur L.), Jr., États-Unis d'Amérique.

Gadant (René), Saône-et-Loire.
Gallois (Henri), Pays-Bas.
Gaspar (Camille), Belgique.
Gassies (Georges), Seine-et-Marne.
Gauchery (Paul), Cher.
Gérin-Ricard (Henry de), Bouches-du-Rhône
Germain de Maidy (Léon), Meurthe-et-Moselle.
Germain de Montauzan (Camille), Rhône.
Gestoso y Perez (José), Espagne.
Ginot (Émile), Vienne.
Gobillot (René), Seine.
Godet (l'abbé Henri), Orne.
Goloubew (Victor de), Russie.
Gontaut-Biron (le comte Guillaume de), Indre.
Goury (Georges), Meurthe-et-Moselle.

Digitized by Google

MM.

Goy (Pierre de), Cher.
Granier (le chanoine M.), Hérault.
Gruaz (Julien), Suisse.
Guebhard (le Dr Adrien), Alpes-Maritimes.
Guelliot (le Dr Octave), Seine.
Guichard (l'abbé Alphonse), Jura.
Guiffrey (Jean), Seine-et-Oise.
Gusman (Pierre), Seine-et-Oise.
Guyencourt (Robert de), Somme.

Halgoüet (le vicomte du), Ille-et-Vilaine.
Halkin (Léon), Belgique.
Harcourt (le comte Louis d'), Loiret.
Headlam (the Right Rev. Arthur C.), Grande-Bretagne.
Hénault (Maurice), Nord.
Héron de Villefosse (Étienne), Seine-et-Marne.
Héron de Villefosse (René), Seine.
Huard (Georges), Calvados.

Jameson (Robert), Seine.
Janssens (le comte Gaston de), Eure-et-Loir.
Joubin (André), Seine.
Joulin (Léon), Indre-et-Loire.
Joüon des Longrais, Ille-et-Vilaine.
Jovy (Ernest), Marne.
Jullian (Camille), Gironde.
Jusselin (Maurice), Eure-et-Loir.

Khanenko (S. Exc. Bogdan de), Russie.
Kœchlin (Raymond), Seine.
Krafft (Hugues), Marne.

Labande (L.-H.), Principauté de Monaco.
La Boullaye (Ernest Arbeltier de), Aube.
La Briolle (Pierre de), Vienne.
Lacrocq (Louis), Creuse.
Lagrange (le R. P. Marie-Joseph), Palestine.
La Mazelière (le marquis de), Alpes-Maritimes.
Langlois (l'abbé M.), Seine.
Lantier (Raymond), Tunisie.

Digitized by Google

MM.

Lapparent (le comte de), Indre.
La Roche-Guyon (le duc de), Seine-et-Oise.
Latil (dom A. de), Rhône.
La Véronne (G. de), Indre.
Lazzaroni (le baron), Italie.
Le Bars (Yvon), Hérault.
Leblond (le Dr Victor), Oise.
Lebrun (Eugène), Allier.
Lefebvre des Noëttes (le commandant), Seine-et-Oise.
Lefèvre (Louis-Eugène), Seine.
Legrand (Maxime), Seine-et-Oise.
Lemoisne (Paul-André), Seine.
Lesort (André), Seine-et-Oise.
Le Sourd (Auguste), Ardèche.
L'Estourbeillon (le marquis de), Morbihan.
Lesueur (Dr), Loir-et-Cher.
Leuridan (le chanoine Théodore), Nord.
Levrot (Joseph), Alpes-Maritimes.
Lhéritier (Michel), Seine-et-Oise.
Lhomel (le comte Georges de), Pas-de-Calais.
Liebbe (Elias), Ardennes.
Loë (le baron Alfred de), Belgique.
Lorin (Félix), Seine-et-Oise.
Lotte (Maurice), Seine.
Lovatelli (la comtesse Ersilia Caetani), Italie.
Lur-Saluces (le marquis de), Gironde.

Magne (Charles), Seine.
Mallat (Antonin), Allier.
Mandach (Conrad de), Suisse.
Manneville (Charles), Seine.
Manteyer (Georges Pinet de), Hautes-Alpes.
Marcel (le chanoine Louis), Haute-Marne.
Marchéville (Louis de), Loir-et-Cher.
Mareuse (Edgar), Gironde.
Marignan (Albert), Gard.
Martin (Gabriel), Deux-Sèvres.
Martin-Chabot (Fernand), Seine.

Digitized by Google

MM.

Martin-Sabon (Félix), Seine-et-Oise.
Martinez y Reguera (le Dr Leopoldo), Espagne.
Mayeux (Albert), Seine-et-Marne.
Menjot d'Elbenne (le vicomte Samuel), Sarthe.
Merlet (René), Eure-et-Loir.
Meuret (Maurice), Seine.
Michel-Dansac (Robert), Seine.
Michon (Louis-Marie), Eure.
Montesquiou (le comte B. de), Seine.
Montremy (François de), Haute-Marne.
Moreau-Nélaton (Étienne), Aisne.
Morgan (Jacques de), Seine-et-Oise.
Morin-Jean, Seine.
Muller (Hippolyte), Isère.
Musset (Georges), Charente-Inférieure.

Naëf (Albert), Suisse.
Nocq (Henry), Seine.
Nodet (Victor), Ain.
Noirmont (le baron de), Seine.

Ouvaroff (la comtesse), Russie.

Pagès-Allary (J.), Cantal.
Paris (Pierre), Espagne.
Pasquier (Félix), Haute-Garonne.
Pelletier (Eugène), Seine.
Péreire (Alfred), Seine.
Perdrizet (Paul), Meurthe-et-Moselle.
Picard (Auguste), Seine.
Pirenne (Henri), Belgique.
Plat (l'abbé Gabriel), Loir-et-Cher.
Poinssot (Louis), Côte-d'Or.
Porée (le chanoine Adolphe), Eure.
Poupardin (René), Seine.
Prévost (Gustave), Seine-Inférieure.
Puig (Joseph), Pyrénées-Orientales.
Puig y Cadafalch (J.), Espagne.
Puymaigre (le comte de), Seine.

Digitized by Google

MM.

Rainaud (Armand), Calvados.
Réau (Louis), Seine.
Régnier (Louis), Eure.
Rhein (André), Seine-et-Oise.
Rigaux (Henry), Nord.
Rivett-Carnac (le colonel J. H.), Grande-Bretagne.
Roche (Denis), Seine.
Rodière (Roger), Pas-de-Calais.
Rodocanachi (Emmanuel), Seine-et-Oise.
Roerich (Nicolas de), Russie.
Roosval (Johnny), Suède.
Rouquette (le Dr), Gironde.
Roustan (François), Var.
Rouvier (le Dr Jules), Algérie.
Roy-Chevrier (J.), Saône-et-Loire.

Sahuc (Joseph), Hérault.
Saint-Périer (le comte de Poilloue de), Seine-et-Oise.
Saint-Pulgent (A. de), Loire.
Saint-Venant (Julien Barré de), Cher.
Saint-Victor-Despetis (Joseph), Hérault.
Salin (Édouard), Meurthe-et-Moselle.
Sautel (l'abbé J.), Vaucluse.
Sayve (le marquis de), Seine.
Schmidt (le professeur Valdemar), Danemark.
Seltman (E. J.), Grande-Bretagne.
Seyssel (le comte de), Ain.
Soil de Moriamé (Eugène), Belgique.
Sorlin-Dorigny (Albert), Seine.
Souchon (Joseph), Aisne.
Soyer (Jacques), Loiret.
Strombon (Sixten), Suède.
Stückelberg (Ernest-Alfred), Suisse.

Tausserat-Radel (Alexandre), Marne.
Théodore (Émile), Nord.
Théry (Louis), Nord.
Thiollier (Noël), Loire.
Thompson (H. Yates), Grande-Bretagne.

Digitized by Google

MM.

Tillet (Jules), Aube.
Titoff (A. de), Russie.
Tournouër (Henri), Orne.
Triger (Robert), Sarthe.
Truchis (le vicomte Pierre de), Côte-d'Or.
Tryon-Montalembert (le marquis de), Yonne.
Tyler (Royal), États-Unis.

Urseau (le chanoine Charles), Maine-et-Loire.

Vallentin du Cheylard (Roger), Drôme.
Vallery-Radot (Jean), Yonne.
Vallette (René), Vendée.
Vaschide (Mme Victoria), Roumanie.
Vassel (Eusèbe), Alpes-Maritimes.
Verrier (Jean), Seine.
Vial (E.), Rhône.
Vidier (Alexandre), Seine.
Villenoisy (François de), Isère.
Villetard (l'abbé Henri), Yonne.
Virey (Jean), Saône-et-Loire.
Vogt (l'abbé Albert), Suisse.

Walter (l'abbé J.), Bas-Rhin.
Weiss (André), Seine.

Zeiller (Jacques), Basses-Pyrénées.

Digitized by Google

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

avec lesquelles la Compagnie est en correspondance.

Sociétés françaises.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE. Académie des inscriptions et belles-lettres.

—

AIN, *Bourg*. Société d'émulation.
AISNE, *Saint-Quentin*. Société académique.
— *Soissons*. Société archéologique, historique et scientifique.
ALLIER, *Moulins*. Société d'émulation du Bourbonnais.
ALPES (HAUTES-), *Gap*. Société d'études historiques des Hautes-Alpes.
ALPES-MARITIMES, *Nice*. Nice historique.
— — Société des lettres, sciences et arts.
AUBE, *Troyes*. Société académique de l'Aube.
AVEYRON, *Rodez*. Société des lettres, sciences et arts.
BOUCHES-DU-RHÔNE, *Aix*. Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.
— — Facultés de droit et des lettres.
— *Marseille*. Société archéologique de Provence.
CALVADOS, *Caen*. Académie des sciences, arts et belles-lettres.
— — Société des Antiquaires de Normandie.
— — Société française d'archéologie.
— *Bayeux*. Société des sciences, arts et belles-lettres.

Digitized by Google

CANTAL, *Aurillac*. Société des lettres, sciences et arts de la Haute-Auvergne.

CHARENTE, *Angoulême*. Société archéologique et historique de la Charente.

CHARENTE-INFÉRIEURE, *Saintes*. Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure.

— — Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

CHER, *Bourges*. Société des Antiquaires du Centre.

— — Société historique du Cher.

CORRÈZE, *Brive*. Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

CÔTE-D'OR, *Dijon*. Académie de Dijon.

— — Commission des antiquités de la Côte-d'Or.

— *Beaune*. Société d'histoire, d'archéologie et de littérature.

— *Châtillon-sur-Seine*. Société archéologique et historique du Châtillonnais

— *Semur*. Société des sciences historiques et naturelles.

CÔTES-DU-NORD, *Saint-Brieuc*. Société d'émulation des Côtes-du-Nord.

CREUSE, *Guéret*. Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

DORDOGNE, *Périgueux*. Société historique et archéologique du Périgord.

DOUBS, *Besançon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.

— — Société d'émulation du Doubs.

— *Montbéliard*. Société d'émulation.

DRÔME, *Valence*. Société départementale d'archéologie et de statistique.

EURE, *Évreux*. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.

Digitized by Google

Eure-et-Loir, *Chartres*. Société archéologique d'Eure-et-Loir.

— *Châteaudun*. Société dunoise.

Finistère, *Brest*. Société académique.

Gard, *Nîmes*. Académie de Nîmes.

— *Alais*. Société scientifique et littéraire.

Garonne (Haute-), *Toulouse*. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.

— — Faculté des lettres.

— — Société archéologique du midi de la France.

Gironde, *Bordeaux*. Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts.

— — Société archéologique de la Gironde.

Hérault, *Montpellier*. Académie des sciences et lettres.

— — Société archéologique.

— *Béziers*. Société archéologique.

Ille-et-Vilaine, *Rennes*. Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.

Indre-et-Loire, *Tours*. Société archéologique de Touraine.

Isère, *Grenoble*. Académie delphinale.

— — Société de statistique, des sciences naturelles et arts du département.

Jura, *Lons-le-Saulnier*. Société d'émulation.

Landes, *Dax*. Société de Borda.

Loir-et-Cher, *Blois*. Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher.

— *Vendôme*. Société archéologique du Vendômois.

Loire, *Montbrison*. La Diana, société historique et archéologique du Forez.

Loire (Haute-), *Le Puy*. Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.

Loire-Inférieure, *Nantes*. Société archéologique.

Loiret, *Orléans*. Société archéologique de l'Orléanais.

— — Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

Lozère, *Mende*. Société d'agriculture, sciences et arts.

Digitized by Google

Maine-et-Loire, *Angers*. Société nationale d'agriculture, sciences et arts.

Marne, *Châlons-sur-Marne*. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne.

— *Chaumont*. Société d'histoire, d'archéologie et des beaux-arts.

— *Reims*. Académie de Reims.

— *Vitry-le-François*. Société des sciences et arts.

Marne (Haute-), *Langres*. Société historique et archéologique.

Meurthe-et-Moselle, *Nancy*. Académie Stanislas.

— — Société d'archéologie lorraine.

Meuse, *Bar-le-Duc*. Société des lettres, sciences et arts.

— *Verdun*. Société philomathique.

Morbihan, *Vannes*. Société polymathique du Morbihan.

Moselle, *Metz*. Académie de Metz.

Nord, *Lille*. Société des sciences, de l'agriculture et des arts.

— *Avesnes*. Société archéologique.

— *Cambrai*. Société d'émulation.

— *Douai*. Société centrale d'agriculture, sciences et arts.

— *Dunkerque*. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.

— *Roubaix*. Société d'émulation.

Oise, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise.

— *Compiègne*. Société historique.

— *Noyon*. Comité archéologique, historique et scientifique.

— *Senlis*. Comité archéologique.

Pas-de-Calais, *Arras*. Académie d'Arras.

— *Saint-Omer*. Société des Antiquaires de la Morinie.

Puy-de-Dôme, *Clermont-Ferrand*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.

Digitized by Google

Rhin (Bas-), *Strasbourg*. Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.
Rhin (Haut-), *Colmar*. Société d'histoire naturelle.
— *Belfort*. Société belfortaine d'émulation.
— *Mulhouse*. Société industrielle.
Rhône, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Bulletin historique du diocèse de Lyon.
— *Tarare*. Société scientifique et littéraire.
— *Villefranche*. Société des sciences et arts du Beaujolais.
Saône-et-Loire, *Mâcon*. Académie.
— *Autun*. Société éduenne.
— *Chalon-sur-Saône*. Société d'histoire et d'archéologie.
— — Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.
Sarthe, *Le Mans*. Société archéologique du Maine.
Savoie, *Chambéry*. Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
Savoie (Haute-), *Annecy*. Société florimontane.
Seine, *Paris*. Association pour l'encouragement des études grecques.
— — Bibliothèque d'art et d'archéologie.
— — Bibliothèque de la ville de Paris.
— — Comité des travaux historiques.
— — Commission du vieux Paris.
— — Société d'anthropologie.
— — Société d'histoire ecclésiastique de France.
— — Société de l'histoire de France.
— — Société de Saint-Jean.
— — Société française de numismatique et d'archéologie.
Seine-et-Marne, *Melun*. Société d'archéologie, sciences, lettres et arts.
— *Meaux*. Société littéraire et historique de la Brie.

Digitized by Google

Seine-et-Marne, *Fontainebleau*. Société historique et archéologique du Gâtinais.
Seine-et-Oise, *Versailles*. Commission des antiquités de Seine-et-Oise.
— — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.
— *Pontoise*. Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.
— *Rambouillet*. Société archéologique.
Seine-Inférieure, *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
— — Commission départementale des antiquités de la Seine-Inférieure.
— *Le Havre*. Société havraise d'études diverses.
Sèvres (Deux-), *Niort*. Société historique et scientifique.
Somme, *Amiens*. Académie d'Amiens.
— — Société des Antiquaires de Picardie.
— *Abbeville*. Société d'émulation.
Tarn-et-Garonne, *Montauban*. Société archéologique.
Var, *Toulon*. Académie du Var.
Vaucluse, *Avignon*. Académie de Vaucluse.
Vendée, *La Roche-sur-Yon*. Société d'émulation de la Vendée.
Vienne, *Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.
Vienne (Haute-), *Limoges*. Société archéologique et historique du Limousin.
Vosges, *Épinal*. Société d'émulation des Vosges.
— *Saint-Dié*. Société philomathique vosgienne.
Yonne, *Auxerre*. Société des sciences de l'Yonne.
— *Sens*. Société archéologique.

Algérie, *Alger*. Société historique algérienne.
— *Bône*. Académie d'Hippône.

Digitized by Google

Algérie, *Constantine*. Société archéologique du département.
— *Oran*. Société de géographie et d'archéologie.
Tunisie, *Carthage*. Institut de Carthage.
— *Sousse*. Société archéologique.

Sociétés étrangères.

Autriche, *Vienne*. Anthropologische Gesellschaft in Wien.
Belgique, *Anvers*. Académie d'archéologie de Belgique.
— *Bruges*. Société d'émulation pour l'étude des antiquités de l'histoire de Flandre.
— *Bruxelles*. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Commission royale d'art et d'archéologie.
— — Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique.
— — Société d'archéologie.
— — Société des Bollandistes.
— — Société royale de numismatique.
— *Courtrai*. Cercle archéologique et historique.
— *Gand*. Cercle historique et archéologique.
— *Liége*. Société liégeoise de littérature wallonne.
— *Malines*. Cercle archéologique, littéraire et artistique.
— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
— *Namur*. Société archéologique.
Canada, *Halifax*. The Nova-Scotian Institute of science.
Danemark, *Copenhague*. Aarboger for Nordisk oldkyndighed og historie.
— — Kongelige Nordiske Oldskrift Selskab (Société royale des Antiquaires du Nord).

Digitized by Google

Égypte, *Le Caire*. Comité de conservation des monuments de l'art arabe.
Espagne, *Barcelone*. Institut d'estudis catalans.
— *Madrid*. Académie royale de l'Histoire.
— — Sociedad española de excursiones.
— — Revista de archivos, bibliotecas y museos.
— *Valladolid*. Sociedad castellana de excursiones.
États-Unis, *Baltimore*. John Hopkins University.
— *Chicago*. Académie des sciences.
— *Norwood*. Archæological Institute of America.
— *Philadelphie*. American philosophical Society.
— *Topeka*. Kansas State historical Society.
— *Washington*. Smithsonian Institution.
— *Worcester*. American Antiquarian Society.
Finlande, *Helsingfors*. Suomen Muinaismuisto-Yhdistys (Société archéologique finlandaise).
Grande-Bretagne, *Londres*. Society of Antiquaries of London.
— *Cambridge*. Cambridge Antiquarian Society.
— *Dublin*. Royal Irish Academy.
— *Édimbourg*. Royal Society of Edinburgh.
— — Society of Antiquaries of Scotland.
— *Jersey*. Société jersiaise.
Italie, *Rome*. Reale Accademia dei Lincei.
— — Istituto italiano di numismatica.
— — British School at Rome.
— *Bologne*. Regia deputazione di storia patria per le provincie di Romagna.
— *Catane*. Società di storia patria per la Sicilia orientale.
— *Faenza*. Museo internazionale delle ceramiche.
— *Florence*. Biblioteca nazionale centrale.
— *Gênes*. Società ligure di storia patria.
— *Milan*. Società storica lombarda.
— *Modène*. Regia Accademia di scienze, lettere ed arti.

Digitized by Google

ITALIE, *Padoue*. Rivista di storia antica.
— *Turin*. Reale Accademia delle scienze.
LUXEMBOURG, *Luxembourg*. Institut grand-ducal de Luxembourg, section historique.
PAYS-BAS, *Leeuwarden*. Friesch genootschap van geschied-, oudheid- en taalkande (Société frisonne d'histoire, d'archéologie et de philologie).
PORTUGAL, *Lisbonne*. Museu ethnographico portuguès.
— *Porto*. Portugalia.
RUSSIE, *Dorpat*. Universitas Jurievensis.
— *Ekaterinebourg*. Société ouralienne des amis des sciences naturelles.
— *Moscou*. Société archéologique.
— *Pétrograd*. Académie des sciences.
— — Commission archéologique.
SUÈDE, *Stockholm*. Kungl. vitterhets historie och antikuitets Akademien (Académie royale des belles-lettres, de l'histoire et des antiquités).
SUISSE, *Bâle*. Historische und antiquarische Gesellschaft.
— *Genève*. Société d'histoire et d'archéologie.
— *Lausanne*. Société d'histoire de la Suisse romande.
— *Stans*. Historischer Verein der fünf Orte, Luzern, Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug.
— *Zürich*. Antiquarische Gesellschaft.
— — Musée national suisse.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUES

RECEVANT LES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ.

École des Beaux-Arts, à Paris.
École des Chartes, à la Sorbonne, Paris.
École française d'Athènes.
Musée des Antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye.
Universités d'Aix-Marseille, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Paris, Poitiers, Rennes, Strasbourg, Toulouse, Alger.
Académie de Chambéry.
Service des Antiquités de la Régence de Tunis.

Digitized by Google

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 1er TRIMESTRE DE 1923.

Séance du 4 Janvier.

Présidence de M. J. Toutain, président sortant, et de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président élu.

M. J. Toutain, président sortant, prononce le discours suivant :

« Mes chers confrères,

« C'est une pieuse tradition que celle qui invite chacun de vos présidents sortants à faire un double appel, l'appel des vétérans qui nous ont été ravis par la mort pendant l'année écoulée, l'appel des recrues plus jeunes que vous avez appelées à siéger parmi vous. Il y a là plus qu'un hommage affectueux rendu à la mémoire de nos confrères disparus, plus qu'un salut sympathique adressé à ceux qui sont venus occuper leur place. J'y vois comme une évocation symbolique de la solidarité qui unit entre elles les générations successives et qui rachète, en quelque manière, par la continuité ininterrompue et féconde du travail collectif l'éphémère et fragile destinée des individus. Jamais cette solidarité ne m'est apparue plus réelle et plus vivante qu'aux heures où je m'efforçais de retracer, pour vous en parler aujourd'hui, la vie laborieuse de ceux qui ne sont plus et où je me rappelais les brillants débuts de ceux qui sont le plus récemment entrés ici dans la pleine maturité de leur science et de leur talent.

Digitized by Google

« Lorsque nous l'avons perdu, Léon Heuzey était depuis longtemps notre doyen d'âge et notre doyen d'élection. Il avait dépassé la quatre-vingt-dixième année. Élu membre résidant en 1867, il avait été promu à l'honorariat en 1899. Ancien élève de l'École normale supérieure, ancien membre de l'École française d'Athènes, il consacra d'abord toute son activité à l'archéologie grecque. Pendant son séjour en Orient, il avait parcouru, en de longues chevauchées, les régions accidentées et pittoresques qui s'étendent de l'Acarnanie à la Macédoine; il avait escaladé les pentes et scruté les ravins du mont Olympe. Dès 1860, il publia son livre intitulé : *Le mont Olympe et l'Acarnanie*, où la description des paysages et l'étude des mœurs d'aujourd'hui se mêlent aux observations archéologiques les plus précises. Chargé de mission, avec l'architecte Daumet, pour recueillir sur place les matériaux d'une histoire des campagnes de César dans la péninsule des Balkans, il visita la Thessalie et la Macédoine; mais il ne limita pas ses recherches au programme spécial qui lui avait été tracé. S'il voulut s'y conformer strictement dans son ouvrage : *Les opérations militaires de Jules César étudiées sur le terrain par la mission de Macédoine*, la grande publication, *Mission archéologique de Macédoine*, révéla au monde savant quelle riche moisson de documents d'archéologie monumentale, d'archéologie figurée, d'épigraphie, Heuzey avait recueillie au cours de son voyage. Son goût le portait vers la contemplation attentive, vers l'étude approfondie des œuvres d'art. Sa place était dans un Musée. En 1870, il fut nommé conservateur-adjoint du département des Antiques au Louvre. Dès l'abord, il marqua ses préférences pour la céramique, et bien souvent, de 1871 à 1881, il vint entretenir ici ses confrères des vases grecs, des lécythes athéniens, des figurines de Tanagra, d'autres terres cuites provenant d'Asie Mineure ou de Chypre. Ce fut à la même époque qu'il entreprit le *Catalogue des figurines antiques de terre cuite du Musée du Louvre*, dont le tome I^er^ parut en 1882. A cette date, Léon Heuzey était depuis huit ans

Digitized by Google

membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et il avait été nommé professeur à l'École des Beaux-Arts.

« Mais déjà il se sentait entraîné vers d'autres sujets, attiré vers une civilisation beaucoup plus ancienne que la civilisation grecque. De Sarzec avait commencé ses belles fouilles de Tello; peu à peu le voile se levait sur l'histoire primitive de la Chaldée. Les noms de Naram-sin, d'Our-Nina, d'Entéména, de Goudéa se lisaient sur des documents antérieurs de trente et quarante siècles, à l'ère chrétienne. Le vase d'argent d'Entéména, la stèle fameuse des Vautours, d'autres monuments non moins vénérables entraient au Louvre. Heuzey comprit de suite quelle importance avaient de telles découvertes non seulement pour l'histoire locale de la Chaldée, mais encore et surtout pour l'histoire générale de l'Orient et pour celle de l'antiquité classique. Il s'appliqua désormais à guider, à encourager les hommes énergiques, de Sarzec et G. Cros, qui peinaient là-bas sur le terrain; au prix de fatigues vaillamment supportées, de voyages fréquents à Constantinople, d'interventions aussi habiles que tenaces, il réussit à conquérir pour la France de vrais trésors archéologiques; il fut le véritable créateur, au Louvre, du département des Antiquités orientales, dont il reçut la direction en 1881; cinq ans plus tard, il y joignait la céramique antique, et dès lors pendant plus de vingt ans il présida, avec la maîtrise que vous savez, aux destinées d'une des plus belles collections d'archéologie dont un Musée puisse s'enorgueillir. Il fallait encore faire connaître aux érudits, aux hommes de goût et d'étude, les richesses ainsi groupées. Heuzey dirigea les grandes publications dans lesquelles de Sarzec et Cros ont décrit leurs découvertes en Chaldée et leurs fouilles de Tello; lui-même se donna pour tâche de mettre en lumière la valeur des unes et des autres; ce fut alors qu'il publia *Un palais chaldéen, d'après les découvertes de M. de Sarzec* (1888), puis *Une villa royale chaldéenne vers l'an 4000 avant notre ère* (1900), enfin le *Catalogue des antiquités chaldéennes* du Musée du Louvre (1902), sans compter de nombreux articles de revue, de

Digitized by Google

fréquentes communications à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

« Lorsque, en 1908, encore en pleine vigueur d'esprit, il prit sa retraite, Heuzey était depuis longtemps le maître de l'archéologie pour la haute antiquité orientale. Il ne jugea pas que le moment du repos fût encore venu pour lui. Il groupa en un seul ouvrage divers mémoires qu'il avait écrits sur maints sujets d'archéologie figurée, et, pour en bien faire apparaître la portée générale, il présenta ce volume au public sous le titre : *Les origines orientales de l'art* Il condensa en une *Histoire du costume antique*, dont il venait de terminer la rédaction au moment où la mort le prit, les leçons qu'il avait faites pendant de longues années à l'École des Beaux-Arts. Ainsi, jusqu'à son dernier jour, Heuzey est demeuré fidèle à cette passion pour l'archéologie qui s'était emparée de lui dès son premier contact avec la Grèce et qui n'a cessé de l'inspirer dans toute son œuvre.

« Ce qui caractérise cette œuvre, c'est la méthode et le goût, c'est l'alliance d'une érudition précise, personnelle, originale, avec un sens artistique d'une finesse sans préciosité ni mièvrerie. Également ennemi du pédantisme, qui croit nécessaire d'accumuler les références bibliographiques, et de la fantaisie, qui se complaît aux hypothèses les plus inattendues, Heuzey fondait ses conclusions sur l'observation directe des monuments ; c'était en lui-même, dans les impressions qu'il ressentait au cours d'examens prolongés et répétés, qu'il puisait le meilleur de ses livres. Par son caractère, par les qualités éminentes qu'il a déployées sous toutes les formes et partout où son action s'est exercée, il a été l'un des représentants les plus brillants, les plus solides, les plus fins du véritable esprit français.

« Comme Léon Heuzey, Mgr Duchesne a préludé, par des voyages en Grèce et en Orient, à une œuvre d'une ampleur considérable. En 1874, il visita le mont Athos ; en 1876, il poussa jusqu'en Asie Mineure. Ceux qui ont

Digitized by Google

assisté au banquet que ses élèves, ses amis, ses admirateurs offrirent à Mgr Duchesne après son élection à l'Académie française, se rappellent sans doute avec quel humour et quelle verve Charles Bayet, qui avait été son compagnon de route, traça le portrait de l'abbé (car il n'était encore que l'abbé Duchesne), de l'abbé archéologue, de l'abbé voyageur, de l'abbé cavalier, même de l'abbé brigand : car il paraît que le futur directeur de l'École française de Rome s'affublait, pour ses randonnées en pays balkanique, de costumes qui n'avaient rien d'ecclésiastique ni de protocolaire. Mais, si piquants que soient ces souvenirs du début de sa carrière, quelque intérêt que présente le mémoire sur une *Mission au mont Athos*, c'est Rome qui occupe, de beaucoup, la première place dans la vie intellectuelle et morale de Mgr Duchesne. Il fut l'un des premiers membres de l'École française de Rome, alors que cette École débutait modestement comme une section romaine de l'École d'Athènes. Vingt-deux ans plus tard, en 1895, il remplaça Geffroy à la tête de l'École, devenue indépendante et brillamment maîtresse de ses destinées. C'est à l'École qu'il s'est éteint le 21 avril 1922.

« Dès son premier séjour à Rome, Mgr Duschesne donna sa mesure en s'attaquant au *Liber pontificalis*. Il y trouva d'abord le sujet de sa thèse française de doctorat soutenue en 1877; puis il entreprit l'édition scientifique de ce document d'un intérêt capital. Sa réputation de savant était fondée. Dans son *Étude sur le Liber pontificalis* comme dans l'édition qu'il en publia plus tard, il s'était strictement conformé aux règles de la méthode historique. Professeur à l'Institut catholique depuis 1877, il fut nommé en 1885 maître de conférences à la Section des sciences historiques et philologiques de l'École pratique des Hautes-Études. Sa place était marquée et légitime dans l'un et l'autre de ces deux grands établissements : à l'Institut catholique, parce que l'application rigoureuse des méthodes scientifiques n'a jamais porté chez lui la moindre atteinte à la foi profonde de son âme de chrétien et de prêtre; à l'École des Hautes-Études, parce que cette foi même n'a

Digitized by Google

jamais imposé ni même proposé à sa conscience d'historien la plus petite transaction avec la vérité issue des documents. Comme d'autres très grands esprits, comme Pasteur, comme Fustel de Coulanges, Mgr Duchesne a toujours refusé d'opposer la science à la foi et de combattre l'une par l'autre.

« De son enseignement, de ses travaux personnels sortirent bientôt des ouvrages nombreux et importants : *Les origines du culte chrétien*. — *Les fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, que devaient suivre bientôt l'édition critique du *Martyrologe hieronymien*, en collaboration avec de Rossi; — *Les premiers temps de l'État pontifical;* — l'ouvrage sur *Les églises séparées*, enfin et surtout sa magistrale *Histoire ancienne de l'Église*. La valeur unanimement reconnue de ces grands travaux valut à l'abbé Duchesne d'être élu, en 1888, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Vous l'aviez, dès 1879, nommé membre résidant. En 1895, quand Geffroy quitta le palais Farnèse, nul n'était mieux désigné pour lui succéder que Mgr Duchesne. En 1910, l'Académie française lui donna le fauteuil du cardinal Mathieu.

« La carrière de Mgr Duchesne n'aurait donc connu que de brillants succès et n'aurait été pour lui la source que de joies et de fiertés bien légitimes, si son œuvre d'historien n'avait été l'objet de critiques et de mesures ecclésiastiques qui lui furent cruellement pénibles. Je ne sais rien de plus poignant que l'épisode suivant, rapporté par un de ceux qui ont assisté à ses derniers moments : « Le 22 janvier 1912, l'*Histoire ancienne de l'Église*[1] était « mise à l'Index. Le savant en ressentit une vive indigna- « tion, le prêtre une profonde douleur. Mais sa foi, est-il « besoin de le dire, fut la plus forte. On raconte que, le « jour même où il apprit la nouvelle, il pleurait dans son « cabinet de travail. Se redressant soudain et secouant sa « soutane, il s'écria : « Je veux mourir dans ce vêtement. » « Il se soumit; mais ce fut pour lui le coup le plus rude de

1. Il s'agit ici de la traduction italienne de l'ouvrage.

Digitized by Google

« toute sa vie [1]. » Ceux-là seuls, qui ont parfois senti lutter au fond de leur conscience deux sentiments également respectables et sincères, mais opposés, ceux-là seuls peuvent comprendre tout ce qu'a d'angoissant, je dirais presque de surhumain, une telle décision prise en de telles circonstances.

« Et sans doute, qui voyait de loin en loin Mgr Duchesne, qui se contentait d'échanger avec lui quelques paroles rapides, qui se plaisait à recueillir les bons mots, malicieux ou ironiques, qu'il prononçait ou qu'on lui attribuait, pouvait croire que tout l'homme était dans cet esprit si fin, dans cette bonne humeur parfois joviale, dans ce sourire piquant et suggestif. Il y avait, sous cette apparence, une âme profondément généreuse, un cœur d'une bonté touchante, une des personnalités les plus vigoureuses que l'on puisse rencontrer. Ceux qui ont échangé des lettres avec Mgr Duchesne depuis la fin de 1914 savent avec quelle anxiété il suivait les péripéties de la grande guerre, avec quel dévouement il collaborait aux interventions pontificales en faveur de nos soldats prisonniers. Ce fut un grand savant, un grand Français, un grand chrétien.

« Paul Girard fut, lui aussi, membre de notre École d'Athènes. Fils de Julien Girard, qui a laissé le renom d'un remarquable professeur et d'un administrateur hors ligne, il reçut cette éducation universitaire d'il y a un demi-siècle, dont il est de mode actuellement et dont il est d'ailleurs facile de dire beaucoup de mal, mais qu'il est malaisé de remplacer par une autre éducation de même valeur. Reçu le premier à l'École normale en 1872, reçu le premier trois ans plus tard à l'agrégation des lettres, Paul Girard partit pour la Grèce en 1875. Il y fit de nombreux voyages, dans la Morée, dans la Grèce centrale, surtout dans les îles; il visita l'Eubée, les Sporades septentrionales; il fouilla dans l'île de Samos le

1. Jean Colin, *Mgr Louis Duchesne*, p. 15.

Digitized by Google

sanctuaire d'Héra et c'est à lui que le Louvre doit l'image archaïque et vénérable de cette déesse, l'un des monuments les plus curieux de la sculpture grecque antérieure au v^e^ siècle. Pendant ses séjours à Athènes, il suivit avec une attention minutieuse les fouilles qui s'exécutaient sur le versant méridional de l'Acropole et qui exhumèrent le temple d'Asklepios, l'Asklepieion.

« Il revint en France à l'époque où, sous l'impulsion d'Albert Dumont, de nombreuses maîtrises de conférences étaient créées dans les Universités. Nommé de suite à la Faculté des lettres de Toulouse, il s'y révéla dès ses premières années de professorat comme un maître, au sens vrai et complet du mot. Docteur ès lettres en 1881, il fut appelé deux ans plus tard à la Sorbonne. Depuis lors, soit à la Sorbonne, soit à l'École normale supérieure, pendant près de quarante ans, il a initié de nombreuses générations d'étudiants à la littérature et aux institutions grecques.

« L'œuvre de Paul Girard, son œuvre essentielle, à laquelle il s'est donné tout entier, ce fut son enseignement. Il y a consacré toutes ses forces, toutes les ressources d'une intelligence large et profonde, éprise de vérité et de beauté, respectueuse de la tradition sans être fermée aux idées ni aux méthodes nouvelles, avant tout soucieuse de progrès et préoccupée de se perfectionner soi-même.

« Ainsi comprise, la fonction pédagogique d'un professeur en Sorbonne ne laisse pas de grands loisirs pour les travaux personnels. Pourtant Paul Girard a écrit, outre sa monographie de l'Asklepieion d'Athènes, qui fut sa thèse de doctorat, un ouvrage déjà classique sur l'*Éducation athénienne au V^e^ siècle et au IV^e^ siècle* et une histoire très originale de la *Peinture antique*. Dans l'un et l'autre livre se reconnaissent les qualités distinctives de son esprit : la conscience scrupuleuse du savant, l'inflexible franchise et la sincérité du penseur, la sobre élégance de l'écrivain.

« Entré dans notre Compagnie en 1896, il fut élu douze ans plus tard membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Digitized by Google

« Sa vie et sa carrière se sont développées toutes droites, suivant un rythme régulier. C'est d'une ascension continue et justement applaudie qu'il s'est élevé aux plus hautes chaires de l'Université, qu'il a atteint les honneurs académiques.

« Son caractère n'y concourut pas moins que son talent. Son attitude réservée, son allure discrète voilaient mal, au regard de ceux qui le connaissaient bien, amis, collègues ou élèves, la chaleur réconfortante de sa sympathie, l'ardeur de son dévouement, le charme de son esprit. Il a exercé à l'École normale et à la Sorbonne une action efficace, une influence féconde. Son amitié était d'autant plus précieuse qu'il la prodiguait moins. Et c'était parfois un spectacle émouvant d'assister, au cours d'une conversation avec lui, aux hésitations de sa pensée, au choc de ses sentiments, à tout ce travail intellectuel et moral d'où naissait finalement soit la décision, soit le jugement. En Paul Girard, notre Compagnie, comme l'Université de France, comme l'Institut, a perdu un de ces hommes éminents dont la valeur est encore rehaussée par une sincère et touchante modestie.

« Le vicomte Jacques de Rougé était venu à notre science et à nos études par une autre voie que Paul Girard, Mgr Duchesne et Léon Heuzey. Fils du célèbre égyptologue Emmanuel de Rougé, qui fut conservateur du département des Antiquités égyptiennes au Musée du Louvre, professeur au Collège de France et à l'École des Hautes-Études, membre de l'Institut, et qui appartint à notre Compagnie de 1852 à 1872, Jacques de Rougé fut attiré par l'influence paternelle vers l'étude des monuments égyptiens. Sa vocation fut désintéressée; sans aucune préoccupation de carrière, d'enseignement ou d'administration, il put s'adonner à son goût pour ces antiquités d'un âge si vénérable et qui cependant paraissent quelquefois si près de nous! Ses premières recherches portèrent sur la numismatique et la géographie de l'Égypte pharaonique; il publia les *Textes géographiques du temple d'Edfou* et divers articles sur le même sujet dans la

Digitized by Google

Revue archéologique. Élu membre résidant en 1882, il a donné dans nos *Mémoires* plusieurs études considérables d'égyptologie et d'archéologie égyptienne : un compte-rendu détaillé des fouilles de M. de Morgan à Dashour, de ces fouilles au cours desquelles ont été trouvés les fameux bijoux d'or et de pierres précieuses, au nombre de 102, dont Brugsch, alors conservateur du Musée de Ghizeh, évaluait le prix marchand entre un et deux millions de francs; — un article d'un grand intérêt historique sur l'*Origine de la race égyptienne*, où Jacques de Rougé, utilisant les analogies reconnues par des savants compétents comme Maspero entre les plus anciens monuments de l'art égyptien et les trouvailles de Tello, se demande s'il ne faut pas attribuer une origine commune aux Chaldéens et aux plus anciens habitants de la vallée du Nil; — une description et un commentaire des *Monuments contemporains des deux premières dynasties en Egypte*, c'est-à-dire des tombeaux découverts à Abydos par Amélineau et de la tombe royale, de style inconnu, retrouvée par M. de Morgan à Négadah.

« Vous avez eu, mes chers confrères, l'occasion de discuter si maintes communications relatives à l'Orient classique et qui nécessitent, pour être publiées dans notre *Bulletin* ou dans nos *Mémoires*, l'emploi de caractères spéciaux, ne devaient pas être écartées ou du moins réduites à un résumé sommaire. Je me demande, après avoir lu ces études de Jacques de Rougé, si nous ne priverions pas parfois notre Compagnie de collaborations bien utiles en décourageant les orientalistes par une proscription de principe. N'oublions pas qu'Emmanuel et Jacques de Rougé, que Mariette, que le marquis de Vogüé, pour ne citer qu'eux, ont été nos confrères et que l'archéologie orientale est après tout, dans le vaste domaine de l'archéologie antique, une province bien française.

« Aussi bien, l'exemple de Jacques de Rougé nous prouve que les études orientales ne détournent pas toujours les savants qui s'y livrent de notre histoire ou de notre archéologie nationale. Les bijoux de Dashour ni les

Digitized by Google

tombeaux d'Abydos ne l'ont pas empêché de s'intéresser aux monuments de l'Anjou et du Maine, de ces riches et jolis pays voisins de la Touraine où il résidait souvent. C'est là qu'il a passé les dernières années de sa vie, au milieu de la sympathie et du respect unanimes. Il laissera parmi nous le souvenir d'un savant et charmant confrère, d'une érudition puisée aux meilleures sources, d'un goût sûr, de relations cordiales, d'une exquise courtoisie.

« Mes chers confrères, en nous enlevant, dans le court espace d'une seule année, quatre de nos membres honoraires ou résidants, la mort s'est montrée bien cruelle. Elle n'a pas épargné davantage nos associés correspondants; elle en a frappé sept, et je ne suis pas sûr que nous soyons toujours informés des deuils qui atteignent notre Compagnie.

« M. Furcy-Raynaud, bibliothécaire honoraire à la bibliothèque Mazarine, était des nôtres depuis 1903. L'histoire de l'art au XVIII^e^ siècle lui doit la publication de documents nombreux et intéressants. Il a édité, dans les *Nouvelles Archives de l'art français*, la correspondance du comte d'Angiviller et celle du marquis de Marigny, tous deux directeurs des bâtiments du roi, avec plusieurs artistes. Il a établi l'*Inventaire des sculptures commandées au XVIII^e^ siècle par la Direction générale des bâtiments du roi* et l'*Inventaire des sculptures exécutées à la même époque, de 1720 à 1790, par la même Direction*.. Il a ainsi répondu par avance au vœu que mon cher prédécesseur, M. Jules Maurice, formulait à cette place, il y a exactement un an, lorsqu'il souhaitait que le champ de nos études s'agrandît dans le domaine français et lorsqu'il insistait précisément sur la valeur de notre art national pendant le XVIII^e^ siècle. On pouvait attendre de l'érudition et du talent de M. Furcy-Raynaud des œuvres solides sur cette période de notre histoire; nous en sommes réduits à exprimer les regrets très vifs que nous cause sa disparition prématurée.

« M. René Leblanc de Lespinasse, qui nous a appartenu

Digitized by Google

pendant plus d'un demi-siècle, fut surtout l'historien du Nivernais, qui n'était pas à proprement parler son pays natal, mais qu'il habitait depuis sa jeunesse et auquel il se dévoua corps et âme. Le 28 avril 1921, dans une séance solennelle de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts, l'archiviste du département de la Nièvre lui disait : « La petite patrie vous a pris et ne vous a pas lâché; elle absorbe toute votre activité. La politique, l'agriculture vous sollicitent; mais c'est avant tout l'histoire. La méthode féconde dont vous vous êtes pénétré aux magistrales leçons de l'École des chartes, vous voulez l'appliquer au Nivernais. » Le temps me manque pour vous énumérer tous les travaux que laisse M. de Lespinasse, recueils de documents, descriptions d'édifices, de mobiliers, de bibliothèques, de chartes datant des diverses époques de notre histoire; du moins je tiens à rappeler ici son œuvre principale : *Les métiers et corporations de la ville de Paris*, grand ouvrage en quatre volumes in-folio dont l'utilité n'est pas à démontrer. L'homme, chez M. de Lespinasse, n'était pas moins sympathique que le savant. Bienveillant à tous, il savait « par ses bonnes paroles, par ses conseils, par ses encouragements, raffermir les courages et les cœurs, relever les âmes ». Notre Compagnie s'associe pleinement à cet hommage mérité, qui lui a été rendu, au lendemain même de sa mort, par ses compatriotes de la Nièvre.

« Originaire de Châtillon-sur-Seine, M. Fernand Daguin fut avant tout un juriste. Avocat pendant cinquante ans à la cour d'appel de Paris, il a publié de nombreux travaux d'ordre juridique; mais l'histoire et l'archéologie ne lui ont pas été étrangères. La Société des Antiquaires lui doit surtout plusieurs communications et un mémoire sur les fouilles de Vertault, en Côte-d'Or, grâce auxquelles ont été exhumées, sur l'emplacement d'un bourg gallo-romain, parmi des vestiges importants d'édifices, diverses œuvres d'art, dont la plus célèbre est la statuette en bronze de Bacchus enfant, à laquelle Héron de Villefosse a consacré un grand article dans les *Monuments Piot*. M. Daguin a écrit

Digitized by Google

également un important ouvrage sur les *Évêques de Langres, étude épigraphique, sigillographique et héraldique*. Membre de nombreuses sociétés savantes, il a appartenu, trente-sept années durant, à l'Académie de Dijon. C'était un grand travailleur, auquel les études de droit avaient donné une méthode rigoureuse, faite de logigue, de précision, de clarté. « Toutes ses qualités, lisons-nous « dans une lettre écrite par un de ses amis, étaient voilées « par une modestie et une simplicité qui en soulignaient « particulièrement le mérite... La bonté était comme la « raison d'être de toute sa personnalité; elle n'avait de « rivale que dans une endurance au travail dont nous « n'avons pas vu de plus bel exemple. » De tels hommes sont l'honneur de l'érudition française.

« M. Jules Hannezo entra dans notre Compagnie en janvier 1913. Il avait beaucoup voyagé. Depuis quelques années, il partageait sa vie entre Mâcon, sa résidence habituelle, et la Provence, où il allait passer, chaque hiver, la mauvaise saison. Ses travaux d'archéologie et d'histoire traitent des pays qui forment aujourd'hui le département de l'Ain. Il en a étudié les forêts, au point de vue de l'histoire, de la topographie ancienne et moderne, de l'origine onomastique; il s'est efforcé de reconstituer le réseau des voies antiques et romaines qui sillonnaient la région comprise entre le Jura, le Rhône, de Genève à Lyon, et le cours inférieur de la Saône; il a essayé de résoudre le problème que posent ces monticules, encore énigmatiques, que l'on appelle les Poypes, et il a mis, à la portée des archéologues et des historiens, une masse considérable d'observations faites sur place. S'il est permis de ne pas toujours adopter sans réserve les conclusions qu'il fonde en particulier sur la linguistique et les étymologies, il faut du moins reconnaître que, par les documents qu'il a réunis, par les remarques que lui ont inspirées ses recherches, il a rendu beaucoup plus facile à l'avenir l'étude des questions dont il s'est occupé.

« De 1884 à 1920, M. Pilloy fut associé correspondant de notre Compagnie à Saint-Quentin; depuis 1920, il est

Digitized by Google

porté sur nos listes comme associé correspondant à Enghien, en Seine-et-Oise. Ai-je besoin d'insister sur la raison et le sens de ce changement? Combien notre confrère a dû souffrir, en assistant aux destructions méthodiques, véritables actes de vandalisme, dont fut victime ce département de l'Aisne où il avait toujours vécu, à l'archéologie et à l'étude duquel il s'était consacré avec tant de ténacité, de compétence et de dévouement! Membre non résidant de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques et scientifiques, M. Pilloy assistait fréquemment aux Congrès annuels des Sociétés savantes; il y apportait souvent d'importantes communications. Nul ne connaissait mieux que lui les antiques sépultures de la région qu'il habitait; ses *Études sur d'anciens lieux de sépulture dans l'Aisne* en sont la preuve. Période préhistorique et gauloise; période gallo-romaine; période franque et du moyen âge lui étaient également familières. Avec lui disparaît une figure des plus sympathiques.

« Le R. P. Séjourné, dominicain, professeur à l'École biblique du couvent de Saint-Étienne à Jérusalem, a été un de ces religieux, comme il y en a toujours eu beaucoup en Orient et surtout en Palestine, qui rendent les plus grands services aux études d'archéologie orientale en recueillant, en transmettant et en étudiant tous les monuments qu'il leur est donné de rencontrer pendant leur séjour ou leurs voyages en Palestine, en Syrie, dans les régions limitrophes. Plusieurs volumes de notre *Bulletin* attestent l'empressement avec lequel le R. P. Séjourné nous a fait connaître des inscriptions et des ruines découvertes soit à Jérusalem même, soit dans le reste de la Terre-Sainte, en deçà ou au delà du Jourdain, et jusque dans la région du Haouran. Par leur science non moins que par leur caractère, des missionnaires et des éducateurs comme le R. P. Séjourné, comme autrefois le R. P. Germer-Durand, qui fut aussi notre associé correspondant à Jérusalem, comme aujourd'hui encore le R. P. Lagrange, contribuent à maintenir, malgré les péripéties de la politique et les vicissitudes de la diplomatie,

Digitized by Google

le prestige de la France dans ces lieux qui virent naître le christianisme.

« M. Henri Guerlin ne nous appartenait que depuis deux ans. Esprit ouvert et actif, il avait écrit des romans et des pièces de théâtre; mais il ne s'était pas consacré exclusivement à la littérature d'imagination. Des liens étroits l'unissaient à la Touraine; il en a décrit les châteaux avec autant de goût que de compétence; on lui doit en particulier une monographie du château de Chambord, le joyau du val de Loire. Il s'était occupé de nos origines nationales. Il avait aussi beaucoup voyagé en Espagne, en Italie, en Orient, et il a noté ses impressions de route dans des livres intitulés : *Ségovie, Avila, Salamanque; — Rome; — Vers Jérusalem; — Les foules de Jérusalem et les solitudes de Judée.* En brisant prématurément sa vie, le destin s'est montré bien dur et nous a sans doute privés d'ouvrages, à la lecture desquels nous aurions trouvé autant de profit que de plaisir.

« A cette liste funèbre, déjà bien longue, il faut encore ajouter un nom, celui de M. J. Maguelonne, que nous avons perdu en 1921, mais dont le décès ne nous a été connu que cette année. Il était notre associé correspondant à Constantine depuis 1908. Président de la Société archéologique, qui s'était fondée dans cette ville algérienne dès 1853, il ne s'était pas contenté d'en diriger les délibérations; il laisse une œuvre considérable, qui comprend, entre autres études, trois monographies de tribus importantes, les Mzala, la tribu du Hodna oriental, la tribu des Zibans; chaque année, de 1907 à 1919, il a rédigé, dans le *Recueil des notices et mémoires de la Société de Constantine*, la chronique archéologique. Il a été, après ses prédécesseurs Alexandre Poulle et Ernest Mercier, deux glorieux vétérans de l'archéologie et de l'histoire de l'Afrique du Nord, l'un des bons ouvriers de l'œuvre archéologique et historique française dans le département de Constantine.

« Nos rangs, mes chers confrères, auraient donc été

Digitized by Google

terriblement éclaircis pendant l'année qui vient de s'écouler, si nos traditions d'abord, et ensuite l'attraction qu'exerce notre Compagnie sur les jeunes érudits, ne nous avaient permis de réparer les brèches douloureuses ouvertes par la mort.

« Aux membres honoraires que nous avons perdus, vous avez donné pour successeurs MM. de Baye, François Delaborde et Jules Martha. Leurs titres vous sont trop connus, leur activité scientifique est trop présente à vos esprits pour que je vous rappelle celle-ci et que je vous énumère ceux-là. Je voudrais seulement ne pas prononcer devant vous ce soir le nom de M. le baron de Baye sans lui adresser tout spécialement, avec l'hommage de notre affection unanime, les vœux chaleureux que nous formons pour qu'il retrouve prochainement toute sa santé, après le martyre physique et moral, atroce et prolongé, qu'il a subi là où vous savez.

« Aux places de membres résidants devenues vacantes, vous avez élu MM. Jules Formigé, Roger Grand, Alfred Merlin.

« M. J. Formigé, architecte en chef des monuments historiques, personnifie l'alliance féconde, toujours utile, souvent nécessaire, de l'architecture et de l'archéologie. Depuis Édouard Corroyer, dont les anciens de notre Compagnie se rappellent le rôle actif et brillant, nul architecte, j'entends nul technicien de l'architecture, n'avait été appelé à siéger parmi nous au titre de membre résidant. Il me paraît très désirable que la tradition, jadis représentée par Corroyer, renouvelée après une longue interruption par M. J. Formigé, acquière désormais plus de continuité.

« Dans la personne de M. Roger Grand, professeur à l'École des chartes, se réalise une fois de plus l'union de notre Compagnie et de la grande École, aux destinées de laquelle notre confrère M. Maurice Prou préside avec tant d'autorité.

« Avec M. Alfred Merlin s'accroît parmi nous le nombre de ceux que l'on s'est accoutumé à nommer les Africains,

Digitized by Google

et qui, les uns modestement, les autres brillamment, ont contribué à faire connaître au monde savant les richesses archéologiques de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc. Avec lui encore se resserrent les liens d'affection et de reconnaissance entre notre Compagnie et le Musée du Louvre.

« Ainsi, par l'effet même de notre activité normale, sans révolution ni coup de barre inattendu, notre Compagnie suit toujours la voie droite tracée devant elle par ceux qui nous ont précédés et dont le souvenir, toujours présent, inspire nos décisions.

« Nous avons perdu depuis le 1er janvier sept associés correspondants nationaux; depuis la même date, vous avez élu douze associés correspondants nationaux : MM. Roy-Chevrier, Demenais, de Font-Réauix, Joüon des Longrais, Pierre Fournier, Salin, Maurice Lotte, Louis-Marie Michon, Alfred Pereire, André Aude, du Halgouët, G. Huard, et deux associés correspondants étrangers : M. Gallois, à la Haye, et M. Royal Tyler, aux États-Unis.

« Je renouvelle, en votre nom, nos félicitations à notre dévoué trésorier M. Roy et à notre associé correspondant national M. Clouzot, nommés tous deux chevaliers de la Légion d'honneur au début de l'année 1922, à notre confrère M. C. Enlart, nommé chevalier de 1re classe de l'ordre de Saint-Olaf de Norvège; de nouveau aussi, j'adresse nos compliments à M. J. Formigé, qui a obtenu au Salon de la Société des artistes français la médaille d'honneur d'architecture pour sa belle et savante restauration des monuments d'Arles antique. Notre correspondant étranger honoraire Henri Pirenne a été proclamé docteur *honoris causa* de l'Université de Paris, juste récompense de sa belle attitude pendant la guerre. Notre confrère M. R. Kœchlin a été porté par un vote bien significatif et tout à fait légitime à la présidence du Conseil des Musées nationaux.

« L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans le concours sur les Antiquités de la France, a décerné la

Digitized by Google

deuxième médaille à M. Roger Grand, pour ses *Mélanges d'archéologie bretonne ;* la troisième médaille à M. Maurice Jusselin, pour son livre intitulé : *La maîtrise de l'œuvre à Notre-Dame de Chartres ;* la première mention à M. Léon Coutil, pour son *Archéologie gauloise, gallo-romaine et mérovingienne du département de l'Eure ;* la quatrième mention à M. Salin, pour son ouvrage sur le *Cimetière barbare de Lézeville*.

« M. Louis Réau a été proclamé lauréat du prix Fould, pour son étude sur l'*Art russe des origines à Pierre le Grand*.

« A l'Académie française, M. Aude a obtenu un des prix Thérouanne pour sa *Vie publique et privée d'André de Béthoulat, comte de la Vauguyon, ambassadeur de France* (1630-1693).

« Certes, votre président est heureux de vous rappeler les distinctions et les récompenses obtenues par nos confrères; il éprouve encore plus de fierté, du moins une fierté plus intime, plus égoïste, à vous retracer la vie même, l'activité de notre Société. S'il n'est pas le seul, avec le secrétaire, il est certainement l'un des rares antiquaires qui aient écouté toutes les communications, qui en aient apprécié l'intérêt, la variété, la valeur scientifique, qui aient pu mesurer l'ampleur du domaine, des domaines différents sur lesquels s'exerce votre labeur et que vous contribuez les uns et les autres à défricher. Il se rappelle : sur l'antiquité classique en général, les études de M. Michon et de M. Lefebvre des Noëttes; sur la Gaule romaine, les communications de MM. Adrien Blanchet, Formigé, Coutil, Mayeux et Chénon; sur l'Afrique romaine, celles de MM. Merlin, Zeiller, Poinssot, Lantier, Eusèbe Vassel; sur la période du Bas-Empire, sur les origines et les premiers siècles du christianisme, sur la civilisation byzantine, celles de Mgr Batiffol, de MM. Chapot, Martroye et Zeiller; sur le moyen âge, qui semble avoir, cette année du moins, toutes vos préférences, les savants travaux de MM. Lefèvre-Pontalis, Enlart, de Mély, Marquet de Vasselot, de Loisne, Lauer, Chénon, Prinet, Mirot, Dieudonné,

Digitized by Google

Deshoulières, Boinet, Marcel Aubert, Roger Grand, Mayeux, Rhein, Collinet, Paul Deschamps, Vallery-Radot, Barbarin, l'abbé Plat, Ébersolt; enfin sur le xv^e^ siècle et la Renaissance, les communications de MM. Dimier, René Fage, Huard. Beaucoup de ces communications ont été suivies de discussions fort intéressantes, trop intéressantes même, si j'ose dire, parce qu'elles se prolongeaient encore pendant la communication suivante et ne laissaient pas de lui faire un peu concurrence. La Société des Antiquaires de France a été officiellement représentée aux fêtes par lesquelles a été célébré à Bruxelles le cent cinquantième anniversaire de l'Académie royale de Belgique; elle l'a été également au Congrès tenu à Nîmes par la Société « Rhodania ».

« La vie de notre Compagnie a donc été fort active en 1922 et je n'aurais plus qu'à m'acheminer rapidement vers ma conclusion, si je ne tenais à vous dire au moins quelques mots de deux questions, qui ont été posées depuis un an, qui ne sont pas encore résolues, mais dont la solution paraît en vue.

« Vous savez, mes chers confrères, combien notre bibliothèque, sans cesse accrue, encombre, jusqu'à les déborder, les trois salles que l'administration des Musées nationaux a bien voulu nous concéder libéralement. Depuis longtemps déjà, cette situation préoccupait notre bibliothécaire-archiviste, M. Espinas, qui avait même cherché par quels moyens il serait possible d'y remédier. Grâce à l'obligeante et efficace entremise de M. Marquet de Vasselot, nous pouvons dès maintenant disposer d'une pièce supplémentaire; il y faudra faire exécuter quelques travaux de menuiserie; ces travaux seront mesurés et échelonnés suivant les ressources de notre budget.

« Vous n'avez pas oublié, d'autre part, le projet d'augmentation de nos recettes, qui vous a été soumis et qui n'a pas réuni la majorité requise des deux tiers des votants. A la suite de ce vote, vous avez nommé une commission spéciale chargée d'examiner la situation financière de notre Compagnie et de concilier, s'il est possible, les

Digitized by Google

deuxième médaille à M. Roger Grand, pour ses *Mélanges d'archéologie bretonne ;* la troisième médaille à M. Maurice Jusselin, pour son livre intitulé : *La maîtrise de l'œuvre à Notre-Dame de Chartres ;* la première mention à M. Léon Coutil, pour son *Archéologie gauloise, gallo-romaine et mérovingienne du département de l'Eure ;* la quatrième mention à M. Salin, pour son ouvrage sur le *Cimetière barbare de Lézeville.*

« M. Louis Réau a été proclamé lauréat du prix Fould, pour son étude sur l'*Art russe des origines à Pierre le Grand.*

« A l'Académie française, M. Aude a obtenu un des prix Thérouanne pour sa *Vie publique et privée d'André de Béthoulat, comte de la Vauguyon, ambassadeur de France* (1630-1693).

« Certes, votre président est heureux de vous rappeler les distinctions et les récompenses obtenues par nos confrères; il éprouve encore plus de fierté, du moins une fierté plus intime, plus égoïste, à vous retracer la vie même, l'activité de notre Société. S'il n'est pas le seul, avec le secrétaire, il est certainement l'un des rares antiquaires qui aient écouté toutes les communications, qui en aient apprécié l'intérêt, la variété, la valeur scientifique, qui aient pu mesurer l'ampleur du domaine, des domaines différents sur lesquels s'exerce votre labeur et que vous contribuez les uns et les autres à défricher. Il se rappelle : sur l'antiquité classique en général, les études de M. Michon et de M. Lefebvre des Noëttes; sur la Gaule romaine, les communications de MM. Adrien Blanchet, Formigé, Coutil, Mayeux et Chénon; sur l'Afrique romaine, celles de MM. Merlin, Zeiller, Poinssot, Lantier, Eusèbe Vassel; sur la période du Bas-Empire, sur les origines et les premiers siècles du christianisme, sur la civilisation byzantine, celles de Mgr Batiffol, de MM. Chapot, Martroye et Zeiller; sur le moyen âge, qui semble avoir, cette année du moins, toutes vos préférences, les savants travaux de MM. Lefèvre-Pontalis, Enlart, de Mély, Marquet de Vasselot, de Loisne, Lauer, Chénon, Prinet, Mirot, Dieudonné,

Digitized by Google

Deshoulières, Boinet, Marcel Aubert, Roger Grand, Mayeux, Rhein, Collinet, Paul Deschamps, Vallery-Radot, Barbarin, l'abbé Plat, Ébersolt; enfin sur le XVe siècle et la Renaissance, les communications de MM. Dimier, René Fage, Huard. Beaucoup de ces communications ont été suivies de discussions fort intéressantes, trop intéressantes même, si j'ose dire, parce qu'elles se prolongeaient encore pendant la communication suivante et ne laissaient pas de lui faire un peu concurrence. La Société des Antiquaires de France a été officiellement représentée aux fêtes par lesquelles a été célébré à Bruxelles le cent cinquantième anniversaire de l'Académie royale de Belgique; elle l'a été également au Congrès tenu à Nîmes par la Société « Rhodania ».

« La vie de notre Compagnie a donc été fort active en 1922 et je n'aurais plus qu'à m'acheminer rapidement vers ma conclusion, si je ne tenais à vous dire au moins quelques mots de deux questions, qui ont été posées depuis un an, qui ne sont pas encore résolues, mais dont la solution paraît en vue.

« Vous savez, mes chers confrères, combien notre bibliothèque, sans cesse accrue, encombre, jusqu'à les déborder, les trois salles que l'administration des Musées nationaux a bien voulu nous concéder libéralement. Depuis longtemps déjà, cette situation préoccupait notre bibliothécaire-archiviste, M. Espinas, qui avait même cherché par quels moyens il serait possible d'y remédier. Grâce à l'obligeante et efficace entremise de M. Marquet de Vasselot, nous pouvons dès maintenant disposer d'une pièce supplémentaire; il y faudra faire exécuter quelques travaux de menuiserie; ces travaux seront mesurés et échelonnés suivant les ressources de notre budget.

« Vous n'avez pas oublié, d'autre part, le projet d'augmentation de nos recettes, qui vous a été soumis et qui n'a pas réuni la majorité requise des deux tiers des votants. A la suite de ce vote, vous avez nommé une commission spéciale chargée d'examiner la situation financière de notre Compagnie et de concilier, s'il est possible, les

Digitized by Google

nécessités de notre vie scientifique avec l'équilibre budgétaire indispensable. Cette commission s'est réunie plusieurs fois; elle a dressé un plan d'action; l'exécution en est commencée, mais il est encore trop tôt pour en dire davantage.

« Qu'il me soit permis toutefois, à l'heure où je vais rentrer dans le rang, de vous rappeler que la Société nationale des Antiquaires de France est une noble personne, qui peut être fière d'un glorieux passé. Noblesse oblige. Il serait profondément regrettable que notre Compagnie en fût réduite à restreindre outre mesure ses publications. J'ajoute même que, dans leur état actuel, elles ne donnent pas au dehors une idée exacte ni suffisante de notre activité. Parmi les communications que nous entendons ici chaque semaine, il en est trop qui échappent à notre *Bulletin* ou qui ne fournissent pas matière à nos *Mémoires*. Elles sont destinées à d'autres revues, mieux outillées peut-être. Et ce n'est pas sans un vif regret qu'à plusieurs reprises, après avoir remercié l'un d'entre vous de nous avoir entretenus d'un sujet intéressant, je l'ai entendu me répondre : « Mon cher président, mon manuscrit est déjà promis. » Il faudrait que, sous le contrôle diligent de notre Commission des impressions, toutes les études lues dans nos séances pussent être ensuite retrouvées in-extenso dans nos volumes.

« Je m'arrête, mes chers confrères, sur ces observations, auxquelles je vous prie de réfléchir sérieusement. Elles m'ont été inspirées par l'intérêt affectueux que je porte à notre Compagnie et qui s'est avivé pendant mon année de présidence. Tous ceux qui m'ont précédé à cette place me comprendront. Vous présider est un grand honneur; c'est aussi un plaisir, je ne me défends pas de l'avoir éprouvé, et c'est un enseignement. On connaît beaucoup mieux la Société des Antiquaires de France après qu'on l'a présidée. La connaissant mieux, on l'aime davantage, et plus encore qu'auparavant on la souhaite prospère et brillante.

« Il me reste à m'acquitter d'un devoir qui m'est fort

Digitized by Google

agréable. Je vous remercie tous de la bienveillance très amicale avec laquelle vous m'avez aidé dans ma tâche. Je remercie M. Marquet de Vasselot d'avoir bien voulu me remplacer quelquefois dans ce fauteuil; je m'excuserais même d'avoir fait si souvent appel à sa confraternelle obligeance, si je ne savais qu'il vous a ainsi prouvé combien il a déjà l'expérience de la fonction présidentielle et que dans un instant, suivant l'expression familière, il va se trouver ici comme chez lui. Je remercie notre secrétaire, M. Chapot, du soin avec lequel il a rédigé nos procès-verbaux, recueillis d'abord, lus ensuite au milieu d'un silence dont Einstein dirait certainement qu'il était très relatif. Je remercie, en notre nom commun, notre zélé trésorier, M. Roy, à qui plus que jamais cette année nous offrons nos plus chaleureuses sympathies; notre dévoué bibliothécaire-archiviste, M. Espinas, dont j'espère que le tourment ne tardera pas trop maintenant à cesser; enfin notre confrère M. Serbat, qui a réussi à mettre à jour la publication de notre *Bulletin*.

« Mon cher M. Marquet de Vasselot, veuillez inaugurer votre présidence; mon cher M. Mirot, veuillez occuper le bureau du secrétaire. »

M. M. Prou est élu membre honoraire.

M. Jules Formigé, membre résidant, montre les photographies de plusieurs blocs d'une corniche romaine découverte à Bordeaux. Ces blocs ont été recueillis dans les travaux effectués par la Chambre de commerce pour l'agrandissement de la Bourse.

« Ils avaient été employés pêle-mêle avec de nombreux fragments d'édifices divers dans la construction hâtive du rempart élevé sans doute lors de l'invasion de 275, soit avant le passage des Alamans, soit plutôt après ce passage.

« Ces éléments de corniche sont à double face : ils couronnaient un mur vu des deux côtés. Ils présentent une particularité exceptionnelle : les modillons d'une des deux

Digitized by Google

faces sont constitués, de deux en deux, par des têtes humaines traitées tout à fait dans la manière des masca-

Modillons d'une corniche romaine trouvée à Bordeaux.

rons de la Renaissance. La sculpture comme les profils sont excellents, et il est vraisemblable que la construction à laquelle appartenaient ces blocs remontait à la fin du IIe siècle ou au début du IIIe.

Modillons d'une corniche romaine trouvée à Bordeaux.

« M. Formigé rappelle à ce propos qu'après la vogue du colossal et du goût grec, propagés par Hadrien dans la première moitié du IIe siècle, l'architecture romaine de

Digitized by Google

Gaule prend un caractère tout différent, plein de fantaisie et d'originalité. Les constructions nouvelles édifiées alors (et dont un grand nombre de témoins ornent nos musées lapidaires) marquent un affranchissement complet de la formule classique officielle, même dans l'emploi des ordres d'architecture, si minutieusement décrits par Vitruve. Les fûts unis ou cannelés font place aux fûts couverts d'ornements géométriques, de compartiments, de figurines, d'écailles, de feuillages, de rinceaux, de pampres, etc. Les chapiteaux montrent des têtes humaines ou même des personnages entiers, des animaux, des fleurs, des fruits. Les moulures ornées elles-mêmes s'affranchissent des motifs habituels, oves, perles, rais de cœurs, etc., et prennent la forme plus naturaliste de fleurs et de feuilles. C'est le sentiment de l'art national qui s'affirme et qui s'épanouira au moyen âge et à la Renaissance. »

MM. Pallu de Lessert et Lafaye ajoutent quelques observations.

Séance du 10 Janvier.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrage offert :

Merlin (Alfr.). *Gouvernement tunisien. Notes et documents publiés par la Direction des antiquités et arts.* VII : *Le forum de Thuburbo Majus.* Tunis-Paris, 1922, in-8°, pl.

Le président souhaite la bienvenue à M. le baron de Baye, membre honoraire, qui, après de longues années d'absence, assiste à la séance de ce jour, et à M. Maurice Prou, qui vient d'être élu membre honoraire. Il adresse les condoléances de la Société à M. Mazerolle, membre résidant, qui vient d'être frappé d'un deuil cruel.

M. L. Demaison est élu membre résidant.

Digitized by Google

MM. Jacques Soyer, le chanoine Clément et le baron de Boërio sont élus associés correspondants nationaux pour les départements du Loiret, de l'Allier et de la Seine.

M. Marquet de Vasselot, membre résidant, montre à la Société deux émaux limousins provenant du legs laissé au Musée du Louvre par la baronne Salomon de Rothschild. Ces plaques représentent des scènes de l'*Énéide* et appartiennent à une suite très considérable, qui a déjà fait l'objet de plusieurs études.

Séance du 17 Janvier.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrages offerts :

Batiffol (Mgr Pierre). *Jean d'Avranches liturgiste.* Paris, 1923, in-8°.

Ebersolt (J.). *Les faïences chrétiennes du patriarcat arménien de Jérusalem.* Paris, 1922, in-8°.

Espérandieu (Ém.). *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine.* T. VIII : *Gaule germanique* (2e partie). Paris, 1922, in-4°. (Doc. inédits sur l'histoire de France.)

Waldis (J.). *Die Präpositions-Adverbien mit der Bedeutung « vor » in der Septuaginta. Zur Syntax der Koine.* Luzern, 1922, in-4°.

Le président fait part de la mort de M. Claude-Noël Desjoyeaux, associé correspondant national.

M. V. Chapot, membre résidant, lit la communication suivante :

« L'étude des provinces de l'Empire romain conduit à des constatations bien curieuses et fort inattendues. Chacun sait bien qu'il y avait de l'une à l'autre des différences profondes de régime politique, de prospérité, d'adaptation aux mœurs romaines. Mais on ne croirait point, à

Digitized by Google

première vue, parmi les plus voisines de la métropole, dans les trois grandes îles dont deux font aujourd'hui partie intégrante du royaume d'Italie, pouvoir relever des indices très manifestes d'une administration négligente et comme dédaigneuse. On reste stupéfait devant l'évidence d'une romanisation très incomplète de la Sicile, devant l'indifférence aux besoins locaux qui se traduisit en Corse par la construction d'un unique tronçon de route, en bordure de mer, dans cette partie est qui est aujourd'hui encore la plus malsaine de l'île. On se demande comment les Romains ont pu se borner, ou peu s'en faut, à faire de la Corse et de la Sardaigne des lieux de déportation au lieu d'exploiter plus largement les ressources de cette dernière. Même celles du sous-sol n'y ont pas été utilisées comme elles auraient pu l'être.

« Certes, des noms de lieux comme *Plumbaria*, *Metalla*, attestent des entreprises minières, mais les lieux d'exploitation exacts restent mal connus, les témoignages épigraphiques insignifiants; la recherche de l'argent, du plomb ou du fer dans cette contrée n'est point certaine avant l'Empire. Les témoignages des auteurs sur le sujet sont de très basse époque : il faut, pour trouver quelque vague allusion, recourir à des gens comme Solin (fin du IIIe siècle), Sidoine-Apollinaire et Rutilius Namatianus (Ve siècle); deux textes du Code Théodosien[1], qui se rapportent aux ouvriers mineurs de ce pays, nous font descendre jusqu'à la deuxième moitié du IVe siècle. Fait significatif : Pline, si attentif à ces questions, si curieux des richesses naturelles du sol, est muet sur celles de la Sardaigne, ne parle, en passant, que de l'alun et de la craie.

« Il semble qu'à une époque tardive, au IIIe siècle, on n'ait guère considéré que les blés parmi les denrées exportables de la Sardaigne; de la laine, il n'est fait mention qu'à propos des premiers temps, vers l'époque de la conquête.

« Il y avait dans l'île, comme garnison, une *cohors I Corsorum* et sans doute aussi une *cohors II Corsorum*.

1. *Cod. Theod.*, X, 19, 6 et 9.

Digitized by Google

Sous Domitien et Nerva, on y rencontre une *cohors I gemina Sardorum et Corsorum* et une *cohors II gemina Ligurum et Corsorum*. On avait donc enrôlé quelques montagnards aventureux, presque tous du voisinage ou de l'île même, probablement en brouille avec leurs congénères et poussés à fuir la tribu par quelque menace de *vendetta*. Garnison assez réduite, au reste, eu égard à l'étendue de la province et à sa topographie accidentée. Faut-il en conclure qu'elle avait peu de besogne et que la Sardaigne finit par être à peu près pacifiée? Il n'en est rien; les cantons de l'intérieur ne furent pas véritablement réduits à l'obéissance, même sous l'Empire. Les changements de régime, que l'épigraphie permet de suivre, sont caractéristiques : on tenta plusieurs fois d'abandonner au Sénat ce territoire; toujours et bien vite il y fallut renoncer.

« Encore Rome bornait-elle son ambition à réprimer le désordre dans la région méridionale, la plus infestée de paludisme, mais où se trouvaient les meilleures terres à blé et les chantiers de mines, à l'ouest de *Carales*, la moderne Cagliari. L'occupation avait été provoquée par les nécessités stratégiques de la guerre contre Carthage; elle se perpétua, dans la crainte qu'un pouvoir étranger, ou des pirates libres d'atterrir sur ces rivages, ne devinssent dangereux pour la sécurité de ceux de l'Italie.

« En somme, les Romains se comportaient un peu comme des colonisateurs de notre temps qui s'en tiennent à la possession des côtes, n'exerçant sur l'arrière-pays qu'une surveillance restreinte et intermittente, et qui s'y résignent quand l'assujettissement complet de celui-ci paraît comporter trop de sacrifices de toutes sortes. Est-il concevable que la Sardaigne ait opposé de telles difficultés? C'est ici qu'il faut faire intervenir, à mon avis, un facteur dont je ne vois pas qu'on ait souligné l'importance à ce point de vue[1].

1. Le plus récent auteur sur le sujet (E. S. Bouchier, *Sardinia in ancient times*, Oxford, 1917) ne paraît pas l'avoir entrevue.

Digitized by Google

« Je veux parler de ces édifices bien connus qu'on appelle les nuragues (*nuraghi*), qu'on prit d'abord pour des tombeaux, mais qu'on reconnut ensuite pour des forteresses. Il en est de très anciennes, évidemment, préhistoriques, dit-on communément, mais sans preuves, et antérieures à quelle histoire? On ne peut indiquer quand les premières furent élevées, ni quand les indigènes cessèrent d'en construire de semblables. Une chose certaine, en tout cas, et qui seule m'importe en ce moment, c'est qu'elles existaient sous la République romaine. Rappelons-nous que, lorsque le général de La Marmora entreprit la description et le relevé des spécimens les plus caractéristiques, il nota la présence en Sardaigne de quelque 3,000 de ces nuragues, dont l'état de conservation variait d'ailleurs considérablement. Ce chiffre représente un minimum, car plus d'un de ces monuments, on le sait, a servi de carrière de matériaux pour la construction des maisons dans les centres de population avoisinants. Ces centres, ces villages se sont édifiés surtout au moyen âge et dans les temps modernes. Le nombre des cités et des bourgs était infime dans l'île à l'époque romaine, si l'on fait abstraction des rivages et des voies, bien peu nombreuses, qui avaient leur tracé dans l'intérieur et pour lesquelles, au surplus, les routiers ne signalent qu'un chiffre très minime de postes et relais.

« Il y avait donc à la disposition des habitants, s'ils ne voulaient pas se soumettre à la domination des Italiens, des milliers de fortins, à plusieurs étages, dont les murs avaient de quatre à sept mètres d'épaisseur, devant lesquels les moyens balistiques de l'antiquité étaient impuissants, à supposer d'ailleurs qu'il fût facile d'amener des catapultes par des ravins ou d'affreux sentiers de montagnes. Un siège en règle eût été nécessaire pour réduire par la famine quelques douzaines d'hommes, pendant qu'un peu plus loin d'autres groupes analogues auraient impunément nargué le gouverneur et ses contingents, non sans gêner d'ailleurs, par des surprises nocturnes, grâce à leur connaissance du pays, les services de liaison et le

Digitized by Google

ravitaillement des Romains. Creuser des retranchements, des abris souterrains pour investir une escouade, c'était une grosse affaire; s'en abstenir, c'était s'exposer à des pertes, sans en pouvoir infliger aux hôtes de la nuragne, inviolables derrière la masse pyramidale, en pierres brutes, de dix à vingt mètres de haut, qui leur donnait asile. Détruire ces refuges, tandis qu'ils étaient inoccupés, c'eût été une tâche exigeant une formidable main-d'œuvre, vu les énormes dimensions auxquelles atteignaient les blocs, principalement autour du rez-de-chaussée, dont le réduit pouvait d'ailleurs suffire.

« Le mieux était de renoncer purement et simplement, quitte à garantir tout au plus la sécurité des quelques tronçons de voie aventurés dans l'intérieur. Je ne doute pas que les Romains n'aient vite reconnu le parti le plus sage, et ils l'ont pris en se taisant sur les raisons de leur impuissance. Leur prestige n'en était pas atteint ni leurs grands intérêts compromis. »

MM. Martha et Blanchet ajoutent diverses remarques.

Séance du 24 Janvier.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrages offerts :

Durrieu (comte). « *Dominus illuminatio mea.* » *Les vingt « rondeaux » dessinés de Godefroy le Batave dédiés au roi François Ier, précédés d'une introduction.* Paris, 1922, in-4°.

Picard (Ch.). *Éphèse et Claros. Recherches sur les sanctuaires et les cultes de l'Ionie du Nord.* Paris, 1922, in-8°. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.)

Mgr Batiffol, membre résidant, est désigné pour représenter la Société au Congrès international d'histoire qui doit avoir lieu à Bruxelles au mois d'avril prochain.

Digitized by Google

M. Gallois, associé correspondant étranger, décrit une petite statuette en cuivre des collections du Musée du Louvre, œuvre persane de l'époque sassanide. Elle représente un guerrier armé d'une épée et dont le bras droit, levé, devait tenir une lance, conformément à ce qui se remarque dans d'autres monuments de cette époque.

Mgr Batiffol, membre résidant, propose une explication nouvelle de la formule *Benedicite*, *benedicite*, étudiée naguères par le R. P. Schepens. Il la rapproche d'un texte de Victor de Vite (*Hist. persec. Vandal.*, t. II, p. 30), qui permet d'y voir une acclamation chrétienne du v^e^ siècle.

M. Chénon ajoute quelques remarques.

M. Ebersolt, associé correspondant national, fait la communication suivante sur un crucifix d'émail :

« Ce crucifix, fixé sur un panneau de métal, est constitué par une croix en bois, revêtue de plaques de métal doré. Le corps du Christ, en relief, est rapporté sur la croix. Les plaques qui recouvrent la face antérieure de cette dernière ne sont pas homogènes. Celles qui ont été appliquées primitivement sont unies et décorées d'un semis d'étoiles repoussées, à six rais. Un losange en métal, orné d'une rosace, se détachant sur un fond d'émail vert, est rapporté sur la branche supérieure de la croix. Trois autres plaques ont été ajoutées d'une manière très maladroite à l'intersection des bras et sur ceux-ci. Ces dernières plaques sont ornées de rinceaux et d'étoiles gravées, à quatre rais; la monotonie du fond est, en outre, rompue par une gravure en pointillé.

« La figure d'applique du Crucifié, en métal doré, est sommairement champlevée et émaillée. La dorure a disparu en beaucoup d'endroits. L'émail bleu et vert est appliqué sur les yeux, sur les bras, sur le voile autour des reins et sur la tablette sur laquelle reposent les pieds (*suppedaneum*). Les détails de la couronne, qui est un diadème royal et non la couronne d'épines, les cheveux,

Digitized by Google

la barbe sont indiqués par des lignes pointillées. Sur la poitrine, les côtes et les muscles sont dessinés par des traits noirs. Ce crucifix est une œuvre de Limoges paraissant remonter au XIII^e siècle. »

M. Marquet de Vasselot formule diverses observations.

M. E. Lefèvre-Pontalis, membre résidant, entretient la Société des fouilles de la cathédrale de Noyon commencées en 1921 et qui se terminent en ce moment. On a découvert les fondations du chevet qui se composent d'une série de murs ovales correspondant aux chapelles du chœur et de l'abside, une stèle romaine, un tombeau du XIII^e siècle, quatre tombes plates en pierre de Tournai dans la sacristie. MM. les architectes Collin et Révillon ont eu la bonne fortune de retrouver presque tous les morceaux du jubé du XIV^e siècle détruit en 1757. Ce monument, long de dix mètres, s'élevait à l'entrée du transept et se composait d'une plate-forme bordée de deux élégantes balustrades. Une porte centrale flanquée de deux autels donnait accès dans le sanctuaire. On peut comparer ce jubé décoratif à celui de la Trinité de Fécamp, qui était également dépourvu de bas-reliefs : aucun débris du crucifix flanqué des statues de la Vierge et de saint Jean n'a été encore découvert.

M. Vitry ajoute quelques observations.

M. L. Demaison, membre résidant, donne les renseignements suivants sur le candélabre de Saint-Remi de Reims :

« L'un des objets les plus remarquables du Musée de Reims était, avant la guerre, le fragment du célèbre candélabre de Saint-Remi, dont on peut voir un moulage au Musée du Trocadéro, œuvre d'art offrant une grande ressemblance avec les candélabres de Brunswick et de Milan, mais unique en France. Notre confrère M. Mâle, dans le beau livre qu'il vient de consacrer à *L'art religieux du XII^e siècle*, le considère comme détruit[1]. J'ai la joie d'an-

1. P. 318.

Digitized by Google

noncer qu'il a pu être sauvé. A la suite de l'incendie qui, le 19 septembre 1914, a anéanti le palais de l'archevêché, on l'a retrouvé dans les décombres, moins endommagé qu'on n'aurait pu le craindre. Les cabochons de cristal de roche qui l'ornaient et qui, du reste, étaient déjà incomplets ont disparu. L'action du feu a un peu altéré la surface du métal, mais ces précieux fragments que la Révolution avait épargnés n'ont été ni tordus, ni déformés, et l'on est heureux de les revoir à peu près tels qu'ils étaient avant la dévastation de Reims. »

M. le comte Durrieu, membre honoraire, signale un manuscrit illustré de charmants dessins exécuté pour Louise de Savoie à l'intention de son fils le roi François Ier, après la bataille de Marignan, et dont un fac-similé aussi rapproché que possible de l'original vient d'être publié par les soins de la Société des Bibliophiles françois.

M. L. Coutil, associé correspondant national, décrit l' « amulette de Charlemagne » conservée dans le trésor de Reims.

Séance du 31 Janvier.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrages offerts :

Cazalis de Fondouce (P.). *Les temps préhistoriques dans le département de l'Hérault.* Montpellier, 1922, in-12.

Cordeiro de Sousa (J.-M.). *A sigla de Lourenço Afonso (Apontamentos).* Lisboa, 1922, in-4°.

Donnet (F.). *Note au sujet de la fontaine du Sablon à Bruxelles.* Anvers, 1922, in-8°.

— *Sceaux des familles anversoises aux XIVe et XVe siècles.* IV : *Famille Bode.* S. l., s. d., in-8°, pl.

Durrieu (comte). *Les filles d'Agnès Sorel.* Paris, 1922, in-8°.

Digitized by Google

Régnier (L.). *Excursions archéologiques dans le Vexin français* (1re série). Évreux, 1922, in-8°, pl.

Le président signale le nouveau don de livres que M. le baron de Baye, membre honoraire, vient de faire à la Société.

M. M. Aubert, membre résidant, résume une étude de M. Puig y Cadafalch, associé correspondant étranger, directeur de l'Institut des Études catalanes à Barcelone, sur les églises wisigothiques d'Espagne et particulièrement sur la basilique d'Egora à Terrassa, qui paraît remonter à la première moitié du VIe siècle. Des fouilles récentes ont fait découvrir des fondations et divers restes de constructions où des influences byzantines se mêlent à la tradition romaine.

M. Enlart, membre résidant, au nom de l'auteur fait hommage d'un ouvrage de M. L. Régnier, associé correspondant national, intitulé : *Excursions archéologiques dans le Vexin français*.

M. Martroye, membre résidant, lit un mémoire de M. le baron de Baye, membre honoraire, sur l'ornementation d'épées gauloises à têtes humaines datant de l'époque de La Tène (IIe et Ier siècles avant l'ère chrétienne).

MM. Dieudonné et Gallois présentent plusieurs observations.

M. le comte Durrieu fait hommage d'un travail paru dans les comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur les *Filles d'Agnès Sorel* et signale toute une série de beaux manuscrits qui se rattachent par leur provenance à la famille d'Agnès Sorel.

Digitized by Google

Séance du 7 Février.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrages offerts :

Monceaux (P.). *Académie des inscriptions. Centenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par J.-F. Champollion, 22 septembre 1922. Discours...* Paris, 1922, in-4°.

— *Académie des inscriptions. Séance publique annuelle du vendredi 17 novembre 1922. Discours...* Paris, 1922, in-4°.

Réau (L.). *L'art français sur le Rhin au XVIII^e siècle.* Paris, 1922, in-8°, pl.

Le président adresse les félicitations de la Société à M. Gaidoz, membre honoraire, promu officier de la Légion d'honneur, et à M. M. Prinet, membre résidant, nommé chevalier du même ordre, à l'occasion du cinquantenaire de l'École des hautes études.

M. P. Collinet est élu membre résidant.

M. P. de Labriolle, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Poitiers, est élu associé correspondant national.

M. M. Prinet, membre résidant, étudie un bréviaire de Chartres conservé à la Bibliothèque nationale :

« Le manuscrit latin 1053 de la Bibliothèque nationale m'a été obligeamment signalé par Dom Beyssac, le savant liturgiste bénédictin. C'est un bréviaire du xv^e siècle, à l'usage du diocèse de Chartres. Il a appartenu à Miles d'Illiers, doyen du chapitre de Chartres, abbé de Coulombs et évêque de Luçon, mort en 1553. Les armoiries de ce prélat, *d'or à six annelets de gueules*, ont été peintes en surcharge sur la bordure du folio 9, et dessinées au bas du folio 431 v°.

Digitized by Google

« Plus tard, ce livre est advenu aux mains de Nicolas Janvier, qui se trouvait être le successeur de Miles d'Illiers dans un modeste bénéfice, la cure d'Yèvres[1]. Ce Janvier nous est connu. Il a tenu, au chapitre de Chartres, la prébende préceptoriale de 1608 à 1622. En 1623, il a été nommé archidiacre de Dunois et, malgré les efforts d'un compétiteur, Louis Chicoineau, il est resté en possession de cette dignité jusqu'en 1629. C'était un canoniste distingué. Il a laissé plusieurs traités de droit ecclésiastique, dont le plus important est intitulé : *Archidiaconus*[2].

« Sur notre livre, Janvier a mis, avec sa signature, l'anagramme de son nom latinisé (Nicolaus Januarius) : « Laus canoni sua juri », et quelques vers latins destinés à commenter cet anagramme. En outre, il y a inscrit la notice suivante :

Vetus elogium domus Illesianae, stemmata seu symbolum explicans, quod, quia verbis etiam licenter (ut ea ferebat aetas) compactis, reconditioris doctrinae sensum complectitur, in commendationem Illesiorum, tum maxime Milonis d'Illiers, episcopi Lucionensis, decani Carnotensis, ac Beatae Mariae de Evora ecclesiae parochi seu rectoris (cujus fuit hoc breviarium), e veteri tabella prope altare ecclesiae Evorensis pendente et ex pariete canonicae domus Carnutensis, pervetustis monumentis, collectum, hic adscribendum manu propria curavit Nicolaus Januarius, Illesianae familiae addictissimus, presbyter, juris pontificii doctor, canonicus scholarcha Carnutensis, atque ipsius ecclesiae B. Mariae de Evora rector parochus, qui librum hunc precum horariarum optimo jure sibi vindicabat, anno Domini decimo tertio post millesimum sexcentesimum.

Aurea sanguineus disseminat annulus arma.
Hoc insigne decus, Illesiana domus.
Aureus hic clipei[3] dicat gentem color altam,
Hic rubeus signat aggregat atque genus.

1. Eure-et-Loir, arr. de Châteaudun, cant. de Brou.

2. Merlet, *Bibliothèque chartraine*, dans les *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XIX (1883), p. 231, 232.

3. Le texte porte, par erreur, *clipeus*.

Digitized by Google

Virtutem priscos summe coluisse parentes
Praedicunt orbes, sicque figura poli
Vel campus rutilans, oculis compluribus arctus,
Perspicuum prolis arguit ingenium.
Clara Promethei soboles sumus et genus Argi;
Clare testantur oculus et anulus.
Nobilitas, virtus et opes et graeca propago
Illesios ornant, ingeniique vigor.

« Ce poème latin a été traduit en vers français par Janvier lui-même :

Un champ d'or parsemé de dix rouges anneaux
Sont les armes d'Illiers, symbole des plus beaux.
Le rouge c'est le sang et l'or c'est la richesse
Qui peuple, qui soustient cette illustre noblesse.
Les annelets, de nombre et figure parfaits,
Disent de leurs ayeux les héroïcques faits;
Ou bien ces yeux espars sur le champ de leurs armes
Un esprit clairvoyant en paix et aux alarmes;
De plus la chesne et l'œil que l'anneau représente
Montre de Prométhé et d'Argus la descente.
Donc l'esprit, la valeur, les biens, l'extraction
Des vieux nobles grégeois d'Illiers hausse le nom[1].

« Les vers latins que Janvier dit avoir recueillis sur des monuments très anciens ne me paraissent pas devoir être attribués à une époque antérieure à la Renaissance. Peut-être datent-ils du temps même de Miles d'Illiers, évêque de Luçon et curé d'Yèvres. »

Séance du 14 Février.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrage offert :

Mouterde (R. P.), S. J. *Inscriptions grecques et latines de Syrie.* Beyrouth, 1922, in-4°.

1. Ces vers de Janvier ont été publiés, sans nom d'auteur, par M. d'Armancourt (*Chartres, notes héraldiques et généalogiques*, p. 147).

Digitized by Google

M. Roger Grand, membre résidant, décrit la petite église romane, aujourd'hui désaffectée, de Saint-Laurent, au Loroux-Bottereau (Loire-Inférieure), dans laquelle, en juillet 1922, des maçons, démolissant un mur qui masquait une partie de la paroi nord de la nef, découvrirent, près de l'entrée du chœur, une intéressante peinture mesurant environ 2m50 de longueur sur 4 mètres de hauteur, que l'on peut attribuer à la fin du XIIe siècle et dont il présente une très fidèle aquarelle de M. l'abbé J. Boutin.

« Le tableau est divisé en trois registres superposés. L'inscription EGIDIUS, qui se lit nettement près de la tête auréolée du personnage assis tout à fait à la droite du registre inférieur, invite à chercher dans la vie de saint Gilles l'inspiration des trois motifs représentés. On peut ainsi identifier le tableau du haut avec la légende de la chasse de la biche apprivoisée du saint, par le fils du roi des Goths, Flavius. Au milieu, une ligne de tours et de maisons figure probablement Saint-Gilles-sur-le-Rhône, où le saint établit sa célèbre abbaye. Le registre du bas fait allusion au péché de fornication avec sa sœur Gisèle que Charlemagne aurait omis d'avouer en confession et que l'ange Gabriel révéla au saint. Charles, à genoux devant Gilles, reçoit l'absolution et, près de lui, un groupe, formé du comte d'Angers, Milon, donnant la main à Gisèle, et de deux témoins, représente les fiançailles imaginées pour réparer les suites du forfait et parer au scandale imminent. »

MM. de Mély, H. Martin, Enlart, Formigé, Mgr Batiffol, M. Marquet de Vasselot présentent diverses observations.

M. Collinet, membre résidant, fait hommage, de la part du R. P. Mouterde, d'une étude sur les *Inscriptions grecques et latines de Syrie* (nouvellement découvertes) :

« Le premier numéro du recueil est le plus intéressant : c'est un diplôme militaire, trouvé dans l'été de 1921, à Maʿrāb (Liban). La plaque de bronze représente la première tablette du diplôme contenant la constitution impériale en faveur de vétérans de l'armée de Rhétie, dont elle nous fait connaître deux éléments nouveaux. La cons-

Digitized by Google

titution émane d'Antonin le Pieux. Elle se place entre les années 154, où Varius Clemens, mentionné dans le diplôme, vint de Maurétanie en Rhétie, et 160, où il fut appelé au gouvernement de Belgique et des deux Germanies. »

M. Deshoulières, membre résidant, à propos de pierres sculptées dont sont revêtus les murs du transept et de l'abside de Chabris (Indre), étudie les parties romanes de cette église qui reçurent de nombreuses modifications :

« La dernière en date remonte, on le sait, à 1164 ; mais elle fut précédée de travaux qui intéressèrent le sommet des murs et où l'on retrouve des matériaux déjà réemployés, mêlés à des assises de grand appareil. Leur décoration permet de les dater de la fin du XI^e^ siècle ou du commencement du XII^e^.

« Puisqu'il s'agit d'une reprise, c'est que le bas des murs existait auparavant. On le retrouve, en effet, construit en moellons de petit appareil, et nous ne pouvons être ici qu'au commencement du XI^e^ siècle. Sans doute la crypte, très remaniée à l'époque moderne, est-elle contemporaine.

« Mais une tradition rapportée par Labbe veut que là ait été bâti, dès le VII^e^ siècle, un oratoire destiné à abriter la sépulture de l'ermite saint Phalier. Il est très vraisemblable que le vestibule encore visible de cette crypte, d'une construction tout à fait anormale, et probablement deux pierres sculptées, réemployées à l'extérieur, font partie de l'oratoire primitif. On y voit la Visitation et peut-être une scène oubliée de la légende de saint Phalier. La technique de ces sculptures rappelle certaines châsses mérovingiennes de cuivre repoussé, comme celle de saint Mommol à Saint-Benoît-sur-Loire, et le galbe des visages ainsi que les coiffures peuvent être comparés à ceux des personnages de l'hypogée des Dunes de Poitiers. Si ce travail n'a pas été exécuté au VII^e^ siècle, il remonte certainement à une très haute époque.

« Les autres pierres sculptées qui décorent cette église forment une frise composée de personnages, d'animaux et

Digitized by Google

d'entrelacs. Elles font partie des travaux exécutés à la fin du XI^e^ siècle ou au commencement du XII^e^. »

M. Jules Formigé, membre résidant, lit la communication suivante :

« Le célèbre mausolée des Jules à Saint-Rémy-de-Provence possède un soubassement orné, sur les quatre faces, de quatre reliefs bien connus[1].

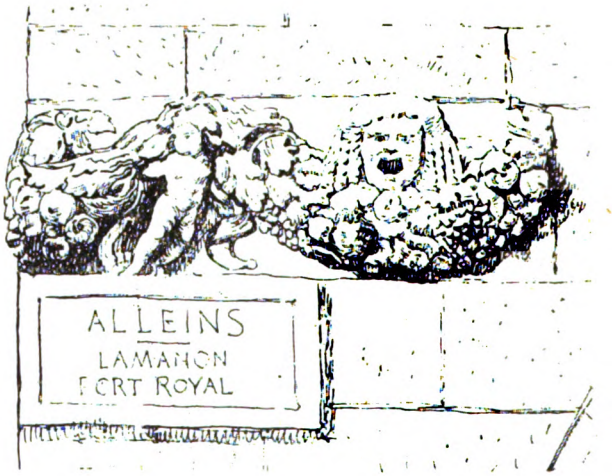

Reliefs romains à la porte d'Alleins (Bouches-du-Rhône).

« Ces reliefs sont surmontés d'une ample guirlande de laurier, disposée en lambrequin, dont les extrémités s'attachent aux pilastres ioniques d'angle et dont le cours est soutenu par de petits génies. Des masques sont posés sur la guirlande, à raison d'un dans l'intervalle de deux génies.

« Il semble que ce motif de guirlande avec masques,

1. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, Paris, 1907, in-4°, t. I, n° 114.

Digitized by Google

génies et attaches terminales à des pilastres ait été très en faveur dans la région.

« Nous en retrouvons un premier exemple à Alleins, entre Salon et la Durance, tout près du Vernègues. Là, le monument lui-même a disparu. Mais des fragments qui en

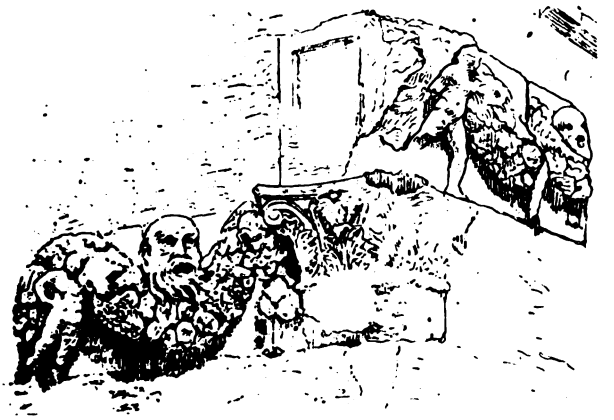

Reliefs romains à la chapelle du cimetière d'Alleins (Bouches-du-Rhône).

proviennent ont été conservés. Deux sont scellés dans le mur de la porte fortifiée, deux autres dans la paroi de la chapelle du cimetière. Le motif est traité ici avec une perfection exceptionnelle, supérieure à tous les autres exemples. La guirlande se compose non plus de feuilles de laurier, comme au mausolée de Saint-Rémy, mais d'un groupement magnifique de feuilles, de fleurs et de fruits. Les masques, les génies et les pilastres d'angle, corinthiens, ne le cèdent en rien à ces guirlandes, et la composition atteint une rare beauté. On y observe, comme à Saint-Rémy, un trait de cernure qui contourne l'ensemble. Le colonel Espérandieu ne publie qu'un dessin médiocre de cet ouvrage[1].

1. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, Paris, 1907, in-4°, t. I, n° 134.

Digitized by Google

« Un autre exemple a été découvert dans la démolition du rempart d'Arles, en 1912[1]. La guirlande est composée, comme à Alleins, de fleurs, de feuilles et de fruits. Mais de nombreux rubans s'enroulent autour d'elle, et leurs extrémités flottent autour des génies qui sont ailés. Les pilastres sont d'ordre corinthien. Il n'y a pas de cernure. Cet exemple est très inférieur au précédent, mais encore de bon style.

« Enfin, il faut citer un quatrième exemple provenant de Saint-Rémy même, mais assez grossier. On y revoit les guirlandes à fruits, fleurs et feuilles, coupées de rubans et surmontées de masques. Le morceau ne permet pas de savoir s'il y avait des génies, mais tout laisse lieu de le supposer. Le pilastre d'angle est remplacé par une colonne corinthienne. Une cernure enveloppe et accentue le motif. Ce bloc vient d'être placé au musée lapidaire que le Service des Monuments historiques installe à Saint-Rémy et où sont déposés à mesure les fragments et objets provenant des fouilles en cours.

« Les deux premiers exemples semblent dater du voisinage de l'ère chrétienne, à laquelle ils sont peut-être un peu antérieurs. Les deux derniers semblent postérieurs, mais sans aller plus loin que la fin du 1er siècle ou le début du second. »

Séance du 21 Février.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Le président donne lecture d'une note de M. Eusèbe Vassel, associé correspondant national, relative à la publication que M. Vassel se propose de faire dans la *Revue tunisienne* d'un grand nombre d'inscriptions recueillies sur des stèles puniques, dont la plupart sont aujourd'hui encore en place dans le téménos du temple de Tanit à Carthage.

1. *Bulletin monumental*, 1912. *Les fouilles d'Arles.*

Digitized by Google

M. Barbarin, associé correspondant national, étudie un tableau exposé au Louvre sous le n° 1007 B dans la salle des Clouet.

« Désigné d'une façon vague comme le couronnement d'un pape, alors que la tête du pape est nimbée, on l'attribue sans motif à l'école d'Avignon.

« Heureusement, des armoiries que l'on remarque en bas, à droite et à gauche, dans le pavé, vont nous permettre d'en déterminer à la fois la provenance et le sujet.

« Parmi les armoiries composées comme celles-ci d'une croix cantonnée de quatre aigles, aucune, il est vrai, n'offre pour les émaux une identité complète avec elles. Cela ne saurait pourtant nous empêcher de les identifier, grâce à d'autres détails. Nous remarquons, en effet, que sur trois côtés les armoiries du tableau sont entourées de deux feuilles entrelacées que l'on reconnaît sans peine. Ce sont des feuilles de courge; c'est l'emblème que Jean de Montaigu, surintendant des finances et grand maître de l'hôtel de Charles VI, avait adopté et que l'on voyait partout représenté au couvent des Célestins de Marcoussis, qu'il avait fondé, et jusque dans les armoiries de ces religieux. La fleur de lis, qui est à côté, était elle aussi une pièce de leurs armes, et à ce titre figurait aussi chez eux comme motif décoratif en bien des endroits.

« Ce sont donc incontestablement les armes de Jean de Montaigu que le peintre du tableau du Louvre a voulu y mettre. Jean de Montaigu portait : d'argent à la croix d'azur (et non de sinople), cantonnée de quatre aigles au vol éployé de gueules, becquées et membrées d'or.

« Il ne paraît pas non plus faire de doute que le tableau était destiné au couvent des Célestins de Marcoussis.

« Cela admis, le sujet s'explique de lui-même : on ne saurait y voir autre chose que le couronnement de Célestin V, fondateur de l'ordre auquel il a donné son nom, canonisé par Clément V, ce qui justifie aussi le nimbe entourant, dans le tableau, la tête du pape.

« Malte Brun, dans son *Histoire de Marcoussis*, nous apprend qu'un prieuré du voisinage dépendant de l'ab-

Digitized by Google

baye de Saint-Wandrille fut desservi, entre les environs de 1525 et 1542, par un prieur nommé Pierre Julian, qui fit à sa mort quelques libéralités aux Célestins, mais qui, de son vivant, avait fait peindre pour leur autel de Saint-Antoine une série de panneaux représentant des épisodes de la vie de saint Pierre-Célestin.

« C'est évidemment un de ces panneaux que nous possédons. Et il y a tout lieu de croire qu'il a été exécuté par un peintre de la capitale.

« Reste à expliquer dans la composition la présence de deux têtes couronnées qu'on ne s'attendrait guère à y voir et que la forme de leurs couronnes, aussi bien que leur costume, désigne comme le roi et l'empereur. Ni l'un ni l'autre, bien entendu, n'assistèrent au couronnement de Célestin V, et l'on est forcé, à défaut d'exactitude historique, de chercher dans ce détail une signification symbolique.

« On la trouvera peut-être en se rappelant le déplorable spectacle qu'avait offert à la mort de Nicolas IV l'élection de son successeur : le Sacré-Collège déchiré par les factions, tout comme une assemblée laïque, et le désaccord entre deux grandes familles romaines, les Orsini et les Colonna, — les premiers, guelfes, les seconds, gibelins, — se prolongeant pendant vingt-sept mois en un conclave interminable. Un nom enfin fut prononcé, qui ne pouvait porter ombrage à personne : celui d'un humble et saint ermite, qui vivait retiré au sommet du mont Majella. Ainsi fut élu, le 5 juillet 1294, Pierre de Morrone, qui devint du jour au lendemain Célestin V.

« Par ce choix romanesque, les partis purent se croire réconciliés. Illusion bientôt dissipée, mais illusion cependant, je pense, dont notre tableau témoigne, en réunissant debout côte à côte, comme des égaux, le roi et l'empereur au pied du trône de Pierre.

« On dira avec raison que cette interprétation devait être bien étrangère au peintre du XVI^e^ siècle. Aussi serais-je porté à croire qu'il ne faisait que perpétuer ainsi un thème plus ou moins traditionnel.

« Par un anachronisme très fréquent, il a donné au roi

Digitized by Google

les traits de François Ier. Celui-ci, jeune encore, ne paraît guère avoir dépassé la trentaine, et la date du tableau, resserrée déjà dans les limites de l'exercice du prieur qui le fit exécuter, s'en trouve précisée davantage. C'est aux environs de 1525 ou de 1530 qu'on doit la fixer. »

M. Vitry présente quelques observations.

M. J. Zeiller, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« M. Gsell m'a communiqué une inscription récemment découverte à Djemila, l'ancienne Cuicul, qui lui a été envoyée par M. Albertini et dont je suis heureux d'offrir la primeur à la Société.

« C'est une inscription chrétienne. Elle a été trouvée dans le sous-sol d'une église nouvellement mise à jour, celle que l'on nomme la chapelle, par opposition aux deux basiliques voisines plus importantes. Elle est gravée sur une pierre de grès haute de 1m68 et large de 1m02.

« Elle se compose de deux parties : la première a cinq lignes; la hauteur des lettres y est de 0m075 pour la première ligne, 0m07 pour les trois suivantes, 0m075 pour la cinquième. Vient ensuite un blanc de 0m24. La seconde partie se compose de six lignes, dont les lettres ont 0m06 de hauteur.

TVRASIVS · PRESL
IN PACE · VIX · AN ·
· XLIIII · MEN · III ·
DIES · XVII DEPSVS ID OCT ·
· AETIO ET STV IO CON S

ACCIPE MERENTES LACRIMA
PIA MVNERA FRATRIS
AETERNVM QVE VALE ·N
BREV A SE TE KI
OFFI T FACIES ECVM EST
TVA SI PER IMA

Turasius pr(a)es(u)l (?) in pace vix(it) an(nos) XLIIII,

Digitized by Google

men(ses) III, dies XVII, dep(o)s(it)us id(us) oct(obris), Actio et St[udi]o co[ns(ulibu)]s.

Accipe m(o)erentes lacrima(s), pia munera fratris.‖aeternu[mq]ue vale. N[ox est] brev[(i)s il(l)]a(?) se[pulch]ri‖. Off[ulge]t(?) facies [///. M]ecum est tua semper imago.

« Ce texte est fort intéressant, et à un triple point de vue.

« D'abord, il nous fait peut-être connaître un *praesul*, c'est-à-dire vraisemblablement un évêque de l'église de Cuicul. Je dis peut-être et vraisemblablement, sans oser être plus affirmatif, car la lecture du mot ne me paraît pas certaine, et j'aperçois dans le texte même divers motifs d'hésiter à reconnaître en Turasius un évêque : son nom n'est accompagné d'aucune des épithètes qui accompagnent d'ordinaire, dans les inscriptions, les noms des évêques défunts, comme *sanctus* ou *sanctae memoriae*, la mention, très fréquente aussi, des années d'épiscopat ne s'y trouve pas non plus; enfin, il n'est aucunement question de l'église à laquelle aurait présidé Turasius et son épitaphe ne renferme que l'adieu de son frère, comme s'il n'avait été qu'un simple particulier. A ces objections, on peut répondre que, dans la langue chrétienne, *praesul*, à moins d'être pris dans l'acception très vague de chef, qui permet de l'appliquer aussi bien au Christ lui-même qu'à des personnages d'autorité indéterminée, *praesul* a toujours le sens d'évêque. Il en est ainsi dans les textes littéraires et dans les textes épigraphiques. Ceux-ci sont d'ailleurs rares : ils n'en sont que plus intéressants et je remercie M. Monceaux de me les avoir signalés. C'est en premier lieu une inscription (*C. I. L.*, V, 1898) de *Forum Carnicum*, aujourd'hui Zuglio, dans le Frioul, qui relate, en l'année 490, la *depositio* de *Ienuarius h(uius) s(an)c(tae) Ecl(esiae) presu[l, qui eam] rexit ann(is) X*... Pas de doute, étant donné ces dernières indications, que Jenuarius soit un évêque.

« Il en est de même dans quelques inscriptions métriques qu'il est particulièrement intéressant de comparer à la nôtre.

Digitized by Google

« Une inscription (*C. I. L.*, V, 6722) de Verceil commence ainsi :

Tertius hanc urbis sedem tenuit Honoratus
Antistes, cuius spiritus astra tenet.
Eusebius praesul primus, etc.,

et un second morceau rapproche encore *Honoratus*, appelé cette fois *pontifex*, de son prédécesseur *egregius martyr praesul et Eusebius*. Aucune hésitation n'est donc permise sur le caractère épiscopal de cet Eusebius. La date de cette inscription est malheureusement ignorée.

« Une deuxième (*C. I. L.*, X, 1194), de Abellinum (Atrifalda, près de Avellino, en Campanie), contient le nom de *Sabinus, presul*, et l'on sait par une autre, voisine de celle-là, que ce Sabinus fut évêque : *Sabinus episcopus*. L'âge de ces textes a été discuté; de Rossi les attribue au VI^e^ siècle.

« Enfin, une troisième inscription (Muratori, 429, 1 = Gruter, 1161, 8), de Narni, en Ombrie, commence par les mots *Cassius immerito presul de munere Christi ;* comme on y lit ensuite *sedit ann. XXI, m. VIII, d. IX*, sa qualité épiscopale est hors de contestation. Cette épitaphe est de 558.

« Après tous ces rapprochements, je croirais, malgré les objections signalées, pouvoir conclure jusqu'à nouvel ordre, si la lecture *presul* était acquise, que Turasius était évêque, et notre inscription enrichirait donc d'un nom nouveau le catalogue épiscopal de l'église de Cuicul.

« Le deuxième élément d'intérêt qu'elle nous offre est sa date consulaire, *Aetio et Studio consulibus*, ce qui correspond à l'année 454. Une inscription datée a toujours une valeur particulière et, si celle-ci nous révélait le nom d'un nouvel évêque de Cuicul, il serait précieux pour nous de savoir avec précision à quelle époque il vivait. Mais la mention de cette date est digne de remarque à un autre point de vue : c'est que les dates consulaires sont exceptionnelles dans les provinces africaines. La présence de la date consulaire dans l'inscription de Turasius doit

Digitized by Google

être mise en corrélation avec un événement de l'histoire de l'Afrique au temps de Genséric, connu par les Chroniques de Prosper d'Aquitaine et de Cassiodore (ann. 442), ainsi que par une Constitution de Valentinien III, du 13 juillet 351, et sur lequel l'ouvrage de M. Martroye[1] donne tous les détails utiles : la rétrocession par Genséric à l'Empire, en vertu d'un traité conclu en 442, des deux Mauritanies Sitifienne et Césarienne et d'une partie de la Numidie. Dans ces territoires redevenus romains, on aurait alors souligné cet heureux retour par la reprise de l'usage romain de dater par les noms des consuls. L'acte diplomatique signé en 442 dut d'ailleurs être précédé de certains abandons de fait, de la part du roi Vandale, puisque, deux ans avant le traité, en 440, une inscription de Sétif, l'épitaphe de l'évêque Novatus, portant, elle aussi, la date consulaire, semble bien attester que cette ville n'était pas à ce moment soumise à Genséric. Aussi bien, dès son retour en Afrique, après le sac de Rome en 454, Genséric achevait sa conquête, et, si Turasius est mort sujet de l'Empire, il s'en est fallu d'un an qu'il ne le fût plus.

« Enfin un troisième élément d'intérêt de son épitaphe réside dans le caractère métrique et les formules de sa deuxième partie.

« Cette deuxième partie est métrique.

« On y a, en effet, employé des formules qu'on rencontre dans d'autres inscriptions en vers et qu'il est curieux d'en rapprocher. *Accipe mocrentes lacrima(s) pia munera fratris* ressemble à l'*Accipe nunc, frater, supremi munus honoris*, d'une inscription de Brixia (Brixen) (*C. I. L.*, V, 4376) et à l'*Accipe, kara mihi coniunx, pia munera mortis*, qui se lit sur une épitaphe, païenne comme la précédente, trouvée à Aïn Naggeur, dans la région de Taoura, et publiée dans le recueil des *Inscriptions latines de l'Algérie* de M. Gsell, n° 1090. D'autre part, les mots

1. F. Martroye, *Genséric. La conquête vandale en Afrique et la destruction de l'Empire d'Occident*, p. 134.

Digitized by Google

aeternumque vale sont, chose plus remarquable, un emprunt à Virgile, *Æn.*, XI, 98 : Énée dit à Pallas son suprême adieu par ces mots : *Salve aeternum mihi, maxime Palla, aeternumque vale.* Or, cet emprunt se trouve déjà dans une autre inscription chrétienne, présentée il y a une quinzaine d'années par M. Monceaux au Comité des travaux historiques (*Archéologie*, 1907, p. CCXLIII et CCLXII), inscription de la fin du IV^e^ siècle ou des débuts du V^e^, gravée sur une mosaïque des environs de Cirta, et où on lisait : *Sub Christo salve* (*a*)*eternum mihi, Maxime frater* (*Maxime* étant ici un nom propre) (*a*)*eternumque vale.* Nous avons dans le texte de Djemila une preuve de plus de cette popularité, déjà signalée par M. Monceaux, de l'œuvre de Virgile parmi les chrétiens d'Afrique qui l'utilisaient ainsi dans leur formulaire épigraphique.

« On voit donc que c'est à tous points de vue une très précieuse trouvaille qui a été faite il y a quelques mois dans ces ruines de Cuicul qui s'avèrent de plus en plus comme un des plus beaux domaines d'exploitation de l'archéologie chrétienne en Occident. »

Mgr Batiffol, MM. Collinet, Martroye, Michon, Monceaux et Prou ajoutent diverses remarques. M. Zeiller conclut finalement, avec M. Monceaux, qu'il y a lieu de lire, à la première ligne, *presb*(*yter*) et non *pres*(*u*)*l.*

M. Mayeux, associé correspondant national, étudie un fragment connu sous le nom de pierre de Grand-Bourg à Salagnac (Creuse) et qui lui paraît devoir être, non un reste d'ambon ou de montoir, mais un socle de fontaine ou un autel de l'époque gallo-romaine.

MM. Collinet, Deshoulières, Michon, le marquis de Sayve formulent diverses remarques.

M. É. Michon, membre résidant, signale la présence à Paris, chez un marchand, de deux très belles mosaïques antiques provenant de Villelaure, dans le Vaucluse.

Digitized by Google

Séance du 28 Février.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrages offerts :

Bruston (Ch.). *L'inscription de la colonne Trajane*. S. l., s. d., in-8°.

Fage (R.). *Les clochers-murs de la France*. Paris, 1923, in-8°.

Jusselin (M.). *Histoire des livres liturgiques de la cathédrale de Chartres au XVI^e siècle*. Chartres, 1923, in-8°.

— *Le maître maçon Jean Aux Tabours à la cathédrale de Chartres*. S. l., s. d., in-8°.

Leblond (D^r V.). *Cartulaire de la maladrerie de Saint-Lazare de Beauvais*. Paris, 1922, in-8°.

Marcel (chanoine L.). *L'histoire du théâtre à Langres*. Langres, 1923, in-12.

Le président donne lecture d'une note de M. l'abbé Plat, associé correspondant national à Vendôme, sur quelques dispositions architecturales caractéristiques, au XII^e siècle, de certaines écoles romanes et dont l'origine remonterait à l'art carolingien.

M. de Mély, membre résidant, lit la communication suivante :

« On trouve dans les rites des inhumations du haut moyen âge deux mots sur lesquels il semble bien qu'on ne soit pas très fixé. On les traduit assez approximativement, sans se préoccuper de leur intérêt, qui n'apparaît pas d'ailleurs au premier abord : c'est l'*aristato*, puis le *sub stillicidio*. Mes recherches sur le tombeau de Charlemagne et sur les inhumations des grands architectes de nos vieilles basiliques me les ont fait rencontrer fréquemment; j'ai voulu alors tenter de préciser leur sens. Ce sont les résultats de mes recherches que je viens vous communiquer.

Digitized by Google

« Si nous consultons la *Loi salique*, au titre VIII, §§ 3, 4, 5, nous y lisons : « Si quis aristatonem super homi- « nem mortuum capulaverit .., si quis cheristadunum super « hominem mortuum capulaverit », c'est-à-dire si quelqu'un a brisé l'*aristato* placé sur un cadavre, si quelqu'un a brisé le *cheristadunum* placé sur un cadavre, celui-là payera 15 sols d'or.

« Il s'agit certainement d'un accessoire, comme l'*augmentum*, que Charlemagne avait placé à Saint-Denis, au-dessus de la tombe de Pépin, et qui existait encore au temps de Suger; c'était également l'arc doré, avec image et inscription, posé à Aix sur la sépulture de Charlemagne le jour de son inhumation; il ne saurait y avoir de doute. Mais, en réalité, qu'était-ce, quelle était sa destination, par suite sa forme, cependant assez connue, dès le v[e] siècle, pour que la *Loi salique* ne s'en expliquât pas autrement?

« Examinons quels étaient à ce moment les rites des inhumations? Les *Sacramentaires* de l'époque nous donnent à ce sujet d'intéressantes précisions. Devant un cadavre apporté à l'église, la liturgie ne pensait qu'à l'âme, — *anima*, — à l'esprit, — *spiritus*, — du défunt : le corps ne comptait pas. *Carnis resurectionem* est bien dans le *Symbole des apôtres*, mais dans la pratique de la religion elle joue un très faible rôle. Nous avons de cette époque des messes *pour* les morts, mais nullement la messe *des* morts, comme aujourd'hui, et c'est à une simple mise dans la terre même, au retour à la terre, — *terra suscipit terram*, — du corps du paysan, comme du plus grand monarque, que se borne le rôle de l'église qui ne fait entre les deux dépouilles aucune différence. Et c'est ainsi que furent mis, directement dans la terre, sur le dos, — *supinum*, — les corps des plus grands princes : Charlemagne à Aix, Louis le Débonnaire dans le sol de Saint-Arnoul de Metz, Charles le Chauve, Charles le Gros à Reichenau, Hugues Capet à Saint-Denis. Les auteurs de cette époque, parlant de l'enterrement de Charlemagne, nous font connaître la liturgie qui était courante. Charle-

Digitized by Google

magne voulait être inhumé à Saint-Denis (*sepelire* (sic) *cupimus*), mais il meurt à Aix, et le jour même est *inhumé dans le sol* de la chapelle palatine. Tous les textes sont absolument d'accord sur ce point : *humatus*, dit Éginhard; *traditus glebis terræ*, dit Columban; *sepultus*, dit l'Anonyme de Moissac.

« Le rite était indispensable à préciser, parce que nous apprenons ici que sur l'emplacement de la fosse était alors posée, au niveau du dallage, une dalle de pierre sur laquelle on inscrivait le nom du défunt. C'est ainsi qu'au-dessus de la pierre *de la fosse* de Charlemagne, mis simplement à même la terre, *in glebis terræ*, qui portait ces vers syllabiques, sans quantité, suivant l'hymnologie grecque :

IN HOC SEPVLCHRO TVMVLANTVR OSSA CAROLI
MAGNI DEO IN ÆTERNO GRATIA SIT

fut placé l'arc doré dont nous venons de parler; car jamais un caveau, tel que nos contemporains, entre autres le Dr J. Buchkremer, en 1907, ont voulu le reconstituer, n'a existé.

« Qu'écrivent donc ceux qui se sont préoccupés de l'*aristato?* « On a pensé, dit Ducange, que c'étaient les « *pallæ*, *palliæ*, *seu stragula defunctorum tumulis seu* « *monumentis imposita* : c'est une erreur; c'était, ajoute-« t-il, un bâti de bois placé sur les tombes. » Pour lui, *aristato* vient du haut allemand *Ehre*, honneur, *Stutze*, tréteau, comme *cheristadunum* vient de *Geräst*, échafaudage, *Dun*, élévation, *honoris causa tumulo imposita*. Eccard, au contraire, trouve dans ce dernier terme une contraction de *Christi statua* : c'est quelque peu différent.

« On voit encore *aristato* traduit par « portique[1] », tandis que Viollet-le-Duc (v° Tombeau) l'explique par *hearse*. Viollet-le-Duc paraît se rapprocher de la vérité,

1. *Ann. archéol.*, t. XV, p. 45.

Digitized by Google

d'autant plus que, de la décoration des tombeaux dont le moyen âge nous a laissé quelques épaves, on peut soupçonner ce que c'était. Gaignières nous a conservé le dessin d'une tombe du XIII^e^ siècle à Angers surmontée d'une sorte de cage de fer; du XIV^e^, nous avons dans Mgr Dehaisnes le souvenir du « treillis de fer » commandé à Jehan de Was, serrurier, pour couvrir la tombe de Robert d'Artois (1326), comme celle de Blanche d'Espagne, puis le grillage de fer qui devait surmonter la tombe de Charles le Bel et de Jeanne d'Évreux, exécutée par Hennequin de Liége, comme aussi au XV^e^ siècle celui de la tombe de Jean de Berry. C'est donc un accessoire traditionnel que nous suivons pendant plus de mille ans, certainement au début destiné à protéger la pierre tombale qui est au ras du sol, comme à recevoir les riches tentures dont on la recouvrait, malgré les anathèmes de saint Jérôme. Plus tard, il garantit les belles statues tombales, élevées de terre, contre les atteintes des iconoclastes, qui ont existé de tout temps.

« Mais si la traduction d'*aristato* par *pallia*, signalée par Ducange, nous fait bien saisir sa destination, l'étymologie compliquée qu'il en donne doit-elle être acceptée? La forme des treillis qui ont été conservés m'a fait penser au squelette d'un poisson : le mot arêtes, *aristæ*, m'est donc venu à la pensée. D'autant que non seulement les branches de l'*aristato* ressemblent bien à des arêtes partant de la colonne vertébrale, mais les poissons eux-mêmes, dans Pline, dans Ausone, sont dits *aristatos*. Et alors, de même que l'*aristato*, par sa destination, est devenu synonyme de *pallia*, de sa forme il pouvait parfaitement avoir reçu son nom, le détail, comme dans bien des cas, remplaçant le principal. C'est d'ailleurs ce qui est arrivé en architecture pour le même terme : l'arêtier, d'abord détail de la toiture, est devenu par la suite une partie de la charpente et de la couverture.

« L'*aristato* serait ainsi un treillis de fer, en forme de squelette de poisson, mis sur les tombes pour les protéger et recevoir les tapis et les tentures dont on les recou-

Digitized by Google

vrait aux jours de fêtes. Par sa forme, il semble bien être l'ancêtre du catafalque actuel, précisément en arêtier, recouvert du drap mortuaire, qui n'est autre vraiment que le *stragulum*, couverture, signalé par Ducange.

« L'inhumation *sub stillicidio* est tout autre chose. Très souvent, dans les chroniques, nous lisons que tel prince, tel évêque, tel architecte, qui avait bâti une cathédrale demandait à être inhumé *sub stillicidio*. Ducange nous explique : *Stillicidium quod et impluvium dicebatur : area ante ecclesiam quæ dicebatur Paradisium*, devenu en français parvis. Et c'est ainsi que d'abord, quand les conciles avaient interdit les sépultures dans les églises, puis plus tard, même quand la défense fut levée, nous voyons les personnages les plus marquants inhumés, *sub stillicidio*, en dehors de l'église; et même encore, à un moment, où, comme nous le montre Lasteyrie dans son *Architecture romane*, les beaux enfeus extérieurs de Conques et de Montbron (Charente) indiquent un mode de sépulture extérieure qui semble beaucoup plus aristocratique. Il doit donc y avoir, à cette coutume, un motif ignoré à découvrir.

« Je ne connais pas de sépulture *sub stillicidio* antérieure à celle de saint Loup, évêque de Sens en 623. En 768, Pépin est inhumé *sub stillicidio* à Saint-Denis; en 863, nous trouvons l'inhumation *sub stillicidio* de saint Within, évêque de Winchester; en 996, celle de Hugues Capet à Saint-Denis; en 996 également, celle de Richard Ier, duc de Normandie, et, en 1026, celle de Richard II, son fils, à Fécamp; en 1093, Geoffroy de Montbray, évêque de Coutances, demande à être enterré *sub stillicidio*, qui a, dans cette circonstance, été traduit « sous la pis- « cine ». A partir de cette date, une évolution se produit, nous n'allons plus trouver « au pied du mur extérieur » de l'église, *sub stillicidio*, que les architectes des églises : à Amiens, en 1220, Robert de Luzarches; en 1290, Jean Deschamps à Clermont; en 1311, Robert de Coucy à Reims; en 1318, Erwin de Steinbach à Strasbourg; en 1326, Girardon de Bonay à Saint-Jean de Besançon; en

Digitized by Google

1339, Jean de Steinbach à Strasbourg ; au XIVe siècle (sans précision), Me Adam à Reims ; en 1449, Jean Hultz et, en 1492, Jacques de Landshut à Strasbourg.

« Il semble donc bien qu'il y avait là une tradition, dont les chroniques et les nécrologes ne nous ont pas encore certainement livré tous les détails ; néanmoins, grâce à ces quelques renseignements, nous pouvons tenter une explication.

« *Stillicidium*, dit Ducange, *dicebatur area ante ædem sacram*. Ainsi, d'après lui, le *stillicidium* était le parvis. Le concile de Braga, de 572, avait, en effet, décidé que les corps des défunts ne pouvaient être inhumés dans les églises, mais pourraient l'être en dehors, autour des murs des basiliques. Et le concile de Nantes, de 660, précisait : *in atrio, aut in porticu, aut extra ecclesiam ;* il n'est nullement question du *stillicidium*, qui, en réalité, en bon latin, veut dire gouttière, larmier. Ce que Viollet-le-Duc semble avoir bien saisi, quand il écrit, au mot ossuaire : « On voulait être enterré sous l'égout du toit si on ne « pouvait l'être dans l'église même. » Mais, pour être affirmatif, il est indispensable d'en fournir une explication. L'inhumation devant le parvis, autour de l'église, est toute naturelle, mais pourquoi « sous les gouttières » ? Encore une fois, c'est la liturgie qui peut nous en donner le motif.

« L'église a toujours prié pour les morts ; seulement, à travers les âges, les rites ont changé avec les mœurs. Flaccius Illyricus affirme qu'avant Charlemagne les messes *des* morts n'étaient pas en usage ; mais il y avait des messes *pour* les morts : le concile de Braga nous l'apprend.

« Actuellement, dans un service funéraire, la messe, une fois terminée, de longues prières, des chants, des encensements, des aspersions d'eau bénite, une ou plusieurs absoutes autour du catafalque font de l'office des morts une cérémonie tout à fait spéciale. Dans le *Sacramentaire gallican* du VIe siècle, au cours de la messe, à la *Collecte* et dans les oraisons qui suivent la *Préface*, le prêtre pro-

Digitized by Google

nonce simplement le nom du défunt. Dans le *Sacramentaire gelasien*, l'office est quelque peu différent, mais aucune prière ne suit la messe, ni absoute, ni oraisons sur la tombe.

« Alcuin, au contraire, dans l'office des morts, introduit quelques nouvelles oraisons ; elles doivent être dites devant l'agonisant, au moment du lavage du corps, devant la fosse, sur le corps descendu dans la fosse, mais il n'est encore nullement question ni d'absoutes, ni de chants, sauf du *Kyrie eleison*, autorisé par le IIIe concile d'Arles (442). Il faut arriver à un *Sacramentaire* du xe siècle, conservé à Vienne (ms. théol. 685), et au *Sacramentaire* de l'abbé Ratold, pour trouver quelque chose qui sorte de la simple mention de « la poussière qui retourne à la terre », pendant que l'âme, elle, retourne à Dieu. Mais là encore aucune trace d'encensement, d'aspersion d'eau bénite : on ne les verra apparaître qu'avec l'absoute, au xiiie siècle, dans le *Livre des coutumes* de Saint-Augustin de Limoges. Simplement, jusqu'à cette époque, le corps doit être rendu à la terre.

« Ainsi, ni encensements ni aspersion d'eau bénite jusqu'au xiiie siècle. Mais si nous ne les voyons pas figurer dans les prières funéraires liturgiques, les fidèles n'en croyaient pas moins à leur efficacité salutaire. Alors, comme l'eau qui a glissé sur les toits des églises était considérée comme bénite, il devient tout naturel que les défunts désirassent recevoir, jusqu'au moment où « leur poussière « serait complètement retournée à la terre », l'aspersion d'eau bénite que les rituels n'autorisaient pas à faire sur leur corps au moment de l'inhumation. Et nous devrons constater que, du jour où l'aspersion entre dans la cérémonie funéraire, nous ne rencontrons plus ni clercs ni seigneurs inhumés *sub stillicidio*. Cette inhumation paraît, par contre, avoir été conservée pour les constructeurs des grandes basiliques. Et tout cela coïncide avec la fin de l'ère d'architecture monastique et l'apparition de l'école laïque, qui, avec l'affranchissement des communes, assumera la construction de nos grandes cathédrales.

Digitized by Google

« Ainsi, pour me résumer, des deux termes que je voulais étudier, le premier, *aristato*, paraît bien signifier un treillis en forme de toit arêtier, placé sur l'emplacement d'une fosse pour la protéger et recevoir les tapis précieux dont on la couvrait aux jours de fêtes; et l'inhumation *sub stillicidio*, la sépulture sous le larmier du toit de l'église, qui pendant des siècles devait laisser tomber sur le corps du défunt la purification sans cesse renouvelée d'une eau continuellement bénite. »

MM. Mayeux, Serbat, Huard et Demaison formulent plusieurs remarques.

M. Collinet, membre résidant, fait une communication sur le sens du terme *peregrini* dans une inscription du Briançonnais datant du temps de Constantin (*C. I. L.*, XII, 94) :

« Démontrant qu'après l'édit de Caracalla (212) il ne restait plus dans l'Empire que des pérégrins de la classe inférieure ou déditices « n'appartenant à aucune cité « déterminée », il croit pouvoir proposer de reconnaître dans les déditices des Alpes les descendants des Ligures, peuplades farouches à qui les Gaulois n'avaient pas dû concéder le droit de cité gauloise et qui, partant, n'avaient pas reçu non plus la cité romaine en 212. L'inscription semble permettre cependant aux *peregrini* l'accès au *conventus civium romanorum* (les Gaulois) dans la province des Alpes-Maritimes : ce serait là l'indice d'un commencement de fusion entre les nationalités ligure et gauloise. »

MM. Fournier et Chénon présentent plusieurs observations.

M. Réau, associé correspondant national, recherche les origines du décor d'une majolique italienne de la collection Salomon de Rothschild :

« Dans la magnifique série de majoliques italiennes récemment léguées au Louvre par la baronne Salomon de Rothschild, l'une des plus belles pièces est assurément

Digitized by Google

une assiette qui représente la Mort étouffant sauvagement un jeune guerrier renversé tandis qu'elle retient par un pan de sa robe une jeune femme qui essaie de s'enfuir.

« Le décor architectural est purement italien, voire même spécifiquement vénitien, car, à l'arrière-plan du palazzo de marbre où se déroule cette scène tragique, on voit pointer le bec effilé d'une gondole. Mais le sujet macabre semble bien sorti de l'imagination d'un homme du Nord et décèle une inspiration germanique. Il est aujourd'hui établi que les céramistes italiens ont fait comme les émailleurs limousins de fréquents emprunts aux graveurs allemands, notamment à Martin Schongauer et à Albert Dürer. Le décorateur de notre majolique n'aurait-il pas puisé à cette source, et, dans ce cas, quelle est la gravure allemande qui lui aurait servi de modèle?

« Ce petit problème est d'une solution aisée pour quiconque s'est familiarisé avec l'art de la Renaissance allemande. Du premier coup d'œil, je reconnus la composition d'une gravure célèbre de Hans Burgkmair (*Der Tod als Würger*) que j'avais déjà eu l'occasion de décrire à plusieurs reprises[1].

« Bien qu'il soit beaucoup moins connu que son compatriote Holbein, Burgkmair a joué dans l'École d'Augsbourg un rôle de premier ordre en ce sens que c'est lui qui, le premier, a introduit dans l'art allemand les formes et l'idéal de la Renaissance. Dès 1501, dans ses tableaux du cycle des Basiliques romaines qui décoraient jadis le cloître de Sainte-Catherine d'Augsbourg, se manifeste l'influence de Crivelli et de Carpaccio. On ne peut douter que le maître augsbourgeois n'ait fait comme Dürer un ou plusieurs séjours à Venise. Cette emprise de l'art italien va toujours croissant depuis les *Basiliques* de la galerie d'Augsbourg (1501-1504) jusqu'à la grande *Madone* du

1. Notamment dans l'*Histoire de l'Art*, publiée sous la direction de M. André Michel, t. V, p. 38, et dans mon ouvrage sur *Mathias Grünewald*, Paris, 1920, p. 40.

Digitized by Google

Musée germanique de Nuremberg (1509) et l'*Esther et Assuérus* de la Pinacothèque de Munich (1528).

« Toutefois, le fond germanique du génie de Burgkmair apparaît dans son œuvre gravé qui a une importance considérable. On sait qu'il fut le principal metteur en œuvre des gigantesques entreprises xylographiques de l'empereur Maximilien et qu'il collabora notamment pour une large part à l'illustration des romans allégoriques du *Theuerdank* et du *Weisskunig* (le roi blanc), ainsi qu'aux planches démesurées du *Triomphe de Maximilien*.

« Rien ne montre mieux cet étrange amalgame que la gravure qui a servi de modèle au plat de la collection Rothschild.

« De même que dans les *Simulacres* d'Holbein, la Mort n'est pas figurée comme un squelette, mais comme une sorte de momie parcheminée. L'artiste lui a donné de grandes ailes, sans doute pour symboliser la soudaineté de son attaque. D'un geste brutal, elle pose le pied sur la poitrine d'un jeune guerrier renversé et lui enfonce ses deux mains dans la gorge; mais une seule victime ne lui suffit pas. Tout en étouffant le jeune homme qui râle sur le pavement de marbre, elle tourne brusquement la tête pour happer avec les dents un pan de la robe d'une jeune femme qui, affolée par le sort de son amant, pousse un cri d'horreur et de détresse et, les bras en avant, essaie de s'enfuir.

« A la sauvagerie nordique de cette scène macabre s'oppose d'une façon saisissante le riant décor de palazzo vénitien qui lui sert de cadre. Les pilastres fleuris de rinceaux, les putti qui encadrent les archivoltes, la somptuosité des revêtements de marbre éveillent des idées de bonheur que dément l'agression tragique de la Camarde.

« Le costume des personnages du drame n'est pas plus gothique que le décor. Le jeune guerrier, dont le casque à cimier a roulé sur le sol, est vêtu, comme un César, d'une cuirasse à lambrequins; la jeune femme est drapée à l'antique. Ce mélange de goût Renaissance et d'ima-

Digitized by Google

gination médiévale a je ne sais quoi d'équivoque et de troublant.

« Un des charmes de cette gravure, exécutée par Jost de Negker, le praticien habituel de Burgkmair, c'est qu'elle est tirée en plusieurs tons : il n'y a guère de plus beaux exemples de ce procédé de gravure en *clair-obscur* (Helldunkelschnitt) qui aurait été, d'après Vasari, inventé par Ugo da Carpi, mais qui a été pratiqué de bonne heure par des graveurs allemands, notamment par Cranach, Baldung Grien et Hans Wechtlin. Le Cabinet des Estampes possède deux magnifiques états de cette estampe dans un recueil formé par l'abbé de Marolles intitulé *Clair-obscur de divers maîtres*. Le tirage ocre est simplement signé sur le pilastre de gauche : H. Burgkmair; le tirage bistre, malheureusement rogné, porte en outre la date de 1510.

« Le céramiste italien a copié très fidèlement la gravure allemande qu'il avait prise pour modèle. Le groupe central des trois figures est identique. C'est tout au plus s'il a légèrement modifié l'architecture pour l'adapter à la forme ronde d'un plat, comme un copiste qui aurait à transformer un *quadro* en *tondo*. Son originalité ne se manifeste guère que dans le choix des couleurs qui sont naturellement plus riches et plus variées que dans la gravure originale en camaïeu.

« On insiste généralement en histoire de l'Art sur l'expansion de la Renaissance italienne au nord des Alpes. Cette diffusion est indéniable, mais il ne faut pas oublier qu'il y a eu aussi un contre-courant. Le magnifique plat de la donation Salomon de Rothschild est un curieux exemple, entre beaucoup d'autres, de l'influence de la gravure allemande du XVI^e^ siècle sur l'art décoratif italien. »

M. G. Huard, associé correspondant national, lit la note suivante :

« La question dont je vais vous entretenir ne se rattache qu'indirectement à vos études habituelles, mais, en revanche, intéresse les origines de votre Compagnie.

Digitized by Google

« Vous savez, en effet, que le Musée des Monuments français fut le siège de l'Académie celtique et que le créateur du Musée, Alexandre Lenoir, fut membre de cette Académie et bibliothécaire-archiviste de la Société royale des Antiquaires de France. MM. Marquet de Vasselot et Vitry l'ont rappelé récemment à l'occasion de l'entrée aux Musées du Louvre et de Versailles de portraits et d'un buste de Lenoir.

« C'est pourquoi je désirerais vous parler ce soir de questions relatives à une salle de ce Musée des Monuments français : la salle du XIII^e^ siècle.

« Cette salle était située à l'extrémité de la salle d'Introduction aménagée par Lenoir dans l'ancienne chapelle du couvent des Petits-Augustins; c'est le Musée actuel de l'École des Beaux-Arts au fond duquel se trouve une copie du Jugement dernier de Michel-Ange.

« Les autres salles consacrées aux XIV^e^, XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles, logées dans les divers bâtiments entourant le cloître du couvent, ont disparu avec eux. Mais l'étude et la comparaison des plans du couvent des Petits-Augustins, du Musée des Monuments français et de l'École des Beaux-Arts actuelle m'avaient indiqué que la salle du XIII^e^ siècle, située à l'extrémité de la salle d'Introduction, n'avait pas été démolie et que j'avais, par conséquent, quelque chance de retrouver là les traces des dispositions que Lenoir avait données à cette salle.

« C'est pourquoi j'ai demandé, et grâce à la bienveillante recommandation de M. Recoura, obtenu l'autorisation de pénétrer dans cette partie de l'École des Beaux-Arts. J'ai pu constater que la salle du XIII^e^ siècle, qui sert actuellement de bûcher, est restée telle, ou à peu près, qu'elle se trouvait en 1816-1820 quand les monuments qu'elle renfermait eurent été enlevés pour être expédiés à Saint-Denis, au Louvre et ailleurs. On a muré une porte et les fenêtres, on a élevé dans un angle deux murs de refend, pour ménager un réduit au foyer d'un calorifère; mais, à ces détails près, rien n'est changé.

« Une représentation de cette salle, exécutée par Vau-

Digitized by Google

zelle en 1815 ou 1816, permettra de suivre facilement la petite description que je vais faire.

« Cette salle rectangulaire, dont la construction remonte au XVII^e^ siècle, devait servir de sacristie au couvent des Petits-Augustins.

« Elle est recouverte de six voûtes d'arêtes reposant sur deux piliers de plan rectangulaire dont les angles sont arrondis. Les chapiteaux nus, peints par Lenoir, sont, en réalité, très différents de ceux représentés sur le dessin; les voûtes ont été peintes en bleu et semées d'étoiles d'or, toujours par Lenoir. Aux clefs de voûte, nous voyons encore les rosaces que Lenoir y avait fait placer.

« La salle était éclairée par cinq fenêtres, aujourd'hui murées : trois de forme rectangulaire étaient les fenêtres primitives, les deux autres, de forme et d'ornementation gothique, avaient été ajoutées par Lenoir.

« Cette salle s'ouvrait sur la salle d'Introduction par deux petites portes, provenant, comme les fenêtres gothiques, d'un édifice du moyen âge « ruiné par les mal- « veillants » et dont Lenoir nous dit avoir « recueilli les « restes à Saint-Denis ». Il s'agit vraisemblablement de l'église paroissiale Saint-Marcel, édifice du XIII^e^ siècle démoli en 1796. L'une de ces portes a été murée, l'autre est parfaitement conservée. Autour de leurs archivoltes est écrit en lettres rouges, en caractères gothiques : *Etat de l'art dans le XIII^e^ siècle*. Au-dessus de ces portes se trouvent deux inscriptions sur marbre rappelant les noms d'Héloïse et d'Abélard dont les médaillons étaient scellés à cet endroit. L'un de ces médaillons, celui d'Abélard, est toujours en place. Les sept consoles qui supportaient des statues et des bustes n'ont pas été enlevées, et l'on voit sur les murs les traces des monuments que Lenoir avait disposés dans cette salle et la place des crampons qui servaient à les maintenir. C'est pourquoi je pense qu'il serait possible et qu'il serait intéressant d'exécuter un travail graphique qui rendrait minutieusement compte de l'état de cette salle en 1816.

« Si ce travail n'a pas déjà été fait, je crois qu'il serait

Digitized by Google

intéressant de profiter de l'occasion qui nous est offerte de reconstituer soigneusement sur le papier cette salle du XIII^e^ siècle. On sait en effet quelle est l'importance, au point de vue de l'histoire du goût en France, du Musée des Monuments français et en particulier de ces salles du moyen âge. On sait quelles influences elles ont exercées, et c'est de l'une d'elles dont il me reste maintenant à vous parler.

« Michelet se plaisait à rattacher sa vocation historique à divers faits de sa jeunesse et notamment aux visites qu'il fit avec sa mère au Musée des Monuments français. La page que Michelet a consacrée à ce Musée, dans son *Histoire de la Révolution* (l. XII, chap. VII), est bien connue, mais, pour éclairer la discussion qui va suivre, il est nécessaire d'en relire un passage :

« Je me rappelle encore l'émotion toujours la même et « toujours vive qui me faisait battre le cœur, quand, tout « petit, j'entrais sous ces voûtes sombres, et contemplais « ces visages pâles, quand j'allais et cherchais, ardent, « curieux, craintif, de salle en salle et d'âge en âge. Je « cherchais, quoi? Je ne le sais : la vie d'alors, sans « doute, et le génie des temps. Je n'étais pas bien sûr « qu'ils ne vécussent point, tous ces dormeurs de marbre « étendus sur leurs tombes et quand, des somptueux « monuments du XVI^e^ siècle, éblouissants d'albâtre, je pas- « sais à la salle basse des mérovingiens où se trouvait la « croix de Dagobert, je ne savais pas trop si je ne ver- « rais point se mettre sur leur séant Chilpéric et Frédé- « gonde. »

« Nous savons par ailleurs que ces visites eurent lieu pendant que le père de Michelet était en prison pour dettes, c'est-à-dire de 1808 à 1810; le petit Jules avait alors de dix à douze ans et demeurait avec sa mère à l'angle de la rue des Saints-Pères et de la rue de Verneuil, c'est-à-dire à deux pas du Musée des Monuments français; il est tout naturel que Madame Michelet y ait conduit son fils, car il y avait là un magnifique jardin où l'enfant pouvait respirer le grand air et s'amuser. Mais, de ce jardin,

Digitized by Google

Michelet ne nous dit rien. Il mentionne simplement deux salles : la salle du XVI^e^ siècle et la salle des Mérovingiens. La salle du XVI^e^ siècle, depuis longtemps détruite, nous est cependant bien connue par des plans et des gravures; elle se trouvait à l'un des angles du cloître. Il n'en est pas de même de la salle des Mérovingiens. Il n'y eut jamais de salle portant ce nom au Musée des Monuments français, mais, après avoir lu quelques lignes de Joseph Lavallée, reproduites par Lenoir dans son Catalogue illustré, je pense que l'on verra immédiatement où il faut la situer : « Dans un vaste caveau dont les voûtes « en arêtes sont parsemées d'étoiles, faiblement éclairé « par des croisées gothiques, sont couchés ces princes « fainéants qui séparent Clovis de Charles-Martel. Ce con- « quérant les laisse à sa droite et voit à sa gauche ses « descendants arriver jusqu'à Hugues Capet. Depuis « Robert, les tombeaux descendent jusqu'à Philippe III, « qui ferme la porte du caveau, comme Clovis semble « l'ouvrir. Le conservateur a donné à ce caveau le titre « générique de XIII^e^ siècle, parce qu'il termine en effet la « liste des tombeaux qui y sont renfermés, quoiqu'il con- « tienne les effigies des personnages vivant dans le com- « mencement du VI^e^ jusqu'à la fin du XIII^e^ siècle. »

« J'ajouterai qu'un médaillon en marbre blanc représentant Clovis, médaillon gravé par Willemin, était encastré dans l'un des piliers de la salle et l'on en voit encore parfaitement la place. De plus, la statue polychromée de Childebert, provenant de Saint-Germain-des-Prés, aujourd'hui au Musée du Louvre, était exposée dans cette salle.

« Nous sommes donc, je crois, en droit de supposer que la « salle basse des Mérovingiens » n'est autre que la salle du XIII^e^ siècle dont je viens de vous parler. Essayons maintenant de rechercher dans le Musée les trois monuments que Michelet mentionne dans cette salle des Mérovingiens : le tombeau de Chilpéric I^er^, le tombeau de Frédégonde et la croix de Dagobert.

« 1° Le tombeau de Chilpéric I^er^ n'existait pas au Musée des Monuments français. Lenoir nous apprend en

Digitized by Google

effet dans ses Catalogues qu'il n'a pu se procurer pour son musée la tombe de ce prince qui se trouvait à Saint-Germain-des-Prés.

« 2° Quant au tombeau de Frédégonde, cette curieuse mosaïque provenant de la même église et maintenant à Saint-Denis, figure au Catalogue du Musée sous le n° 7 et était placée dans la salle du XIII^e^ siècle, près d'une mosaïque provenant de Saint-Denis, au-dessus du monument de Clovis où on peut l'apercevoir dans la planche qui est sous vos yeux.

« 3° Il n'y eut jamais de croix de Dagobert au Musée des Monuments français. Une croix d'orfèvrerie, une seule à ma connaissance, était exposée dans ce Musée. C'est une croix processionnelle du XV^e^ siècle provenant du couvent des Carmes de la place Maubert et qui se trouve maintenant au Musée de Cluny. Comme en fait foi une gravure de Biet, cette croix était accrochée à l'un des murs de la salle du XIII^e^ siècle. Mais, comment expliquer que cette croix soit devenue dans l'esprit de Michelet la croix de Dagobert? Cela me paraît facile si nous nous reportons au n° 37 des Catalogues du Musée où cette croix est décrite :

N° 37. — Une croix processionnelle en cuivre doré, exécutée sous Louis IX et donnée par lui aux religieux des Grands Carmes, place Maubert. On croit que ce morceau est de l'exécution de Raoul, qui fut le premier qui reçut à titre de récompense des lettres de noblesse des mains de Philippe III, en 1283. Saint Éloy, orfèvre, né près de Limoges, fit des pièces d'orfèvrerie très estimées pour le tombeau de saint Germain, évêque de Paris, qui mourut en 576. Clotaire II employa les talens de cet artiste, qui étoit en grande réputation pour le goût et la recherche dans son genre de travail; Dagobert I^er^ le fit son trésorier.

« Si nous supposons que cet article du Catalogue est tombé sous les yeux du petit Michelet ou de sa mère, nous nous expliquons très facilement comment la confusion a pu se produire.

« De plus, je crois devoir faire remarquer que ces erreurs, ces inexactitudes que nous constatons, sont, à

Digitized by Google

mon sens, une preuve de la sincérité de Michelet. Elles nous montrent en effet que, pour écrire cette page, il s'est fié à sa mémoire, à ses souvenirs d'enfant de dix ou douze ans, car, s'il avait voulu nous tromper, il ne lui était pas difficile de recourir à l'un de ces catalogues dont je me suis servi, pour n'écrire que des choses rigoureusement exactes.

« Je crois donc qu'il faut identifier la salle des Mérovingiens avec la salle du XIIIe siècle. Mais je n'ose affirmer que cette identification n'ait pas déjà été proposée. J'ai consciencieusement recouru, mais sans rien trouver, aux livres et aux articles parvenus à ma connaissance qui ont été consacrés au Musée des Monuments français; à l'aide de la Bibliographie de M. Lanson, j'ai agi de même pour la vie de Michelet.

« Quoi qu'il en soit, j'ai cru intéressant de vous signaler l'état de conservation relative de la salle du XIIIe siècle du Musée des Monuments français, où Jules Michelet aurait « reçu », à l'âge de dix ou douze ans, « la vive impression « de l'histoire[1]. »

MM. Dimier et Marquet de Vasselot ajoutent diverses remarques.

Séance du 7 Mars.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrages offerts :

Blanchet (A.). *A propos de l'enceinte de Carcassonne.* [Bordeaux], s. d., in-8°.

— *Contribution à l'étude de l'anatomie (dissection-vivisection).* Évreux, 1922, in-4°.

— *Une remarque sur le temple antique du Montmartre de Paris.* Paris, 1923, in-8°.

1. Michelet, *Le peuple*, p. XXVI.

Digitized by Google

Chapot (V.). *Quand fut instituée l'éphébie attique, à propos d'un travail récent.* Paris, 1922, in-8°.

Demaison (L.). *Henri Jadart. Sa vie et ses œuvres, 1847-1921.* Reims, 1922, in-12, une pl.

Vassel (E.). *Sur l'orthographe punique du nom de Thinissut.* [Paris, 1922], in-8°.

MM. l'abbé Walter, bibliothécaire-archiviste de la ville de Schelestadt, et le docteur Guelliot sont élus associés correspondants nationaux pour les départements du Bas-Rhin et de la Seine.

M. le comte Durrieu, membre honoraire, rappelle que le pèlerinage du Mont-Saint-Michel se symbolisait en quelque sorte, matériellement, dans des représentations de coquillages, de la forme des coquilles *dites* de Saint-Jacques. Ces coquilles figuraient aussi, dès l'origine, dans les armoiries de la célèbre abbaye. Lorsque Louis XI institua, en 1469, son ordre de Saint-Michel, il fit entrer ces mêmes coquilles dans la composition du collier de l'ordre. M. Durrieu signale, à ce propos, un fait intéressant et qui ne lui paraît pas avoir été encore suffisamment mis en lumière. Jean Foucquet a peint, pour Louis XI, entre 1469 et 1472, le frontispice d'un superbe exemplaire des *Statuts de l'ordre de Saint-Michel.* Au bas de cette page, que M. Durrieu a publiée lui-même à diverses reprises, deux anges en armures dorées soutiennent au-dessous de l'écusson royal le collier de l'ordre. Or, les armures de ces anges reproduisent la forme des traditionnelles coquilles du Mont-Saint-Michel. M. Durrieu vient de constater une nouvelle application de ce principe, toujours dans une production de l'atelier de Jean Foucquet. MM. Maggs, les libraires de Londres, ont retrouvé, en Angleterre, un nouveau feuillet (le quarante-cinquième aujourd'hui connu) des fameuses « Heures de maître Étienne Chevalier », démembrées depuis le XVIII^e^ siècle. Ce feuillet porte une miniature représentant le combat de saint Michel contre le dragon infernal; et, dans cette

Digitized by Google

miniature, Jean Foucquet a également donné, au plastron de la cuirasse de l'archange, l'apparence d'une des coquilles si en honneur au Mont-Saint-Michel.

M. A. Rhein, associé correspondant national, étudie les origines du « sciapode » :

« Parmi les êtres légendaires dont l'art du moyen âge reproduisit la figure, on a souvent signalé le mystérieux *sciapode*, cet homme muni d'une jambe unique, terminée par un énorme pied, dont il se sert comme d'un abri contre les rayons du soleil[1].

« Plusieurs des représentations de ce personnage singulier sont bien connues. Il figure sur les soubassements du portail central de la cathédrale de Sens, où l'artiste semble avoir voulu donner, par le choix de quelques types, une image complète du monde. On le retrouve sur un chapiteau d'Anzy-le-Duc, à Saint-Parize-le-Châtel, sur une maison du XII^e^ siècle récemment découverte à Chartres[2]. Il est enfin présent, mais avec une pose un peu différente, sur la célèbre colonne de Souvigny : debout sur sa jambe, il mériterait mieux, en dépit de l'inscription qui l'accompagne, le nom de *monocole* ou *unipède*, qui lui fut parfois aussi donné[3].

« Les artistes qui représentèrent le *sciapode* en avaient pris l'idée dans les encyclopédies contemporaines qui, elles-mêmes, ne faisaient que répéter en cela les assertions des anciens auteurs. La croyance aux *sciapodes* remonte en effet à la plus haute antiquité. Deux des premiers géographes grecs, dont nous ayons conservé les écrits, Hécatée de Milet[4] et Ctésias[5], signalent leur exis-

1. Voir notamment : J. Berger de Xivrey, *Traditions tératologiques*, p. 90-92, et les ouvrages de M. E. Mâle, *L'art religieux du XII^e^ siècle*, p. 323-326; *L'art religieux du XIII^e^ siècle*, p. 76.

2. A. Mayeux, *Maison du XII^e^ siècle à Chartres*, dans le *Bulletin monumental*, 1920, p. 219-221.

3. Achille Allier, *L'ancien Bourbonnais*, atlas, [p. 40].

4. Hécatée de Milet, *Fragmenta*, éd. R.-H. Klausen, Berlin, 1831, n° 265, p. 116.

5. Ctésias, *Fragmenta*, Περίπλους, lib. I.

Digitized by Google

tence. Aristophane y fait allusion dans sa comédie des Oiseaux[1] et Antiphon les nomme[2]. Pline prend soin, dans son *Histoire naturelle*, de faire la distinction entre les propriétés qui leur valent le nom de *monocole* et celles d'où ils tirent le nom de *sciapode*[3].

« Dès lors, leur existence semble connue de tous et on les voit signalés par des géographes comme Solin[4] ou Étienne de Byzance[5], par des littérateurs comme Aulu-Gelle[6], Hésychius d'Alexandrie[7], Philostrate[8] ou Harpocration[9], par des théologiens comme Tertullien[10]. Saint Augustin les cite[11], mais en refusant d'y croire, imité en cela, quelques siècles plus tard, par le patriarche de Constantinople Photius[12].

« Les *sciapodes* ne pouvaient échapper aux recherches encyclopédiques d'Isidore de Séville[13], et ils trouvèrent ensuite place dans les ouvrages où certains auteurs du moyen âge, Raban Maur[14], Honorius d'Autun[15], Gervais de

1. Aristophane, Ὄρνιθες, vers 1553-1555. — *Scholia graeca in Aristophanem*, éd. Dübner, Paris, Didot, 1855, p. 244.
2. Harpocration, *Lexicon in decem oratores atticos*, éd. G. Dindorf, Oxonii, 1853, 2 vol. in-8°, t. I, p. 276.
3. Pline, *Historia naturalis*, lib. VII, cap. II.
4. Solin, *Polyhistor.*, cap. LIII.
5. Étienne de Byzance, éd. Leipzig, Kühn, 1825, 4 vol. in-8°, t. I, p. 382.
6. Aulu-Gelle, *Noctium atticarum libri X*, lib. IX, cap. IV.
7. Hésychius d'Alexandrie, *Lexicon*, Σ 974 (éd. Schmidt, Jena, 1862, t. IV, p. 44).
8. Philostrate, *Vita Apollonii*, lib. III, cap. XLVII; lib. IV, cap. XXV.
9. Harpocration, *op. cit.*, t. I, p. 276; t. II, p. 422.
10. Tertullien, *Apologeticus adversus gentes*, cap. VIII. — *Ad nationes*, lib. I, 7.
11. S. Augustin, *De civitate Dei*, lib. XVI, cap. VIII.
12. Photius, *Bibliotheca*, éd. Migne, *Patrol. graeca*, t. CIII, col. 1224.
13. Isidore de Séville, *Etymologiarum libri XX*, lib. XI, cap. III, § 23.
14. Raban Maur, *De universo*, lib. XXII, cap. VII.
15. Honorius d'Autun, *De imagine mundi libri tres*, cap. XII.

Digitized by Google

Tilbury[1], Vincent de Beauvais[2], Brunetto Latini[3], voulurent donner une description générale de l'univers et de ses habitants[4].

« Avant de rechercher ce qui a pu donner naissance à une croyance aussi singulière, il convient de noter ce que les divers écrivains qui ont parlé des *sciapodes* disent du pays où ils habitent. Si certains restent, à cet égard, dans une imprécision complète, d'autres n'hésitent pas à désigner leur patrie. Solin les place dans l'Inde, et il fut suivi par plusieurs compilateurs du moyen âge, habitués, il est vrai, à croire tous les monstres originaires de cette région mystérieuse. Une semblable opinion paraît d'ailleurs avoir été, dans l'antiquité, propre à Solin, et elle lui valut, au XVII[e] siècle, une verte réprimande de Saumaise[5], qui n'eut pas de peine à prouver, auteurs en main, que c'est en Afrique seulement qu'il faut chercher les *sciapodes*.

« Harpocration, Hésychius, Antiphon, Suidas les disent habitants de la Libye, nom générique servant alors à désigner une partie indéterminée du continent africain. D'autres, Hécatée de Milet, Pline l'Ancien, Étienne de Byzance, et, plus tard, Isidore de Séville, Raban Maur, Vincent de Beauvais, apportent une précision de plus et désignent l'Éthiopie, région qui englobait alors, outre l'Éthiopie proprement dite, tout le bassin du Haut-Nil.

« Or, les voyageurs qui ont visité ces contrées et par-

1. Gervais de Tilbury, *Otia imperialia*, 2[a] decisio, cap. III (éd. Leibnitz, *Script. rerum Brunsvic.*, Hanovre, 1707, in-fol., p. 912).

2. Vincent de Beauvais, *Speculum naturale*, lib. XXXI, cap. CXXVII (Douai, 1624, in-fol., col. 2393).

3. Brunetto Latini, *Li livres dou trésor*, livre I, part. IV, ch. CXXIII (éd. P. Chabaille, Paris, 1863, in-4[o], p. 159).

4. Les *sciapodes* sont également cités, d'après le géographe Scylax de Caryandre, dans les *Chiliades* de Jean Tzetzès (*Chilias VII*, vers 631-636, éd. *Poetae graeci veteres*, Genève, 1614, 2 vol. in-fol., t. II, p. 384).

5. Claude Saumaise, *Plinianae exercitationes in C. J. Solini polyhist.*, Paris, 1629, 2 vol. in-fol., t. II, p. 1006.

Digitized by Google

couru notamment les immenses marais du Bahr-el-Gazal signalent les singulières habitudes de certaines peuplades nègres du Soudan[1]. Les Nouërs et les Denkas notamment, qui possèdent de longs talons et de larges pieds plats, semblent avoir pris quelque chose de la manière de vivre des oiseaux échassiers qui peuplent les mêmes pays. Ils se tiennent immobiles sur un pied en appuyant une jambe sur l'autre, et ils se reposent ainsi une heure entière, en sorte qu'un explorateur a pu dire d'eux qu'ils « occupent « parmi les hommes la même place que les flamants « parmi les oiseaux[2] ».

« Ne peut-on croire que des voyageurs grecs ou égyptiens, ayant pénétré dans ces régions lointaines, furent frappés de ce singulier spectacle et en conclurent que les hommes aperçus dans cette position ne possédaient qu'une seule jambe? De leur récit, nécessairement amplifié par la tradition, serait née ensuite la légende du *sciapode*, dont le vaste pied ne pouvait avoir de meilleure destination que de protéger son possesseur contre les rayons du soleil[3]. »

Séance du 14 Mars.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrages offerts :

Blanchet (Adr.). *Les souterrains-refuges de la France. Contribution à l'histoire de l'habitation humaine.* Paris, 1923, in-8°, pl.

1. E. Reclus, *Nouvelle géographie universelle;* t. X : *Afrique septentrionale*, p. 168, 184. — Th. von Heuglin, *Ergänzungsheft zu Petermann's Mittheilungen*, n° 15. — G. Schweinfurth, *Au cœur de l'Afrique*, trad. H. Loreau, t. I, p. 114.

2. Heuglin, *op. cit.*

3. On peut encore trouver un argument en faveur de la nature marécageuse du pays des sciapodes dans le témoignage d'Aristophane, qui les place auprès d'un lac d'où Socrate évoquait les âmes de l'enfer.

Digitized by Google

Demaison (L.). *Henri Jadart. Sa vie et ses œuvres.* Reims, 1922, in-12, une pl.

Grand (Roger). *Les derniers jours de Du Guesclin.* Rennes-Paris, s. d., in-8°.

Jadart (H.). *Inscriptions commémoratives restées sur place à Reims après le bombardement, 1914-1918.* Reims, 1922, in-12.

— *Nécrologie campanaire à Reims, 1914-1918.* Reims, 1922, in-12.

Mirot (L.). *Note sur un manuscrit de Froissart et sur Pierre de Fontenay, seigneur de Rance, son premier possesseur.* S. l., s. d., in-8°.

Prinet (M.). *Un sceau daté de 1292.* Paris, 1922, in-8°.

Le président fait part du décès de MM. l'abbé Millard et le baron de Bonnault d'Houët, associés correspondants nationaux.

M. M. Roy, membre résidant et trésorier, lit le rapport annuel sur la situation financière de la Société :

« La situation financière de notre Société ne s'est pas modifiée en 1922; nous constatons les résultats suivants :

Recettes :

« 1° Produit des valeurs mobilières (rentes sur l'État, obligations P.-L.-M., intérêts de la Caisse d'épargne, intérêts des bons de la Défense nationale, etc.). .	7 466 fr.	36
« 2° Cotisations des membres résidants.	1 648	»»
« 3° Cotisations des associés correspondants	1 700	15
« 4° Rachat des cotisations des associés.	1 050	»»
« 5° Droits de diplômes.	425	»»
« 6° Subvention du ministère	400	»»
« 7° Vente des publications de la Société pendant l'année 1922. Relevé Klincksieck.	1 421	40
Total. . . .	14 110 fr.	91

Digitized by Google

« Et, en comprenant l'excédent de recettes de 1921, soit. 8 644 47

nous obtenons un ensemble de ressources de . . . . . 22 755 fr. 38

Dépenses :

« 1° Frais de correspondance, imprimés, registres . . . . . 876 fr. 45
« 2° Agents de la Société . . . . . 1 375 »»
« 3° Impression du *Bulletin* de 1921. . 6 200 »»
« 4° Dessins et gravures . . . . . 198 »»
« 5° Frais d'envoi de publications . . 130 40
« 6° Éclairage de la salle des séances (nouvel article de dépense apparaissant pour la première fois en 1922) . . . . 300 »»

Total. . . . 9 079 fr. 85

« Ce qui fait ressortir un excédent de recettes de 13 675 fr. 13, supérieur de 5 030 fr. à celui de l'année dernière.

« Vous remarquerez que la vente des publications de la Société nous a procuré, en 1922, un contingent de recettes beaucoup plus élevé que les années précédentes; le produit n'était que de 678 fr. 10 pour les deux années réunies 1920 et 1921, tandis qu'il dépasse actuellement 1 400 fr., grâce surtout à la majoration de 100 % que nous avons décidé d'appliquer à la vente à partir de juin 1921. Ce chiffre important est aussi une preuve du crédit dont jouit votre Société dans le monde savant. A ce point de vue, il paraît regrettable que la proposition faite au cours de l'année dernière d'élever le chiffre des cotisations n'ait pas réuni la majorité des deux tiers exigée par l'article 34 du règlement; la réforme nous aurait permis de reprendre d'une façon régulière toutes les publications d'avant guerre et nous aurions ainsi accru non seulement l'activité scientifique, mais aussi le capital de la Société.

« Certes, l'excédent de recettes constaté au 31 décembre

Digitized by Google

1922 est important, puisque, ajouté à celui de 1921, il s'élève à plus de 13 000 fr., mais n'oublions pas que nous aurons en 1923 à acquitter la dépense du *Bulletin* de 1922, probablement celle d'un volume de *Mémoires*, dont l'impression est commencée, peut-être aussi d'un fascicule des *Mettensia*, qui attendent depuis trop longtemps l'exécution de la volonté d'un généreux donateur et dont nous ne pouvons différer encore la publication.

« Toutes ces dépenses, si elles se produisent au cours de l'année, absorberont et au delà notre réserve, ainsi que le reliquat de 1922; ensuite il faudra marquer un temps d'arrêt et se borner pendant deux ou trois ans à la publication d'un simple bulletin et d'un modeste fascicule des *Mettensia*, constatation plutôt pénible; mais vous savez qu'il n'a pas dépendu de votre trésorier d'améliorer cette fâcheuse situation. »

M. Adrien Blanchet, membre résidant, communique, au nom de M. Henry Corot, une note sur la nécropole de Guerchy (Yonne) :

« Le 8 juin 1891, entrait au Musée d'Auxerre un lot de ferrailles, bronze et poterie, le tout porté au *Registre des Entrées* sous les nos 846 à 850, avec la mention : objets de Guerchy, fouilles de la Société des sciences de l'Yonne.

« Je transcris ici la tête du *Registre :*

« 846 à 850. 1° Deux silex taillés.

« 2° Un curieux cheval de bronze, brisé intentionnelle-
« ment en trois morceaux.

« 3° Une lame d'épée à laquelle adhère son fourreau, le
« tout en fer, ayant été tordu intentionnellement.

« 4° Un débris de plaque en fer [bordée de bronze [1]],
« avec bouton [tourné] également en fer [le bouton est en
« bronze].

« 5° Deux morceaux de fer avec anneau à l'un des
« bouts et autres débris de plaques de fer.

1. J'ai cru bon d'ajouter à la description certaines particularités dignes d'être mentionnées, on les trouvera entre crochets.

Digitized by Google

« 6° Un vase en terre, avec anse [ce vase, mamelonné « sur la panse, est du bronze III]. »

« Ces curieux objets allaient, dans une vitrine non fermée, en rejoindre d'autres de même provenance et auxquels encore, par la suite, s'en sont ajoutés de nouveaux, le tout formant le plus navrant pêle-mêle que l'on puisse imaginer.

« Les fouilles de Guerchy ont été faites par M. Lalouette[1], entrepreneur de maçonnerie, dans une carrière de sable gréseux d'alluvions, qu'il exploitait pour ses entreprises à proximité de sa demeure, au lieu dit : *Les Créchaumes*, section E, nos 471 à 480 du plan cadastral de la commune de Guerchy. Cette nécropole, qui recélait, en outre des incinérations de l'époque de La Tène II, des inhumations et des incinérations du bronze III et IV, presque en promiscuité avec celles de La Tène II, s'étend sur une superficie d'environ quarante ou cinquante ares. Il est malheureusement impossible de préciser le nombre des sépultures de chacune de ces époques relevées par le fouilleur, mais ce que nous avons constaté, c'est la présence dans cette nécropole de dix épées, de quatre ou cinq umbos de boucliers, de quatre ou cinq lances et javelots, d'une hache en fer, de neuf fibules, toutes de La Tène II, de treize vases entiers, tant du bronze que de La Tène, et d'un grand nombre de débris de poteries et de quelques silex.

« Quelques annotations au crayon bleu et rouge, que je lisais sur les étiquettes provisoires des objets de Guerchy, m'ont fait reconnaître tout de suite la main de notre

1. Dès les premières découvertes faites à Guerchy, la Société des sciences de l'Yonne fit des démarches auprès de M. Lalouette pour s'assurer la possession de tous les objets qui seraient découverts par la suite, moyennant une rétribution. Il résulte d'une enquête que je fis en 1921 à Guerchy même, que M. Lalouette a disposé en faveur de plusieurs personnes (parents et amis) d'objets recueillis dans ces fouilles. Cela est d'autant plus regrettable qu'il est impossible de savoir ce qu'étaient les objets cédés ou donnés, sinon que leur matière était en bronze.

Digitized by Google

savant et érudit confrère M. J. de Saint-Venant et m'ont incité à lui écrire. Dans sa réponse, en m'envoyant tout son dossier sur le Musée d'Auxerre, il m'apprenait qu'en 1906, lors d'une visite aux Musées de l'Yonne, il avait, en effet, étudié avec grand intérêt les objets de Guerchy, et je lisais dans ses notes, au sujet du cheval : « Cheval « monté sur une tablette, type archaïque celtique, très « probablement Enseigne, comme le Sanglier », et il le rapprochait de deux objets similaires figurés par du Cleuziou (dans l'*Art national*, p. 182, fig. 99); l'une de ces enseignes, un sanglier, provient de la collection Charvet, l'autre, au cheval, a figuré à l'exposition archéologique de Valencia (Venezuela).

« Si nous examinons chacun des objets recueillis et déposés au Musée d'Auxerre, dont on a lu la description, on constate qu'ils appartiennent à deux époques, peut-être même à trois. Pour cette étude, nous suivrons le texte du *Registre des Entrées*.

« 1° *Deux silex taillés*. Ils ont dû être égarés, car il nous a été impossible, malgré nos recherches, de les retrouver.

« 2° *Un curieux cheval de bronze, brisé intentionnellement en trois morceaux*.

« Ce cheval en bronze, qui mesure 0m125 de hauteur à la croupe et 0m22 de longueur de l'extrémité des naseaux à la naissance de la queue, est la pièce capitale de la trouvaille, je dirai même du Musée d'Auxerre.

« Quand la Société des sciences de l'Yonne nous chargea de procéder au classement et à l'installation de ses collections, notre premier soin a été de solliciter de cette Compagnie l'autorisation d'envoyer ce précieux objet aux ateliers du Musée de Saint-Germain-en-Laye pour le faire restaurer. Il nous est revenu cette année, tel que le reproduit la photographie annexée à cette note.

« Le travail de restauration a été d'autant plus difficile que l'objet avait subi les atteintes profondes de l'intensité du foyer d'incinération, surtout sur la partie antérieure du corps de la statuette, dont les membres ont été com-

Digitized by Google

plètement fondus, et la tête ainsi que l'encolure et une partie de la paroi thoracique gauche ont été également fort déformées par la flamme. La tablette de fer qui le supportait a été tordue en divers endroits, et, lors de sa découverte, le maître maçon, qui n'était pas un professionnel des fouilles archéologiques, a négligé de recueil-

Enseigne de bronze trouvée à Guerchy (Yonne).

lir les menus débris de ferrailles oxydées, qui auraient permis une plus complète restauration.

« Cette enseigne peut être décrite ainsi :

« Sur une plaque (ou tablette) de tôle de fer, d'environ 0^m23 de longueur et de 0^m14 de largeur, bordée sur toute sa périphérie d'une mince et étroite feuille de bronze sertie ou soudée de 0^m002 sur chaque face, était fixé un petit cheval en bronze de 0^m125 de hauteur à la croupe et de 0^m22 de longueur de l'extrémité des naseaux à la naissance de la queue.

Digitized by Google

« Quant à la queue, qui manque, il est à présumer qu'elle a été complètement fondue dans le foyer d'incinération; il est toutefois utile de noter ici que cet appendice avait dû être coulé à part et s'introduisait dans la cavité cylindrique que l'on voit à l'arrière de la croupe.

« Quoi qu'il en soit, tel qu'il se trouve actuellement, ce petit cheval est l'objet le plus précieux des collections archéologiques du Musée d'Auxerre[1].

« On remarquera la grande analogie de la forme du cheval de Guerchy avec ceux figurés sur les monnaies gauloises[2].

« Et ce type se peut encore rapprocher des chevaux gravés sur le miroir de Castelvetro[3], sur le fourreau historié d'épée du type de La Tène, découvert à Hallstadt, sur le casque d'Oppeano, sur la situle et le ceinturon de Watsch, sur le registre supérieur de la situle Zannoni, sur la situle Arnoaldi, qui sont encore plus grêles.

« 3° Après l'*enseigne*, *l'épée*. Cette arme, malgré sa déformation intentionnelle, lors de son dépôt auprès des cendres, est dans un état de conservation presque parfait; il ne manque que quelques parcelles de son fourreau. Sa longueur totale est de 0m82, depuis l'extrémité de la bouterolle à l'extrémité de la soie. Cette dernière mesure 0m115.

« Le croquis que j'en donne montrera la forme exacte qu'elle a reçue dans la tombe, et on verra, d'autre part, la pointe du fourreau et la bouterolle, ainsi que la belière de suspension et la forme en accolade de l'entrée du fourreau.

1. Un moulage de cette enseigne est au Musée des Antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye.

2. Cf. Hucher, *L'Art gaulois, d'après les monnaies, passim*, et surtout Adrien Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, p. 162 et *passim*.

3. A. Bertrand et S. Reinach, *Les Celtes et les Gaulois dans les vallées du Pô et du Danube*, p. 98, fig. 55; p. 100, fig. 57; p. 101, fig. 58; p. 107, fig. 67; p. 109, fig. 68; p. 111, fig. 71; p. 114, fig. 72 et 73.

Digitized by Google

« Au sujet de la déformation des armes, je signalerai que c'est, je le crois bien, à notre confrère M. J. de Saint-Venant que revient la priorité de l'interprétation de cette coutume rituelle. Dans le *Journal d'Uzès*, n° du 19 novembre 1893, à propos de l'épée de Saint-Siffret, il disait qu' « elle était complètement ployée en deux..., comme « si l'arme préférée devait être tuée après son maître « pour que son âme allât rejoindre celle du héros[1] ».

« Il est regrettable que notre érudit confrère n'ait pas *osé* insérer cette interprétation dans son mémoire sur les *Dernières Arécomiques*, inséré au *Bulletin archéologique* en 1897.

« Aux exemples de déformation rituelle que cite M. Reinach, j'en ajouterai un de la nécropole de Guerchy, qui a procuré au Musée d'Auxerre une épée repliée pour ainsi dire en 8 couché. Le ploiement et la torsion ont été assurément faits à froid, et après cette opération rituelle l'arme a été déposée sur le bûcher où, par des causes purement chimiques, l'extrémité de la soie s'est conservée intacte avec l'aspect de fer trempé et nuancé bleu. Cette épée, qui paraît entière, se rapproche singulièrement du type La Tène III. Une autre épée du même gisement offre également, sur plusieurs parties de sa lame et sur sa soie, les mêmes reflets bleutés produits par le refroidissement subit du fer élevé à une haute température, ainsi que l'a constaté M. Cailletet pour les clous trouvés dans les fouilles de Vertault, en Côte-d'Or, et que le savant chimiste attribue à un dépôt superficiel d'oxyde magnétique[2].

« Le débris de plaque en fer bordé de bronze signalé sous le n° 4, avec bouton tourné en bronze, faisait probablement partie de la tablette de l'enseigne et servait à la

1. Voir sur la question, *Cultes, mythes et religions* de M. Salomon Reinach, t. III, p. 141 à 159, l'article intitulé : *Un mythe né d'un rite. — L'épée de Brennus.*

2. *Bulletin de la Société archéologique du Châtillonnais*, 3e année, 1883, fasc. 4, p. 151 à 153.

Digitized by Google

soutenir, avec trois autres qui manquent, au moyen de volutes en fer ou en bronze réunies à la douille qui fixait l'emblème à la hampe en bois, douille qui manque également.

« Quant aux deux morceaux de fer dont il est question au n° 5, avec anneau à l'extrémité, ce sont les seuls vestiges recueillis de la chaîne-baudrier qui servait à suspendre l'épée au côté du guerrier.

« Les autres débris de fer signalés sans description sont les vestiges d'un umbo de bouclier dit en Ω (oméga majuscule); sur l'un d'eux adhère encore un débris de plaque ourlé de bronze ayant appartenu à l'enseigne.

« Le vase en terre avec anse, qui termine l'inventaire de ces objets sous le n° 6, est un de ces vases mamelonnés du bronze III se rapprochant beaucoup du vase du tumulus de Lemainville figuré dans Déchelette (*Manuel*, t. II, p. 384, fig. 2), avec cette différence que celui de Guerchy ne comporte sur sa panse que six mamelons. Nous en reparlerons, du reste, dans une étude complète que nous préparons en collaboration avec M. J. de Saint-Venant sur la nécropole de Guerchy, où nous tenterons un classement chronologique des découvertes. »

M. A. Mayeux, associé correspondant national, étudie une châsse d'émail du trésor de la cathédrale de Sens :

« Le trésor de la cathédrale de Sens possède sous le n° 253 une châsse en émail champlevé dont l'abbé Chartraire donne ainsi la description : « Châsse en forme de « maison. H. 0m20; l. 0m24. XIIIe siècle. Limoges.

« Sur un fond bleu-lapis, semé de rosaces polychromes, « les personnages laissés en épargne sont dorés et gravés « au trait.

« Les têtes en relief rapportées et les pieds de la châsse « en cuivre à gravure quadrillée indiquent l'origine limou« sine.

« La face représente le martyre d'un évêque et de ses « deux compagnons. Un soldat tranche de son épée la « tête du pontife à l'autel. Dans le ciel entr'ouvert appa« raît la main de Dieu bénissant. Sur l'autel, le calice, la

Digitized by Google

« patène et, entre deux chandeliers, une petite croix « pattée.

« Deux soldats s'apprêtent à frapper de leur hache les « acolytes de l'évêque; un autre, portant le bouclier et « l'épée nue, contemple cette scène.

« Sur la pente du toit, un évêque préside à l'ensevelis- « sement du martyr.

« Chaque face latérale montre, sous une arcature en « cintre surbaissé, surmonté d'un édicule à toit conique, « un personnage debout et nimbé, gravé en réserve, l'un « tenant un livre, l'autre ayant les bras croisés. Ces figures « se détachent sur un fond d'émail bleu-lapis semé de « rosaces.

« Donnée en 1851 par M. l'abbé Chauveau, vicaire géné- « ral de Sens, pour renfermer une relique de sainte « Colombe, destinée à être exposée à la vénération des « fidèles. »

« En 1880, dans le tome I, page 162 de la *Gazette des Beaux-Arts*, Anatole de Montaiglon, dans les *Antiquités et curiosités de la ville de Sens*, donne un dessin perspectif de cette châsse, et, après une description détaillée, émet l'opinion suivante sur le sujet représenté : « Il doit s'agir « là de l'antique martyre de saint Denis. Comme la légende « en fit le premier évêque de Paris, on le représente en « évêque et à l'autel. Ses deux compagnons, qui ne sont « pas décapités par l'épée, mais par la hache, selon la « hiérarchie, doivent être saint Rustique et saint Éleu- « thère, martyrisés avec lui. Puisqu'on représente, sur le « seul des deux grands côtés qui ait un sujet, et son mar- « tyre et son ensevelissement, les deux jeunes saints qui « sont répétés sur les petits côtés peuvent être parfaite- « ment une nouvelle représentation de Rustique et d'Éleu- « thère à l'état triomphant de béatitude. Ils ne prennent « pas pour cela le pas sur le personnage principal qui a « gardé son rang par la place et l'espace qui lui sont « donnés. »

« Nous ne discuterons pas cette attribution qui tombe d'elle-même au premier examen, car jamais le martyre de

Digitized by Google

saint Denis et des saints Rustique et Éleuthère n'a été représenté ainsi, la Légende dorée disant formellement que, après divers supplices, les trois saints eurent la tête tranchée à coups de hache devant l'idole du dieu Mercure.

« De même, les corps des saints furent ensevelis secrètement dans le champ d'une femme noble qui les avait dérobés aux porteurs chargés de les jeter à la Seine, et cela sans la présence d'aucun évêque.

« Le hasard nous a permis d'entrer en possession d'une note manuscrite de la main même de l'abbé Chauveau concernant cette châsse et accompagnée de quatre dessins grandeur nature exécutés avec une parfaite exactitude par Courageux. Cette note va nous fournir d'intéressantes précisions.

« Tout d'abord, l'abbé Chauveau nous en indique la provenance : « J'ai été assez heureux, » dit-il, « pour découvrir dans une maison de la ville (de Sens) et pour me « procurer quatre petites planches en cuivre émaillé qui « me paraissent curieuses et qui ont dû faire partie d'une « châsse ou reliquaire. » Ainsi donc, c'est à Sens qu'ont été trouvés ces émaux démontés, la châsse actuelle n'est qu'un ensemble factice, dont les deux panneaux du revers et du toit formés de deux plaques semées de rosaces polychromes, inscrites dans des cônes bleu-lapis, bordés de bleu turquin, sont d'une autre origine. L'abbé Chauveau donne ensuite une longue description des quatre panneaux et en donne l'explication suivante : « Faut-il voir « sur cet émail la représentation du martyre de saint « Savinien? La mémoire de ce saint, si présente dans la « ville de Sens où ces émaux ont été trouvés, porterait à le « croire, si la légende ne disait pas que notre saint Savi- « nien eut la tête fracassée d'un coup de hache, tandis « que nous le verrions ici décapité, et si le chef de l'apôtre « de Sens, précisément conservé au trésor de la Métro- « pole, ne présentait la fracture résultant du coup de « hache qui lui ôta la vie. Il y a encore une autre simili- « tude, c'est que, comme saint Savinien, l'évêque repré-

Digitized by Google

« senté sur l'émail est martyrisé pendant la célébration « des saints mystères. »

« La Légende dorée, dans la vie de saint Savinien, nous montre le saint poursuivi par les soldats de l'empereur Aurélien, qui l'a condamné à avoir la tête tranchée ; après avoir traversé la Seine à pied sec, il atteignit ainsi l'endroit où il avait été baptisé. Puis, quand les soldats eurent à leur tour traversé le fleuve, il leur dit : « Après m'avoir « frappé de votre hache, portez un peu de mon sang à « l'empereur pour qu'il recouvre la vue et reconnaisse la « puissance de Dieu. » Décapité, il souleva sa tête dans ses mains et la porta à quarante-neuf pas de là.

« On voit que ce ne peut être la Légende dorée qui a inspiré la scène du reliquaire. Mais, si comme cela semble probable, l'abbé Chauveau et depuis l'abbé Chartraire, frappés de ces différences, n'ont osé affirmer que la châsse était celle de saint Savinien, c'est qu'ils n'ont pas songé à la comparer à la légende même de saint Savinien, connue sous le nom de grande passion des saints Savinien et Potentien[1].

« Cette version, qui commence par les mots *In diebus priscis...*, servant à la distinguer de deux autres versions résumées, est transcrite dans plusieurs manuscrits dont le plus ancien paraît être celui de Paris, Bibliothèque nationale, n° 5354, provenant de la bibliothèque de Colbert et attribuable au XI^e^ siècle[2].

« Cette grande passion raconte en détail la vie et la mort de saint Savinien et de tous ses compagnons. Nous en extrayons les passages suivants : « Il y avait alors dans « le bourg de Sens, tout rempli d'idolâtres, un person- « nage riche et puissant nommé Victorin, aussi vénérable « par ses cheveux grisonnants qu'imposant par sa haute

1. Texte publié intégralement dans les *Recherches historiques sur la fondation de l'église de Chartres et des églises de Sens, Troyes et Orléans*, par l'abbé Hénault, Paris, Bray et Retaux, 1884.

2. Il en existe deux autres à Paris, 11759 et 13345, deux à Chartres, un à Auxerre, à Troyes, à Angers, à Douai, à Orléans, à Bruxelles et à Rome.

Digitized by Google

« taille... Il reçut la grâce du baptême de la main du pon-
« tife avec toute sa famille et un petit enfant...

« Le Conseil sénonais ayant prononcé la sentence (de
« mort de Savinien et Victorin), les martyrs furent tirés
« des fers et emmenés au milieu d'un peuple innombrable
« au lieu de leur supplice, non loin des murs de la ville,
« à un mille environ, dans le même village où quelque
« temps avant Savinien avait dédié une église au Sau-
« veur. Là celui-ci fit de grandes instances auprès de ses
« bourreaux pour qu'ils lui permissent de s'arrêter
« quelques moments dans cet oratoire et d'y faire une
« prière pour ses compagnons et pour lui-même. Avec
« leur consentement, il y pria ainsi que Victorin, le dieu
« qui tient en sa main les cœurs des hommes et il com-
« mença la célébration des saints mystères. Surviennent
« au même instant, pour l'assister et le servir, Potentien,
« Altin, Éodald et le noble Sérotin; ils sont suivis d'une
« foule d'hommes et de femmes convertis naguère par les
« prédications et les vertus de saint Savinien. Le bien-
« heureux pontife leur parla en faveur de la liberté chré-
« tienne et les fortifia par ses exhortations... Après bien
« d'autres recommandations, il acheva le divin sacrifice
« et leur donna à tous sa bénédiction. Or, la troupe des
« païens, impatientée de ces retards, pénètre bruyamment
« dans l'église et s'empare de Savinien, de Victorin et de
« son jeune enfant. Le saint évêque est aussitôt frappé de
« chaque côté de la tête par deux bourreaux, dont l'un
« lui porte un coup d'épée et l'autre un coup de grande
« hache, et il termine ainsi sa vie par le martyre. Quant à
« Victorin, les persécuteurs lui tranchèrent la tête ainsi
« qu'à son jeune fils et, laissant là leurs corps, ils se reti-
« rèrent... L'évêque Potentien et ses compagnons, Altin,
« Éodald et Sérotin, recueillirent en secret, par crainte
« des païens, leurs dépouilles mortelles et les inhumèrent
« avec grand respect dans cette même église... »

« Il ne paraît plus, après cette lecture, qu'il y ait de doute possible, la scène représentée sur la châsse est bien le martyre de saint Savinien et son ensevelissement. Nous

Digitized by Google

voyons, en effet, saint Savinien, ayant achevé sa messe, frappé d'abord d'un coup d'épée par le premier bourreau, tandis que le second, ayant renversé Victorin, s'avance pour le frapper de la hache. Un troisième se prépare à tuer le jeune Paulin, son fils, tandis qu'un soldat de l'escorte regarde le massacre sans y prendre part.

« La scène supérieure représente également avec une grande exactitude l'ensevelissement de saint Savinien porté par Éodald et Sérotin et bénit par l'évêque saint Potentien, assisté de saint Altin; deux fidèles tiennent des flambeaux, la cérémonie ayant lieu en secret la nuit.

« L'identification des deux personnages représentés sur les faces latérales est impossible, car il n'y a pas d'indications suffisantes pour nous permettre de la faire avec certitude. Ces deux saints sont peut-être Altin et Sérotin.

« D'ailleurs, l'abbé Chauveau, en nous disant qu'il a trouvé ces quatre plaques démontées, ne nous affirme pas qu'elles sont de la même provenance et peut-être viennent-elles d'une autre châsse. Ce qui ne serait pas invraisemblable, car les personnages sont à une autre échelle, n'ont pas de tête en relief et la coloration des émaux, où le rouge domine, n'est pas de même harmonie que dans les deux autres. Les plis des vêtements et la forme des pieds ont un caractère plus avancé.

« Il ne paraît pas possible, malgré l'ancienneté de la légende représentée, d'attribuer ces émaux au XII^e^ siècle, comme le dit l'abbé Chauveau, mais au premier quart du XIII^e^. Les têtes en relief en sont une preuve que confirme la comparaison des épées, des haches, des crosses, des mitres et des vêtements avec les sceaux de 1200 à 1225. »

MM. Prou, Marquet de Vasselot et de Mély présentent diverses observations.

M. Jean Vallery-Radot étudie l'un des chapiteaux provenant des anciennes piles du carré du transept de la cathédrale de Bayeux, démolies au milieu du XIX^e^ siècle, pour être remplacées par des supports neufs :

« Ce chapiteau représente le Christ debout entre saint

Digitized by Google

Pierre à sa gauche et un autre apôtre à sa droite. Ce dernier n'est autre que saint Thomas s'apprêtant à toucher la plaie que le Sauveur lui découvre et non pas saint Paul, comme tenait à le faire croire une étude déjà ancienne. Le même sujet a été traité au chapiteau d'une église voisine de Bayeux, Rucqueville (Calvados). Il y a lieu de rapprocher ces chapiteaux d'un chapiteau de la deuxième moitié du XII^e^ siècle, retrouvé, il y a une vingtaine d'années, au cours des fouilles exécutées par le R. P. Prosper Viaud aux abords de l'église de l'Annonciation à Nazareth.

« Les différentes attitudes données au Sauveur et au disciple dans les représentations sculptées de l'incrédulité de saint Thomas s'expliquent par les origines orientale ou byzantine de ce thème, telles que les a distinguées M. Millet. »

MM. Deshoulières, Enlart, Prou formulent quelques remarques.

Séance du 21 Mars.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrages offerts :

Carton (Dr L.). *Les fouilles de Bulla Regia au printemps de 1922.* Paris, 1922, in-8°.

— *Sur quelques noms topographiques de l'antique Carthage.* Paris, 1922, in-8°.

Guelliot (Dr A.). *Deux nouveaux oculistes gallo-romains, C. Sempronius Doctus et M. Jucundus.* Reims, s. d., in-8°.

— *La dinanderie et l'art du cuivre à Reims.* Reims, 1913, in-8°, pl.

— *Les ornements, dates, inscriptions et sentences liminaires dans l'arrondissement de Vouziers (Ardennes).* Paris, 1914, in-8°.

— *Le préhistorique dans la Champagne rémoise.* Reims, 1907, in-8°.

Digitized by Google

M. É. Michon, membre résidant, offre à la Société au nom de l'auteur, M. le Dr L. Carton, associé correspondant national, une étude *Sur quelques noms topographiques de l'antique Carthage*, où notre savant correspondant s'efforce de montrer que, plus ou moins déformés, ont persisté jusqu'à nos jours plusieurs noms de lieux ou même des noms communs appartenant aux langues antiques de l'Afrique du Nord; une autre note du Dr Carton donne l'état, au printemps de 1922, des très importantes fouilles poursuivies par lui depuis de longues années à Bulla Regia.

M. Merlin, membre résidant, lit une note de MM. L. Poinssot et Lantier, associés correspondants nationaux :

« En 1898, M. Toutain communiquait à notre Société un mémoire consacré à l'étude du territoire occupé par l'importante tribu africaine des *Musulamii*[1]. Depuis vingt-cinq ans, une série d'inscriptions ont été recueillies, qui ont en grande partie confirmé les conclusions de notre confrère. Nous devons à l'obligeance de M. le docteur Giacomo Dolcemascolo, de Kalaat-Djerda, le texte gravé sur une nouvelle borne[2] découverte par lui, en place semble-t-il, au mois de décembre 1922. Elle était située à proximité de l'oued Bou-Salah, entre les kilomètres 242 et 243 de la ligne du chemin de fer de Tunis à Kalaat-es-Senam. Voici la copie de M. le Dr Dolcemascolo :

EX AVCTORITATE
IMP· NERVAE TRAIANI CAESARIS
AVGVSTI GERMANICI DACICI PONTIF
MAXIMI · TRIB · POTEST · VIIII · IMP IIII · COS · V · PP
L · MINICIVS · NATALIS · LEG · AVG · PR · PR · INTER MV
SVLAMOS · ET · VALERIAM ATTICILLAM ↺
LXXXX
APP· CXVI CD

« Lettres de 0m07 et 0m05. Le D final est barré horizontalement à mi-hauteur.

1. *Mém. des Antiq. de France*, LVII, 1898, p. 270-294.
2. Haut. : 2m25; larg. : 0m60.

Digitized by Google

.« Le nouveau texte est particulièrement important. Il permet de préciser à l'est les limites[1] du territoire occupé par les *Musulamii* qu'on savait devoir comprendre de ce côté l'Henchir-Begar[2], entre Thala et Sbeitla. Dans le domaine des *Musulamii* doit être incorporée maintenant la plus grande partie de la zone des hauts-plateaux, région de pâturages peu accessible, qui s'étend à l'est de la frontière algérienne et comprend le Djebel Chambi, le Djebel Semmama et le Djebel Touacha[3].

« Notre inscription vient aussi à l'appui d'une hypothèse formulée par M. Gsell[4] sur le morcellement probable du terrain de parcours affecté à cette grande tribu qui, après la soumission des indigènes, fut divisé en plusieurs fractions séparées par les enclaves des communes romaines d'*Ammaedara*, de *Cillium*, *Thala* et *Thelepte*. La fondation de la [*co*]*l*(*onia*) *Fl*(*avia*) *Aug*(*usta*) *vete*[*ra-n*(*orum*) *Madauren*]*sium*[5], à quatre milles à peine des frontières occidentales des *Musulamii*, obéit aux mêmes préoccupations politiques. Dans les régions de l'est, on paraît avoir cherché à obtenir encore plus de garanties par la constitution de grands domaines, tels que ceux de *Lucilius Africanus*[6] et de *Valeria Atticilla*[7].

1. Sur les limites occidentales du territoire des *Musulamii*, cf. Gsell, *Inscriptions latines de l'Algérie* (*I. L. A.*), p. 267.

2. *C. I. L.*, VIII, 270 = 11451 = 23246.

3. Les Ounifa (Ounifen), installés actuellement dans une bonne partie de ce territoire qu'ils occupaient déjà au XIV^e^ siècle (G. Marçais, *Les Arabes en Berbérie du XI^e^ au XIV^e^ siècle*, carte), sont les descendants des *Musulamii*.

4. *Atlas archéologique de l'Algérie*, feuille 18, n° 519.

5. Gsell et Joly, *Mdaourouch*, p. 9-10.

6. *C. I. L.*, VIII, 23246.

7. C'est la première fois que sur un texte se rapportant à l'établissement des frontières de ce territoire on trouve la mention d'une limitation avec un particulier. Toutes les autres inscriptions ont trait à des opérations de bornage entre les *Musulamii* et le territoire des cités des *Madaurenses* (Gsell, *I. L. A.*, 2080, 2828, 2989 *bis*) et des *Tisibennenses* (*ibid.*, 2979) ou des domaines impériaux (*ibid.*, 2988, 2989).

Digitized by Google

« La délimitation du territoire des *Musulamii* paraît bien avoir été exécutée en une seule fois, sans doute en 104, par l'intermédiaire des légats impériaux *L. Munatius Gallus*[1] et *L. Minicius Natalis*[2]. En 116, de nouvelles limitations, rectifications ou précisions du tracé furent entreprises par le légat *L. Acilius Strabo*[3].

« Les mentions par lesquelles se termine l'inscription sont assez difficiles à interpréter. On les rapprochera des caractères que portent deux autres bornes du même territoire : *a)* II·A·I [CCCCLXII; *b)* XXXI [P·M·P· [..]VI DCCC[4]. »

M. Roy, membre résidant, signale un tableau du XVI[e] siècle récemment acquis par le Musée du Louvre, *Eva prima Pandora*, dont il retrace l'histoire depuis le milieu du XVII[e] siècle. De divers rapprochements de textes et de la tradition locale sénonaise, il conclut que cette intéressante composition peut, avec une certitude presque complète, être attribuée à Jean Cousin.

M. le chanoine Urseau, associé correspondant national, rend compte des découvertes faites à la cathédrale d'Angers où l'on a visité de nouveau le tombeau de l'évêque Ulger, qui avait été ouvert une première fois en 1898. Les étoffes, qui, depuis la première ouverture,

1. Gallus était légat certainement en juillet 102-juillet 103, peut-être en juillet 103-juillet 104, L. Minicius Natalis en juillet 104-juillet 105 (cf. Pallu de Lessert, *Fastes...*, I, p. 175-179). Comme les opérations de bornage ont dû s'effectuer dans un temps relativement court, nous admettrions volontiers que le gouvernement de Gallus s'est bien prolongé, comme on l'a supposé, jusqu'en juillet 104; les bornes gravées au nom de Gallus seraient des derniers mois de sa légation.

2. Gsell, *I. L. A.*, 2080, 2828, 2978, 2988.

3. *Ibid.*, 2929, 2939 *bis*, 2989.

4. *Ibid.*, 2978 et 2988. M. Gsell croit reconnaître dans ces mentions « des indications numérales dont on ignore la signification exacte; peut-être un numéro d'ordre et une distance jusqu'à la seconde borne ». Il propose pour la seconde inscription la lecture : ... *m(ilia) p(assuum)* [*X*]*VI et p(assus) DCCC*.

Digitized by Google

paraissent s'être grandement altérées, pourront néanmoins être nettoyées et photographiées. En même temps que ces étoffes, l'anneau de l'évêque, une empreinte sur plomb de son sceau et une volute de crosse en ivoire ont été retirés de la tombe.

MM. Marquet de Vasselot et Vitry présentent diverses observations.

M. Lefebvre des Noëttes, associé correspondant national, entretient la Société de la question du poids des véhicules antiques proportionnellement au poids total de la charge. Si on admet que ce rapport soit du tiers, il faut conclure, le poids des véhicules antiques variant de 150 à 200 kilos, que le poids maximum du chargement devait être au plus de 5 à 600 kilos : un attelage antique n'aurait donc pu traîner une voiture moderne même vide.

M. Maurice ajoute quelques remarques.

Séance du 28 Mars.

Présidence de M. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrages offerts :

Heuzey (L.). *Le costume antique.* Paris, 1923, in-8°, pl.

Dieudonné (A.). *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Les monnaies capétiennes ou royales françaises. 1re section (de Hugues Capet à la réforme de saint Louis).* Paris, 1923, in-8°, pl.

Morgan (J. de). *Des origines des Sémites et de celles des Indo-Européens.* Paris, 1922, in-8°.

Urseau (chanoine Ch.). *A propos d'un portement de croix de l'Anjou.* [Paris, 1921,] in-8°.

— *A propos d'un vitrail de la cathédrale d'Angers.* Angers, 1921, in-8°.

— *Cinq lettres patentes extraites des archives de la seigneurie du Pimpéan en Anjou.* Angers, 1917, in-8°.

— *La grande salle de l'hôpital de Saint-Jean d'Angers.* Paris, 1923, in-8°.

Digitized by Google

URSEAU (chanoine Ch.). *Quelques rébus interprétés par les artistes angevins du XVI^e siècle.* Angers, 1919, in-8°.

— *Les statues de Fontevraud et les réclamations de l'Angleterre en 1866.* Angers, 1918, in-8°.

— *La tapisserie de la Passion d'Angers et la tenture brodée de Saint-Barnard de Romans.* Paris, 1917, in-8°, pl.

Le président annonce que M^me^ Heuzey a offert à la Société, en souvenir de notre regretté confrère et membre honoraire, l'ouvrage de M. Heuzey sur *L'histoire du costume antique.* La Compagnie le charge d'adresser à M^me^ Heuzey l'expression de sa gratitude.

M. Mayeux, associé correspondant national, comme suite à la communication qu'il a faite à la séance du 14 mars dernier au sujet d'une châsse limousine du trésor de Sens dans laquelle MM. Prou et Marquet de Vasselot proposaient de voir la représentation du martyre de saint Thomas de Cantorbéry, ajoute les observations suivantes :

« La Légende dorée rapporte ainsi la mort de saint Thomas : « Alors le roi, voyant qu'il ne pouvait le fléchir, « envoya vers lui des soldats en armes, qui, pénétrant « dans la cathédrale à l'heure de vêpres, demandèrent à « haute voix où était l'archevêque. Celui-ci vint au-devant « d'eux et leur dit : « Me voici, que me voulez-vous? » « Et eux : « Nous venons pour te tuer, ta dernière heure « a sonné. » Alors il leur dit : « Je suis prêt à mourir... » « Puis, cela dit, il tendit sa tête vénérable au glaive des « impies qui lui tranchèrent le haut du crâne, faisant jail- « lir sa cervelle sur le pavé du temple. »

« Rien dans cette légende ne correspond à la scène figurée sur la châsse. Le saint représenté est frappé au cou et non au crâne; or, saint Savinien est blessé au cou par une épée et au crâne par une hache. Saint Thomas tend sa tête au glaive, il est à vêpres et non à la messe. Ici le personnage est debout et a l'hostie et le calice devant lui; or, saint Savinien, qui venait de dire la messe, était en train de prêcher quand il fut frappé. Aucune ver-

Digitized by Google

sion de la mort de saint Thomas ne signale d'autres disciples massacrés en même temps que lui. La châsse montre deux victimes laïques et saint Savinien était, en effet, accompagné de Victorin et de son fils Paulin, laïques massacrés à coups de hache. Saint Thomas est tiré par quatre soldats armés, ici nous ne voyons que trois bourreaux et un soldat qui contemple le massacre sans y participer, tandis que saint Savinien est tué par la populace, son escorte laissant faire.

« Aucune version de la mort de saint Thomas ne parle de son ensevelissement par des personnages particuliers. Or, le saint représenté est enseveli par un évêque nimbé qui le bénit, assisté d'un prêtre également nimbé et de deux autres clercs ou diacres non nimbés : saint Savinien est effectivement enseveli par saint Potentien, évêque, par saint Altin, prêtre, et par deux diacres, Sérotin et Eodald.

« Il y a donc de notables différences entre la légende de saint Thomas et les scènes représentées sur la châsse; par contre, il n'y en a aucune entre les mêmes scènes et la grande Passion de saint Savinien. Il n'y a donc aucune raison valable pour attribuer à saint Thomas une châsse représentant trait pour trait le martyre de saint Savinien.

« Voyons maintenant les principales châsses limousines attribuées au martyre de saint Thomas.

« La plus complète est celle du Musée de Guéret. Saint Thomas est debout devant l'autel sur lequel ne se trouve ni hostie ni calice. Il est tête nue, l'épée le frappe au sommet du crâne; les trois soldats représentés sont armés de l'épée; ce sont des nobles, ils ne doivent pas avoir de hache. Aucun autre martyre n'est représenté. L'ensevelissement est effectué par un abbé non mitré et par un diacre. Les scènes parfaitement conformes à la légende de saint Thomas n'ont aucun rapport avec la châsse de Sens.

« La châsse du Musée de Cluny nous montre un homme non revêtu des habits épiscopaux, non tonsuré, saisi aux cheveux par un soldat recouvert d'une armure com-

Digitized by Google

plète qui le frappe à la tête avec son épée; un autre soldat également armé l'accompagne seul. L'ensevelissement est opéré par deux diacres non nimbés.

« La scène représentée sur cette châsse s'éloigne singulièrement de la légende de saint Thomas et il y a peut-être beaucoup de légèreté à vouloir y reconnaître ce martyre dans le personnage non tonsuré et en costume laïc frappé devant l'autel. En tout cas, il n'y a aucun rapport entre cette scène et celle de la châsse de Sens.

« La châsse de Saint-Laurent-de-Vigean (Cantal) représente un évêque debout devant l'autel, frappé au cou par l'épée d'un seul soldat. L'ensevelissement est fait par un abbé et deux diacres non nimbés. Ces scènes sont celles qui, relativement, se rapprochent le plus de celles de la châsse de Sens, malgré de notables divergences; mais c'est elle qui s'éloigne par contre le plus de la légende de saint Thomas et, d'ailleurs, rien ne prouve qu'on se trouve en présence de la représentation du martyre de ce saint.

« L'habitude d'attribuer à Thomas Becket toutes les châsses où l'on voit un personnage frappé devant un autel a fait peut-être admettre sous son patronage des châsses qui n'ont jamais été destinées à contenir ses reliques. En tous les cas, nous ne trouvons dans ces exemples aucun rapport avec la châsse de Sens et aucun argument pour en retirer l'attribution à saint Savinien. »

M. Marquet de Vasselot, à propos de la précédente communication, montre les reproductions d'une série de châsses limousines représentant le meurtre de saint Thomas Becket et explique certains détails de leur iconographie en s'appuyant sur les travaux de M. Rupin et de dom Roulin. Il ajoute que, pour traiter complètement cette question, il faudrait étudier non seulement les émaux, mais aussi les miniatures et les vitraux.

MM. H. Martin, de Mély, Vallery-Radot formulent diverses remarques.

M. Jean Vallery-Radot, associé correspondant national, décrit les tours de façade de la cathédrale de Bayeux,

Digitized by Google

ainsi que les curieuses restaurations dont elles furent l'objet au moyen âge. A l'appui de sa description, il présente une coupe de la tour méridionale et des plans teintés des différents étages, dus à M. E. Chauliat, architecte des Monuments historiques. Les plans font bien ressortir le parti employé par les restaurateurs qui n'hésitèrent pas à conserver, sur une base restée à peu près intacte, un noyau ancien jusqu'aux étages supérieurs. On se contenta de doubler ce noyau extérieurement et intérieurement et de remonter les contreforts. M. Vallery-Radot donne les dates approximatives de ces travaux, — début du XII^e^ siècle, début du XIII^e^, milieu du XIII^e^ siècle, — en même temps qu'il indique à quelles parties des deux tours se rattachent ces différentes séries de travaux.

M. Merlin, membre résidant, lit une notice sur *La mosaïque de la Chasse au sanglier à Carthage*, envoyée par MM. Louis Poinssot et Raymond Lantier, associés correspondants nationaux :

« M. le comte Byron Kuhn de Prorok a repris, comme l'an dernier, à ses frais, le déblaiement de la maison romaine située à Carthage, sur la colline dite de Junon, dans la propriété de feu M. Jules Renault[1]. Une nouvelle chambre vient d'être mise au jour; elle se termine par une abside dont le sol est recouvert d'une mosaïque représentant une chasse au sanglier (haut. au centre 3^m^30 ; larg. à la base 3^m^60).

« Le sujet est divisé en trois registres :

« *1^er^ registre*. Il est malheureusement très mutilé. La construction, à basse époque, d'une muraille a entraîné la disparition de toute la partie supérieure des personnages et des animaux. Il représentait le débucher du sanglier qui se précipite hors d'un buisson, placé à l'extrémité gauche du tableau, et fait tête à un chien qui le harcèle. Un chasseur, précédé d'un second chien, part de

1. Sur les constructions explorées à cet endroit, cf. Lantier, *Bull. archéol. du Comité*, 1921, p. 87-94; L. Poinssot et Lantier, *ibid.*, 1922, Comm. de l'Afrique du Nord, 9 mai.

Digitized by Google

l'angle opposé pour couper la retraite à l'animal; au centre, deux autres chasseurs dont l'un s'appuie sur une pique.

« 2e *registre*. Le sanglier, poursuivi par deux mâtins, fonce dans le panneau, large filet à mailles écartées tendu sur des pieux. L'animal, un mâle, est reproduit avec beaucoup de vérité; on notera, en particulier, la façon dont, par des chevrons, est exprimé le hérissement des soies. Un peu en arrière des chiens, court un garde-filet, armé d'un lasso[1], le bras droit levé; sur la droite, un second garde-filet, dont il ne reste que la tête et le bras dressé, lui faisait pendant; dans l'angle gauche du tableau, un arbre à la silhouette très découpée.

« 3e *registre*. Deux valets marchent vers la droite, s'appuyant sur de longs bâtons; ils portent sur l'épaule les extrémités d'une perche à laquelle est attachée dans un filet la dépouille d'un sanglier[2] qu'un chien vient flairer. Le torse du porteur de droite a en partie disparu. Le cortège est précédé d'un second chien quêtant en avant dans la direction d'un arbre tortueux et tronçonné, peut-être un olivier. Au-dessus du groupe des porteurs, des lignes ondulées (cubes de nuances très pâles) figurent les collines boisées qui, à l'horizon, limitent le *saltus*, où se déroule la chasse.

« Tous les chiens portent un collier de cuir, parfois incrusté de plaques de métal (cubes blancs) et une longe-poitrail[3]. Le costume des personnages diffère légèrement

1. Le lasso est parfois tenu des deux mains par le chasseur (mosaïque de la chasse à l'ours du Khanguet-el-Hadjaj : *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, II, pl., n° 465 *a*); un pavement d'El-Djem montre le sanglier pris au lasso (*ibid.*, n° 71 *f*). Sur la chasse au sanglier dans l'antiquité, cf. A. Reinach, dans le *Dictionnaire des antiquités* de Daremberg et Saglio, V, p. 685.

2. Même sujet sur un fragment de mosaïque dans la région de Ghardimaou (Carton, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1918, p. 339).

3. Les représentations de longe-poitrail semblent rares; nous n'en connaissons pas d'autres exemples sur les mosaïques de l'Afrique du Nord. Cf. A. Reinach, *loc. cit.*, p. 688.

Digitized by Google

selon le rôle qu'ils jouent dans la chasse : les garde-filets sont court vêtus d'une tunique ceinte à la taille et laissant les cuisses nues; les porteurs ont de plus un manteau flottant sur les épaules et l'un d'eux est coiffé d'un bonnet. Une grande diversité se remarque dans les nuances des pièces de l'habillement : tunique blanche avec *segmenta*[1] noirs et gris et galons noirs aux poignets, manteau rouge et rose (porteur de gauche); tunique bleue et verte, manteau rouge (porteur de droite); tunique verte du garde-filet de gauche. Tous ont des guêtres d'étoffe (*tibialia*) rouge et jaune, maintenues par des courroies au-dessous du genou[2]. Autour des jambes des chasseurs du premier registre s'enroulent des bandes sombres (*fasciae crurales*), rendues par des chevrons alternativement noirs et violets[3].

« La bordure est faite de rinceaux d'acanthe mêlés à des branches de laurier et dont les volutes portent alternativement des fruits ou des oiseaux, faisan, perdrix, perroquet, ibis. Le milieu de la bande inférieure est occupé par un fleuron végétal, à cœur rouge, surmonté d'un ornement en forme de coupe renversée; au centre de la zone demi-circulaire, à la jonction des rinceaux, une couronne à trois pointes et à banderoles; c'est l'emblème prophylactique qui a déjà été signalé sur un certain nombre de monuments africains[4].

« Le pavement que nous venons de décrire reproduit les divers moments d'une même *venatio* : le départ, la

1. Voir dans la mosaïque du seigneur Julius (Merlin, *Bull. archéol. du Comité*, 1921, p. 95-114) les *segmenta* sur les vêtements de divers personnages (p. 98, 104, 105 et pl. XII). Ces ornements n'apparaissent sur les mosaïques africaines qu'au IVe siècle. Cf. Chapot dans le *Dictionnaire des antiquités* de Daremberg et Saglio, s. v. *segmenta*.

2. Leclercq, dans Cabrol et Leclercq, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, III, col. 1229-1231.

3. Lafaye, dans le *Dictionnaire des antiquités*, II, p. 981. Voir des bandes analogues sur la mosaïque de Julius (Merlin, *op. cit.*, pl. XII) et sur le pavement de l'offrande des chasseurs à Diane et à Apollon (*Inventaire des mosaïques*, II, pl., n° 607).

4. Cf. Merlin, *Bull. archéol. du Comité*, 1912, p. 517-518.

Digitized by Google

capture et le retour. Par la manière assez ingénieuse dont certains végétaux et l'un des chiens lancés à la poursuite du sanglier sont disposés dans les espaces vides, une liaison est établie entre les divers registres. D'autre part, une sorte de perspective aérienne est obtenue par le rendu des divers sols, celui de la scène inférieure comportant beaucoup plus de détails que les autres.

« Ces particularités font qu'une composition comme la nôtre pourrait, avec peu de changements, passer du sol sur les murailles. Elle est un spécimen caractéristique de toute une catégorie d'œuvres africaines du IVe siècle après J.-C.[1], dans lesquelles le mosaïste, tout en n'étant pas encore libéré de l'influence de peintures réputées, vise déjà aux grands effets décoratifs où excelleront les artistes byzantins. Il est intéressant de signaler que deux des plus beaux pavements de cette série ont été découverts à Carthage : l'offrande des chasseurs à Diane et à Apollon et la mosaïque du seigneur Julius[2]. Sans qu'on puisse affirmer qu'ils soient dus aux mêmes ouvriers, il est vraisemblable qu'ils sortent, ainsi que la chasse au sanglier, d'un même atelier. Les bordures ne diffèrent que par le choix des motifs contenus dans les rinceaux d'acanthe, fruits ou oiseaux ; le sol et les végétaux sont exprimés par les mêmes conventions : rocailles, feuilles lancéolées allongées, disposées en palmettes ou formant touffe ; il n'est pas enfin

1. M. Merlin (*loc. cit.*, 1921, p. 113) a fort bien vu que « par son style général, par certaines particularités des costumes, par la façon dont le paysage est traité, par le dessin de sa bordure, par l'exceptionnelle abondance des cubes de verre et d'émail » la mosaïque de Julius date du IVe siècle. Pour les mêmes raisons, à la même époque sont attribuables notre pavement, celui de l'offrande des chasseurs à Diane et à Apollon (Carthage) et les représentations d'établissements agricoles de Tabarka (*Inventaire des mosaïques*, II, pl., n° 940).

2. Voir la façon dont les cyprès sont disposés au second plan de l'une et l'autre de ces mosaïques. On retrouve également sur les deux pavements un même bâtiment figuré de trois quarts (sur la mosaïque de Julius, la façade a été altérée par une restauration antique).

Digitized by Google

jusqu'à une certaine prédilection qui ne se marque pour tel geste ou telle attitude[1].

« Au même ensemble de productions artistiques se rattachent plus ou moins directement d'autres mosaïques africaines. Ce sont, en premier lieu, les représentations, assurément contemporaines, d'établissements agricoles découverts à Tabarka[2]; puis, d'une époque un peu postérieure, un groupement de scènes de pêche provenant de Carthage[3]; enfin la chasse au lièvre d'El-Djem qui appartient au IIIe siècle[4]. Par la disposition en registres de scènes se rapportant à une même action, le départ des chasseurs, la quête et le lancer du lièvre, aussi bien que par le groupement des animaux disposés de façon à relier entre elles les trois zones et par les gestes des personnages, ce dernier pavement apparaît comme l'une des premières manifestations africaines de ce genre de tableaux[5]. »

1. Voir, par exemple, les personnages mutilés du premier registre de la chasse au sanglier et les chasseurs qui, dans la mosaïque de l'offrande à Diane et à Apollon, sont placés de part et d'autre de la chapelle.

2. *Inventaire des mosaïques*, II, p. 303-304, n° 940.

3. *Ibid.*, pl., n° 671. Les deux tourelles dont est flanqué le pavillon reproduit sur cette mosaïque sont tout à fait analogues à celles du palais de Julius. La tour à coupole en champignon qui figure derrière le pavillon rappelle celle qui existe à l'arrière-plan d'un pavement de Carthage, qui d'après son exécution doit être attribué à une époque postérieure (*Catal. du Musée Alaoui*, 1er suppl., pl. III, 2, et p. 13, n° 224). Les rinceaux un peu secs de la bordure sont une imitation imparfaite des encadrements exécutés par l'atelier auquel on doit la mosaïque de Julius et celle de la chasse au sanglier. Par contre, la composition très confuse n'a rien a voir avec l'habile ordonnance des tableaux que nous avons groupés plus haut.

4. Merlin, *loc. cit.*, 1921, p. 113, n. 4; *Inventaire des mosaïques*, II, pl., n° 64.

5. Voir en particulier le geste du cavalier du lancer qui porte en avant le bras droit. Cette attitude est analogue à celle des deux garde-filets de notre pavement et à celle du personnage chassant le sanglier sur la mosaïque de l'offrande des chasseurs de Carthage (deuxième registre inférieur à droite).

Digitized by Google

M. de Mély, membre résidant, lit la note suivante :

« La communication si curieuse de notre savant confrère M. Grand sur la fresque de Loroux-Bottereau, représentant le *Péché secret de Charlemagne*, d'après la *Karlamanus saga*, m'a si vivement intéressé que j'ai voulu étudier plusieurs aspects de la légende de Charlemagne. J'y ai trouvé pour nos études quelques renseignements, encore un peu épars, qu'il n'est pas inutile de réunir.

« C'est autour des hauts faits, des victoires de Charlemagne, racontés par Adalbert aussitôt après la mort de l'Empereur, que sont venus se greffer les invraisemblables rameaux qui ont constitué sa légende poétique, couronnée au XI^e^ siècle par la description du merveilleux tombeau dans lequel il aurait été inhumé à Aix, au dire d'Adhémar de Chabannes, qui est le premier à en parler :

« Son corps fut embaumé, » dit-il, « assis dans un « trône d'or sous l'arc du sépulcre, ceint de son épée d'or, « tenant dans ses mains un évangéliaire d'or, les épaules « appuyées contre le dossier de son trône, la tête droite, « ceinte du diadème attaché par une chaîne d'or, et au dia- « dème on mit un morceau de la vraie croix. On remplit « son sépulcre d'aromates, de musc et de nombreux objets « d'or. Son corps fut revêtu des ornements impériaux, sa « figure fut couverte d'un voile attaché au diadème. Le « cilice, qu'il portait toujours en secret, fut placé sur sa « chair; sur ses vêtements impériaux, on plaça sa besace « de pèlerin en or qu'il avait l'habitude de porter à Rome. « Devant lui, on attacha le sceptre d'or, le bouclier d'or « que le pape Léon avait consacrés et le caveau fut clos « et scellé. »

« Cette admirable crypte funéraire, malheureusement, n'a jamais existé que dans l'imagination des chroniqueurs, des romantiques et des dramaturges; je crois en avoir apporté la preuve à l'Académie des Inscriptions, en octobre 1915, à propos des fouilles, infructueuses d'ailleurs, que Guillaume de Hohenzollern fit faire en 1914 pour la retrouver dans le sol de la Chapelle Palatine, et

Digitized by Google

auxquelles j'avais été intimement mêlé; je n'ai donc pas à y revenir.

« Mais la parenté de l'Empereur, sa famille étaient intéressantes à reconstituer. G. Paris et Ch. Bayet nous permettent de les mettre au point.

« Charlemagne est fils de Pépin le Bref qui, en 741, partagera la France avec son frère Carloman. Mais est-il fils légitime de Pépin? Pépin a pour femme Berthe au grand pied, fille du roi de Hongrie. Elle est venue à la cour de France pour épouser le fils du roi Charles-Martel, vers 734 probablement. Elle était accompagnée d'une suivante qui lui ressemblait étonnamment. Fatiguée par le voyage, elle se fit remplacer la première nuit de ses noces par sa compagne, qui alors persuada Pépin que la véritable Berthe n'était qu'une aventurière, qui avait le projet de la supplanter et qu'il fallait la condamner à mort : le prince en décida ainsi. Les bourreaux l'emmènent dans un bois, mais devant sa beauté l'abandonnent sans l'égorger. Elle est recueillie par un seigneur, Simon, qui la garde dans son château. Plusieurs années après, — six ans au moins — en 741, le Roi, guerroyant, est reçu par Simon, chez lequel il trouve l'hospitalité de ces temps primitifs. L'année suivante, d'une rencontre avec une inconnue dans ce château, naît un enfant; peu après, il se découvre, — coïncidence merveilleuse, — que la mère est la véritable Berthe, la véritable épouse légitime, miraculeusement échappée à la mort. Elle rentre au palais du Roi, amenant son fils, dorénavant légitime, qui sera Charlemagne. A son tour, la fausse Berthe est condamnée; elle n'échappe pas au supplice, elle est publiquement brûlée. Cependant ses enfants demeurent à la Cour : d'après la *Chanson*, ce sont le pape Léon III qui, plus tard, couronnera empereur son demi-frère, — de père, — quand Charlemagne l'aura rétabli sur le trône de saint Pierre en 800, Guineman, Rabel, enfin plusieurs sœurs, dont la seule célèbre est Guilhem, la mère de Roland.

« Voilà pour la consanguinité de Charlemagne. Mais ses femmes? L'histoire nous donne à ce sujet de piquants

Digitized by Google

détails. C'est d'abord Himiltrude, mère de Pépin, roi d'Italie; vers 770, il épouse Desiderata, qu'il répudie; quant à Himiltrude, il la prit en aversion et la remplaça par Hildegarde, d'origine souabe, appartenant à la famille des Alamans, dont il eut, de 771 à 785, trois fils et trois filles, Rotrude, Berthe et Gisla. Que devint-elle? A cette date, sans autre renseignement, la reine s'appelle Fastrade; il en eut deux fils de 783 à 784. A ce moment apparaît la reine Luitgarde d'Alamanie, qui figure jusqu'en 800, date du couronnement. L'Empereur, alors, réunit autour de lui quatre amies : Maldegarde, qui a une fille, Ruothilda; Gersuinda, qui a pour filles Adaltrude et Regina et pour fils Drogon l'Évêque et Hugues l'Abbé; Adalliude, qui a pour fils Thierri; enfin la dernière, dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous, mais qui a pour fille Rhodaïde; peut-être est-ce Sibile, si cette dernière n'est pas une cinquième compagne?

« Cette généalogie montre comment Guilhem, dont il est question dans la *Karlamanus Saga* et dans la fresque du Lorroux-Bottereau, était demi-sœur de Charlemagne et son aînée : nous pouvons ainsi comprendre que si Roland avait vingt ans quand il fut tué en 778 à Roncevaux, il est possible qu'il fut le fils de Charlemagne, né en 742.

« Et l'office de saint Charlemagne semble admettre ce péché secret, puisque la prose qu'on y chante paraît n'en pas douter :

In cythara et tympano
Omnes laudamus Domino,
Qui culpæ immisit regiæ
Chartam latricem veniæ.

« Mais comment comprendre la canonisation de Charlemagne par Pascal III? Sa vie ne semblait guère la mériter. Mais il avait fait bâtir un pont sur le Rhin, à Mayence, et il est plus qu'intéressant de constater que les constructeurs des grands ponts, au moyen âge, furent canonisés, à une époque où les titres de noblesse civile personnelle n'existaient pas encore, parce que ces

Digitized by Google

ouvrages, si difficiles, ne pouvaient avoir été inspirés que par un souffle divin. Tels Bénezet, le petit pâtre, l'architecte du pont d'Avignon; Raymond Gairard, de Toulouse, architecte du pont sur la Garonne; Gébéhart de Brégenz, architecte du pont de Constance. Et puis Charlemagne, que ses portraits contemporains nous montrent seulement avec des moustaches, devient au XI^e^ siècle l'Empereur à la barbe fleurie, confondu avec Dieu le Père; enfin, il est le patron des étudiants, qui le célèbrent à l'envi : alors bien des choses sont oubliées, si oubliées même que l'épisode du Loroux-Bottereau est omis dans la chanson française, et qu'il a fallu la perspicacité de notre collègue pour en trouver l'explication dans la *Karlamanus Saga*.

« Mais si nous avons ainsi l'explication de la fresque bretonne, une chanson de source germanique nous apprend que le péché du Roi était tout autre.

« Celui-ci se lit dans les *Lapidaires* du moyen âge, où sont consignées les vertus magiques des pierres.

« D'après les légendes de l'Inde, certains serpents possèdent une pierre, dont ils sont très jaloux : escarboucle, dit-on, qui leur sert à découvrir la nuit leur nourriture, mais qui, pour les humains, est la pierre d'amour.

« Un jour que Charlemagne était dans son palais d'Aix, un serpent, rampant jusqu'à ses pieds, laissa tomber sa pierre et s'enfuit. Charlemagne la ramassa et la donna à la Reine, pour laquelle, dès lors, il éprouva un grand attachement; bientôt, elle mourut. Mais au dernier moment elle avait caché dans sa bouche la pierre merveilleuse. Si bien que Charlemagne, ne pouvant se détacher d'elle, emporta pendant dix-huit ans dans toutes ses expéditions sa femme embaumée, pour laquelle il continuait à avoir le plus violent amour. Un jour, un chevalier, — ne serait-ce pas par hasard ce Jean des Temps qui, après avoir vécu près de l'Empereur, mourut sous Louis le Jeune à 360 ans, — découvrit le précieux talisman et s'en empara. Du coup, l'Empereur oublia son épouse adorée et reporta toute son affection sur son écuyer, qu'il résolut de toujours retenir près de lui; il le garda, en effet, jusqu'au

Digitized by Google

jour où le chevalier laissa tomber dans une source d'Aix la pierre enchantée. Aussitôt, il éloigna son compagnon de tous les instants, mais, retenu par le charme, ne quitta plus Aix où il mourut, où il fut enterré, malgré sa volonté formelle de reposer à Saint-Denis.

« Tels sont les deux péchés secrets de Charlemagne : la fresque du Loroux-Bottereau en reproduit un; il serait bien curieux de savoir s'il existe quelque antique représentation du second. »

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 2e TRIMESTRE DE 1923.

Séance du 4 Avril.

Présidence de M. le comte DE LOISNE, vice-président.

Ouvrages offerts :

DEGLATIGNY (L.). *Notes sur le temple gallo-romain de Saint-Ouen de Thouberville et sur un ex-voto en bronze du Musée de Rouen.* Rouen, 1922, in-8°, pl.

— *Notice archéologique sur les forêts de Rouvray et de La Londe* (Seine-Inférieure). Rouen, 1922, in-8°, pl.

VESLY (L. DE). *Les Fana ou petits temples gallo-romains de la région normande.* Rouen, 1909, in-8°, pl.

— *Fanum de Saint-Ouen de Thouberville (Eure). Étude et découvertes.* Paris, 1922, in-8°.

M. l'abbé Sautel, associé correspondant national, entretient la Société de l'histoire de l'ancienne ville de Vaison depuis la fin de l'époque romaine jusqu'au XIVe siècle et montre qu'elle a continué d'être habitée durant toute cette période.

« Le christianisme pénétra vraisemblablement dans la vallée de l'Ouvèze au cours du IIIe siècle ; il est difficile de donner une date précise, mais la présence d'un évêque à Vaison au début du IVe siècle ainsi que la vitalité de la nouvelle religion dans cette ville nous autorisent à admettre l'existence d'une communauté chrétienne dans la capitale méridionale des Voconces vers le milieu du

Digitized by Google

IIIe siècle. La jeune église progressa rapidement : en 314, l'évêque de Vaison, Victor, et son exorciste, Daphnus, assistent au concile d'Arles; la hiérarchie ecclésiastique paraît dès lors régulièrement constituée et nous la voyons représentée à la plupart des conciles régionaux ou provinciaux, comme ceux d'Arles, d'Orange et même d'Orléans, jusqu'à ce qu'un concile, célèbre dans les annales de cette période, s'y réunisse en 442 sous la présidence de l'évêque Auspice. Bien plus, la découverte d'épitaphes comme celle du chrétien Florentiolus nous reporte probablement au IVe siècle, et les travaux récents de MM. de Lasteyrie et Labande sur la cathédrale Notre-Dame nous engagent à admettre l'existence d'une basilique primitive, sur laquelle l'édifice mérovingien a été établi aux siècles suivants.

« Voilà pourquoi nous croyons à la continuation de l'habitat humain dans la ville gallo-romaine et nous pensons que cette cité garda encore après les invasions des Barbares une réelle importance.

« En effet, sa situation à l'écart des grandes voies de communication paraît l'avoir protégée des destructions habituelles. Sans doute les Burgondes établirent leur domination dans cette partie de l'ancien Empire des Césars dès la fin du Ve siècle jusqu'au début du VIe après J.-C.; en 527, Vaison reconnaît l'autorité des rois ostrogoths d'Italie; en 545, elle passe dans le domaine de Clotaire Ier, puis, après le partage de 561, elle fait partie tantôt de la Bourgogne, tantôt de la Provence; mais au milieu de ces vicissitudes l'antique ville gallo-romaine n'a point perdu sa prépondérance et elle est considérée comme une des principales cités de la région.

« Seuls les monuments officiels ont souffert des décrets impériaux et des luttes religieuses : certains furent incendiés, d'autres furent consacrés à de nouveaux usages, d'autres enfin furent démolis et leurs matériaux employés à des constructions plus modernes. Ainsi les Mérovingiens eux-mêmes ont utilisé pour leurs tombeaux les grandes assises des monuments romains; ils les ont

Digitized by Google

ensuite dépouillés de toute décoration, colonnes, bases, chapiteaux, pour leurs habitations ou leurs églises, comme il est facile de le constater dans l'abside centrale de la cathédrale Notre-Dame, celle qui précisément remonte à l'époque mérovingienne, où nous trouvons une quantité de débris romains : pierres de blocage ou de revêtement, fûts de colonnes en marbre, chapiteaux, bases, sculptures diverses, etc.

« C'est d'ailleurs le cours ordinaire des événements de cette période, car le christianisme s'est développé d'une façon intense dans la vallée de l'Ouvèze. Les évêques remplissent déjà leur rôle de *defensores civitatis* et le pays donne naissance à des personnages de haute vertu, comme sainte Rusticule, qui devint abbesse du monastère d'Arles au début du VI^e^ siècle, comme le sénateur Penthagatus, dont nous avons encore l'épitaphe. Un nouveau concile, présidé par saint Césaire, se réunit à Vaison en 529 et prend des décisions importantes : saint Quinidus ou Quenin devient évêque de Vaison et étend sa réputation dans toute la contrée; l'évêque Arthemius fonde en 600 le monastère de Prébayon et Petruinus établit en 684 celui du Groseau, près de Malaucène.

« Du reste, on a découvert à diverses dates autour de la cathédrale des témoins authentiques de cette époque : les épitaphes du diacre Amicus, de Rusticus, d'Eripius et du sénateur Penthagatus, quatre beaux autels tabulaires, un sarcophage en marbre, des plaques ornementales avec entrelacs ou dessins géométriques, et surtout certaines parties de la cathédrale : parement intérieur de l'abside, les absidioles, arcades aveugles en plein cintre, etc... Enfin il ne faut pas oublier la multiplicité des chapelles ou églises établies dans la plaine dès cette époque reculée, telles que Saint-Étienne, Saint-Laurent, Saint-Véran, Saint-Martin, Saint-Geniès, Saint-Hilaire, Saint-Vincent, mentionnées par les inscriptions ou les textes anciens; celle de Saint-Quenin en particulier, édifiée sur les bords de la voie romaine à la suite de la canonisation de ce saint évêque, devint bientôt un centre

Digitized by Google

de pèlerinage et le lieu de sépulture préféré des habitants du pays. Elles ont toutes disparu, sauf celle de Saint-Quenin, qui fut reconstruite au XII^e^ siècle; mais leur existence montre d'abord la vitalité du christianisme et constitue surtout une preuve manifeste de l'existence d'une population nombreuse et fort riche sur l'emplacement de l'ancienne cité gallo-romaine.

« A la fin du VII^e^ siècle, la vie religieuse paraît s'arrêter. Toutefois, après les victoires de Charles-Martel, la succession des évêques est de nouveau plus régulière et Vaison tient encore un rang considérable parmi les villes de la Provence carolingienne. En 863, Lothaire II séjourne à Vaison, le 18 mars, pour disputer à l'empereur Louis l'héritage de leur frère Charles; un évêque de Vaison, Hélie, assiste à l'assemblée de Mantaille, qui confia la couronne de Provence au comte Bozon, le 15 octobre 879, et les textes du IX^e^ siècle parlent de divisions territoriales avant leur siège à Vaison; ils citent un *comitatus Vasensis*, un *pagus Vasensis;* Vaison paraît même avoir alors sous sa dépendance la cité d'Avignon, qui aurait été administrée par un vicomte, relevant du comte de Vaison : ce qui démontrerait une fois de plus que l'importance de l'antique cité gallo-romaine continuait à s'affirmer. Mais c'est tout ce que l'on peut avancer; il est probable que là comme dans la plupart de nos anciennes *civitates*, après les différentes invasions, l'absence d'une organisation politique stable mit en évidence le rôle de l'évêque, qui concentra peu à peu entre ses mains tout le pouvoir temporel.

« Aussi, après la période troublée des siècles « de fer », les évêques entreprennent à nouveau leur œuvre civilisatrice; c'est à Humbert II, plutôt qu'à Humbert I^er^, évêque que de 981 à 989, qu'on doit attribuer la reconstitution du domaine de l'Église de Vaison, l'établissement d'un chapitre, la dotation de douze chanoines et l'organisation de la vie canoniale autour de la cathédrale; puis Pierre II de Mirabel, appartenant à une famille riche de la région, prodigue ses libéralités à la mense épiscopale ainsi qu'à la mense canoniale, et de 1010 à 1055 les donations sont

Digitized by Google

de plus en plus nombreuses. Voilà pourquoi il faut reporter à cette époque la première construction du cloître et du logement des chanoines, ainsi que la reprise des maçonneries de la cathédrale, qui avait été fort endommagée et peut-être même ruinée aux siècles précédents. Le monument actuel renferme encore des fragments de ce travail : appareil en moellonage ou moyen appareil irrégulier et à gros joints, que l'on retrouve dans le massif rectangulaire de l'abside centrale, dans les contreforts des absidioles et dans la travée orientale du cloître, etc.

« Pendant la seconde moitié du XI^e^ siècle jusqu'au milieu du XII^e^ siècle, les libéralités des évêques, des membres du clergé se multiplient et font de cette époque pour l'église de Vaison une ère de prospérité remarquable. L'évêque Rostang (1097-1122) se distingua par son zèle et obtint des privilèges importants : un diplôme de Pascal II du 27 avril 1108 rapporte, en effet, que l'église Notre-Dame de Vaison possédait, « ex antiquo jure », une moitié de la ville; l'autre moitié, ajoute le pape, avait été donnée à la même église par Geoffroy, comte de Toulouse, et son fils Bertrand, et il existe aux Archives nationales un relevé de toutes les terres que possédait alors l'évêque de Vaison autour de sa cathédrale.

« Après Rostang, Béranger de Mornas continua l'œuvre de restauration et c'est à lui qu'on doit probablement attribuer la reconstruction de la chapelle de Saint-Quenin, détruite et abandonnée depuis longtemps, et autour de laquelle dormaient de leur dernier sommeil tant de générations de chrétiens fidèles. C'est également lui qui entreprit les travaux d'agrandissement de la cathédrale au moment du renouveau de l'architecture romane : il voulut sans doute lui donner un aspect plus moderne, et, s'inspirant des constructions faites dans les cités voisines, il fit élever la coupole, voûter les bas côtés, établir les piliers et les premières arcatures, consolider les contreforts et commencer de nouvelles ouvertures; mais les difficultés qui surgirent en 1160 entre l'évêque

Digitized by Google

et le comte de Toulouse ne permirent pas de continuer les travaux.

« En effet, ces privilèges et cette prospérité excitèrent bientôt la jalousie de Raymond V, comte de Toulouse et marquis de Provence, qui était déjà en querelle avec l'évêque de Carpentras : en 1160, il se présente devant Vaison et réclame de Béranger de Mornas la ville et son territoire; sur le refus de ce dernier, le comte assiège le palais épiscopal et ses dépendances, coupe les eaux pour réduire la résistance et livre la cité au pillage. Le nouvel évêque, Bertrand de Lambesc, fut plus heureux; mais à sa mort, en 1187, Raymond demanda de nouveau à Béranger de Reillane, son successeur, la possession de Vaison : sur le refus de l'évêque il s'empare une deuxième fois de la ville par la force et c'est à ce moment qu'il installe un fortin sur le rocher escarpé de la rive gauche pour surveiller la ville de la plaine. Le conflit, un moment apaisé sous Guillaume de Laudun, reprit avec son successeur en 1193; Vaison fut occupé une troisième fois et le comte en profita pour transformer le fortin de la rive gauche en un solide château fort : alors, débarrassé de toute crainte, il restitua vers 1196 à Raimbaud de Flotte tous les biens usurpés.

« Son fils, Raymond VI, dut reconnaître ses torts au concile de Saint-Gilles, et les évêques profitent de cette accalmie pour terminer les travaux de la cathédrale, que les soldats du comte de Toulouse avaient épargnée : les murs latéraux furent achevés et les deux travées couvertes au moyen d'une voûte en berceau brisé. Il faut également rapporter à cette époque la décoration extérieure et intérieure, la plus grande partie du cloître et peut-être aussi l'ornementation intérieure de l'abside de la chapelle de Saint-Quenin.

« Pendant ce temps, l'évêque Faraud obtint de l'héritier des comtes de Toulouse, Alphonse de Poitiers, frère de saint Louis, le règlement du différend qui avait causé tant de ruines, et la sentence de Guy Fulcodi en 1251 fixa désormais les droits et les pouvoirs de chacun.

Digitized by Google

« Mais le château de la rive gauche restait : une nouvelle agglomération commença à se former autour de ses murailles et c'est à cette époque qu'il faut reporter la fondation de la ville féodale, devenue la « Haute-Ville » et siège de l'évêché à partir de 1464. Toutefois la ville de la plaine ne fut pas totalement abandonnée : tout indique, au contraire, qu'au XIII^e^ et au XIV^e^ siècle l'évêque et les chanoines purent terminer l'aménagement de la cathédrale; le clocher fut achevé, un porche fut construit sur la façade orientale, le chœur commença à se garnir de sculptures, la fenêtre du fond de l'abside fut agrandie et ornée d'un remplage gothique. Bien plus, une partie de la population continua à habiter la ville ancienne : en 1319, Raymond de Beaumont institue une chapellenie dans la cathédrale et la dote d'une maison située dans un jardin, limité par le cimetière et la voie publique; les tombeaux se multiplient au XIV^e^ siècle jusqu'au début du XV^e^, les fondations restent toujours très nombreuses et, comme pour prouver la pérennité du siège épiscopal sur l'emplacement de l'antique cité gallo-romaine, la cathédrale Notre-Dame de la plaine resta toujours utilisée dans les circonstances officielles : jusqu'en 1789, les évêques y prenaient possession de leur charge, ils y prêtaient le serment de respecter les privilèges de l'église et de la ville, et de là partaient en procession pour faire leur entrée solennelle dans la ville féodale de la rive gauche. »

MM. Enlart et Monceaux présentent quelques observations.

M. É. Michon, membre résidant, soumet à la Société la photographie d'un rebord de bassin chrétien en marbre rentrant dans la série de ceux auxquels il a déjà consacré une étude d'ensemble dans la *Revue biblique*.

« Il y a vingt-trois ans jour pour jour aujourd'hui même, dans la séance du 4 avril 1900, en attirant l'attention de la Société sur le rôle d'imposte qu'avait joué à l'époque chrétienne et sur la décoration, — une croix entre deux

Digitized by Google

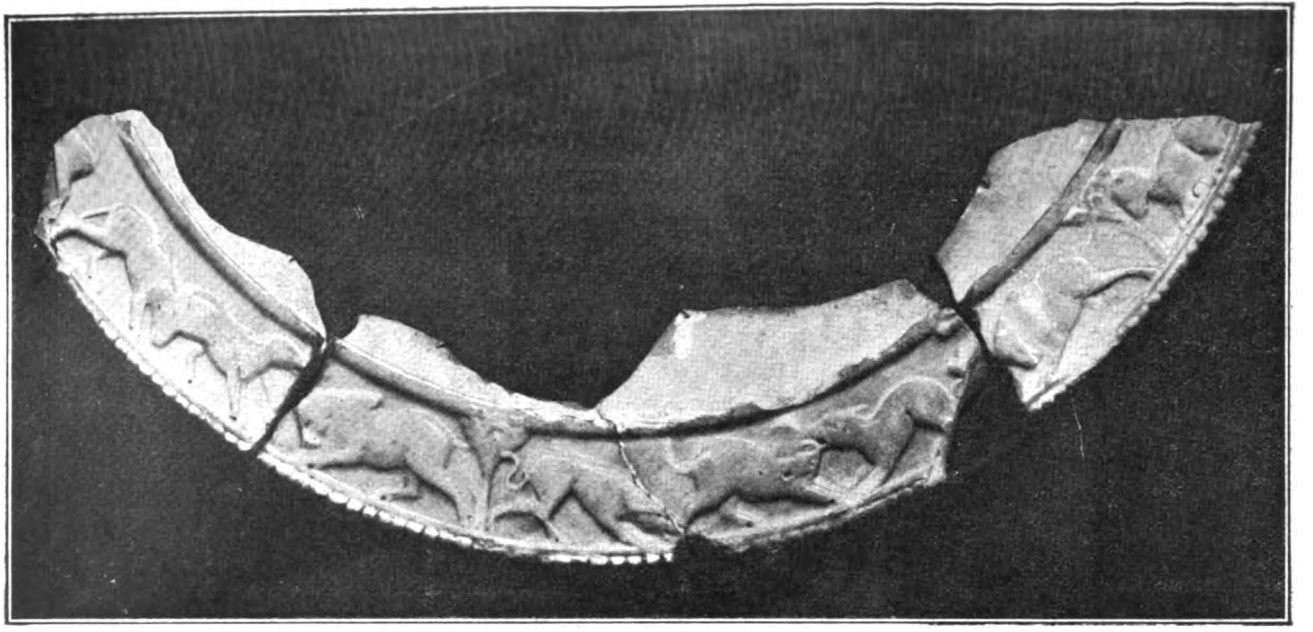

Rebord orné de reliefs provenant de Mésopotamie.
Appartenant à « The Art Institute of Chicago ». (Musée de Chicago.)

Digitized by Google

feuilles semblant des feuilles de chêne et deux demi-feuilles d'eau aux extrémités, — qu'avait alors reçue, avant d'être transformée en table d'autel dans la petite église du village de Charvati, sur le mont Hymette, une dalle de marbre des collections du Louvre, qui portait originairement une inscription de la fin du v^e^ siècle avant notre ère ordonnant au nom du Sénat et du peuple d'Athènes la restitution des sommes empruntées aux temples pendant la guerre du Péloponèse[1], je saisissais l'occasion pour rectifier la qualification de fragments de la plate-bande d'un couvercle de sarcophage d'ordinaire donnée, et répétée dans la première édition du *Catalogue sommaire des marbres antiques*, à deux autres morceaux de notre salle chrétienne ayant jadis fait partie de la collection Parent et selon toute vraisemblance de provenance orientale, représentant l'un Daniel entre deux lions, l'autre Jonas vomi par la baleine[2]. Il s'agit en réalité, disais-je, de débris de tables ou de plats légèrement creux, dont le rebord, avec une rangée de perles et d'oves, offrait des sujets sculptés, et j'en rapprochais un premier lot de fragments analogues recueillis en Algérie, à Athènes, en Chypre, en Égypte[3].

« Huit ans après, en 1908, reprenant devant vous le sujet dans une note plus détaillée, je vous faisais connaître de nouveaux exemplaires[4] et huit ans encore après, en 1916, je consacrais enfin dans la *Revue biblique* à ces rebords de bassins chrétiens ornés de reliefs une étude d'ensemble que je m'étais efforcé de faire aussi complète que possible[5].

« Il m'a fallu néanmoins, depuis, en 1920, ajouter à la

1. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, éd. de 1922, p. 7, n° 856, salle des Caryatides. Le moulage, montrant l'adaptation chrétienne de la pierre (voir *Bulletin*, 1900, p. 150, et tirage à part, p. 9), est exposé dans la salle chrétienne (p. 180, n° 3362).

2. *Ibid.*, p. 181, n^os^ 3046 et 3047.

3. *Bulletin*, 1900, p. 157, et tirage à part, p. 16-17.

4. *Ibid.*, 1908, p. 268-283, et tirage à part.

5. *Revue biblique*, juillet-octobre 1915, p. 484-540, et janvier-avril 1916, p. 121-170, et tirage à part.

Digitized by Google

liste dressée, et où aux provenances susindiquées s'étaient ajoutés l'Italie, la Tunisie, la Dalmatie, le Monténégro et l'Asie Mineure, deux fragments trouvés à Chersonèse, en Crimée[1].

« Il ne s'agissait pourtant en l'espèce que de débris très incomplets et d'assez peu d'importance.

« L'exemplaire que voici et qui, propriété de « The Art Institute of Chicago », est conservé au musée de cette ville, exemplaire où subsistent des restes du fond en très léger creux, se range, au contraire, parmi les plus considérables. La provenance indiquée, malheureusement assez vague, serait la Mésopotamie.

« Vous voyez sur le premier fragment à gauche, — il semble bien en fait que les trois fragments rapprochés ne se rejoignent pas, — d'abord l'arrière-train d'un animal s'enfuyant, puis en sens inverse deux autres quadrupèdes, l'un qui paraîtrait un bélier, marchant à droite en baissant la tête, et l'autre, au contraire, plutôt un félin, la tête haute. Le second fragment, lui-même brisé en deux, montre de même quatre animaux, mais divisés en deux scènes par un arbre : à gauche une sorte de buffle fonçant et, d'autre part, un sanglier, traité de manière plus ou moins fabuleuse, entre un chien, semble-t-il, qui le poursuit et un félin analogue à celui du fragment précédent qui le mord au grouin. Sur le troisième fragment figure, avec un nouveau buffle fonçant comme le premier et séparé de lui par un nouvel arbre, un mouton couché.

« Les photographies que vous avez entre les mains me dispensent d'insister sur l'appartenance évidente du nouveau marbre, qu'à Chicago on qualifiait de fonts baptismaux byzantins, à la série des rebords dont, dans mon étude de la *Revue biblique*, j'ai non seulement donné le catalogue, mais à la destination desquels j'ai, autant que j'ai pu le faire, consacré une étude théorique, montrant combien il était difficile de s'arrêter à une définition générale, qui, trop précisée, risquerait de ne pas s'adapter à

1. *Bulletin*, 1920, p. 253-256.

Digitized by Google

tous les exemplaires, et que, à tout prendre, le terme le plus adéquat, dans sa compréhension forcément un peu vague, était peut-être celui de rebords de bassins à ablutions liturgiques.

« Il me suffira de noter, parmi les rebords antérieurement réunis, la très grande parenté offerte par l'exemplaire classé sous le n° 8[1], provenant d'Athènes et acquis pour le Louvre en 1912, de même forme circulaire, bordé de même à l'intérieur par un listel et, d'autre part, par de simples perles sans alternance d'oves et où, parmi les animaux affrontés, se reconnaît le même félin à longue queue, sans doute une panthère, et figurent entre les animaux les mêmes arbres[2].

« L'exemplaire de Chicago, venant s'ajouter aux deux de Chersonèse, porterait à quarante-trois numéros le « corpus » de cette série de monuments, « corpus » qui, même ainsi accru, est forcément destiné à devenir rapidement incomplet. »

Mgr Batiffol ajoute diverses remarques.

M. Mayeux, associé correspondant national, décrit l'église de La Cheylade (Cantal), datant des XI^e^, XII^e^ et XVI^e^ siècles, et pour laquelle une demande de classement est déposée.

MM. Deshoulières et Prinet présentent quelques observations.

Séance du 11 Avril.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrages offerts :

Berwick y de Alba (el duque de). *Biblia (Antiquo Testamento), traducida del hebreo al castillano por Rabi*

1. *Bulletin*, juillet-octobre 1915, p. 515-516.
2. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, éd. de 1922, p. 180, n° 3421.

Digitized by Google

Mose Arragel de Guadalfajara (1422-1433?) y publicada por. S. l., 1920-1922, 2 vol. in-fol.

Boinet (A.). *Congrès des bibliothécaires et bibliophiles. Le livre français, des origines à la fin du Second Empire. Exposition au pavillon de Marsan, 4 au 30 avril 1923.* S. l. [1923], in-4°.

Bosch-Gimnera (P.). *Die Kelten und die Keltische Kultur in Spanien.* S. l., s. d., in-8°, une pl.

Menghin (O.). *Der Hausberg von Mauren in Fürstentum Liechtenstein.* Buchs, 1914, in 8°.

— *Ueber das Alter der Erdställe und Hausberge.* Wien, 1916, in-4°.

M. le comte A. de Laborde, membre résidant, présente les photographies d'un livre d'*Heures* appartenant à un amateur viennois et contenant trente-six miniatures dues au pinceau de Jean Bourdichon ou de ses élèves. Il en donne la description et en fait ressortir les qualités de composition, de dessin et de couleur. Il présente également comme étant de la même école des photographies d'un petit livre d'*Heures* conservé à Cape-Town et celle d'une miniature isolée représentant Louis XII à trente-six ans, accompagné des saints Michel, Charlemagne, Louis et Denis.

« Pour le livre d'*Heures* de Vienne, il fait remarquer que la miniature qui décore l'office des Morts et qui représente, contrairement à la tradition, la Mort chevauchant un bœuf et frappant des humains de son dard, offre un thème, nouveau à la fin du xv^e^ siècle, dont les origines doivent être cherchées, selon les suggestions de M. Émile Mâle, dans la *Danse aux aveugles* de Pierre Michault, mort vers 1467. Il présente des photographies, également inédites, des peintures de la *Danse aux aveugles*, des livres d'*Heures* de cette époque, manuscrits et imprimés, et même de sculpture de stalles d'église représentant le même thème. Il en conclut que les artistes qui ont décoré ces livres d'*Heures* se sont inspirés des peintures de leurs devanciers qui avaient interprété fidèlement les vers de Michault dans sa *Danse aux aveugles.* »

Digitized by Google

MM. Marquet de Vasselot, de Mély et Vitry ajoutent quelques observations.

M. Roger Grand, membre résidant, signale à Nantes une chaire extérieure du xv^e^ siècle qui a jusqu'ici échappé aux archéologues, en dehors de M. le chanoine Durville, dont la notice a paru seulement dans un périodique local. Cette chaire est malheureusement masquée par un grand calvaire de mission, sans aucun caractère, et bouchée depuis le xviii^e^ siècle par un bloc de maçonnerie grossière. Elle est couronnée d'un dais richement sculpté, et l'on y accède par une porte pratiquée dans le contrefort de l'angle méridional de la façade. Cette porte, ornée d'une décoration en anse de panier, est surmontée des armes des Malestroit sommées d'une crosse et d'une mitre, ce qui permet d'en attribuer la construction au temps de l'épiscopat de Guillaume de Malestroit, évêque de 1443 à 1462. Ce dernier doit être préféré à Jean de Malestroit, le célèbre chancelier du duc de Bretagne, qui le précéda sur le siège épiscopal de 1419 à 1443, parce que la date correspond mieux à celle de la reconstruction de la cathédrale entre 1434 et 1473.

« M. Roger Grand fait remarquer que les chaires extérieures faisant corps avec l'église sont extrêmement rares en France, où l'on n'a guère signalé que celle de Saint-Lô, en dehors de la Bretagne. Dans cette dernière province, on remarque celles de Vitré (Ille-et-Vilaine), de Guérande (Loire-Inférieure), du Guerno (Morbihan). Si l'on rapproche de cette constatation le fait historique des prédications de saint Vincent Ferrier qui enthousiasmèrent toute la Bretagne, au début du xv^e^ siècle, on est amené à se demander si le succès de ces prédications nécessitant l'érection coûteuse d'échafauds volants, à démolir et à refaire à chaque fois, ne donna pas l'idée de ménager, lors de la construction de nouvelles églises, des chaires fixes et définitives. »

M. M. Prinet formule différentes observations.

M. de Mély, membre résidant, expose que « contraire-

Digitized by Google

ment à ce qu on supposait, les arts manuels ne furent pas méprisés au moyen âge; il cite soixante-quinze noms d'évêques et d'abbés artistes, de « l'ère religieuse » du VI^e^ siècle au XIII^e^, qui furent canonisés pour leurs travaux d'art, et pour « l'ère civile » jusqu'en 1500 plus de cent artistes nobles ou anoblis par les princes dont ils étaient les familiers. »

Séance du 18 Avril.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrages offerts :

Constant (G.). *Concession à l'Allemagne de la communion sous les deux espèces. Étude sur les débuts de la réforme catholique en Allemagne.* Paris, 1923, in-8°.

Monceaux (P.). *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe.* T. VII : *Saint Augustin et le donatisme.* Paris, 1923, in-8°.

Le président donne lecture d'une lettre de la Société jersiaise annonçant la célébration de son cinquantenaire et invitant notre Compagnie aux fêtes qui auront lieu à cette occasion du 21 au 23 mai.

Mgr Batiffol, membre résidant, rend compte du Congrès international d'histoire tenu à Bruxelles, auquel il a assisté comme représentant de la Société.

M. Serbat, membre résidant, dépose sur le bureau le dernier fascicule du *Bulletin* de 1922.

M. M. Roy, membre résidant, décrit la façade du château de Fontainebleau donnant sur la cour du Cheval-Blanc ou des Adieux et étudie les époques de construction, au XVI^e^ siècle, des divers bâtiments et pavillons qui composent cette façade.

Digitized by Google

M. M. Prinet, membre résidant, fait la communication suivante :

« La bibliothèque publique d'Arras conserve, en un volume de papier, écrit au xv^e^ siècle[1], le « Recoeul des « hystores de Troyes, composé par venerable homme « Raoul Le Fevre, chappelain de mon très redoubté sei- « gneur monseigneur Phelippe de Bourgonne, en l'an de « grace mil quatre cens soixante et quatre ». En tête, un mauvais dessin à la plume, colorié, représente Raoul Le Fèvre faisant hommage de son œuvre au duc Philippe[2]. Au folio 2 est peinte une marque héraldique que le savant Jules Quicherat a remarquée lorsqu'il préparait le *Catalogue* de la bibliothèque d'Arras. N'ayant su l'expliquer, il l'a fait reproduire en gravure dans le texte du *Catalogue*, proposant l'énigme aux chercheurs[3].

« Cette marque de propriété est constituée par un écu armorié placé sur un lacs qui réunit les lettres G et Y et, en outre, une devise formée des deux mots ELLE ME et de l'image d'un bouclier encoché.

« L'écu est *écartelé aux 1^er^ et 4^e^, d'argent à trois fleurs de lis de gueules; aux 2^e^ et 3^e^, d'argent semé de billettes de sable, au lion du même, armé, lampassé et allumé de gueules;* brochant sur le tout est un petit écu *d'azur chargé d'un écusson d'argent.*

« Quicherat, dans la reproduction qu'il a donnée de

1. Ms. 267, coté depuis 1075. Il provient de l'abbaye de Saint-Vaast.

2. Sur l'auteur et l'ouvrage, voir H. O. Sommer, *The Recuyell of the Historyes of Troye written in French by Raoul Lefevre, translated and printed by William Caxton*, Londres, 1894, 2 vol.; A. Bayot, *La légende de Troie à la cour de Bourgogne*, dans les *Mélanges* de la Société d'émulation de Bruges, 1908.

3. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, t. IV, p. 114, 115. Le *Catalogue* des manuscrits de la bibliothèque d'Arras, dressé par Quicherat en 1841, n'a été imprimé qu'en 1872. Dans l'intervalle (en 1860) a paru un *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville d'Arras*, par le bibliothécaire Caron. La notice relative au manuscrit qui nous intéresse n'ajoute rien d'utile à ce qu'a dit Quicherat.

Digitized by Google

ces armes, a fait représenter les émaux héraldiques par les hachures en usage dans le blason moderne. On a mis, dans l'écu brochant sur le tout, un champ d'argent et un écusson d'azur, le contraire de ce qui est peint sur l'original. On a négligé de figurer les billettes sur les 2e et 3e quartiers; enfin, on a donné aux fleurs de lis une forme banale, tandis que, dans le manuscrit d'Arras, les pieds de ces fleurs présentent un seul lobe au lieu d'en présenter trois, comme dans les armes de France et dans bien d'autres blasons.

« A la fin du volume, le scribe a écrit ces mots : « Ce « livre cy appartient à messire Gavain Quieret. » Quicherat avait lu « Gauvain Guiéret ». Cette mauvaise lecture, jointe aux petites inexactitudes de la reproduction des armoiries, rendait difficile l'identification du personnage pour qui avait été copié le livre de Raoul Le Fèvre[1]. L'examen du manuscrit même fait tomber les difficultés. En réalité, tels qu'ils figurent sur le volume, le nom et les armes concourent à désigner Gauvain Quiéret, seigneur de Heuchin, Équancourt, la Porte-en-Montreuil et autres lieux[2].

« Les fleurs de lis de gueules en champ d'argent constituent le blason propre des Quiéret[3]. Le lion de sable en

1. M. Bayot (*op. cit.*, p. 11) écrit, en parlant de notre manuscrit : « Fol. 2, il y a des armoiries et une devise dont le *Catalogue* de Quicherat donne le facsimile, sans les identifier. J'ignore moi-même à qui elles doivent être attribuées. Par la suite, le volume a été en la possession d'un particulier qui y a mis son nom : messire Gauvain Guiéret. » Si M. Bayot avait vu le manuscrit, il aurait aisément reconnu que le nom de Gauvain Quiéret a été inscrit par un scribe, celui-là même qui a copié le texte de l'ouvrage.

2. P. Anselme, *Histoire généalogique de la Maison de France*, t. VII, p. 747; marquis de Belleval, *Nobiliaire de Ponthieu et de Vimeu*, col. 778.

Heuchin, Pas-de-Calais, arrondissement de Saint-Pol, chef-lieu de canton. — Équancourt. Somme, arrondissement de Péronne, canton de Combles. — La Porte-en-Montreuil, Pas-de-Calais, commune de Montreuil-sur-Mer.

3. Le champ de l'écu est souvent d'hermine; les fleurs de lis ont

Digitized by Google

champ d'argent billeté appartenait à la maison de Heuchin, dont l'héritière épousa Henri Quiéret, seigneur de Tours-en-Vimeu[1], et fut la bisaïeule de Gauvain[2]. L'écu brochant sur le tout est celui des Wavrin; il rappelle la mère de ce même Gauvain, Bonne de Berlettes, dite de Wavrin[3]. Le nom et les armes de Wavrin avaient été relevés par Valeran et Bonne de Berlettes, enfants de Gilles, seigneur de Berlettes[4], et de Béatrix, dame de Wavrin[5], de Lillers[6] et de Malannoy[7].

« Les armoiries peintes dans notre manuscrit s'expliquent donc aisément. Il n'en va pas exactement de même des emblèmes qui les accompagnent. Des lettres G

d'ordinaire le pied nourri; d'autres fois elles ont, comme ici, un seul lobe, au lieu de trois, à la partie inférieure. Voir les sceaux des Quiéret aux Archives nationales : Collection des Archives, n° 3342; Sceaux de l'Artois, n°s 568, 569, 1718; Sceaux de la Picardie, n°s 569, 570; Sceaux de la collection Clairambault, n°s 7525-7532. Cf. marquis de Belleval, *Les sceaux du Ponthieu*, p. 227-236.

1. Tours, Somme, arrondissement d'Abbeville, canton de Moyenneville.

2. P. Anselme, t. VII, p. 746. — Dans l'*Armorial* du héraut Berry (n° 445), « le sire de Huchin » porte : *écartelé d'argent à trois fleurs de lis de gueules au pied nourri, et d'argent semé de billettes de sable, au lion du même.* C'est le blason des Quiéret, écartelé de celui des Heuchin, tel qu'il paraît sur le sceau de Guy Quiéret, dit Bohort, en 1412 (Sceaux de la collection Clairambault, n° 7527).

3. Jacques Quiéret, mari de Bonne de Berlettes, fit mettre à mort, par trois de ses domestiques, l'amant de sa femme. Voir les lettres de rémission accordées aux meurtriers par Charles VII, à Tours, au mois de mars 1451 (n. st.) (Arch. nat., JJ 185, n° 65, fol. 51 v°). Cf. P. Anselme, t. VII, p. 746; Belleval, *Gauvain Quiéret, seigneur de Dreuil, et sa famille*, p. 86.

4. Berlette, Pas-de-Calais, arrondissement de Saint-Pol, canton d'Aubigny, commune de Savy-Berlette.

5. Wavrin, Nord, arrondissement de Lille, canton d'Haubourdin.

6. Lillers, Pas-de-Calais, arrondissement de Béthune, chef-lieu de canton.

7. Malannoy, Pas-de-Calais, arrondissement de Béthune, canton de Norrent-Fontes, commune de Bourecq. — Voir : P. Anselme, t. VI, p. 705; F. Brassart, *Une vieille généalogie de la maison de Wavrin*, p. 40.

Digitized by Google

et Y, l'une représente certainement l'initiale du nom de Gauvain. Mais pourquoi l'autre est-elle un Y? Il semble probable que cet Y est l'initiale du nom de la femme de Gauvain.

« Les généalogies imprimées portent que ce seigneur épousa Jeanne (ou Catherine) d'Isque, dame d'Elnes[1], fille de Guillaume d'Isque et de Marie d'Elnes, et veuve de Jean, bâtard de Renty[2]. Elles ne laissent pas supposer qu'il se soit marié plusieurs fois. Mais, dans une déposition faite le 5 avril 1570, Jean Quiéret, fils bâtard de Fremin Quiéret[3], atteste que Gauvain Quiéret, son grand-oncle, a eu trois femmes : 1° Catherine d'Isque; 2° une personne qu'il ne nomme pas; 3° Jeanne de Paillart, veuve d'Eustache Savary.

« La seconde femme de Gauvain Quiéret aurait-elle porté un nom de baptême commençant par Y? Ce n'est pas certain, car nos pères ont fait preuve d'une certaine fantaisie dans le choix des lettres emblématiques[4].

« Ce qu'il y a de plus curieux dans toute cette composition, c'est la devise attachée au lacs. On y lit clairement les mots ELLE et ME. Vient ensuite l'image d'un bouclier présentant, à dextre du chef, une encoche destinée à appuyer la lance. Ce genre d'écu s'appelait une *targe*. Nous avons affaire à un rébus; il faut lire : « Elle me « targe », c'est-à-dire : « Elle me protège. »

M. J.-J. Marquet de Vasselot, membre résidant, montre à la Société une plaque en cuivre émaillé qui fait partie

1. Elnes, Pas-de-Calais, arrondissement de Saint-Omer, canton de Lumbres. On a souvent écrit *Eule* le nom de cette localité.

2. P. Anselme, *loc. cit.;* marquis de Belleval, *loc. cit.;* D. Haigneré et A. de Rosny, *Recueil historique du Boulonnais*, t. II, tableau généalogique de la famille d'Isque.

3. Archives de M. le comte d'Hardivilliers. Je dois la connaissance de ce document à l'obligeante érudition de M. Roger Rodière.

4. Comte P. Durrieu, *Le Tite-Live de la Sorbonne et le Forum romain*, dans les *Monuments et Mémoires* publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres (fondation Piot), t. XXVI, p. 205-206.

Digitized by Google

des collections léguées au Musée de Bayonne par M. Léon Bonnat.

« Cette plaque, de forme rectangulaire[1], munie de deux pieds, a décoré jadis la partie inférieure d'une châsse. Elle est couverte de figures et d'arcatures émaillées qui se détachent sur un fond doré à rinceaux gravés. On y voit, au centre, le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean, avec le Soleil et la Lune, et, de chaque côté, deux apôtres debout. C'est là une pièce très typique de l'art limousin de la fin du XII^e^ siècle ou du début du XIII^e^. Elle fait partie d'un ensemble de curieux émaux[2] qui ont déjà été l'objet de plusieurs études[3] et qu'on désigne habituellement, d'après leur technique très caractéristique, sous le nom d'émaux « à fonds vermiculés ».

« La plaque de la collection Bonnat appartient à un groupe particulier de cette série, celui dont les encadrements sont formés par des bandes chargées de quatre-feuilles. Ce groupe comprend, entre autres pièces bien connues, la châsse de Malval (Creuse), le coffret du British Museum et la châsse de Huesca (Aragon). La plaque antérieure de la caisse de cette dernière[4] est même presque identique à celle de la collection Bonnat; on ne relève entre elles que des différences de détail, qui prouvent avec quel soin les artisans limousins évitaient la répétition servile.

« Au point de vue technique, les deux pièces présentent un même détail : les nus du Christ sont émaillés de blanc (et non plus réservés et dorés, comme ils l'auraient été dans des morceaux plus anciens). Ce procédé, qu'on retrouve dans divers morceaux analogues (notamment les

1. Haut. : 0^m^133; long. : 0^m^275.

2. On en a signalé près de soixante-dix; cette liste sera augmentée.

3. Ch. de Linas, *La châsse de Gimel (Corrèze) et les anciens monuments de l'émaillerie*, Paris, 1883, in-8°; J.-J. Marquet de Vasselot, *Les émaux limousins à fond vermiculé* (*Revue archéologique*, 1905 et 1906).

4. E. Bertaux, *L'exposition rétrospective de Saragosse, 1908*, Paris et Saragosse, 1910, gr. in-8°, p. 325-326 et pl.

Digitized by Google

croix de Freising, de Milan, de l'ancienne collection Bonnay, les plaques de Rome, de Lyon, de Nevers, la châsse de Nantouillet, etc.), dénote une date tardive dans la série des émaux à fond vermiculé : tous ces objets ne sont probablement pas antérieurs au commencement du XIII^e siècle. »

M. Deshoulières, membre résidant, lit la note suivante :

« Un projet, dont la presse s'est faite l'écho, consisterait à élever à Paris une église en l'honneur de Jeanne d'Arc. L'emplacement choisi serait celui occupé par l'église Saint-Denis-de-la-Chapelle, où la Pucelle, au dire d'historiens autorisés, aurait entendu la messe dans la matinée du 8 septembre 1429, quelques heures avant de conduire l'assaut destiné à reprendre la capitale.

« L'église Saint-Denis-de-la-Chapelle, après de nombreuses modifications, conserve, dissimulée dans des constructions modernes, une partie ancienne.

« Il est intéressant d'en étudier les caractères archéologiques pour savoir si véritablement subsistent quelques morceaux de l'ancien édifice, témoins des prières de la vierge de Domrémy.

« D'après Félibien[1], cette église aurait remplacé l'oratoire d'un hospice où sainte Geneviève avait coutume de s'arrêter lorsqu'elle se rendait à Saint-Denis pour y célébrer les vigiles aux tombeaux des martyrs, bien qu'il soit admis que ce n'est pas à Saint-Denis, mais à Montmartre, que les corps de ces saints aient été conservés.

« Quoi qu'il en soit de cette légende, Lebœuf[2] et la *Gallia christiana* apprennent qu'en 1204 l'évêque Eudes de Sully approuvait une donation destinée à bâtir le chœur d'une église qu'un acte d'affranchissement, accordé en 1229 par Odon, abbé de Saint-Denis, nomme *Capella*

1. *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis.* Cf. *Inventaire des richesses de l'art de la France*, Paris, Monuments religieux, t. III, p. 19.

2. *Histoire de la ville et du diocèse de Paris.*

Digitized by Google

sanctæ Genovefæ, nom que porta l'édifice jusqu'au XVI^e^ siècle, où il reçut le vocable de Saint-Denis-de-la Chapelle.

« Cette église aurait été incendiée par les Anglais en 1358; elle fut ensuite très abîmée au cours des guerres de religion et devint l'objet de certaines restaurations entreprises en 1595. Au XVIII^e^ siècle, le portail devait en être reconstruit, ainsi que le couronnement de la tour du clocher. Enfin, en 1895, on y ajouta un chœur large et disgracieux surmonté d'une coupole et qui dénature entièrement le caractère primitif.

« Cependant, un examen attentif permet facilement de retrouver celui-ci. En effet, après avoir franchi la porte de la façade, on demeure en présence d'une modeste nef de six travées, suivie de deux autres travées semblant avoir appartenu à un chœur, séparées d'ailleurs par des marches. Le tout est accosté d'un collatéral qui, au midi, supporte une tour de clocher élevée au niveau de la première travée du chœur.

« Les travées de la nef sont bordées par de grandes arcades dont les arcs segmentaires sont formés d'un seul rang de claveaux aux arêtes émoussées. Nous ne serions pas surpris qu'il y ait là la trace de réparations effectuées en 1595. Mais les supports sont demeurés beaucoup plus primitifs. Ce sont des colonnes rondes de 2^m^90 de hauteur dont les chapiteaux, ornés de crochets, attestent la fin du XIII^e^ et le commencement du XIV^e^ siècle, car il existe une certaine différence entre les supports du sud et ceux du nord.

« Les chapiteaux des premiers sont placés au-dessus d'un astragale taillé en amande et sous des tailloirs octogones; les bases sont remplacées par des socles dont les huit pans sont assez élevés. Au nord, au contraire, les chapiteaux sont plus courts, leurs crochets sont plus épanouis, séparés par une feuille, leurs tailloirs sont allégés de filets et les socles moins élevés. Sans doute y eût-il eu là des reprises postérieures à l'incendie de 1358.

« Au-dessus des grandes arcades, la nef, qui n'a jamais

Digitized by Google

été voûtée et n'est pas éclairée, est recouverte d'un berceau moderne.

« Les bas-côtés, surmontés d'un plafond établi sur des arcs diaphragmes, dont quelques-uns sont demeurés primitifs, sont ajourés de fenêtres en plein cintre, mais leur tracé seul remonte à l'époque de la construction.

« Les deux travées qui suivent celles de la nef ont appartenu, la première au chœur primitif, la seconde au chevet terminé sans doute par un mur plat. Elles sont un peu plus jeunes. Elles s'ouvrent dans un arc triomphal en tiers-point, montées sur les impostes, moulurées de cavets, de piles rectangulaires, voûtées de quatre branches d'ogives formées d'une arête entre deux tores, profil fréquent au commencement du XIII^e^ siècle dans la région parisienne[1].

« Les ogives reposent à l'ouest sur des culots, au milieu sur les chapiteaux de pilastres engagés dans les piles, mais à l'est les culots qui les recevaient ont été remplacés par des chapiteaux lorsque le mur du chevet a été supprimé. La retombée, très maladroite, indique une restauration. Quant aux supports, ils sont de dimension inégale, car au sud ils soutiennent la souche du clocher.

« Là, si certaines modifications ont encore été apportées par le XVI^e^ siècle, l'ensemble de la construction doit se rapporter à la donation de 1204.

« L'extérieur de l'église, masqué par des constructions modernes, ne permet qu'une étude sommaire. Cependant, on peut apercevoir le pignon occidental de l'ancien chœur, plus élevé que le toit de la nef, et la souche rectangulaire de la tour du clocher qui, avec ses fausses baies en tiers-point, remonte également à l'époque primitive.

« En résumé, il est facile de retrouver dans l'église Saint-Denis-de-la-Chapelle le type de ces édifices de la région parisienne du commencement de la période

1. On retrouve ce même profil dans les églises de Bagneux, Chennevières-sur-Marne, Champigny, Larchant, Villers-Saint-Paul, Montataire, Champeaux, etc.

Digitized by Google

gothique avec leur nef dépourvue de transept et non voûtée, leurs bas-côtés se prolongeant le long du chœur, leur clocher latéral, leur chevet plat, leurs ogives composées d'une arête entre deux tores, leurs colonnes rondes.

« L'ensemble remonte donc au XIII^e^ siècle et, si quelques réparations ont pu être effectuées au cours du siècle suivant, nul doute que c'est dans cette nef, devant ce chœur et au pied de ce clocher que Jeanne d'Arc est venue s'agenouiller dans la matinée du 8 septembre 1429. »

Mgr Batiffol et M. de Puymaigre ajoutent quelques observations.

M. L. Demaison, membre résidant, constate que les architectes et les sculpteurs de Reims, au moyen âge, se sont plus d'une fois inspirés de l'art antique.

« Au portail et au chevet de l'église Saint-Remi, ils ont cannelé les colonnes, à l'imitation des monuments romains qu'ils avaient sous les yeux. A la cathédrale, cette influence se manifeste très nettement dans le célèbre groupe de la Visitation, près de la porte centrale, ainsi que dans une belle statue d'un prophète placée en face, dans l'ébrasement de droite. En voici un autre exemple non moins frappant, mais peu connu, qui a jusqu'ici échappé à l'attention de presque tous les archéologues. Dans la décoration de la face intérieure du grand portail, consistant en une suite d'admirables statues, disposées dans des niches surmontées d'arcs trilobés, les écoinçons de l'une de ces niches abritant une statue de prophète offrent deux têtes de profil, visiblement imitées de modèles antiques. Les visages sont imberbes, les cheveux partagés en mèches courtes, à la mode romaine; la chevelure de la figure de droite est ceinte d'un galon brodé, comme on en voit dans certaines monnaies de Constantin I^er^ et dont l'usage, du reste, s'est conservé au moyen âge[1]. Le sommet des bustes est muni d'une draperie. L'artiste a voulu

1. C. Enlart, *Manuel d'archéologie française*. T. III : *Le costume*, p. 137 et suiv.

Digitized by Google

sans doute reproduire ici des bustes antiques ou, plus vraisemblablement encore, des effigies de monnaies des empereurs.

« Mme Godbillon (M. Sartor) a eu le mérite de faire connaître la première ces figures et d'en donner une bonne reproduction photographique[1]; mais elle y a vu à tort, et d'une façon un peu arbitraire, les portraits des maîtres sculpteurs qui ont exécuté les statues du portail. Leur caractère s'oppose absolument à cette attribution. Nous n'avons point ici très certainement des personnages du XIIIe siècle; le port de la chevelure était alors bien différent. Ce sont des figures empruntées à l'antiquité qui n'ont, à mon avis, aucune signification précise, mais une valeur purement décorative.

« La niche où sont sculptées ces têtes est située à droite, quand on regarde la porte donnant accès dans le bas-côté septentrional; elle est la première au deuxième rang, en remontant de bas en haut. Toute la sculpture, de ce côté, a été fort endommagée, en la catastrophe du 19 septembre 1914, par l'incendie du tambour en menuiserie qui précédait la porte. La statue du prophète a été calcinée; sa tête subsiste encore, mais elle est fort mutilée. L'écoinçon de gauche a été détruit; celui de droite est resté intact. »

Séance du 25 Avril.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrages offerts :

Chénon (E.). *Études historiques sur le Berry religieux au moyen âge.* S. l., s. d., in-8°.

— *Notes archéologiques et historiques sur le Bas-Berry.* [14e série.] S. l., s. d., in-8°.

1. *La cathédrale de Reims. Etude descriptive et iconographique des statues et bas-reliefs du portail occidental*, Reims, 1910, p. 36, fig. p. 7. Cf. P. Vitry, *La cathédrale de Reims*, t. II, p. 62, pl. CXIII.

Digitized by Google

Cinquantenaire de la Société jersiaise (le), 1873-1923. *Aperçu sur son origine, son rôle et ses travaux*. Jersey, 1923, in-4°.

Kyrle (G.). *Der prähistorische Salzbergbau am Dürnnberg bei Hallein*. S. l., s. d., in-4°.

Merlin (M.). *La mosaïque du seigneur Julius à Carthage*. Paris, 1923, in-8°, une pl.

Monceaux (P.). *Découverte d'un groupe d'édifices chrétiens à Djemila*. Paris, 1922, in-8°, une pl.

Pasquier (F.). *Un Mirapicien, architecte du Palais des Papes en Avignon*. [Foix,] s. d., in-8°.

Thiollier (N.) et Brassart (G.). *Peintures murales découvertes dans l'église Saint-Forgeux-l'Espinasse*. Montbrison, 1923, in-8°, pl.

Vassel (E.) et Icard (F.). *Les inscriptions votives du temple de Tanit à Carthage*, 1er article. Tunis, 1923, in-8°.

Le président annonce le décès de M. J. Tardif, membre résidant, et se fait l'interprète des regrets de la Société.

M. É. Michon, membre résidant, fait la communication suivante :

« Il est au Louvre même un témoignage éclatant, vous le savez, de l'admiration portée par les sculpteurs modernes, et les plus grands, à la célèbre statue de Satyre endormi, provenant des fossés du château Saint-Ange, qui, du nom du palais où elle fut longtemps conservée, est toujours connue sous le nom de Faune Barberini.

« La copie qu'en exécuta, durant son séjour à Rome, de 1726 à 1730, Bouchardon et qui, quoique accueillie avec le plus grand succès lors de son arrivée à Paris, faillit bien être perdue pour nos collections nationales, — donnée en 1753 à M. de Marigny pour son château de Monceau, rentrée au Louvre à la demande du Comité d'instruction publique après la saisie, sous la Révolution, du domaine devenu la propriété du duc d'Orléans, envoyée dès l'an X à Saint-Cloud, retirée de Saint-Cloud soixante-dix ans seulement après, le 4 mars 1872, mais

Digitized by Google

placée alors au Luxembourg, et ayant attendu vingt ans encore pour être réintégrée au Louvre, le 10 février 1892, — occupe à bon droit une place d'honneur dans la salle de Houdon[1], et Courajod jadis a justement insisté sur ce qu'elle avait pour une part la qualité d'une œuvre originale.

« J'ai ici même, de mon côté, montré comment, cependant, le Faune de Bouchardon pouvait permettre de restituer certaines particularités que présentait, sinon le Faune antique lui-même, du moins la manière dont la statue avait été pendant longtemps reconstituée[2].

« Il est à plusieurs reprises question dans la correspondance de Martin Wagner, le représentant à Rome du prince de Bavière, qui se rendit acquéreur du marbre en 1813, d'un tronc d'arbre se trouvant dans le dos de la figure et que fit disparaître, en 1818 seulement, un dernier travail exécuté avant l'envoi à Munich, disparition à laquelle le Faune aurait dû de pouvoir être admiré sous toutes ses faces. MM. Bulle et Habich, vous disais-je, dans le *Jahrbuch* de l'Institut allemand[3], se sont successivement demandé ce que pouvait être ce tronc. M. Furtwängler conjecturait simplement que l'arbre, qui est placé par derrière, montait auparavant plus haut[4], mais M. Bulle avait objecté que l'aspect de la partie supérieure était le même que celui des autres parties et que rien n'indiquait que l'arbre eût été raccourci après coup. Il pensait donc, ajoutais-je, que, dans le mot de *Baumstamm* employé par Urlichs en son histoire de la Glyptothèque, il ne fallait rien voir d'autre qu'une barre de fer qui servait d'appui et assurait la jonction des parties antiques avec les parties rapportées, tandis que M. Habich soupçonne plutôt une méprise d'Urlichs,

1. *Catalogue sommaire des sculptures du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes*, n° 507.

2. *Bulletin*, 1912, p. 331-336.

3. *Jahrbuch d. kaiserl. deutsch. archaeol. Instituts*, 1901, p. 1-18; 1902, p. 31, 39.

4. *Beschreibung der Glyptothek*, p. 202.

Digitized by Google

empruntant ses renseignements à la correspondance de Wagner avec le prince Louis, où *tronco* aurait simplement désigné, dans le jargon des sculpteurs du temps, un bout de marbre brut qui se prolongeait derrière le dos de la figure[1]. La solution nous est fournie par la copie de Bouchardon. Il est remarquable, en effet, que non seulement le tronc d'arbre, accompagné d'une syrinx, qui aujourd'hui, derrière le Faune Barberini, est laissé à l'état très sommaire, s'y montre au contraire traité avec grand soin, pourvu de rameaux et orné d'une guirlande de feuilles, mais que, en outre, — à défaut de photographie difficile à prendre de cet aspect, un dessin vous aidera à me comprendre, — il projette une amorce de branche au-dessus de la plate-forme où est assise le Faune. Sans nier donc que Bouchardon, dont la réplique n'est pas une morte reproduction, ait pu ajouter à l'œuvre qu'il copiait certains détails destinés à rendre son marbre plus vivant et à se rapprocher de la nature, il n'est pas douteux que ce prolongement se trouvait dans l'original et que c'est par lui que s'explique la particularité dont le sens intriguait les archéologues allemands.

« J'ai fait allusion plus haut à l'état de la sculpture, où avait dû être cherché le moyen de maintenir l'union des nombreuses pièces dont sa reconstitution se composait. Il faut ajouter que cette reconstitution passa par des phases successives. La première gravure donnée du Faune dans une description du palais Barberini publiée à Rome en 1642[2] et que reproduit un dessin de M. de Clarac, donné par erreur comme celui d'une autre réplique conservée à Dresde[3], le montre couché horizontalement sur le dos, et ce n'est en effet qu'en 1704, dans le recueil de Maffei, qu'il apparaît redressé par l'addition, sous le rocher sur lequel il est étendu, d'un bloc qui transforme ce rocher

1. *Bulletin*, 1902, p. 334.
2. Tetius, *Aedes Barberinae*, Rome, 1642 et 1647.
3. *Musée de sculpture*, t. IV, p. 25 et pl. 720, 1722 (Clarac-Reinach, p. 409, n° 3).

Digitized by Google

en siège[1]. Il ne faudrait pas croire, d'ailleurs, que, même à cette date, l'état du Faune eût été définitivement fixé. Sorti en 1799 du palais Barberini et vendu, pour payer, dit-on, les impositions établies par les Français, au sculpteur Pacetti, il fut, de la part de ce dernier, l'objet de travaux considérables. Les jambes, jusque-là, n'étaient refaites qu'en stuc, œuvre du Bernin. Pacetti s'attaqua à l'exécution de jambes en marbre. *Sto lavorando il modello della coscia e gamba del Fauno, — ho attacato la coscia e gamba di marmo al Fauno sedente, — è stato il Sigre Gio Torlonia per vedere il Fauno compito con perfezione*, porte successivement, aux dates du 6 juillet, des 23-24 août et du 27 septembre 1799 son journal manuscrit conservé à Rome à la bibliothèque Alessandrina[2]. Il résulte, au surplus, de la comparaison de la planche de Maffei avec l'état actuel, que le rôle de Pacetti ne se borna pas à une simple transcription du stuc en marbre : le pied droit, par exemple, fut par lui déplacé, ce qui entraîna une modification dans la pose de la jambe. Il ne paraîtrait donc pas improbable que, au cours de ce travail, l'agencement complet de la statue, telle qu'elle était remontée et telle que de nouveau elle le fut, sauf des variantes après tout secondaires, dût être défait et que le Faune momentanément ait, de la sorte, pu se retrouver couché comme il l'était antérieurement au XVIII^e^ siècle.

« Il me semble bien, en effet, — et c'est sur ce point que je voudrais attirer votre attention, — que c'est le Faune Barberini qu'a fait poser à son modèle Canova dans un dessin, conservé au *Museo Civico* de Bassano, que reproduit M. Aldo Foratti dans un article tout récent consacré à *Canova disegnatore*[3]. Non toutefois que la pose ait été copiée sur le marbre du Faune lui-même : vous constatez en effet que le mouvement est inversé.

1. Maffei, *Raccolta di statue antiche e moderne*, pl. 94.

2. Ms. 321. Voir *Münchner Jahrbuch des bildenden Kunst*, t. XII, 1921-1922, p. 90-97.

3. *Bullettino d'arte del ministero della pubblica Istruzione*, anno II, serie II, 1922, p. 172, fig. 10.

Digitized by Google

Mais telle précisément est aussi la gravure insérée dans les *Aedes Barberinæ*. La pose a donc pu, elle a dû même être suggérée à Canova plutôt par la gravure de Tetius que par l'original. Il n'en reste pas moins que c'est bien le Faune Barberini, sinon le Faune dans l'état où nous sommes accoutumés à le voir, que Canova, par l'intermédiaire de son modèle, a dessiné : l'allongement de tout le corps, l'une des jambes étendues, l'autre à demi déployée seulement, avec le genou surélevé et le pied posant sur un degré, constituent trop de points de ressemblances pour qu'ils soient dus au hasard. Le dessin du Musée de Bassano, auquel M. Foratti donne la légende *Atleta caduto*, serait donc, à vrai dire et en fin de compte, une étude inspirée par l'antique, et quoi de plus naturel chez celui qui fut le plus antique, — dans l'esprit du moins où l'on comprenait alors la sculpture antique, — des artistes de son temps, de celui que son amour de l'antique fit désigner en 1815 par Pie VII comme commissaire pontifical pour la revendication des chefs-d'œuvre du Vatican et du Capitole venus au Louvre, de celui enfin dont aujourd'hui encore le Persée et le groupe de Kreugas et de Damoxenos font pendant à l'Apollon, au Laocoon et à l'Antinoüs dans les cabinets du Belvédère.

« L'exemple serait, en un sens, à rapprocher de celui que signalait tout dernièrement un savant allemand, M. Kurt Cassirer, relativement aux gravures de l'Apocalypse de notre compatriote lyonnais de la seconde moitié du XVII^e^ siècle, le graveur Duret, qui, dans la scène de saint Jean et l'Ange du verset 21, aurait copié sa figure de saint Jean d'après le Faune, non pas toutefois d'après le Faune Barberini lui-même, découvert seulement dans le deuxième quart du XVII^e^ siècle, mais d'après un Faune du même type, d'ailleurs inconnu, où plus probablement et plus exactement d'après un dessin de ce Faune, qui aurait circulé alors en France, dans l'entourage par exemple de Serlio ou du Primatice[1]. »

1. Kurt Cassirer, *Eine Replik des Barberinischen Fauns*

Digitized by Google

M. Jules Formigé, membre résidant, expose le résultat des fouilles et des travaux des Monuments historiques à Saint-Rémy-de-Provence, l'ancienne *Glanum Livii* des Romains :

« Un vaste édifice inconnu, englobé dans des masures, au centre de la ville, a été acquis et classé. Il semble qu'on ait là des thermes.

« Un Musée lapidaire est en cours d'installation dans un hôtel de la Renaissance, acheté et restauré dans ce but.

« Le mur de soutènement de la voie romaine, près de l'arc, a été classé et consolidé. On a reconnu le gué où il franchissait un torrent à l'est de l'arc.

« Un dépôt de débris romains est peu à peu exploré. Il livre de très nombreux objets de tous genres qui empliront plusieurs vitrines du Musée.

« Enfin, on a attaqué en 1921 et suivi en 1922 la fouille d'un grand édifice qui paraît être un temple à Silvanus, d'après les autels retrouvés. Cette ruine a été considérée successivement comme emplacement de la tente de Marius lorsqu'il campait à Saint-Rémy, comme mur de soutènement, comme réservoir, comme fortin et même comme château du moyen âge!

« La fouille a révélé une vaste plate-forme à laquelle s'accole au nord un temple, orienté à l'est et se composant de l'est à l'ouest des parties suivantes : un perron (?) avec une sorte de tribune, un pronaos, un naos et, au fond de ce dernier, une vaste niche. Le perron débouche sur une place dallée. Le monument est parementé en petit appareil très soigné dans les parties basses, seules conservées. Les angles sont en gros blocs à joints vifs.

« Les fouilles ont donné de très nombreux morceaux de poteries de tous genres. Les marques ont révélé que presque tous ces objets proviennent d'Arezzo. Si l'on admet que ces poteries, importées en Gaule à la fin du

(*Münchner Jahrbuch des bildenden Kunst*, t. XII, 1921-1922, p. 90-97).

Digitized by Google

1er siècle av. J.-C., furent évincées du marché gaulois vers l'an 16 ap. J.-C. par les productions locales, il y a là une indication très intéressante et qui tendrait à faire dater ce temple de la période où furent élevés l'arc et le mausolée. La nature de la construction est tout à fait dans le caractère de cette époque.

« On a recueilli, en outre, des meules en lave poreuse, des ossements d'animaux et de coquillages comestibles, des pièces de verrerie, dont l'une porte un gladiateur en relief, des aiguilles et une petite plaquette d'os, de nombreux restes d'enduits peints, des éléments de pierre et de marbre ornés, des clous de fer, de petits objets et un miroir de bronze, etc.

« Enfin, contre l'abside et sous un gros bloc pesant plusieurs centaines de kilos, on a trouvé dans un trou quatorze petits autels en pierre du pays, portant les inscriptions : SILVANO, SILANVS, ou un maillet, ou une main aux doigts écartés. Ces autels, en grande partie mutilés, ont été ensevelis là pour les soustraire aux yeux. C'est un nouvel exemple du même procédé constaté à Vaison, à Arles, à Vienne, à Paradou, etc., et qui semble dû aux chrétiens vers le début du ve siècle.

« Si on cherche à imaginer l'aspect primitif de l'édifice, on est tenté d'y voir un pronaos muni de six colonnes en façade et de deux en retour au nord et au sud, soit dix en tout, comme à la Maison-Carrée, puis des antes, puis le naos terminé au fond par une vaste niche. Le soubassement était en petit appareil très bien fait, avec joints saillants retracés au fer et chaînes d'angle en gros blocs. L'édifice lui-même devait être en pierre de taille, comme nous le prouvent les fragments recueillis et les éléments de colonnes, de frise et de corniche. L'intérieur du naos était revêtu sans doute d'enduits peints de tons rouge, vert, violet et crème, sans ornements ni sujets, et la niche garnie de marbres noir et blanc avec moulure de cimaise. Le sol paraît avoir été constitué par un plancher portant soit un dallage, soit plutôt une mosaïque; la toiture était à deux pentes, couvertes en tuiles. Dans le soubassement,

Digitized by Google

on avait réservé des locaux aérés par des soupiraux. Les ossements et les poteries doivent provenir de l'exercice du culte; les fragments de marbre brisés, colonnettes, tête de chien, etc., ont dû appartenir à des ex-voto.

« Ce temple présumé à Silvanus mesure 35m40 de long sur 12m60 de large. C'est une très grande dimension pour l'époque d'Auguste. En effet, je rappelle que le temple d'Auguste et de Livie à Vienne, qui date de la première moitié du 1er siècle après l'ère chrétienne, n'a que 27 mètres sur 15 mètres; que la Maison-Carrée de Nîmes, qui date de 20 av. J.-C., mesure 25 mètres sur 12 mètres, et que le temple du Vernègues, de même époque, n'atteint que 16 mètres sur 8 mètres.

« Ce temple est, je crois, le seul temple à Silvanus connu. La niche qu'il possède est, à ma connaissance, un exemple unique en Provence à cette époque-là.

« Cette découverte semble très importante, non seulement comme monument romain, mais aussi pour l'étude du culte de Silvanus, très répandu en Provence.

« La présente note n'est que le résumé succinct de mon rapport administratif, qui comporte de très nombreux détails. Je n'ai pas cru devoir présenter ici autre chose qu'une indication provisoire, car tout l'intérieur du temple reste à fouiller, ainsi que ses abords. Ce n'est que lorsque la fouille sera achevée que le moment de conclure arrivera et que je présenterai un travail d'ensemble complet.

« Mais avant de quitter Saint-Rémy, et comme suite à ce que j'ai souvent rappelé à propos des influences grecques qu'on trouve en Provence, je tiens à montrer des pièces typiques entrées récemment au Musée, stèles qui rappellent tout à fait celles du Céramique aux portes d'Athènes, et chapiteau dorique à échine aplatie. On sait, d'autre part, que notre confrère M. de Gérin-Ricard a signalé une monnaie de *Glanum* avec inscription grecque. »

MM. Vitry, Michon et Blanchet ajoutent diverses remarques.

M. M. Aubert, membre résidant, donne le résumé d'une

Digitized by Google

étude de M. Gaidoz, membre honoraire, sur des représentations iconographiques irlandaises et russes de saint Christophe, où ce saint est figuré avec une tête de chien.

M. Merlin, membre résidant, communique une note de MM. L. Poinssot et R. Lantier, associés correspondants nationaux :

« Près de la porte de l'arsenal de Sidi-Abdallah, dite porte de Tunis, le Service des travaux hydrauliques de la Marine[1] a découvert, au cours de sondages pour l'établissement de canalisations, un ensemble de constructions ayant appartenu à un édifice chrétien dont le baptistère est seul entièrement dégagé. A l'est de celui-ci s'ouvrent plusieurs pièces; dans l'une d'elles on a retrouvé, adossée à un angle de la muraille, une grande jarre de terre cuite.

« Le baptistère se compose de deux parties, la chambre des fonts et l'oratoire terminé par une abside (15 mètres sur 10m50). Au centre de la première se trouve la piscine en forme de trèfle[2] inscrit dans un carré de 2 mètres de côté, profonde de 0m40. Une marche pratiquée dans le bras nord y donne accès; une petite cuvette (larg. 0m25; prof. 0m03), percée d'un trou minuscule vers l'extrémité septentrionale, assure l'évacuation des eaux dans un puits perdu. Une conduite en terre cuite venant du nord-ouest alimentait la piscine. Au-dessus des fonts, il y avait un baldaquin, que soutenaient quatre colonnes de calcaire dur; seule une des bases est restée en place.

« Il reste bien peu du pavement de mosaïque assez grossier (gros cubes de marbre et de terre cuite) qui entourait la cuve : au nord de celle-ci, il se décompose en deux panneaux, le premier constitué par des chevrons

1. M. Guiotton, directeur de ce service, a bien voulu nous signaler la découverte; M. Olivier a dirigé les fouilles avec beaucoup de méthode et nous a obligeamment communiqué ses relevés. Qu'ils reçoivent ici nos remerciements.

2. Cf. la piscine tréflée d'un baptistère de Constantinople (Leclercq, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, t. II, col. 432-433).

Digitized by Google

bleus, blancs et rouges, surmontés de peltes bleues et d'un ornement cordiforme bleu et rouge, le tout encadré de carrés à fond violacé renfermant des losanges ou des carrés bleus; à l'est, séparées des fonts par un losange inscrit dans un carré, puis par une bande de rosaces cruciformes, il y a des combinaisons de cercles et de losanges opposés délimités par une torsade à trois brins.

« Une tombe a été pratiquée au milieu de ce dernier panneau; elle était recouverte par une dalle de pierre (long. 1m35; larg. 0m40; épaiss. 0m03) portant l'inscription suivante :

+ QVINTVS DIACONVS IVSTINIANE
CARTAGINIS REGIONIS SECVNDE
DEPOSITVS OCTABV DECIMV CALEN
DAS DECEMBRES

« Lettres de 0m055.

« La date de la sépulture n'est malheureusement pas indiquée; on sait que Carthage porte dès 535 le surnom de *Justiniana*[1].

« Une deuxième sépulture était creusée immédiatement au sud des fonts. Dans les déblais qui en proviennent, on a recueilli les fragments d'un second texte épigraphique :

CVLTRE Ls SC
IMARTIRI
SA POST' ET
)LEN
CIS
T

« Haut. 0m35; larg. 0m09; épaiss. 0m04; lettres de 0m04; en trois fragments très mutilés.

« Tandis que l'abside de l'oratoire est au même niveau

1. Audollent, *Carthage romaine*, p. 132. Sur les régions ecclésiastiques de Carthage, qui étaient au nombre d'au moins six, cf. *Ibid.*, p. 585, 603-604; Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, t. III, p. 66.

Digitized by Google

que la chambre des fonts, le reste de la pièce est en contrebas (0m60). On descend de part et d'autre par trois marches en pierre de taille. Il ne subsiste sur le béton, qui constitue le sol de cette seconde partie du baptistère, aucun vestige de pavement. Un banc en pierre de taille régnait autour de l'abside.

« Les murs, uniformément épais de 0m75, sont de construction assez médiocre; ils ont totalement disparu dans la partie occidentale de l'édifice. De la toiture, on a retrouvé un certain nombre de tuiles en dos d'âne de 0m40 de longueur.

« On a recueilli un certain nombre de carreaux de terre cuite historiés, plus ou moins complets, ayant appartenu à la décoration des parois (griffon ailé; — rosace à huit branches inscrite dans un double cercle rempli de perles, aux angles du carreau palmettes, au milieu de chaque face ornement cordiforme; — circonférence en creux bordée de douze perles inscrite dans une double circonférence ornée de perles et de pirouettes, aux angles fleurons; — couronne de feuillage).

« A en juger d'après l'aspect du pavement et des murs, le baptistère paraît bien n'avoir été construit qu'à l'époque byzantine. »

Séance du 2 Mai.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrages offerts :

Buttin (Ch.). *Les éperons à l'église.* Annecy, 1923, in-8°.
Lauer (Ph.). *Le diplôme du roi de France Charles III le Simple pour l'abbaye d'Andlau (Châtenois, 3 février 912).* Paris, 1912, in-8°.

M. Deglatigny est élu associé correspondant national pour le département de la Seine-Inférieure.

M. H. Deneux, architecte en chef des Monuments his-

Digitized by Google

toriques, est élu associé correspondant national pour le département de la Marne.

M. Arthur Edwin-Balleine, de Sainte-Brelade, île de Jersey, est élu associé correspondant étranger.

M. Adrien Blanchet, membre résidant, fait, à propos du procès-verbal, la communication suivante :

« Dans la dernière séance, lorsque, à la suite de la communication de M. J. Formigé, je fis allusion aux inscriptions et débris si intéressants, déposés sans ordre et sans protection autour de la nouvelle mairie de Vence (Alpes-Maritimes), il fut question d'une autre inscription servant de banc sur la grande place.

« J'ai étudié ce texte, au cours d'un récent passage à Vence, et je ne l'ai trouvé ni dans le *C. I. L.* (t. XII), ni dans le supplément publié par M. E. Pais.

« L'inscription, qui a souffert, est évidemment funéraire; mais elle n'est pas sans intérêt, puisqu'elle mentionne un personnage d'une famille déjà représentée par plusieurs inscriptions de la même localité. La partie la moins abîmée de l'inscription, déchiffrée avec un mauvais éclairage, paraît donner :

. . . . AL . . . CA . . . .
. . . ARO · SACERDO · VINT
FLAVI · ET · PATRONO · VI
. . . IO · MARIT · VALERIA
. . . . . NATI . . . . MPRIF?

« Le monument a évidemment été élevé par une femme à son mari, un certain Valerius, qui était *Sacerdos Vintiensium*, *flamen* et patron de sa ville, sans doute au IIe siècle. C'est un texte utile pour l'antique histoire de Vence, qui a fourni tant d'inscriptions importantes au *Corpus*. »

M. Roger Grand, membre résidant, signale les ruines de l'ancienne église paroissiale de Saint-André-des-Faux,

Digitized by Google

au sud de Dinan, dans les Côtes-du-Nord. La construction des murs qui subsistent est plus soignée qu'elle ne l'est généralement en Bretagne au début de l'époque romane; il n'y a pas trace de contreforts; le linteau de la fenêtre du chevet est taillé avec soin et décoré de traits simulant des claveaux. Ces caractères ne sont pas ordinaires aux monuments romans de la région. Le mur séparant la nef du chœur, à chevet plat, est encore couvert d'enduits portant des peintures à dessins géométriques simulant un *opus spicatum*, des bandes d'entrelacs ou d'arceaux, des claveaux de couleur alternée, etc. A droite, une crucifixion, que sa similitude avec celle de l'*Hortus deliciarum* permet d'attribuer à la fin du XII^e^ siècle, recouvre la décoration générale, qui lui est donc antérieure. M. Roger Grand pose donc, mais avec la plus grande prudence, l'hypothèse que l'édifice pourrait être préroman.

MM. Lauer et le chanoine Urseau ajoutent quelques observations.

M. É. Michon, membre résidant, fait la communication suivante :

« L'ancienne *civitas Elusatium*, Eauze, dans le Gers, a jadis, à plusieurs reprises, eu les honneurs de vos séances. MM. A. Bertrand et Héron de Villefosse vous ont communiqué toute une série d'inscriptions que l'établissement du chemin de fer avait rendues au jour et dont les copies leur avaient été adressées par l'un de nos associés correspondants, M. Piette : vos *Bulletins* de 1880 et de 1881 en ont conservé la mention.

« Il se trouve que, à quarante ans de distance, de nouveaux travaux d'agrandissement exécutés à la gare ont amené de nouvelles découvertes, non seulement des débris de murailles, quelques-uns de plusieurs mètres d'épaisseur, mais aussi des stèles et des objets divers.

« M. René Laudet, qui habite le pays et qui s'est efforcé de sauver quelques-uns de ces objets, a bien voulu me confier les deux bronzes suivants, que je saisis l'occasion de vous montrer,

Digitized by Google

« L'un est une poignée ovoïde, avec cavité rectangulaire à la base, se rapprochant par sa forme de pièces dont on a fait tantôt des accessoires d'attelage et tantôt des clefs de fontaine. Il me semble toutefois difficile, en l'espèce, d'adopter cette dernière explication, la cavité ne présentant pas des arêtes vives, telles qu'elle eût dû en offrir pour remplir l'office de clef. La valeur de la pièce, au surplus, est moins dans son usage que dans la décora-

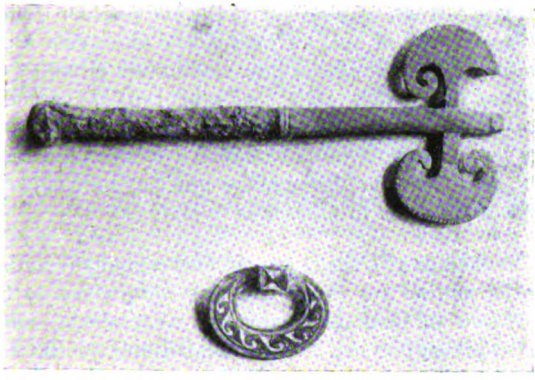

Bronzes trouvés à Eauze (Gers).

tion qu'elle porte, postes en émail rouge se détachant en relief sur fond champlevé, et qui paraît, par sa qualité d'exécution, remonter à une époque assez haute.

« Il est certain, quoi qu'on ait pu supposer au premier abord, qu'il n'y a aucun lien à établir entre ce premier bronze et le second, à l'extrémité duquel, incomplète, on avait songé au moins hypothétiquement à le rajuster. Il s'agit ici d'une sorte de bipenne, d'une longueur totale de 0^{m}33, dont les tranchants, découpés en *peltae*, portent de part et d'autre un décor de dentelures et de points et, sur l'une des faces seulement, désignée par là comme la principale, des points supplémentaires figurant comme l'extrémité de deux piques et dont la moitié inférieure de

Digitized by Google

la tige, formant poignée et se terminant par un renflement arrondi, est, non plus en bronze, mais en fer, aujourd'hui entièrement rouillé et qui, jadis, devait être recouvert d'une garniture, peut-être de peau. L'objet est, à ma connaissance, sans analogue. Il n'y a pas lieu de songer à un outil, dont au surplus ni les tables dressées par M. Champion pour le *Catalogue du Musée de Saint-Germain* de M. S. Reinach, ni les planches du vieux recueil d'*Arts et métiers des Anciens* de Grivaud de la Vincelle n'offrent de similaires. Il peut sembler douteux, d'autre part, qu'on soit en présence d'une arme d'usage véritable. Faut-il songer à une destination rituelle? Il ne serait pas impossible, et je serais heureux d'avoir sur ce point l'avis de ceux de nos confrères particulièrement compétents, mais de toute manière il m'a semblé que les objets, tant par leur provenance que par leur caractère, étaient de nature à intéresser la Société. »

M. le chanoine Urseau, associé correspondant national, attire l'attention sur deux poupons-reliquaires de la fin du XVI^e^ ou du commencement du XVII^e^ siècle, curieux objets représentant des enfants emmaillotés que les sages-femmes confiaient aux femmes en couches et qui, après la délivrance de celles-ci, étaient souvent offerts en ex-voto, ce qui explique leur rareté.

M. J.-J. Marquet de Vasselot informe la Société que les objets provenant du legs de M. Corroyer viennent d'entrer dans les collections du Louvre.

Séance du 9 Mai.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Le président donne lecture d'une lettre de M. Bruston, associé correspondant national, relative à l'interprétation d'une marque céramique punique précédemment signalée par M. E. Vassel.

Digitized by Google

M. Stein, membre résidant, communique une inscription funéraire de l'église abbatiale de Melrose, en Écosse. Cette inscription donne le nom d'un maître maçon, d'origine parisienne, appelé John Morow, qui travailla à Glasgow, à St. Andrews et ailleurs encore, et doit vraisemblablement être identifié avec l'architecte parisien Jean Moreau, maître d'œuvre de Notre-Dame de Paris en 1510.

MM. Dimier et Lauer présentent plusieurs observations.

Le commandant Lefebvre des Noëttes, associé correspondant national, étudie une peinture chinoise du XIII^e^ siècle représentant un attelage à quatre chevaux.

« Ce document est le témoignage d'une tentative faite par les Chinois à cette époque pour combiner un attelage à quatre chevaux tirant tous effectivement entre deux brancards. Le dispositif de cet attelage avait pour but de remplacer l'attelage de front à brancards multiples, exclusivement employé en Chine, et de diminuer ainsi la largeur du char.

« Mais le dispositif s'adaptait mal à l'emploi de la bricole chinoise et ne pouvait donner de résultats pratiques.

« L'essai n'eut pas de lendemain et les Chinois conservèrent leur attelage de front à brancards multiples jusqu'à la pénétration européenne du XVII^e^ siècle. »

M. Adrien Blanchet, membre résidant, fait la communication suivante :

« Il existe une classe de petits monuments sur lesquels je désire appeler l'attention de la Société. Ce sont de petites plaques octogonales, dont les côtés sont formés par des segments de cercle et dont les types apparaissent en creux. Au dos de ces plaques, il y a généralement un appendice de métal qui a fait prendre ces objets pour des boutons[1]. Le métal est un bronze plus ou moins blanchâtre.

1. Mais cet appendice n'est pas exactement au milieu du disque de métal.

Digitized by Google

« Voici la description des types que je connais dans cette série :

« 1° Un saint avec l'auréole, debout, presque de face, tenant un livre dans la main gauche et bénissant de la droite une femme couronnée qui est agenouillée devant lui. Au-dessus de la tête de cette femme, on voit le démon qui s'enfuit, sous la figure d'un quadrupède monstrueux. Dans le champ, à droite et à gauche, les lettres S. M.; près de cette dernière lettre, un double fer de prisonnier (collection de M. le Dr Fournié, à Bordeaux. Diam. : 0m034) (fig. 1).

1. *Enseigne de pèlerinage en bronze* (Saint Mathurin).

« Le possesseur de cette plaque, qui l'a publiée[1], la considérait comme un bouton d'habit et pensait qu'il s'agissait d'une scène d'exorcisme de saint Martial. Je reviendrai plus loin sur cette interprétation.

« 2° Sous une arcade en plein cintre, soutenue par deux colonnes, un saint nimbé, debout, qui paraît tenir un livre de la main gauche, bénit de la droite une femme couronnée et agenouillée, derrière laquelle s'envole un diable à pieds fourchus. A la gauche du saint, une figure d'homme barbu, portant une sorte de tiare, agenouillé et priant (Musée de la ville de Sens[2]. Diam. : 0m032).

1. Publiée sans figures dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. LIV, 1904, p. 719.

2. Le même Musée possède une petite plaque circulaire portant,

Digitized by Google

« 3° Saint nimbé, tenant de la main droite une longue croix processionnelle, la main gauche sur la poitrine; à ses pieds, à droite, la mitre épiscopale. Autour, sur une banderole, qui suit les contours de la partie supérieure de l'octogone, l'invocation : * SANCTE·CLAVdI * (collection de M. Henry D'Allemagne. Diam. : 0m032) (fig. 2).

« 4° Sous une triple arcade, soutenue par des colonnes, dont deux sont apparentes au centre, trois ecclésiastiques coiffés d'une mitre; celui du centre appuie les deux mains sur le bord supérieur d'une longue pièce d'étoffe sur

2. *Enseigne de pèlerinage en bronze* (Saint Claude).

laquelle on voit la silhouette de deux cadavres opposés par la tête. Au-dessous, une banderole avec l'inscription : · S · SVAIRE (collection Adrien Blanchet. Diam. : 0m028) (fig. 3).

« La série que je vous signale n'est pas nombreuse, peut-être parce que l'attention n'a pas encore été attirée sur ces petits monuments. Mais tous les sujets sont religieux, et il est évident que ces plaques ont rapport à des pèlerinages célèbres. Si l'on se souvient que diverses enseignes de pèlerinage affectaient la forme octogonale et

en creux, le Christ en croix entre les saintes femmes. L'inscription qui accompagne cette représentation paraît déformée. La plaque porte, au revers, un petit appendice, comme les plaques de la série octogonale, à laquelle on peut la rattacher.

Digitized by Google

que certaines mêmes offraient des segments concaves [1], exactement comme les petites plaques que nous décrivons spécialement dans cette note, on pourra croire que ces plaques sont aussi des enseignes de pèlerinage, exécutées en bronze, c'est-à-dire dans un métal plus solide que la plupart des enseignes, qui étaient généralement en étain [2]. Il convient de dire que les enseignes coulées en étain paraissent en général d'une époque plus ancienne que celle où les petites plaques de bronze ont été exécutées.

3. *Enseigne de pèlerinage en bronze* (le saint Suaire).

Les types décrits ici indiquent une évolution artistique déjà accentuée et, d'autre part, les trois légendes relevées, bien que renfermant encore des M, A et E de forme ancienne, indiquent une époque tardive dans le XV^e^ siècle, et la forme de d paraît fréquemment sur les monnaies de Louis XII. La date de ces petits monuments paraît donc assez bien fixée, de même que la destination. Mais je n'ai pas épuisé les problèmes soulevés par cette série. Et d'abord il faut déterminer les sujets.

« Pour la première enseigne, il convient de repousser l'interprétation proposée, non parce que saint Martial n'a

1. Par exemple une enseigne avec saint Michel (Arthur Forgeais, *Collection des plombs historiés*. 2^e^ série : *Enseignes de pèlerinage*, 1863, p. 84, fig.) et une autre avec un saint tenant une crosse (voir Gay, *Glossaire archéologique*, t. I, 1887, p. 152, fig.).

2. On en a fait exceptionnellement en d'autres métaux, par exemple en argent doré.

Digitized by Google

pu être figuré dans le rôle d'exorciseur[1], mais parce que nous connaissons une autre tradition hagiographique illustrée par des enseignes de pèlerinage plus anciennes, du XIVe et du XVe siècle. Il s'agit de la légende de saint Mathurin de Larchant, que Jean Le Bestre, prêtre de cette localité du Gâtinais (aujourd'hui canton de la Chapelle-la-Reine, arrondissement de Fontainebleau), mit en vers en 1489. Sur l'enseigne octogonale de bronze (n° 1), on lit seulement les lettres S. M.; mais les enseignes antérieures portent, en toutes lettres, *saint Matelin* (nom populaire du saint) et même, sur la plus ancienne, on lit en outre : *de Larchent*. On y voit saint Mathurin, debout, guérissant (de la folie) la princesse Théodora, agenouillée, au-dessus de laquelle s'envole un démon; de l'autre côté du saint est agenouillé l'empereur romain, père supposé de la princesse. Dans le champ, on voit une paire de ceps ou entraves (qui servaient pour maintenir les fous furieux[2]).

« Si l'enseigne octogonale de bronze (n° 1) paraît donner un type simplifié, puisque le père de la princesse n'y figure pas, il ne saurait guère y avoir de doute, puisque la scène principale est identique et que, d'autre part, la paire d'entraves y est aussi figurée.

« Quant à la plaque, décrite plus haut sous le n° 2, elle répond exactement à la scène figurée sur les enseignes d'étain de saint Mathurin de Larchant[3].

1. Il est représenté dans ce rôle sur la châsse limousine de la collection Martin Le Roy. On peut comparer cette scène avec une autre analogue de la voûte de la chapelle Saint-Martial du Palais des Papes, à Avignon.

2. Sur ces enseignes, voir Eugène Grésy, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XXV, 1862, p. 121 à 132, fig.; Arthur Forgeais, *op. cit.*, p. 106 à 113, 5 fig.; Eugène Thoison, *Saint Mathurin, étude historique et iconographique*, 1889, p. 270 à 296, fig. (dans cette monographie l'auteur a réuni d'autres représentations de la même scène, qu'on connaît en particulier par des peintures des XIVe et XVIe siècles).

3. Bien que les enseignes de pèlerinage aient naturellement voyagé beaucoup, remarquons que la plaque n° 2, du Musée de Sens, ne s'est guère éloignée de son lieu d'origine, car Larchant était dans le diocèse de Sens.

Digitized by Google

« La troisième plaque se rattache certainement aux pèlerinages si fréquents au tombeau de saint Claude depuis 1249. On sait que, dès le XV^e^ siècle en particulier, dans la ville du même nom (Jura), on célébrait la fête du saint avec magnificence et qu'en même temps se tenait une foire où affluaient toutes les populations voisines et où se vendaient des objets de dévotion[1].

« Enfin le n° 4, qui fait partie de ma collection, n'est pas le moins intéressant de la série, puisque, avec l'indication de *saint Suaire*, il offre la représentation d'une double figure de cadavre. C'est donc presque sûrement le célèbre suaire de Lirey-Chambéry-Turin que la plaque de métal porte, indiqué par le mélange de détails en relief et de traits en creux, comme sur d'autres plaques signalées plus haut.

« Assurément, ce n'est pas une relique des pèlerinages de Lirey (Aube), puisque Marguerite de Villersexel et Lirey avait cédé le suaire à Charlotte de Lusignan, femme de Louis, duc de Savoie, en 1453[2]. C'est vers cette date que le suaire entra dans l'église des Franciscains de Chambéry, où il resta jusqu'en 1578. La plaque, étant probablement contemporaine du règne de Louis XII, serait un souvenir d'un pèlerinage de Chambéry. Mais le type s'est formé évidemment dans une époque antérieure, car nous connaissons une enseigne de pèlerinage trouvée au Pont-au-Change, à Paris, en 1855[3]. De plomb ou

1. *Les sanctuaires du diocèse de Saint-Claude: leur histoire et leurs pèlerinages...*, Grenoble, 1874, p. 388. On connaît au moins une enseigne au nom de saint Claude, plus ancienne (XV^e^ siècle), trouvée au pont Notre-Dame, à Paris (Arthur Forgeais, *op. cit.*, p. 186, fig.).

2. Cf. Ul. Chevalier, *Étude critique sur l'origine du saint Suaire de Lirey-Chambéry-Turin*, 1900 (*Bibliothèque liturgique*, t. V, 2^e^ livr.).

3. Arthur Forgeais, *Collection de plombs historiés trouvés dans la Seine*, 4^e^ série, 1865, p. 105-108, fig. (publiée comme représentant le saint Suaire de Besançon). Jules Gauthier a rectifié cette interprétation dans ses *Notes iconographiques sur le saint Suaire de Besançon*, dans *Académie des sciences, belles-lettres et arts de*

Digitized by Google

d'étain et malheureusement fragmenté, ce petit monument, plus ancien d'un demi-siècle au moins que l'insigne décrit plus haut, laisse voir la double effigie sur le suaire, et cela suffit à distinguer la représentation de celle qui existe sur une autre petite enseigne, ronde, qui porte le saint Suaire de Besançon, à une seule effigie, soutenu par trois personnages[1].

« La parenté des types des deux enseignes précédentes et de la petite plaque, que je signale ici pour la première fois, fournit une preuve en faveur de la destination des plaques octogonales dont j'ai pu réunir quelques spécimens. On peut les considérer presque sûrement comme des enseignes de pèlerinage d'un type inédit jusqu'à ce jour. »

M. Aubert ajoute quelques observations.

M. de Mély, membre résidant, lit la note suivante :

« Il y a quelque dix ans, à l'occasion d'une communication de notre savant confrère M. Prinet sur le testament d'Édouard de Beaujeu de 1347, j'ai appelé votre attention sur des abréviations qui accompagnaient cinq des noms des témoins qui figuraient au bas de l'acte. Trois étaient précédés de *ob*, deux suivis de *r* cursif barré.

« Notre éminent confrère M. Prou suppose que *ob* voulait dire *obiit* et *r*, *requisitus*. Mais, ayant rencontré de nouveau la signature d'un des témoins, Girard de Chintry vingt ans plus tard, dans un autre acte, il en résultait qu'il était au contraire bien vivant à ce moment. Et nous sommes restés sans explication plausible.

« Dernièrement, notre confrère M. Chénon me disait qu'on pouvait admettre que *ob* voulait dire *obaudivit*,

Besançon, 1883 (Besançon, 1884), p. 297 et suiv. M. M. Prinet a complété cette rectification en reconnaissant l'écu de la maison de Charny (à trois écussons d'argent) sur cette enseigne (*Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1922, p. 223).

1. Publiée à tort comme méreau par Fouray de Boisselet (pl. XI, 2), d'après qui Jules Gauthier l'a reproduite (*loc. cit.*, p. 297, pl. IV, 1).

Digitized by Google

c'est-à-dire que le témoin reconnaissait « avoir entendu », qu'il était présent : assurément c'est dans ce sens qu'il faut chercher; nous nous trouverions alors en présence de deux abréviations en quelque sorte notariales : *ob* pourrait être l'abréviation de *obtuitum*, « regardé attentivement », *obauditum*, « écouté », tandis que *r* serait l'abréviation de *ratum*, « approuvé », mots dont nous faisons aujourd'hui précéder nos signatures dans les actes publics, au bas desquels nous les apposons : « Vu et approuvé. »

« Mais, en même temps, il fut parlé d'une inscription énigmatique qui se trouve en tête du manuscrit du Froissart de Breslau ayant appartenu au Grand Bâtard de Bourgogne :

Nul ne s'y frotte
Ob. de Bourgogne.

« M. Fœrster regardait *ob* comme une abréviation d'*obelus*, qu'il traduisait par bâtard. Son explication ne pouvait être admise, *obelus* signifiant « point d'exponc-« tuation ». On en trouva une autre : *o* = au, *b* = bâtard; donc le manuscrit était « au bâtard de Bourgogne ». Ce n'est vraiment pas meilleur.

« En faisant dernièrement une recherche dans un tout autre ordre d'idées, j'ai rencontré, dans Cicéron (*de Officiis*), dans Velleius Paterculus (2, 76), dans Ammianus (29, 1), le mot *obscurus*, d'*obscultus*, voilé, qui signifie « de basse condition, sans naissance, à la dérobée », et par suite « bâtard ». C'est le sens que Boudot, Forcellini, Theil donnent à ce mot.

« Il me semble alors que du moment que nous savons, sans aucun doute, qu'il s'agit de celui qui en français s'appelle le Grand Bâtard de Bourgogne, *ob*, précédant son nom, peut être regardé comme l'abréviation d'*obscurus*, « bâtard. »

Digitized by Google

Séance du 16 Mai.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrages offerts :

Boinet (Am.). *Le vieux Metz. Histoire et description de ses monuments.* Paris, 1923, in-8°, pl.

Lauer (Ph.). *Le portrait de Louis II, duc de Bourbon.* Paris, 1923, in-8°.

Roy (M.). *La « Leda » de Michel-Ange et celle du Rosso.* Paris, 1923, in-4°.

M. Mayeux, associé correspondant national, présente la reconstitution d'un tympan roman de l'église de Collonges (Corrèze) :

« La petite ville de Collonges, surnommée la Rouge à cause de l'étrange coloration du grès qui servit à la construire, était particulièrement florissante jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle.

« Non seulement elle se composait d'un grand nombre de riches demeures, véritables petits manoirs, mais son église était une des plus riches de la région.

« L'origine de cet édifice, aujourd'hui classé comme monument historique, est fort ancienne, puisqu'une charte de l'abbaye de Charroux mentionne la donation faite à cette abbaye de l'église de Collonges et de ses annexes par un comte de Limoges, Roger, et sa femme Euphrasie, vivant à la fin du VIII^e^ siècle. Au IX^e^ siècle, le chef de sainte Sigolène y fut apporté pour le protéger des Normands. Enfin de notables parties, remontant au XI^e^ siècle, sont encore visibles aujourd'hui.

« En 1557, la vicomté de Turenne, dont dépendait Collonges, était entre les mains de Henri de la Tour d'Auvergne qui, par son mariage, le 15 octobre 1591, avec Charlotte de la Marck, prit le titre de duc de Bouillon et devint ensuite maréchal de France.

Digitized by Google

« Ce seigneur était calviniste, ainsi que son fils, qui se convertit seulement au catholicisme en 1637.

« Une partie des habitants de Collonges ayant suivi leur seigneur dans la Réforme, l'église fut, dans un rare esprit de tolérance, séparée en deux; la nef nord fut affectée au culte protestant, tandis que la nef sud, la plus ancienne, conserva le culte catholique.

« Or, cette nef était décorée d'un très beau portail sculpté. La vue de ces images était une véritable provocation pour les calvinistes iconoclastes; aussi, soit par ordre du seigneur, soit par crainte de mutilation, les catholiques, probablement vers 1580, époque particulièrement troublée, firent rapidement disparaître ce portail. On voit encore comment les fragments de sculpture, hâtivement enlevés, furent placés sans ordre tout en haut de l'édifice, inaccessibles aux coups et presque aux regards et comment le porche fut muré d'un mauvais mur hourdé de terre grasse et de pierrailles construit par des mains inhabiles.

« Les faits ci-dessus n'étant confirmés par aucun texte, mais seulement transmis par tradition locale, ne sont exposés ici qu'à titre documentaire et parce qu'ils paraissent assez vraisemblables et concordent avec l'époque probable des travaux constatés.

« Quoi qu'il en soit, l'ébranlement causé par la démolition du portail et la faiblesse du mauvais mur de remplissage entraînèrent le déversement progressif de la façade. Cette dislocation est aujourd'hui si menaçante que nous avons dû en envisager le démontage complet et la reconstruction.

« Telles sont les circonstances qui nous ont amené à retrouver, à descendre et à reconstituer les fragments de l'ancien tympan, miraculeusement conservé dans toute son intégrité, et qui sera, dès la fin de 1923, rétabli dans sa place primitive.

« Le portail, très simple, — nous en avons retrouvé tous les fragments, — se composait de trois rouleaux de claveaux unis, décorés d'un simple chanfrein avec des demi-

Digitized by Google

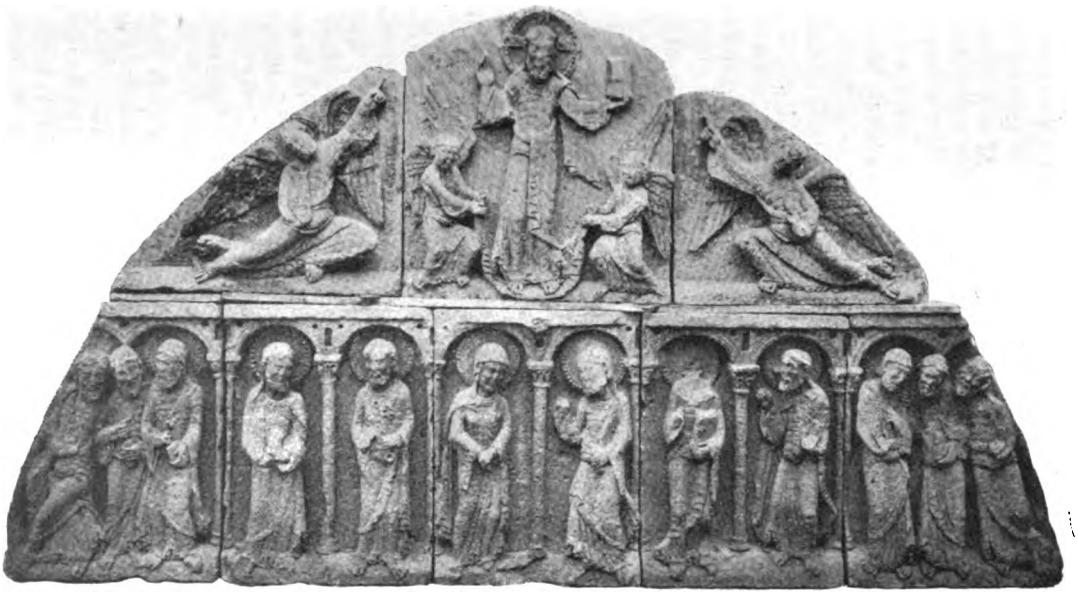

TYMPAN A L'ÉGLISE DE COLLONGES (CORRÈZE).

Digitized by Google

boules en relief assez espacées, motif bien caractéristique de la fin du XII^e^ siècle.

« La largeur du tympan est de 3^m^15, sa hauteur de 1^m^65; il forme un arc très légèrement brisé au sommet. Ce tympan est constitué de huit morceaux divisés en deux registres.

« Le registre supérieur, en trois parties, représente, au centre, le Christ debout, nimbé d'une riche auréole, bénissant de la main droite et tenant de la gauche le livre fermé. Ses pieds reposent sur une nuée en forme de draperie que portent deux petits anges aux ailes déployées. Dans les deux morceaux latéraux, et suivant la courbure de l'arc, deux grands anges semblent voler et le montrent du doigt.

« Le registre inférieur, en cinq parties, se compose d'une série de petites arcades plein cintre reposant sur de fines colonnettes. Dans chaque arcade est un personnage nimbé et pieds nus. On distingue, au centre, la Vierge, ayant à sa gauche saint Paul tenant l'épée et à droite saint Pierre avec les clefs. Les autres apôtres n'ont pas de signes distinctifs.

« La scène représentée est facile à identifier; c'est une Ascension du type byzantin.

« Nous voyons en effet, suivant les Actes des apôtres (I, 9), le Christ s'élever dans le ciel et disparaître à leurs yeux; les deux hommes blancs, les anges, leur montrent le Christ et leur disent : « Hommes de Galilée, « pourquoi vous arrêtez-vous à regarder le ciel? Ce Jésus « qui a été enlevé d'avec vous dans le ciel reviendra « pareillement sur la terre. » Il n'y avait que les onze apôtres, et la présence de la Vierge est une version symbolique byzantine préfigurant l'Église.

« Le tympan dont se rapproche le plus celui de Collonges est celui du portail de gauche de la cathédrale de Chartres, façade occidentale. Le Christ y est aussi représenté debout, mais sans le livre dans la main gauche. Il a les pieds dissimulés dans la nuée portée par les deux anges. Quatre anges, contrairement à la version apostolique, le

Digitized by Google

désignent du doigt. Il n'y a que dix apôtres assis et la Vierge n'est pas représentée.

« Le tympan de Mauriac (Cantal), qui représente également une Ascension et est du même style que celui de Collonges, représente le Christ dans une gloire. Les deux grands anges le montrent du doigt, et au-dessous treize personnages, où la Vierge et saint Pierre peuvent seuls être identifiés à cause des mutilations, sont placés de chaque côté d'une petite butte de terre figurant le mont des Oliviers.

« Le tympan de Saint-Sernin de Toulouse représente aussi une Ascension. Jésus, porté par deux anges, paraît dans le ciel, où quatre anges le montrent du doigt à quatorze personnages situés sous le linteau inférieur. En réalité, ce n'est plus une Ascension, mais le retour de Jésus annoncé par les Actes des apôtres, et les personnages sont les apôtres, la Vierge et à droite, à part, saint Jean l'Évangéliste lisant un volume que lui présente un petit ange debout.

« Enfin le grand tympan de Cahors, où l'on voit également le Christ debout dans une gloire, montré par deux anges, mais accompagné du tétramorphe, quoique placé au-dessus des onze apôtres et de la Vierge, n'est plus en réalité une Ascension, mais bien le retour de Jésus dans la vision de saint Étienne (Actes, VII, 55), dont les scènes du martyre sont représentées de chaque côté sur le même tympan.

« On peut donc dire que le tympan de Collonges est celui dont l'iconographie se rapproche le plus de la version historique de l'Ascension, tous les autres tympans évoluant vers le retour de Jésus et préparant ainsi les grands portails du Jugement dernier.

« Au point de vue du style et de la sculpture, le tympan de Collonges doit se placer entre le tympan de Mauriac et celui de Cahors.

« Il se rapproche du premier par le caractère précieux de la sculpture, qui rappelle l'orfèvrerie par la finesse et la richesse des détails : les nimbes ornés de bordures

Digitized by Google

perlées, les plis très fins des vêtements, le geste du Christ et la pose contournée des anges; par les yeux, dont la prunelle est indiquée par un petit trou noirci, les nez légèrement écrasés, les pommettes saillantes, les cheveux et les barbes frisés, les mains très détachées du corps et montrant la paume renversée, les pieds très fouillés reposant sur un sol en pente accentuée qui permet de les voir par-dessus.

« Par contre, il est nettement de l'école de Cahors par un côté déjà plus réaliste, plus intime, dans l'attitude de la Vierge et des apôtres, par une recherche de vérité et de simplicité dans les gestes.

« Au point de vue de la construction, la façon dont il est composé — de dalles juxtaposées dont les joints sont pris dans l'axe même des colonnettes des arcades — tout indique une origine commune.

« Cependant, le tympan de Cahors est certainement d'un style plus avancé : les têtes ont le nez droit, les yeux sans prunelle, la bouche moins lippue, la barbe et les cheveux moins frisés, les mains sont mieux conformées comme anatomie et sont moins saillantes, les pieds sont tous vus de profil, les vêtements sont moins riches de broderies et plus simples de plis. Dans l'un et l'autre de ces deux tympans, on peut remarquer que l'artiste a eu probablement un modèle commun pour le Christ et les anges : une influence nettement archaïque et traditionnelle y est sensible. Pour les apôtres et la Vierge, il a suivi au contraire sa propre inspiration et l'on sent déjà poindre l'art naturaliste du XIII^e^ siècle. C'est pourquoi nous estimons que le tympan de Collonges, malgré son archaïsme, ne doit pas être antérieur à 1170. »

M. Max Prinet, membre résidant, fait la communication suivante :

« Grâce à l'obligeance de notre aimable président, je puis mettre sous vos yeux un bel ouvrage de gainerie ancienne. Il est peu connu, bien qu'il appartienne au Musée du Louvre depuis près de cent ans. Je le crois

Digitized by Google

inédit. Il a été acquis par le roi, en 1828, de Pierre Revoil. Ce Revoil était un peintre médiocre et un mauvais poète, mais un amateur avisé de l'art du moyen âge et de la Renaissance. Sa collection, qu'il a vendue en bloc à la Couronne, fait très bonne figure dans les vitrines de notre grand Musée. Lui-même a dressé le catalogue de tout ce qu'il cédait à l'État. Il a décrit en ces termes l'objet qui nous occupe : « Étui de cuir bouilli imprimé propre à « contenir ciseaux, couteaux et autres objets nécessaires « pour le voyage. Fin de 1400 » (c'est-à-dire fin du xv^e^ siècle[1]).

« L'étui est divisé intérieurement en sept compartiments destinés à recevoir des instruments de forme allongée, tels que des couteaux. Il est fait de cuir bouilli, ciselé et repoussé en bosse; la surface en est couverte de rinceaux en léger relief sur fond doré; elle porte, fortement relevées, diverses figures héraldiques et hagiographiques. Sur la partie plate du couvercle, on voit les armes de France, couronnées et supportées par deux anges agenouillés, toutes semblables à celles qui figurent sur les contre-sceaux de Louis XI, de Charles VIII et de Louis XII[2]. Sur le corps même de l'étui sont les armes de la ville de Dijon telles que les a faites la concession octroyée aux Dijonnais, le 22 septembre 1391, par le duc de Bourgogne Philippe le Hardi : *de gueules au chef parti : au 1^er^, d'azur semé de fleurs de lis d'or, à la bordure componée d'argent et de gueules, au 2^e^, bandé d'or et d'azur, à la bordure de gueules*[3].

1. L. Courajod, *La collection Revoil du Musée du Louvre*, dans le *Bulletin monumental*, 52^e^ vol. (1886), p. 143-174, 257-286.

2. Voir *Trésor de numismatique et de glyptique : sceaux français*, pl. XII-XIV.

3. Palliot a prétendu à tort que les anciennes armes de la ville de Dijon renfermaient un « pampre d'or feuillé de sinople » (*La vraye et parfaite science des armoiries*, p. 40, 129, 519). Voir la réfutation de son opinion par l'abbé Boullemier (*Mémoires de l'Académie de Dijon*, t. II, p. XLIV-LII) et par M. Fyot (*Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, t. XIV, 1901-

Digitized by Google

« En outre sont représentés sur le couvercle la Nativité de Notre-Seigneur, saint Pierre et saint Paul et, sur le corps de l'étui, saint Cosme et saint Damien, patrons des médecins et des chirurgiens.

« Cette dernière particularité iconographique nous permet de croire que l'étui a été fait à l'usage d'un chirurgien qui y plaçait les instruments de son art : rasoirs, ciseaux, lancettes, pinces, aiguilles, éprouvettes[1].

« Les armoiries de Dijon nous font penser que le chirurgien habitait cette ville, celles de France que l'objet a été fait après la réunion de la Bourgogne à la France (1477). Le style du décor et les détails des motifs héraldiques indiquent d'ailleurs un travail français de la fin du xv^e^ siècle. »

MM. J. Babelon, Dimier, Durrieu, Enlart, J.-J. Marquet de Vasselot et Serbat présentent diverses observations.

M. Jules Formigé, membre résidant, lit la communication suivante sur la mosaïque de la villa romaine de Vinon (Var) :

« On connaissait depuis longtemps la présence de mosaïques romaines à Pèbre, près Vinon (Var). En 1918, des prisonniers de guerre, occupés à des travaux de défoncement du sol, mirent à jour une partie de mosaïque géométrique. En 1919, M. l'abbé Chaillan, avec une subvention du Comité des travaux historiques, acheva le dégagement de cette mosaïque et découvrit le panneau central, jusqu'alors inconnu.

« Ce panneau est décoré de figures et d'une inscription composée des deux vers qui constituent la quarante et

1905, p. cxv). Cf. G. Saint-Père, *Étude historique sur les armoiries de la ville de Dijon*, p. 21, etc.

1. Dans le *Guidon de la practicque en cyrurgie* de Gui de Chauliac, traduction de Nicolas Panis, on lit que le chirurgien « en un estui doibt porter six instrumens, c'est assavoir : forcetes, pincetes, rasoers, esprovetes, lancetes et aguilles » (éd. de Lyon, 1478, fol. a 2 v°).

Digitized by Google

unième épigramme du premier livre de Martial, comme l'a fait observer M. Blanchet.

« A la suite de cette découverte, le Comité des travaux historiques a demandé au Service des monuments historiques d'assurer la conservation de ce panneau à personnages. Il est actuellement en sûreté à Manosque, chez sa propriétaire, adossé à un mur, ce qui a permis de le photographier.

« La construction romaine semble se composer d'un portique allongé, ouvert d'un côté, sur la vue la plus belle; de l'autre côté de ce portique sont placées plusieurs pièces qui communiquent avec lui.

« Il est dallé d'une mosaïque dont la partie médiane, en face de la pièce principale, présente un motif plus riche, celui dont nous venons de parler. Le surplus se compose de motifs géométriques.

« Les pièces latérales sont aussi pavées en mosaïques géométriques. Au delà de cet ensemble luxueux se développent des locaux à destination nettement utilitaire avec cuves, *dolia*, etc.

« Nous sommes vraisemblablement en présence d'une habitation agricole soignée appartenant sans doute à un propriétaire instruit, puisqu'il prisait Martial. La situation matérielle n'a pas changé : il existe encore une vaste ferme dans le voisinage et ses propriétaires s'intéressent eux aussi aux arts.

« La disposition générale de cette construction est d'ailleurs connue : au Pont-d'Oly, près de Jurançon (Basses-Pyrénées), on en a découvert un autre exemple, très analogue; on y voit le même portique allongé, pavé de mosaïques, ouvert du côté de la vue et sur lequel débouchent des pièces luxueuses. La partie médiane de sa mosaïque est, là aussi, plus riche. Dans les pièces latérales, on voit sur le sol des poissons et des figures. A Wittlich (Rhénanie), on trouve aussi la même disposition d'habitation au bord d'un cours d'eau.

« La villa de Pèbre a été détruite de fond en

Digitized by Google

comble : tout ce qu'on y trouve est brisé. On l'a ensuite exploitée intégralement, car la pierre n'abonde pas dans le voisinage. Les murs ont été ainsi démolis si complètement que leurs fondations elles-mêmes sont arrachées, de sorte que leur emplacement offre l'aspect de caniveaux en contre-bas des pavements de mosaïques.

« Seuls ces pavements inutilisables restent en place.

« Les quelques fragments recueillis, tuiles, poteries, débris de clous en fer, de verre, de marbre, d'enduits peints, etc., sont entreposés dans la ferme voisine. Ils ne présentent aucun intérêt notable. Dans l'écurie de cette ferme, un beau cippe avec inscription sert malheureusement de base à un pilier d'étable. On m'a promis de lui réserver un sort meilleur. »

M. le comte Durrieu, membre honoraire, signale l'acquisition, par le Musée de Melbourne, d'un tableau de Van Eyck.

Séance du 23 Mai.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrages offerts :

Varille (M.). *La commanderie du temple de Vaulx*. Lyon, 1921, in-8°.

— *Les foires de Lyon avant la Révolution*. Lyon, 1920, in-8°.

— *Les grands jours de Lyon de 1596*. Lyon, 1922, in-8°, pl.

— *Les journées d'avril 1834 à Lyon*. Lyon, 1923, in-8°.

— *Une Lyonnaise en Russie pendant la Révolution française*. Lyon, 1923, in-8°.

Le président fait part du décès de M. Arthur Lemaire, associé correspondant national, à Saint-Jean-de-Luz.

M. Enlart, membre résidant, commente différents morceaux de sculpture de l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem; il estime que les linteaux du portail ne sont pas,

Digitized by Google

comme on l'a dit, des œuvres importées, mais au contraire qu'ils ont été exécutés sur place, car des motifs d'inspiration indigène se mêlent à ceux qui appartiennent à l'art occidental.

M. l'abbé Plat, associé correspondant national, fait la communication suivante :

« Il est admis que le cours moyen et inférieur de la Loire forme la limite septentrionale de la région des coupoles à l'époque romane. En réalité, cette frontière se trouve sensiblement plus au nord. En allant de l'ouest à l'est à partir de l'Océan, elle passe à Redon et, parallèlement au cours de la Loire, à trente ou quarante kilomètres de ce fleuve, parvient à Château-Gontier, où l'on rencontre un groupe de trois coupoles. Toujours à la même distance de la Loire, elle aborde le Vendômois et, dans tout le Loir-et-Cher, dessine une ligne qu'il convient de noter avec exactitude, tant elle est précise et, en même temps, curieusement contournée. Elle garde d'abord sa direction ouest-est, allant de Montoire (coupole de Saint-Gilles) à Lavardin (coupoles de Saint-Genest et de Saint-Gildéric) et de Lavardin à Vendôme (coupole du clocher de la Trinité). Elle s'incline alors vers le sud, est jalonnée sur le plateau de Beauce par les ruines du grand clocher de Selommes et aborde la Loire à Blois (coupole de la croisée de Saint-Laumer). Accentuant son inclinaison vers le sud, elle passe à Pontlevoy (clocher de l'église paroissiale) et Cornilly. Elle rejoint le Cher à Pouillé et remonte le long de cette rivière. Elle pénètre en Berri par Saint-Aignan et Selles-sur-Cher, se dirige vers Bourges en reprenant sa direction primitive ouest-est, rencontre Fages-en-Septaine et, à travers la Puisaye, va rejoindre les coupoles du nord de la Bourgogne.

« Le fléchissement curieux de la ligne frontière dans le Loir-et-Cher dessine grossièrement les limites du bassin crétacé de Touraine. C'est indiquer par là qu'il est amené, au moins en partie, par des raisons d'ordre géologique. En effet la pierre à bâtir est lourde, dure, crevassée dans la Beauce et fait totalement défaut en Sologne.

Digitized by Google

« Au nord de la ligne frontière ainsi décrite, on ne rencontre que de très rares coupoles isolées. Au sud, au contraire, la grande armée des coupoles commence et ne connaît d'autres frontières que l'Océan.

« Ce territoire ainsi délimité se divise naturellement en deux régions : l'une orientale, qui emploie plus particulièrement la coupole sur trompes; l'autre occidentale, qui préfère la coupole sur pendentifs. Cette dernière région comprend le pays nantais, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, la Saintonge, le Bordelais, l'Angoumois, le Périgord et le Limousin, en somme presque tout le Sud-Ouest. Les divers foyers architecturaux que l'on reconnaît dans cette région présentent d'ailleurs d'autres affinités que l'usage du pendentif. C'est ainsi qu'on y voit souvent des nefs simples, assez larges et couvertes parfois d'une file de coupoles. Ce dernier parti pris ne se rencontre pas seulement dans le Périgord et l'Angoumois, mais encore en Limousin, en Poitou, en Touraine et à Nantes. Il y aurait peut-être lieu de réunir tous les foyers architecturaux de la région de la coupole à pendentifs sous une dénomination générale qui ne serait pas celle d'école poitevine, les caractéristiques qui appartiennent plus particulièrement à cette dernière école n'apparaissant que d'une façon exceptionnelle en Touraine, en Anjou, en Berri même et en Limousin. »

M. Enlart ajoute quelques remarques.

M. L. Réau, associé correspondant national, décrit des peintures allemandes des xv^e^ et xvi^e^ siècles provenant de collections belges et provisoirement exposées au Musée royal des Beaux-Arts à Bruxelles, notamment un triptyque de l'école de Nuremberg représentant la *Vierge et sainte Élisabeth*, un autre triptyque, le *Martyr de saint Sébastien*, par Hans Baldung Grien, et la *Vénus avec l'Amour voleur de miel* de Hans Cranach.

MM. J.-J. Marquet de Vasselot et Dimier formulent diverses remarques.

Digitized by Google

Séance du 30 Mai.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrages offerts :

Barbarin (C.). *La croix du cimetière de Coust et son inscription.* Bourges, 1922, in-8°.

Blanchet (A.). *Barc. Nom des vases rouges vernissés.* Bordeaux-Paris, [1923], in-8°.

— *Chronique de numismatique celtique.* Paris, 1922, in-8°.

Gérin-Ricard (H. de). *Découvertes préhistoriques en Provence au XVIII^e siècle.* Aix-en-Provence, 1923, in-8°.

— *Épitaphe du XII^e siècle de l'église Saint-Paul à Hyères (Var).* S. l., [1923], in-8°.

Leroy (J.). *Le cimetière mérovingien et carolingien de Manneville-sur-Risle (Eure).* Le Mans, 1911, in-8°.

M. J.-J. Marquet de Vasselot, président, entretient la Société des objets de la collection Corroyer, légués au Musée du Louvre et exposés depuis peu.

M. L. Dimier, membre résidant, étudie un portrait de ce même Musée provenant du legs de la baronne Salomon de Rothschild et représentant Henri d'Albret, roi de Navarre, comme le prouve la légende accompagnant, dans les recueils de portraits du temps, ce même visage scrupuleusement reproduit.

Séance du 6 Juin.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrage offert :

Batiffol (Mgr P.). *Secreta.* S. l., s. d., in-4°.

Digitized by Google

Le président donne lecture d'une lettre de l'Académie de Pologne indiquant que les fêtes du cinquantenaire de cette Compagnie seront célébrées le 16 juin prochain.

MM. Varille et Leroy sont élus associés correspondants nationaux pour les départements du Rhône et de l'Eure.

Mlle Joan Evans est élue associé correspondant étranger.

M. Destrée, associé correspondant étranger, à propos de l'exposition des peintures belges, actuellement ouverte aux Tuileries, parle de Roger de le Pasture, de Hugo van der Goes, de Simon Marmion et indique quelle a été l'influence latine sur la formation de l'école flamande et de l'école du nord de la France.

M. É. Michon, membre résidant, soumet à la Société la photographie d'un grand bas-relief acquis par le Musée du Louvre en 1912 et qui provient, selon toute vraisemblance, d'un arc de triomphe.

« Les divinités qui y figurent, Isis, Sérapis et Horus, auxquels s'ajoute Dionysos, semblent justifier la provenance d'Alexandrie, qui a été indiquée par le marchand.

« Il faut y ajouter la qualité d'art remarquable du monument, où se reconnaît, d'une manière frappante, la persistance des traditions helléniques. »

Séance du 13 Juin.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrage offert :

Mirot (L.). *Une propriété rurale de la famille Gobelin. La Cour-Roland.* Paris, 1923, in-8°.

Le président donne lecture d'une lettre par laquelle la Société archéologique de Bordeaux annonce qu'elle célé-

Digitized by Google

brera le cinquantième anniversaire de sa fondation le 21 juin prochain.

M. Stein, membre résidant, signale une lettre de l'empereur Maximilien qui permet de fixer à l'année 1476 la date de la mort du peintre Jean Hennecart.

MM. Prou et Martin présentent quelques observations.

M. Dimier, membre résidant, fait connaître le contrat d'apprentissage, dans l'atelier de François Clouet, d'un jeune peintre nommé Perrin. Des termes de ce contrat, il conclut que François Clouet avait un magasin de vente de ses tableaux; plusieurs textes contemporains permettent de constater qu'il en était de même en ce qui concerne Cornille de Lyon.

MM. J.-J. Marquet de Vasselot, Prou et Roy ajoutent diverses remarques.

Séance du 20 Juin.

Présidence de M. le comte de Loisne, vice-président.

Le président donne lecture de la note suivante de M. Bruston, associé correspondant national :

« Les fouilles opérées par M. R. Weill à Jérusalem, sur la cité de David, ont mis au jour quatre grandes galeries taillées dans le roc qui doivent avoir jadis servi de sépultures et faisaient peut-être partie de la nécropole des anciens rois de Juda; car on sait par l'Ancien Testament que les treize premiers rois de Jérusalem, de David à Akhaz, y furent enterrés.

« On y a trouvé aussi un court document en hébreu archaïque. C'est une empreinte sur l'anse d'une amphore qui consiste en deux mots de quatre lettres chacun, séparés l'un de l'autre par une sorte de croix ou de *tav* droit (†), allongé et bien plus grand que les autres lettres. Le premier de ces mots est certainement LMéLeK (au roi),

Digitized by Google

Le président donne lecture d'une lettre de l'Académie de Pologne indiquant que les fêtes du cinquantenaire de cette Compagnie seront célébrées le 16 juin prochain.

MM. Varille et Leroy sont élus associés correspondants nationaux pour les départements du Rhône et de l'Eure.

M^lle^ Joan Evans est élue associé correspondant étranger.

M. Destrée, associé correspondant étranger, à propos de l'exposition des peintures belges, actuellement ouverte aux Tuileries, parle de Roger de le Pasture, de Hugo van der Goes, de Simon Marmion et indique quelle a été l'influence latine sur la formation de l'école flamande et de l'école du nord de la France.

M. É. Michon, membre résidant, soumet à la Société la photographie d'un grand bas-relief acquis par le Musée du Louvre en 1912 et qui provient, selon toute vraisemblance, d'un arc de triomphe.

« Les divinités qui y figurent, Isis, Sérapis et Horus, auxquels s'ajoute Dionysos, semblent justifier la provenance d'Alexandrie, qui a été indiquée par le marchand.

« Il faut y ajouter la qualité d'art remarquable du monument, où se reconnaît, d'une manière frappante, la persistance des traditions helléniques. »

Séance du 13 Juin.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrage offert :

Mirot (L.). *Une propriété rurale de la famille Gobelin. La Cour-Roland.* Paris, 1923, in-8°.

Le président donne lecture d'une lettre par laquelle la Société archéologique de Bordeaux annonce qu'elle célé-

Digitized by Google

brera le cinquantième anniversaire de sa fondation le 21 juin prochain.

M. Stein, membre résidant, signale une lettre de l'empereur Maximilien qui permet de fixer à l'année 1476 la date de la mort du peintre Jean Hennecart.

MM. Prou et Martin présentent quelques observations.

M. Dimier, membre résidant, fait connaître le contrat d'apprentissage, dans l'atelier de François Clouet, d'un jeune peintre nommé Perrin. Des termes de ce contrat, il conclut que François Clouet avait un magasin de vente de ses tableaux; plusieurs textes contemporains permettent de constater qu'il en était de même en ce qui concerne Cornille de Lyon.

MM. J.-J. Marquet de Vasselot, Prou et Roy ajoutent diverses remarques.

Séance du 20 Juin.

Présidence de M. le comte DE LOISNE, vice-président.

Le président donne lecture de la note suivante de M. Bruston, associé correspondant national :

« Les fouilles opérées par M. R. Weill à Jérusalem, sur la cité de David, ont mis au jour quatre grandes galeries taillées dans le roc qui doivent avoir jadis servi de sépultures et faisaient peut-être partie de la nécropole des anciens rois de Juda; car on sait par l'Ancien Testament que les treize premiers rois de Jérusalem, de David à Akhaz, y furent enterrés.

« On y a trouvé aussi un court document en hébreu archaïque. C'est une empreinte sur l'anse d'une amphore qui consiste en deux mots de quatre lettres chacun, séparés l'un de l'autre par une sorte de croix ou de *tav* droit (†), allongé et bien plus grand que les autres lettres. Le premier de ces mots est certainement LMéLeK (au roi),

Digitized by Google

qui indique sans doute que l'amphore appartenait au roi de Jérusalem.

« Le second a été lu HéBRoN. Mais les deux premières lettres ne ressemblent ni à un *Rheth* ni à un *Reth*, plutôt à un *Zaïn* et à un *Peh*. D'où la lecture ZiPhRoN, qui était le nom d'une localité du nord de la Palestine, comme on le voit dans le livre des Nombres (34, 9), et qui semble avoir signifié *bonne odeur*, ce qui conviendrait assez bien au contenu d'une amphore royale déposée probablement dans une tombe.

« Les lettres de ce petit document ont à peu près la même forme que dans la célèbre inscription de Siloé et montrent aussi comment on écrivait à Jérusalem à l'époque des rois, donc au viiᵉ ou au viiiᵉ siècle avant notre ère[1]. »

Mgr Batiffol et M. Prinet ajoutent différentes remarques.

M. A. Boinet, membre résidant, fait connaître un manuscrit conservé à la bibliothèque Laurentienne qui contient la vie de saint Antoine en images. Ce précieux manuscrit a été exécuté pour l'abbaye de Saint-Antoine-en-Viennois, au milieu du xvᵉ siècle, sur l'ordre de Jean de Montchenu, cellérier de ce monastère.

MM. H. Martin, Durrieu et Prinet formulent quelques observations.

M. Collinet, membre résidant, fait une communication sur la cathédrale de Beyrouth au vᵉ siècle :

« La première cathédrale connue fut incendiée par Magnus vers 362 et rebâtie par lui sous Jovien (363-364). Au vᵉ siècle, l'évêque Eustathius fit construire une nouvelle cathédrale avec des bâtiments épiscopaux dont dépendait, selon M. Collinet, l'École de droit, alors si célèbre. La description de l'église a été conservée par Zacharie de Mytilène (*de Opificio mundi*) : elle était ornée de mosaïques, elle reposait sur dix colonnes de marbre blanc. M. Collinet croit pouvoir en déterminer : 1° le

1. Voir le journal *Évangile et liberté*, 30 mai 1923.

Digitized by Google

vocable : *l'Anastasis* (église de la Résurrection; d'après la *Chronique syriaque* du pseudo-Zacharie); 2° la date de la dédicace : printemps 460 (d'après le même texte); 3° la date de la construction et de celle de l'évêché : avant le 1er février 449 (Labbe, *Concilia*, t. IV, col. 638). Il suppose que la cathédrale s'élevait, non au centre de la ville antique, mais en dehors de la ville (argument tiré de la *Vie de Sévère* par Zacharie le Scolastique) et probablement à l'est, près de la grande voie qui longe la mer. »

Mgr Batiffol, MM. Lauer et Franz Cumont ajoutent plusieurs remarques.

Séance du 27 Juin.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrages offerts :

Bordeaux (P.). *La fin du prieuré des Bonshommes comparée à celle du prieuré des Camaldules.* Fontenay-le-Comte, 1923, in-8°.

— *Recherches historiques sur le couvent des Camaldules de Grosbois à Yerres.* Fontenay-le-Comte, 1923, in-8°.

Burguburu (P.). *La mesure en pierre de Roquefort (Landes) (Musée de Borda).* Dax, 1923, in-8°.

Demole (E.). *Le trésor de l'abbaye de Saint-Maurice en Valais et la valeur du sou d'Agen en 1115.* Genève, 1923, in-8°.

Evans (J.). *Magical Jewels of the middle ages and the Renaissance particularly in England.* Oxford, 1922, in-8°, pl.

Mettrier (abbé Ch.). *Le grand Pardon de Chaumont, 24 juin 1923. Historique et programme.* [Chaumont], s. d., in-12, pl.

Roy (M.). *La façade du château de Fontainebleau sur la cour du Cheval-Blanc, aujourd'hui des Adieux.* Fontainebleau, 1923, in-8°, pl.

Digitized by Google

M. A. Blanchet, membre résidant, présente une notice de M. P. Burguburu, secrétaire-archiviste de la Société de Borda, sur la *Mesure en pierre de Roquefort (Landes)*. Il fait ressortir que l'auteur, qui connaît la question des étalons officiels depuis l'antiquité, a cité plusieurs travaux publiés dans le *Bulletin* de notre Société par MM. Aymard, Cochet, Lauzun et Lefèvre-Pontalis.

M. J. Zeiller, associé correspondant national, lit la note suivante :

« Je voudrais dire quelques mots d'une question, d'ailleurs assez menue, qui se trouve toucher à la fois à l'histoire des antiquités religieuses de la France et à celle des pays illyriens. Il y a eu un moment, au VI^e^ siècle, où un contact d'une nature particulière s'est produit entre les Églises des deux contrées. Le fait est attesté par un document du concile tenu à Grado en 591. Ce concile était composé d'évêques de la région adriatique relevant du patriarche de Grado. Je rappelle dans quelles conditions s'était constitué ce groupement ecclésiastique. A la suite du conflit théologique dit Querelle des trois chapitres, dans lequel le pape Vigile, sur les instances de l'empereur Justinien, s'était décidé à condamner comme entachée de nestorianisme la doctrine de trois personnages, morts du reste depuis longtemps, des Églises orientales, Théodore de Mopsueste, Théodoret et Ibas, de nombreux évêques occidentaux avaient jugé qu'une concession excessive avait été faite à la tendance opposée au nestorianisme, c'est-à-dire à celle des hérétiques monophysites, et ils avaient rompu la communion avec le pape. Un des plus déterminés parmi les sécessionistes avait été le métropolitain d'Aquilée ; il était devenu le chef de tout un groupe d'opposants et, de simple métropolitain, s'était érigé en patriarche. L'invasion lombarde étant survenue, le patriarche, qui ne voulait pas passer sous la domination des barbares, s'était réfugié à Grado, gardant dans son obédience un certain nombre d'évêques des villes de la côte adriatique ou de la région de l'Illyrie la plus voisine. Un

Digitized by Google

autre patriarche, relevant des Lombards, lui avait succédé à Aquilée même, qui eut dans son ressort une partie de l'épiscopat de la Haute-Italie. Ces deux patriarches rivaux, l'un dépendant de l'Empire, l'autre du royaume lombard, restèrent unis dans une commune opposition au siège de Rome.

« Or, en 591, l'empereur régnant à Constantinople, Maurice, avait voulu faire cesser cette opposition et tenté de rallier à Rome les évêques dissidents groupés autour du patriarche résidant à Grado. Ceux-ci, s'étant réunis en synode au chef-lieu du patriarcat, se refusèrent à la conciliation, et ils écrivirent à l'empereur une lettre très décidée dans le sens de la résistance. Ils accompagnèrent en outre leur refus de la menace suivante : si l'empereur réussissait à faire capituler leur patriarche, Sévère, eux se sépareraient du ressort d'Aquilée-Grado et ils se réuniraient aux Églises des Gaules, ainsi qu'il était advenu précédemment pendant quelque temps pour trois Églises dudit ressort, dans lesquelles les évêques francs avaient fait des ordinations : *In tribus ecclesiis concilii nostri, id est, Breonensi, Tiburniensi et Augustana, Galliarum episcopi constituerant sacerdotes.*

« Quelles sont ces trois églises qui, un moment séparées du ressort patriarcal d'Aquilée-Grado, que les évêques désignent par l'expression *concilii nostri*, ont été rattachées aux Églises du royaume franc?

« Nul doute pour la deuxième nommée : *Tiburnia* (Sankt Peter im Holz, près Spittal, en Carinthie) est une ville de l'ancien Norique intérieur, que l'on sait avoir été siège épiscopal et dont plusieurs évêques sont attestés. La mention de l'*ecclesia Breonensis* a soulevé de longues discussions ou plutôt provoqué de multiples hypothèses, parce que le nom a souvent été défiguré en *Beconensis*; mais le mot *Breonensis*, parfaitement lisible dans le manuscrit *Parisinus 1682*, ne suscite aucune difficulté; il s'agit du pays des *Breones*, du Brenner, c'est-à-dire de la Rhétie méridionale. Enfin l'*ecclesia Augustana*, quoique certains auteurs aient proposé d'y reconnaître l'Eglise

Digitized by Google

noricienne de *Lauriacum* (Lorsch), dont le nom complet était *colonia Augusta Lauriacensis*, doit beaucoup plutôt être celle d'*Augusta Vindelicorum* (Augsbourg), parce que *Lauriacum*, dans les textes qui la citent, est appelée de ce dernier nom et non pas de celui d'*Augusta*, tandis que la cité constamment désignée, dans la région du Haut-Danube, par la dénomination d'*Augustae*, est *Augusta Vindelicorum*, l'importante métropole de la Rhétie septentrionale. Telles sont les conclusions que j'avais adoptées dans mon étude sur les *Origines chrétiennes dans les provinces danubiennes de l'Empire romain*, et elles ne me paraissaient pas susceptibles de sérieuse discussion.

« Cependant un critique, au reste remarquable, qui est toujours à l'affût de solutions nouvelles, Dom Germain Morin, a proposé, dans un article du *Bollettino di archeologia e storia dalmata*, 1921, p. 43 et suiv., d'autres identifications : les Églises nommées par la lettre du synode de Grado appartiendraient toutes les trois à l'ancien Norique, non seulement *Tiburnia*, pour laquelle il ne saurait y avoir de contestation, mais les deux autres, qui seraient celles de *Virunum* (Zollfeld, près Klagenfurt), l'ancienne capitale du Norique intérieur, *Breonensi* étant pour *Berunensi* = *Virunensi*, et d'*Aguontum* (Lienz), *Augustana* étant encore une faute de copiste pour *Aguontana*.

« La solution est ingénieuse, comme le sont souvent celles de Dom Morin. Elle groupe en une seule province, autour de celle sur laquelle il n'y a pas de contestation, ces trois Églises passées du ressort d'Aquilée à celui du royaume franc. L'une des deux villes, décrite en un vers assez bien venu par le poète Fortunat (*Vita S. Martini*, IV, 650), *Hic montana sedens in colle superbit Aguontus*, est déjà connue comme siège épiscopal. Sur l'histoire ecclésiastique de l'autre, nous ne savons rien; mais étant donné qu'elle fut longtemps le chef-lieu du Norique intérieur, sa qualité d'évêché paraît peu douteuse.

« Seulement, l'hypothèse de Dom Morin a ceci de fâcheux qu'elle commence par nécessiter la correction de

Digitized by Google

deux sur trois des noms qui nous sont fournis par le texte et qui, sans cette correction, étaient tout aussi satisfaisants. Première raison de défiance. Mais il y a plus. Dom Morin n'a peut-être pas pris garde à un passage d'un des textes les plus intéressants pour l'histoire religieuse des provinces romaines à l'époque des invasions, la célèbre *Vie de saint Séverin*, par son disciple Eugippe. Eugippe (ch. xxi) appelle *Tiburnia* la métropole du Norique. Si *Tiburnia* était métropole à la fin du v^e^ siècle, c'est vraisemblablement que *Virunum* était déchu ou même ruiné. Voilà une nouvelle raison d'écarter la conjecture qui ferait apparaître *Virunum* dans la lettre du synode de Grado. Enfin la qualité de métropole reconnue à *Tiburnia* nous suggère un nouvel argument. Il serait singulier que cette Église métropolitaine fût nommée entre les deux autres appartenant à la même province au lieu de l'être la première; on répondra peut-être que *Virunum*, ressuscité, aurait pu reprendre son rang; encore cette résurrection, — possible, car on a des exemples semblables, — n'est-elle pas des plus probables à priori dans une époque aussi troublée. Tout va beaucoup mieux si l'on admet que *Tiburnia*, métropole, est encadrée ici entre deux autres métropoles. Or, *Augusta Vindelicorum* en était une. Quant à l'*ecclesia Breonensis*, je croirais volontiers que, par suite de circonstances particulières, elle désigne ici la métropole de la Rhétie I^re^. Il est en effet question, dans la *Vita Severini* (ch. l), d'un saint *Valentinus*, *Rhaetiarum episcopus*. Cette façon de qualifier ainsi un évêque par le nom de sa province s'emploie le plus souvent quand il s'agit d'un siège unique ou du siège principal de la province, c'est-à-dire métropolitain. Quel était celui de Valentin? La question est obscure. Une tradition de l'église de Passau, qu'on retrouve dans la *Vie* du saint publiée aux *Acta Sanctorum*, 7 janvier, le revendique pour elle. Mais l'évêché de Passau continue, avec déplacement du siège, celui de *Lauriacum*, qui n'est pas en Rhétie, mais en Norique. On sait d'autre part que Valentin, devenu moine, s'était retiré

Digitized by Google

dans les Alpes et avait, au témoignage de Fortunat (*Vita S. Martini*, IV, 647), son tombeau précisément dans la vallée de l'Inn supérieur, en plein pays des *Breones*. Enfin, quoique *Curia* (Coire) ait été le chef-lieu de la *Rhaetia I^a*, on voit, dans la *Notitia Dignitatum*, que, par suite évidemment du rôle joué par la route allant de Trente à Brixen, les centres importants de la province étaient, dès le v^e siècle, ceux de cette région, et Böcking incline, dans son commentaire, à penser que l'un d'eux était devenu la résidence du gouverneur. Voilà des raisons fort sérieuses d'admettre que l'*ecclesia Breonensis* désigne, dans la lettre de 591, la province ecclésiastique de l'ancienne Rhétie I^re, comme *Augusta* désigne, par le nom de la métropole, l'ancienne Rhétie II^e et *Tiburnia* le Norique. Il y aurait ainsi une correspondance exacte entre ces trois noms, désignant trois provinces ecclésiastiques voisines, ce qui est aussi satisfaisant que la mention de trois diocèses d'une même province et ce qui évite de faire les corrections ingénieuses, mais arbitraires, de Dom Morin.

« Ces trois anciennes provinces romaines, les deux Rhéties et le Norique, étaient alors, les deux premières devenues le nouveau duché de Bavière, dépendant du royaume franc, la troisième rattachée derechef à l'Empire après la destruction du royaume de Théodoric, du moins nominalement. Dans les trois, les représentants de l'épiscopat franc firent quelque temps acte de juridiction au cours de la seconde moitié du vi^e siècle. Il y eut donc un moment où, par abus ou à bon droit, une partie des Églises de l'Illyrie occidentale, en même temps que de la Bavière et du pays rhétique, et l'Église gallo-franque semblèrent faire partie du même groupement ecclésiastique. »

M. Chénon ajoute quelques observations.

M. M. Prinet, membre résidant, fait la communication suivante :

« Le manuscrit français 2230 de la Bibliothèque nationale m'a été signalé par M^lle Droz, de qui plusieurs d'entre

Digitized by Google

vous ont eu l'occasion d'apprécier la compétence en matière d'histoire littéraire. C'est un recueil de poèmes renfermant des opuscules de Guillaume de Machaut, d'Alain Chartier et de Vaillant[1]. Il comprend 249 feuillets

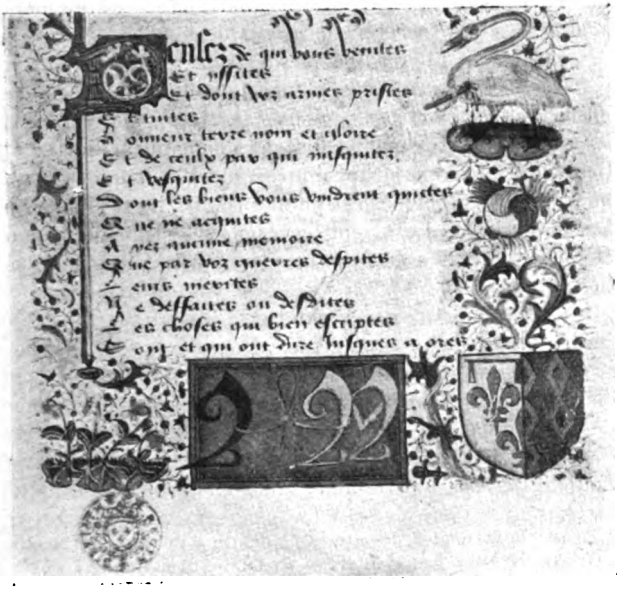

Initiales des noms de Jean d'Orléans et de Marguerite de Rohan (Bibl. nat., ms. fr. 2230).

de vélin ornés d'une miniature et de vignettes. Quelques pages sont encadrées de jolies bordures où, à des rinceaux purement décoratifs, se mêlent des fleurs et des

1. Voir A. Piaget, *Pierre Chastelain, dit Vaillant*, dans la *Romania*, t. XXIII, p. 257-259; E. Winkler, *Französische Dichter des Mittelalters*. I : *Vaillant*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne (*Philosophisch-historische Klasse*), t. 186, 1re livraison.

Digitized by Google

fruits naturels, des animaux, des figures grotesques. Le style indique une œuvre française de la période moyenne du xv^e^ siècle.

« Au bas des feuillets 1, 7 et 27 v° se voit un écu mi-parti des armes d'Orléans (ou Orléans-Angoulême[1]) et de celles de Rohan[2]. Sur la première page, à côté de ces armoiries, sont inscrits sur une tablette d'or deux caractères qui rappellent vaguement les lettres coufiques. Ils sont constitués par des éléments dont chacun ressemble à notre chiffre arabe 2. Les deux caractères sont reliés par un lacs, comme le sont, sur tant de manuscrits, les initiales des noms des propriétaires, mari et femme. Le premier de ces caractères est peint en noir; il est formé d'un seul 2. Le second est peint en bleu; il est formé de deux éléments en forme de 2, joints par une traverse en forme de V.

« Que signifient ces caractères? C'est le blason qui va indirectement nous l'apprendre.

« Les armes ici combinées sont celles d'un couple princier bien connu des bibliophiles. Le mari a poussé l'amour des livres jusqu'à en copier un bon nombre de sa main. C'est Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, fils du duc Louis d'Orléans[3]. Sa femme, Marguerite de Rohan, a fait

1. Aux folios 1 et 7, les armes de dextre sont simplement celles d'Orléans (à trois fleurs de lis et au lambel); au folio 27 v°, on a ajouté la surbrisure des Orléans-Angoulême, le croissant de gueules qui régulièrement devrait charger le deuxième pendant du lambel, mais qui ici a été peint au-dessous de ce pendant. La même incorrection se remarque dans le manuscrit français 5699 (folio 13).

2. Cinq macles seulement sont visibles : deux entièrement et trois à moitié, le blason n'étant représenté qu'à moitié. C'est au nombre de sept que l'on trouve ordinairement les macles dans les armes de Rohan au xv^e^ siècle. Voir les sceaux de la collection Clairambault (*Inventaire*, n^os^ 7899-7904).

3. Né vers 1399, il demeura prisonnier en Angleterre de 1412 à 1445, et mourut en 1467. Voir Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliotheque nationale*, t. I, p. 147-149; Dupont-Ferrier, *La date de naissance de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1895, p. 518-527; du même, *Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, d'après sa bibliothèque*,

Digitized by Google

exécuter plusieurs manuscrits que nous avons conservés, entre autres le beau livre d'heures[1] qui a appartenu à Sauvageot et à M. Marcel Thévenin[2].

« Si nous examinons les caractères mystérieux placés auprès des armoiries, nous constatons que le premier est au second ce que, dans la série des majuscules romaines, I est à M; les éléments en forme de 2, qui se trouvent à l'état unique dans le premier et redoublés dans le second, remplacent les jambages rectilignes et verticaux des lettres majuscules romaines I et M. Nous reconnaissons donc ici les lettres I et M, initiales des noms de Jean d'Angoulême et de Marguerite de Rohan, modifiées dans leurs formes suivant un système constant[3].

« Le même mode de déformation se rencontre ailleurs. Nous voyons un I en forme de 2 arabe sur la marque dont

dans les *Mélanges d'histoire du moyen âge*, publiés sous la direction d'A. Luchaire (*Bibliothèque de la Faculté des lettres*, t. III, p. 39 et suiv.).

1. Marguerite, fille d'Alain, vicomte de Rohan, et de Marie de Bretagne, fut mariée à Jean d'Orléans par contrat du 31 août 1449 et mourut en 1497. Voir E. Sénemaud, *Inventaire des meubles de Marguerite de Rohan, comtesse d'Angoulême (1497)*, dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, année 1860, p. 48 et suiv.; Delisle, *loc. cit.*; H. Bouchot, *Heures de Marguerite de Rohan, comtesse d'Angoulême*, dans le *Catalogue de livres anciens... provenant du cabinet de M. M. Th****.

2. Notre manuscrit ne figure pas dans les inventaires de la bibliothèque du comte d'Angoulême qu'a publiés M. Dupont-Ferrier dans les *Mélanges* cités plus haut.

3. La composition des armoiries paraît indiquer que le manuscrit a été fait pour la comtesse d'Angoulême. Mais les deux initiales, unies par un lacs, semblent bien être la marque commune de Jean d'Orléans et de Marguerite de Rohan. Toutefois on notera que l'initiale de Jean est peinte en noir, tandis que celle de Marguerite est d'azur. Faut-il attribuer à cette opposition de couleurs un sens symbolique et supposer que le manuscrit a été exécuté pour la comtesse d'Angoulême, après la mort de son mari?

Sur les feuillets de garde du manuscrit, on lit les noms et les devises de nombreux personnages. Il y aurait lieu d'étudier ces inscriptions.

Digitized by Google

le libraire lyonnais Jacques Huguetan a fait usage, au moins de 1500 à 1518[1].

« Sans doute, on trouvera d'autres exemples de ce procédé, plutôt décoratif, je pense, que cryptographique. Dès maintenant, il faut admettre que nos ancêtres se sont plu parfois à déformer étrangement les caractères d'écriture. »

M. Durrieu formule diverses remarques.

M. A. Mayeux, associé correspondant national, décrit un devant d'autel de la crypte de Soubrebost (Creuse) :

« L'église de Soubrebost date du xv^e^ siècle; elle possède une assez vaste crypte abandonnée depuis de longues années.

« Dans cette crypte est un autel en ruine datant du xviii^e^ siècle, mais dont le soubassement est constitué par un curieux devant d'autel roman qui jusqu'à présent ne paraît pas avoir été signalé.

« Cette grande dalle, assez bien conservée, malgré l'humidité qui a rongé les figures, est décorée de six petits arcs plein cintre reposant sur de légères colonnettes; au centre est une grande arcade trilobée.

« Les bases et les chapiteaux, très rongés, paraissent assez rudimentaires, les arcatures sont simplement chanfreinés. Six statuettes de saints, courtes et trapues, à grosse tête, remplissent ces arcatures. Le premier à gauche tient un livre; le second, un disque sur lequel paraît gravé un agneau, ce qui permet de supposer saint Jean-Baptiste; le troisième tient une clé, ce serait saint Pierre; le quatrième un rouleau; le cinquième un livre; le sixième un objet mutilé.

« La scène représentée dans l'arcade centrale est très particulière. En bas, un corps étendu, que deux petits personnages agenouillés semblent ensevelir. Derrière sont deux autres personnages debout, à droite un prêtre ou un

1. Silvestre, *Marques typographiques*, n° 93; Brunet, *Manuel du libraire*, 5^e^ éd., t. V, col. 266; Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, t. XI, p. 271, 277.

Digitized by Google

moine, à gauche un abbé ou un évêque tenant un bâton recourbé.

« Au fond, en arrière-plan, trois petites figures joignant les mains; au-dessus, un ange descend du ciel.

« Nous nous trouvons probablement en présence d'une légende d'un saint de la région, peut-être de saint Yrieix ou de saint Étienne de Grandmont, mais l'origine de ce devant d'autel étant inconnue, puisqu'il provient probablement d'un autre monument, l'identification en est impossible.

« Ce monument, malgré son aspect très primitif, ne paraît pas antérieur à l'extrême fin du XII^e^ siècle. L'attitude des personnages et leur disposition sous les arcatures rappellent les châsses limousines à personnages en relief, comme aussi le côté naturaliste et pittoresque de la scène centrale indique un art déjà avancé, malgré la maladresse du sculpteur.

« Quoi qu'il en soit, ce curieux morceau de sculpture mériterait d'être classé comme monument historique, ne serait-ce que pour le nettoyer et le mettre à l'abri des mutilations toujours possibles. »

MM. Lefèvre-Pontalis et Fage ajoutent plusieurs observations.

M. É. Chénon, membre résidant, revient sur une communication antérieure, faite le 25 mai 1921, et relative au célèbre capitaine des guerres d'Italie *Louis d'Ars*. Il avait essayé de démontrer, à l'aide de certaines pièces empruntées aux archives de l'Indre, que Louis d'Ars était fils de Perrin des Ages et de Françoise de Villelune ou Villelume. Un arrêt du Parlement de Paris du 14 août 1509, dont M. Antoine Thomas lui a aimablement communiqué un extrait, démontre l'exactitude de cette filiation. Cet arrêt mentionne en effet en propres termes : « Francisiam (*sic*) de la Villelume, defuncti Perrini des Ages, dum viveret domini d'Ars, viduam..., et Ludovicum d'Ars, militem, eorumdem defuncti et vidue *filium*... »

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 3e TRIMESTRE DE 1923.

Séance du 4 Juillet.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

M. Martroye, membre résidant, fait la communication suivante :

« Jean Lydus dit, à propos des décemvirs et de leurs licteurs : « Ils étaient à la charge de ceux qui possédaient « un bien productif, d'où leur vint le nom de Glèbe, « parce que les Romains appellent *gleba* la terre polie, « c'est-à-dire fertile[1]. » Ce passage précise une intéressante signification du mot *gleba*. Ce mot, dont le sens propre est motte, fragment de terre détaché de la masse[2], est usité dès l'époque classique, tant en prose qu'en poésie, avec l'acception de partie du sol, de parcelle de terre; et dans tous les textes où on le voit ainsi employé c'est de terrain cultivé qu'il s'agit[3]. C'est également au sujet

1. ἀπέτρεφον δὲ αὐτοὺς οἱ κτῆσιν εὔφορον κεκτημένοι; ὅθεν τὸ γλέβης προσέλαβον ὄνομα, ὅτι γλέβαν τὴν λείαν γῆν, ἀντὶ τοῦ τὴν κάρπιμον, οἱ Ῥωμαῖοι καλοῦσι. *Sustentabant autem eos qui dirites possessiones habebant, unde glebae nomen acceperunt, quia glebam Romani aequam, id est fertilem, terram dicunt.* Joannes Lydus, *De magistratibus*, I, 34; *Byzant.* de Boon, p. 146.

2. Freund, *Grand Dictionnaire de la langue latine*, v° *Gleba*.

3. *Nec ulli prius Romano ibi, quam omnibus Rutulis divisus esset, gleba ulla agri adsignaretur. Sic ager ad Ardeates rediit* (Tit. Liv., IV, 11; *Collect. Panckoucke*, t. II, p. 278). — *Si ostendo, non modo non adimi cuiquam glebam de sullanis agris,*

Digitized by Google

de parcelles de terre de culture qu'on le trouve au Digeste[1], dans un texte de la fin du Ier siècle[2]. C'était donc un terme dont la signification exacte était bien déterminée par l'usage que la chancellerie impériale employait au IVe et au Ve siècle, quand elle désignait sous les dénominations de : *senatoria gleba*[3], *glebae senatoriae prestatio, onus*[4], *glebae collatio, professio*[5], *glebalis auri solutio*[6], *glebae sarcina*[7], *glebalis collatio*[8], ou simplement *gleba*[9], l'impôt qui, institué par Constantin sous le nom de *follis*[10], frappait non les personnes des

sed etiam genus id agrorum certo capite legis impudentissime confirmari atque sanciri (Cicero, *De lege agraria, Oratio* III, 1; t. X, p. 532). — *Iniquos decumanis esse aiebat omnes, qui unam agri glebam possiderent* (Cicero, *In Verrem, actio* II, lib. III, 11; t. VIII, p. 34, *in fin.*). — *Tota frugalitate spoliatum, ipsis etiam glebulis exterminare gestiebat, finiumque inani commota quaestione, terram totam sibi vindicabat* (Apul., *Metam.*, IX, t. II, p. 232). — *Terra antiqua, potens armis, atque ubere glebae* (Virg., *Aen.*, I, 531 = III, 164; édit. Amar, t. II, p. 78, 205). — ... *duris Aequicula glebis* (Virg., *Aen.*, VII, 747; t. III, p. 274). Cf. Virg., *Georg.*, I, 44, 65, 94; II, 236, 261, 399; III, 161. — *Saturabat glaebula talis Patrem ipsum turbamque casae...* (Juvenal, XIV, 166; *Collect. Budé*, p. 178).

1. JAVOLENUS LIBRO DECIMO EX CASSIO... *Si totus ager itineri aut actui servit, dominus in eo agro nihil facere potest, quo servitus impediatur, quae ita diffusa est, ut omnes glaebae serviant. Dig.*, VIII, III, *De servitutibus praediorum rusticorum*, fr. 13, 1; édit. Krueger, 1920, p. 147.

2. Sur les dates de la carrière de Javolenus, voir Pallu de Lessert, *Fastes des Provinces africaines*, t. I, p. 164-168. Cf. Krueger, *Sources du Droit romain*, dans le *Man. des Antiq. rom. de Mommsen et Marquardt*, t. XVI, trad. Brissaud, p. 215 et suiv.

3. *Cod. Theod.* (édit. Mommsen et Meyer), XII, I, 74, p. 681; XII, I, 138, p. 696.

4. *Cod. Theod.*, VI, II, 24, p. 247 = *Cod. Just.*, XI, LIX, 15.

5. *Cod. Theod.*, XI, XXIV, 6, p. 614; XI, I, 12, p. 573 = *Cod. Just.*, XI, XLVIII, 3.

6. *Cod. Theod.*, VI, XXVI, 14, p. 280 = *Cod. Just.*, XII, XIX, 4.

7. *Cod. Theod.*, XIII, XI, 13, p. 769.

8. *Cod. Theod.*, XIII, III, 19, p. 745.

9. *Cod. Theod.*, VI, II, 17, p. 245; VI, II, 21, p. 246; XIV, III, 10.

10. Zosime, lib. II, chap. 38; *Byzant.*, p. 105.

Digitized by Google

sénateurs, mais les terres sénatoriales[1]. C'est ce même terme exact qu'emploie une loi de Théodose II qui déclare que les colons adhèrent aux glèbes au point qu'ils n'en peuvent être détachés un seul instant[2].

« C'est aussi ce terme *gleba* qu'emploie une loi de Valentinien du 31 juillet 365 qui met à la charge de quiconque possède les *servi* de terrains abandonnés l'impôt de la glèbe dont, dit le texte du code Théodosien, ils demeurent les serfs, les *servi*[3]. Le code de Justinien reproduit cette loi en substituant au terme *gleba* le mot *terra*[4]. Faut-il en conclure que, dans la langue des juristes du Bas-Empire, glèbe était exactement synonyme de terre? Glèbe a de nos jours une apparence d'emphase, une sorte d'allure romanesque; on est porté à y voir une expression poétique[5]. En latin, *gleba* n'est point un terme poétique. Les exemples cités ne permettent à cet égard

1. *Cod. Theod.*, VI, II, 21, p. 246. Cf. Ch. Lécrivain, *Le Sénat romain depuis Dioclétien*, p. 81.

2. Impp. Honorius et Theodosius AA. Probo [comiti sacrarum largitionum, *C. J.*, VIII, XVI, 8]. *Colonos numquam fiscalium nomine debitorum ullius exactoris pulset intentio; quos ita glebis inhaerere praecipimus, ut ne puncto quidem temporis debeant amoveri. Cod. Just.*, XI, XLVIII, 15; édit. Krueger, 1915, p. 441. Ce texte est extrait d'une constitution dont le code de Justinien reproduit deux autres fragments (VIII, XVI, 8; XI, LIX, 13) qui portent la date III Id. Jun. Constantinopoli Constante et Constantio conss. (a. 414).

3. Idem (Impp. Valentinianus et Valens) AA. ad Faventium vic(arium) Ital(iae). *Quisquis ex desertis agris veluti vagos servos liberalitate nostra fuerit consecutus, pro fiscalibus pensitationibus ad integram glebae professionem, ex qua videlicet servi videantur manere, habeatur obnoxius. Id etiam circa eos observari volumus, qui ex hujusmodi fundis servos ad possessiones suas transire permiserint...* Dat. prid. Kal. Aug. Med(iolano) Val(entini)ano et Valente AA. conss. (a. 365). *Cod. Theod.*, XI, I, 12; p. 573.

4. *Quisquis... ad integram terrae professionem, ex qua videlicet servi manere videntur, habeatur obnoxius. Cod. Just.*, XI, XLVIII, 3; p. 440, col. 1.

5. Marc Bloch, *Serf de la Glèbe*, dans la *Revue historique*, t. CXXXVI, II (mars-avril 1921), p. 232.

Digitized by Google

aucun doute. Le sens de *gleba* est bien fixé dans la littérature et, dès le Ier siècle de notre ère, dans la langue juridique : c'est une partie de terre cultivée. Ce sens, *terra* ne l'a point dans le style juridique du IVe et du Ve siècle. *Terra* ne se trouve que trois fois au code Théodosien : dans l'expression générique *cultores terrarum*[1], à propos de terres soumises à des obligations fiscales que possèdent en Afrique des vétérans[2], à propos de la nouvelle muraille de Constantinople, conduite à travers les terres de particuliers, auxquels est concédé le droit de se servir des tours de cette enceinte, à charge d'y faire tous les ans les réparations nécessaires[3]. Dans ces trois textes il s'agit de terres en général.

« Quel peut donc être le motif qui a dicté l'emploi exclusif de *terra*, au lieu de *gleba*, dans toutes les constitutions émises par Justinien[4], et l'interpolation introduite dans la loi de Valentinien? Il y avait, depuis la seconde moitié du Ve siècle, une raison d'éviter le mot *gleba*. Il

1. Impp. Honor(ius) et Theod(osius) AA. Johanni P(raefecto) P(raetori)o. Post alia : *Dominos ita constringi manifestum est actione praetoria, quae appellatur quod jussu, si certam numerari praeceperint servo actorive pecuniam. Igitur in perpetuum edictali lege sancimus, ut, qui servo colono conductori procuratori actorive possessionis pecuniam commodat* [*Cod. Just. : mutuam det*], *scial dominos possessionum cultoresve terrarum obligari non posse...* Dat. V Id. Jul. Rav(enna) Honor(io) XIII et Theod(osio) X AA. conss. (11 jul. 422). *Cod. Theod.*, II, xxxi, 1 : p. 122-123 = *Cod. Just.*, IV, xxvi, 13; p. 166.

2. Idem (Arcadius et Honorius) AA. Pompeiano Procons(uli) Afric(ae). *Veterani terras censibus obligatas, ut cognovimus, vindicarunt, pro quibus tributum solvere dedignantur. Quoscumque igitur insertas censibus terras tenere fuerit deprehensum, ilico ad solvenda tributa conpelli praecipimus.* Dat. prid. Kal. Jan. Med(iolano) Stilichone et Aureliano conss. (31 dec. 400). *Cod. Theod.*, XI, 1, 28, p. 577.

3. *Cod. Theod.*, XV, 1, 51, p. 813 = *Cod. Just.*, VIII, xi, 18.

4. *Cod. Just.*, XI, xlviii, 20, *pr.*, § 5; 21, § 1, *in fin.*; 22, § 3; 23, *pr.*, § 5; *Nov.* xxxiii, *tit.*; *Nov.* xxxiv, *tit.*; *Nov.* lxv, cap. 1, *pr.*, § 5. *Appendix II constitutionum dispersarum*, VI, édit. Schoell, 1912, p. 799.

Digitized by Google

avait servi, on l'a vu, à désigner l'impôt spécial frappant les terres des sénateurs. Cette taxe avait paru une exaction excessive[1]. Il avait fallu à diverses reprises y apporter des tempéraments[2], et, vers 450, elle avait été supprimée par une loi des empereurs Valentinien et Marcien dont le texte et, plus encore, le fait qu'il est reproduit, sans autre utilité possible, dans le code de Justinien, marquent combien on jugeait opportun de donner l'assurance qu'elle ne serait jamais rétablie[3]. Mieux valait n'en point rappeler le fâcheux souvenir : *gleba* ne fut conservé, peut-être par mégarde, que dans la seule loi d'Honorius et Théodose II de 414, où son emploi au pluriel ne pouvait rappeler la *collatio glebae*[4].

« Une loi de Théodose, émise entre 392 et 395[5], qui ne figure qu'au code de Justinien et dont on n'a point, par conséquent, le texte authentique primitif, porte que les colons, bien que de condition libre, sont serfs, *servi*, de la terre où ils sont nés[6]. Le mot *terra* y a sans doute été interpolé à la place de *gleba*, comme dans la loi de Va-

1. Zosime, II, 38, p. 104-105.

2. Ch. Lécrivain, *Le Sénat romain depuis Diocletien*, cap. VI, p. 81-82; *Senatus*, dans le *Dict. des Antiquités gr. et rom.*, t. IV, 2e part., p. 1198.

3. IDEM (IMPP. VALENTINIANUS ET MARCIANUS) AA. AD SENATUM. *Glebam vel follem sive septem solidorum functionem sive quamlibet ejusmodi collationem tam circa personas quam circa res ac praedia funditus jubemus aboleri, ut omnis hujusmodi sopita perpetuo conquiescat exactio. Cod. Just.*, XII, II, 2; p. 454.

4. *Colonos... quos ita glebis inhaerere praecipimus, ut ne puncto quidem temporis debeant amoveri. Cod. Just.*, XI, XLVIII, 15. Texte cité p. 240, note 2.

5. *Œuvres de Borghesi*, t. X, p. 277.

6. IMPPP. THEODOSIUS ARCADIUS ET HONORIUS AAA. RUFINO PP... 1. *Et ne forte colonis tributariae sortis nexibus absolutis vagandi et quo libuerit recedendi facultas permissa videatur, ipsi quidem originario jure teneantur, et licet condicione videantur ingenui, servi tamen terrae ipsius cui nati sunt aestimentur nec recedendi quo velint aut permutandi loca habeant facultatem, sed possessor eorum jure utatur et patroni sollicitudine et domini potestate. Cod. Just.*, XI, LII (LI), *l. un.*; p. 443, col. 2.

Digitized by Google

lentinien du 31 juillet 365[1]. On ne voit point, en effet, que *terra*, qui dans la bonne latinité ne signifiait que terre, contrée, pays ou la déesse terre[2], ait eu dès le IVe siècle l'acception de domaine, dont il ne semble pas y avoir d'exemple antérieur à la loi des Burgundes[3].

« Le mot *gleba* n'est employé ni par les Lois des Burgundes, ni par les Capitulaires, ni par les Formulaires francs. Il y eut donc, semble-t-il, une longue interruption dans l'emploi de ce terme. Irnerius, qui le premier au moyen âge aurait remis en honneur l'expression *servus glebae*[4], a pu la trouver dans quelque texte de la loi de Théodose de 392-395, différent de celui du *Corpus Juris* et non interpolé. Mais il est, sans doute, plus rationnel d'admettre que la perspicacité de son érudition lui a fait discerner l'exacte locution juridique dans les termes de la loi d'Honorius et Théodose II de 414, *colonos glebis inhaerere praecipimus*, conservés au code de Justinien[5]. Ce qui est certain, c'est que l'expression *servus glebae* est celle des textes authentiques primitifs du IVe et du Ve siècle[6]; qu'elle est la seule qui, conforme à la législation du Bas-Empire, rend l'idée de la parcelle du sol à laquelle le colon est attaché par une véritable servitude, comme l'esclave à son maître[7], et de la culture à laquelle il est voué. »

1. Voir p. 240, notes 3 et 4.

2. Freund, *Grand Dictionnaire de la langue latine*, t. III, p. 433, col. 2 et 3; — Forcellini, *Totius latinitatis Lexicon*, t. VI, p. 67-69.

3. Du Cange, *Gloss. med. et inf. latinit.*, v° *Terra*, t. VI, p. 549, col. 2.

4. Marc Bloch, *Serf de la glèbe*, dans la *Revue historique*, t. CXXXVI, II, mars-avril 1921, p. 231 et note 1.

5. *Cod. Just.*, XI, XLVIII, 15, texte cité p. 240, note 2.

6. *Cod. Theod.*, XI, I, 12; *Cod. Just.*, XI, XLVIII, 15. Textes cités p. 240, notes 3, 4.

7. IDEM (JUSTINIANUS) A. AD SENATUM... § 1 ... *Quae etenim differentia inter servos et adscripticios intellegetur, cum uterque in domini sui positus est potestate; et possit servum cum peculio manumittere et adscripticium cum terra suo dominio expellere?* (a. 530). *Cod. Just.*, XI, XLVIII, *De agricolis censitis vel colonis*, 21, § 1, *in fin.*; édit. Krueger, 1915, p. 442, col. 1. — IMPPP. VA-

Digitized by Google

M. J. Maurice, membre résidant, fait remarquer que la glèbe est la terre des sénateurs, d'où le nom de *glebalis collatio*, impôt qui ne s'applique pas aux décurions. Il sera donc naturel que la glèbe à laquelle est attaché le serf soit un grand domaine.

MM. Chénon et Collinet présentent plusieurs observations.

M. L. Poinssot, associé correspondant national, lit, au nom de M. R. Lantier et au sien, une note sur un objet du Musée du Bardo :

« M. le Dr Houdart a récemment offert au Musée du Bardo un curieux objet en or qui, dit-on, a été trouvé à Carthage dans l'îlot de l'Amiral par un fellah indigène.

« Dans son état actuel, l'objet se présente sous la forme d'un petit couvercle rectangulaire. Il se compose de deux minces feuilles, *a* et *b*, soudées ensemble, mutilées à la partie inférieure. Les bords de *a*, la mieux conservée, sont repliés à angle droit. Sur les grands côtés adhéraient deux autres feuilles dont seule celle de droite, *b*, a subsisté.

« *a* est ornée d'un décor au repoussé (cf. figure ci-jointe), rectangles dans lesquels sont pratiquées de petites ouvertures et qui sont groupés en quatre registres parallèles à l'intérieur d'un cadre (haut. 0m03, larg. 0m022); *b* présentait une figuration identique, mais à droite la moitié de la lamelle a disparu.

« Faute de renseignements précis sur les conditions de la découverte, il n'est possible d'émettre au sujet de l'ob-

LENTINIANUS VALENS ET GRATIANUS AAA. AD PROBUM PP... *Inserviant terris non tributario nexu, sed nomine et titulo colonorum.* DAT. III ID. JUL. GRATIANO A. II ET PROBO CONSS. (a. 371). *Cod. Just.*, XI, LIII (LII), *De colonis illyricianis*, 1, § 1; p. 443, col. 2. — IMPP. ARCADIUS ET HONORIUS AA. NEBRIDIO COMITI ASIAE. *Coloni censibus dumtaxat adscripti, sicuti ab his liberi sunt, quibus eos tributa subjectos non faciunt, ita his, quibus annuis functionibus et debito condicionis obnoxii sunt, paene est ut quadam servitute dediti videantur. Cod. Just.*, XI, L (XLIX), 2, *pr.*; p. 443, col. 1.

Digitized by Google

jet du Bardo que des hypothèses plus ou moins plausibles. Pour notre part nous admettrions volontiers que, lorsqu'il était complet, il avait la forme d'un parallélépipède et qu'il reproduisait[1] plus ou moins schématiquement une de ces maisons à plusieurs étages qui bordaient les rues étroites de la Carthage punique[2].

« Dans les façades aux quatre rangées de fenêtres ouvertes de nos feuilles d'or, quelques particularités sont à

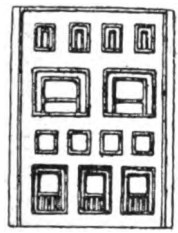

Façade de maison sur une feuille d'or.

noter. Les baies, en saillie sur les murailles, semblent toutes accuser un linteau, des pieds-droits et un chambranle. Les plus simples ne sont que des ouvertures carrées (2e rangée) ou rectangulaires (4e rangée); celles de l'étage inférieur comprennent deux parties, l'une, celle

1. On rapprochera des façades reproduites sur les lamelles du Bardo les habitations minoennes qui figurent sur les plaques de faïence découvertes dans le palais de Cnossos (cf. en particulier la maison à deux étages et à fenêtres carrées reproduite dans Dussaud, *Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Égée*, p. 14, fig. 15). Sur des reliefs de Pinara (Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiq.*, V, p. 367-368 et fig. 252-253) sont représentées des façades d'édifices lyciens qui ne sont pas sans analogie avec la façade étudiée ici, mais des appareillages en panneaux de bois y sont indiqués.

2. Diodore, XX, 44, 4; Appien, *Libyca*, 128. Sur les maisons de Carthage, cf. Gsell, *Hist. anc. de l'Afr. du Nord*, II, p. 82, et IV, p. 194.

Digitized by Google

du bas, fermée par des *claustra;* à la troisième rangée, les deux très grandes baies sont séparées au tiers de la hauteur par une large barre transversale. Aucune trace d'appareillage n'est visible; la surface des murs étant figurée lisse, on peut admettre que les façades étaient recouvertes d'un enduit[1]. Au sommet, sous la terrasse, la construction est circonscrite par un bandeau plat. Comme les *claustra* signalés à la partie inférieure des fenêtres de l'un des étages, ce bandeau est peut-être un emprunt à l'architecture égyptienne[2].

« Il est à peine besoin d'indiquer le grand intérêt que présenteraient les lamelles d'or du Bardo si l'interprétation proposée plus haut était confirmée : il n'existe en effet jusqu'à présent aucun document figuré sur la forme et la disposition de la maison en Phénicie et à Carthage. »

M. Pallu de Lessert formule diverses remarques.

M. Jules Formigé, membre résidant, revient sur la découverte qu'il a faite d'un temple à Silvanus situé à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône) :

« Ce temple est le seul connu. Ses grandes dimensions indiquent qu'il avait une importance considérable : il atteint en effet une fois et demie la longueur de la Maison-Carrée de Nîmes.

« Il est vraisemblable que nous sommes là en présence du sanctuaire de Silvanus, dont le culte était si répandu en Provence.

« Les quatorze autels découverts tout récemment sur place ne sont, d'ailleurs, pas les seuls : le Musée lapidaire

1. La mauvaise qualité de la pierre, provenant des carrières voisines de Carthage, a toujours nécessité l'emploi d'un enduit extérieur de stuc et de poix.

2. Cf. aux fenêtres de formes variées reproduites sur nos lamelles les fenêtres du pavillon de Medinet-Abou (Perrot et Chipiez, *op. cit.*, I, p. 614, fig. 408-409); sur une peinture, une fenêtre avec *claustra* à la partie inférieure (*ibid.*, p. 620, fig. 149). Pour les influences de l'Égypte et de la Babylonie sur l'architecture carthaginoise, cf. Gsell, *op. cit.*, IV, p. 195-196.

Digitized by Google

en possède cinq autres qui semblent bien provenir du même endroit. Trois d'entre eux portent SILVANO et les deux autres sont munis d'un maillet[1]. Cela fait donc déjà l'énorme quantité de dix-neuf autels de même provenance. »

M. Dimier, membre résidant, entretient la Société d'un dessin conservé au Musée du Louvre et dans lequel il reconnaît une étude d'après nature faite par le Rosso, pour la préparation de son tableau de la Léda, d'après Michel-Ange, qui se trouvait à Fontainebleau.

M. A. Boinet, membre résidant, fait la communication suivante :

« M. François Carnot, président de l'Union centrale des Arts décoratifs, a l'heureuse fortune de posséder un manuscrit à peintures du XIII^e^ siècle du plus haut intérêt et sans doute unique en son genre[2]. C'est un recueil d'images ayant trait à la vie de la Vierge, du Christ et des saints. Il mesure 180 millimètres de hauteur sur 128 de largeur et comporte 107 feuillets. Les peintures sont au nombre de 87 (il y en avait 90 primitivement). Elles sont précédées d'un calendrier cistercien (12 feuillets) et d'une table (5 feuillets).

« Ce manuscrit est certainement originaire du nord de la France ou du Hainaut, d'après les saints représentés dans la suite des images (par exemple, saint Quentin, saint Éloi, saint Piat, apôtre de Tournai, sainte Waudru, abbesse du chapitre de Mons, sainte Gertrude, abbesse de Nivelles) ou mentionnés dans le calendrier (saint Waast, saint Amand, saint Hubert, saint Servais, saint Lambert, saint Firmin, saint Quentin, saint Remi, saint Nicaise, etc.) et aussi d'après la langue de la table et

1. Cf. Héron de Villefosse, dans le *Bulletin monumental*, 1878, p. 66 et 67, où il décrit trois de ces autels.

2. Il a figuré cette année à l'Exposition du Livre français organisée en avril au pavillon de Marsan, à l'occasion du Congrès international des bibliothécaires et des bibliophiles.

Digitized by Google

des légendes qui accompagnent les miniatures (dialecte picard). Le style de ces dernières permet, d'autre part, de dater le volume du dernier quart du XIII[e] siècle.

« D'autre part, d'après certaines mentions qui se lisent dans la table, on peut supposer que ce recueil a été confectionné pour une certaine dame du nom de Marie, qui était sans doute une religieuse de l'ordre de Cîteaux. Celle-ci était représentée sur dix peintures et, détail très curieux à retenir, son effigie a été effacée[1], sauf sur celle qui porte le n° XLIX[2], où on la voit agenouillée devant saint Jacques, en robe jaune, la tête couverte d'un voile noir.

« Il nous a été impossible de déterminer à quel monastère appartenait la religieuse qui portait le nom de Marie. Une mention du calendrier, au 21 mai : « Dedicatio eccle- « sie », pourrait résoudre le problème, mais nos recherches ont été à ce sujet infructueuses.

« Le manuscrit contient, à la fin, certaines mentions de propriété que nous croyons devoir transcrire. Au folio 107, on lit, d'une écriture du XVII[e] siècle : « Se presan livre apar- « tient à Marguerit Angelic Doyenbrughe de Duras, cha- « nones de Munsterbilssen[3], à 2 lieues pret de Mastreiet « [Maestricht]. » Au-dessous : « Ce livre appartient à Pierre « Vanlierde[4], demeurant en la rue des Herminet. Celuy ou « celle qui le trouvera, je luy prie de me le rend. Faict le « 3[e] de septembre, l'an de Nostre Seigneur 1673. Arras. »

1. Il faut dire, plus exactement, recouverte de peinture, dans le ton même du fond de la miniature, et cela si adroitement qu'au premier abord on peut fort bien ne pas s'apercevoir de la suppression qui a été faite.

2. Avec la légende : « Et ensi que me dame M[arie] et li pelerin sont devant s. Jacqme l'apostre. » Le nom de Marie se lit en toutes lettres à la table pour les peintures portant les n[os] LXXX et LXXXII.

3. Il s'agit de l'abbaye de bénédictines de Munsterbilsen, en Belgique (province de Limbourg), fondée en 669.

4. Sophie Dupont, qui épousa Lazare Carnot, et qui, comme nous le verrons plus loin, a possédé le manuscrit, descendait des Vanlierde, d'Arras.

Digitized by Google

SAINT JACQUES LE MAJEUR ET UN GROUPE DE PÈLERINS.

Digitized by Google

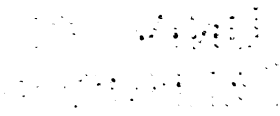

Digitized by Google

— « Ce livre appartient à Jeanne-Pierrette Carnot, hospi-« talière à Nolay, ce 2 mai 1813[1]. » — « Donné à ma fille « Fély Bertrand. A. Dupont-Carnot[2]. Autun, le 29 dé-« cembre 1828. » — « Ce livre appartient à François « Carnot, ingénieur à Paris. Ce 1er juin 1897. »

« Enfin, on a collé, sur la feuille de garde qui suit, la lettre suivante, entièrement autographe, du grand Lazare Carnot à sa sœur Jeanne-Pierrette :

Paris, 20 février 1813.

La digne femme, chère sœur, que la mort vient de m'enlever, avoit toujours désiré te connoître, d'après tout ce que je lui en avoit dit et ce qu'elle en avoit ouï dire par d'autres. Je n'ai pu lui procurer cette satisfaction. Je veux au moins qu'il te reste d'elle un léger souvenir. C'est pourquoi, je te prie d'accepter ce livre qu'elle tenoit des anciens de sa famille et auquel elle étoit fort attachée. Reçois-le, je te prie, comme un gage de son amitié et de la mienne. Ton ami et frère,

CARNOT.

« Des documents transcrits ci-dessus, il résulte donc que notre précieux manuscrit a été possédé par la famille Carnot depuis le XVIIe siècle.

« Au point de vue purement artistique, c'est un spécimen fort remarquable de l'art de l'enluminure à la fin du XIIIe siècle. L'artiste groupe très heureusement ses personnages, sait donner de la souplesse et de l'élégance aux gestes, aux attitudes et aux draperies; et accuse enfin une grande sûreté de main dans le dessin. Il témoigne en même temps d'un sentiment très poussé du réalisme[3] et de la vie dans les scènes de martyre, ce qui fait un con-

1. Jeanne-Pierrette Carnot, sœur du général Lazare Carnot, devint supérieure de l'hôpital de Nolay.

2. Mme A. Dupont-Carnot était la femme du général Carnot-Feulins et sœur de Sophie Dupont. Les deux frères avaient épousé les deux sœurs. Fély Bertrand a dû donner le manuscrit à son cousin germain, Hippolyte Carnot, grand-père de M. François Carnot.

3. Certaines têtes de bourreaux sont d'une extrême brutalité ou d'un caractère tout à fait caricatural.

Digitized by Google

traste très frappant avec certaines figures de femmes d'une délicatesse et d'une douceur exquises (voyez, notamment, la dernière peinture qui représente sainte Waudru et sainte Gertrude).

« Les personnages, figurés sous des arcades trilobées, se détachent sur des fonds unis (rouges, violets, roses et, le plus souvent, bleus) parsemés de points blancs. Pour les vêtements, c'est le bleu qui domine, comme pour les fonds. Les nimbes sont d'or. Certaines peintures (une douzaine environ) sont malheureusement endommagées; on s'est appliqué à effacer certaines figures, notamment celles des bourreaux.

« Il n'est pas sans intérêt, nous semble-t-il, d'indiquer sommairement les sujets des peintures : I. Sainte Anne et Joachim. — II. La Naissance de la Vierge. — III. L'Annonciation. — IV. La Naissance de Jésus. La Vierge, dans un mouvement très réaliste, tient l'Enfant debout sur ses genoux et le serre tendrement contre elle. — V. L'Annonce aux bergers. — VI. La Circoncision. — VII. Le Massacre des Innocents. — VIII. L'Adoration des Mages. — IX. La Présentation de Jésus au Temple. — X. Le Baptême du Christ. — XI. La Tentation du Christ. — XII. L'Entrée à Jérusalem. — XIII. La Cène. — XIV. Le Lavement des pieds. — XV. Le Christ au Jardin des Oliviers. — XVI. Le Baiser de Judas. — XVII. Le Christ devant Pilate. — XVIII. Le Couronnement d'épines. — XIX. La Flagellation. — XX. Le Portement de croix. — XXI. Le Christ en croix entre les deux larrons. — XXII. « Com-« ment Longis recouvra la veue par la vertu du sanc Jhesu « Crist et li requiert mercy. » Longin est à genoux au pied de la croix. — XXIII. La Descente de croix. — XXIV. La Mise au tombeau. — XXV. La Résurrection. — XXVI. Les trois saintes Femmes au saint sépulcre. — XXVII. La Descente aux Limbes. — XXVIII. L'Apparition du Christ à Marie-Madeleine. — XXIX. Le Christ et les disciples d'Emmaüs (tous les trois sont figurés avec le chapeau et le bâton de pèlerin). — XXX. L'Incrédulité de saint Thomas. — XXXI. Saint Pierre et saint Jean au saint sépulcre. —

Digitized by Google

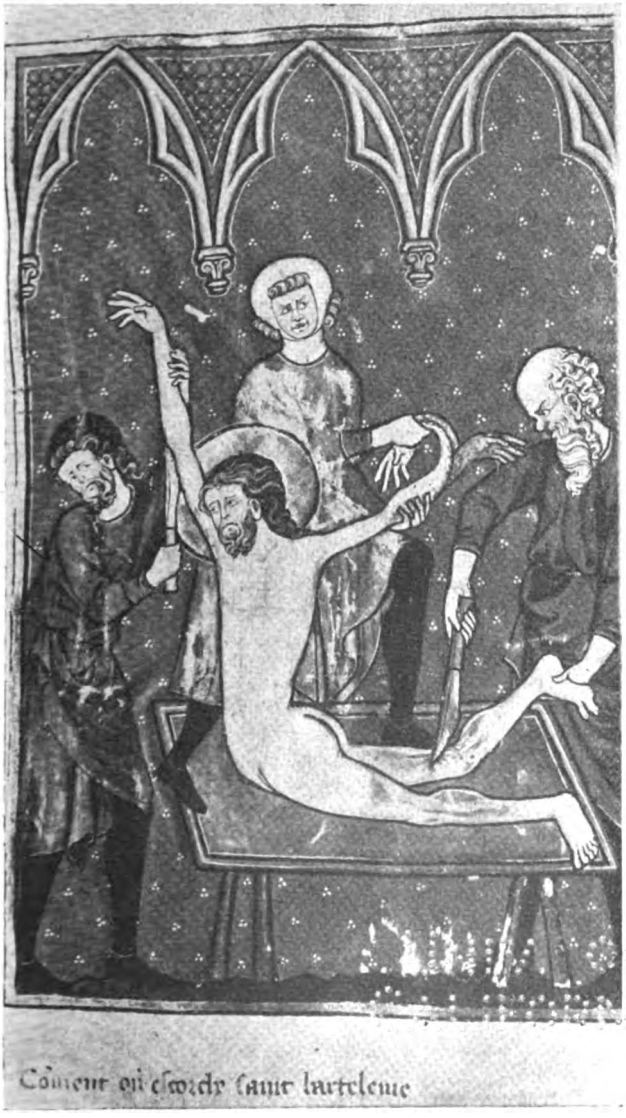

Martyre de saint Barthélemy.

Digitized by Google

Digitized by Google

XXXII. L'Ascension. — XXXIII. La Descente du Saint-Esprit. — XXXIV. Le Christ dans une gloire, entouré des symboles évangéliques. — XXXV. Le « Jugement de « l'umain lignage ». — XXXVI. La Mort de la Vierge. — XXXVII. Le Couronnement de la Vierge. — XXXVIII. Saint Michel luttant contre le dragon. — XXXIX. Saint Michel, auprès duquel était figurée « me dame Marie ». — XL. Décollation de saint Jean-Baptiste. — XLI. Saint Jean-Baptiste tenant le disque avec l'agneau et auprès duquel était figurée à genoux « me dame Marie ». — XLII. Crucifixion de saint Pierre. — XLIII. Couronnement de saint Pierre. — XLIV. La Conversion de saint Paul. — XLV. Saint Paul, devant lequel était figurée à genoux « me dame Marie ». — XLVI. Saint Jean l'Évangéliste dans une chaudière d'huile bouillante. — XLVII. Saint Jean l'Évangéliste avec un disque sur lequel est figuré son symbole, l'aigle, et devant lequel était agenouillée « me dame Marie ». — XLVIII. Crucifixion de saint André. — XLIX. Saint Jacques le Majeur, à côté duquel se tiennent « me dame Marie » agenouillée et trois pèlerins, dont une femme, à genoux également. — L. Martyre de saint Barthélemy (scène très réaliste). — LI. Saint Simon et saint Paul. — LII. Saint Matthieu dans son bureau de receveur des impôts, devant une table chargée de pièces de monnaie et le Christ lui adressant la parole. — LIII. Crucifixion de saint Simon et décollation de saint Jude. — LIV. Martyre de saint Thomas : « S. Thumas « ki est ferus d'une espée parmi le cors. » — LV. Martyre de saint Matthieu : « Saint Mathiu ensi comme on le « lapide et decole. » — LVI. Martyre de saint Barnabé : « Saint Barnaba ensi comme le traine au fu por jeter « ens. » — LVII. Saint Luc. — LVIII. Saint Marc. — LIX. Lapidation de saint Étienne. — LX. Martyre de saint Laurent. — LXI. Martyre de saint Vincent : « Saint « Vinchent ensi que on li sake les boiaus hors dou cors. » — LXII. Saint Clément précipité à la mer, avec une ancre au cou (*cette peinture manque*). — LXIII : « Saint « Nichaise décolés devant l'autel et sainte Aytrope [Eu-

Digitized by Google

« tropie], se suer, ki crieve les yus dou tirant. » — LXIV. Décollation de saint Jean et de saint Paul. — LXV. Martyre de saint Thomas de Cantorbéry. — LXVI. Martyre de saint Quentin. — LXVII. Saint Grégoire et saint Augustin. — LXVIII. Saint Denis, portant son crâne, et saint Piat, apôtre de Tournai. — LXIX. Saint Christophe portant l'Enfant-Jésus, à côté duquel était figurée à genoux « me dame Marie ». — LXX. Décollation de saint Maurice et de ses compagnons. — LXXI. Saint Servais, évêque de Tongres, tenant une double clef qu'il vient de recevoir du pape saint Silvestre[1]. — LXXII. Saint Éloi et un personnage à genoux qui l'implore pour la guérison de son cheval. — LXXIII. Saint Martin partageant son manteau. — LXXIV. Saint Nicolas et les trois jeunes filles auxquelles il donne une dot. Le père des jeunes filles est couché dans son lit. — LXXV. Saint Blaise et saint Urbain. — LXXVI. Saint Benoît et saint Bernard, abbés (*cette peinture manque*). — LXXVII. Saint Gilles transpercé d'une flèche et la biche qui se réfugie dans son sein. A droite, le roi qui avait ordonné de poursuivre la biche. — LXXVIII. Saint Pierre de Vérone, dominicain, et saint Dominique. — LXXIX. Saint François, devant lequel on voyait « me dame Marie » agenouillée, et saint Antoine. — LXXX. Sainte Catherine disputant avec les docteurs et auprès de laquelle était représentée « me dame Marie » à genoux. — LXXXI. Sainte Marguerite, à côté de laquelle était figurée « me « dame Marie », et sainte Marthe (*cette peinture manque*). — LXXXII. Sainte Agnès, avec un agneau et tenant un crucifix, auprès de laquelle était représentée « me dame « Marie », et sainte Barbe, avec une palme et un livre. — LXXXIII. Sainte Agathe, à laquelle on arrache les seins. — LXXXIV. Sainte Cécile assise, donnant à Valérien, son époux, le chapel qu'un ange lui a apporté. Au-dessus,

1. D'après la légende, saint Servais aurait reçu la clef de saint Pierre lui-même, et non de saint Silvestre (voir Cahier et Martin, *Caractéristiques des saints*, t. I, p. 225).

Digitized by Google

apparaît l'ange tenant un autre chapel. — LXXXV. Décollation de sainte Lucie. — LXXXVI. Sainte Marguerite sortant du dragon, avec une croix garnie d'un étendard. — LXXXVII. Martyre de sainte Ursule et de ses compagnes. — LXXXVIII. Sainte Julienne de Nicomédie, tenant le démon enchaîné, et sainte Chrétienne, la poitrine percée d'une flèche, avec une palme et un livre. — LXXXIX. Sainte Élisabeth de Hongrie lavant les pieds d'un pestiféré. — XC. Sainte Waudru, abbesse du chapitre de Mons, et sainte Gertrude, abbesse de Nivelles, tenant chacune une crosse et un livre.

« Au point de vue iconographique, beaucoup de ces peintures sont du plus haut intérêt et mériteraient un commentaire détaillé. D'autre part, un certain nombre nous donnent des renseignements précieux sur le costume civil et surtout militaire (par exemple, les miniatures portant les nos XVII, LXIII, LXX et LXXXVII).

« Il est fort à désirer que le remarquable recueil d'images sur lequel nous avons pu attirer l'attention des érudits, grâce à l'extrême obligeance de M. François Carnot, soit un jour intégralement publié, car c'est une source abondante de documentation pour l'histoire de l'art et l'étude de l'iconographie au XIIIe siècle. »

Séance du 11 Juillet.

Présidence de M. E. Michon.

Ouvrages offerts :

Baye (baron de). *Marion de Lorme et ses parents.* Paris, s. d., in-8°.

Chénon (Ém.). *De la personnalité juridique des villes de commune d'après le droit français du XIIIe siècle.* Haarlem, 1923, in-8°.

Clément (chanoine J.). *L'évêché de Moulins.* Moulins, 1923, in-8°, pl.

Digitized by Google

Vassel (E.) et Icard (F.). *Les inscriptions votives du temple de Tanit à Carthage. Second article.* Tunis, 1923, in-8°.

M. Gabriel Brassart est élu associé correspondant national pour le département de la Loire.

M. Barbarin, associé correspondant national, signale le manuscrit n° 391 de la bibliothèque Mazarine, livre de chœur orné de miniatures, et le rapproche d'un manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal portant un monogramme identique qui est formé des trois lettres N. L. C. Il résulte de ce rapprochement que le manuscrit de la Mazarine a été écrit et enluminé en 1549 pour le couvent des Célestins de Paris par un moine de cette maison, nommé Nicolas Le Conte.

MM. Boinet, H. Martin et Prinet présentent quelques observations.

La séance de vacances est fixée au mercredi 12 septembre.

Séance du 12 Septembre.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Le président adresse les félicitations de la Société à MM. Mazerolle et Boinet, membres résidants, récemment nommés chevaliers de la Légion d'honneur, ainsi qu'à deux associés correspondants nationaux, le R. P. Delattre, promu officier, et le marquis de Fayolle, nommé chevalier du même ordre.

M. Prinet, membre résidant, étudie les armoiries françaises qui se trouvent décrites dans un « Rôle d'armes » composé en Angleterre vers la fin du XIII^e^ siècle ou au début du XIV^e^.

Digitized by Google

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX

DU 4e TRIMESTRE DE 1923.

Séance du 17 Octobre.

Présidence de M. É. MÂLE, vice-président.

Ouvrages offerts :

BOULANGER (A.). *Aelius Aristide et la sophistique dans la province d'Asie au IIe siècle de notre ère.* Paris, 1923, in-8°.

COROT (H.). *De l'utilité de toujours contrôler les références.* [Le Mans, s. d.,] in-8°.

— *Notes sur un buste balsamaire découvert dans une sépulture à Aisey-le-Duc (Côte-d'Or).* Paris, 1923, in-8°, 1 pl.

— *Le port des anneaux de nez dans l'antiquité.* Aix-en-Provence, 1922, in-8°.

DICTIONNAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE LA GAULE, ÉPOQUE CELTIQUE, continué après la lettre L par les soins de M. E. Cartailhac. T. II, 6e fasc. Paris, 1923, in-4°.

FERREE (B.). *The books of the kings of France.* New-York, 1923, in-8°.

— *The Legion of Honour and the Pennsylvania Society.* New-York, 1923, in-8°.

MÂLE (Ém.). *Rapport sur le concours des Antiquités de la France en 1922.* Paris, 1922, in-8°.

MARCEL (chanoine L.). *L'ancienne chapelle des Ursulines de Langres.* Langres, 1923, in-4°, pl.

Digitized by Google

Naue (J.). *Westgothischer Goldfund aus einem Felsengrabe bei Mykena*. [Bonn, s. d.,] in-8°.

Zeiller (J.). *Anciens monuments chrétiens des provinces danubiennes de l'Empire romain*. S. l., s. d., in-4°.

Le président donne lecture de la lettre suivante envoyée par M. Ch. Bruston, associé correspondant national :

« Le début et la fin de l'inscription récemment découverte à Djémila et publiée dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France* (1923, p. 105) offrent peu de difficultés. Mais il n'en est pas de même de la portion intermédiaire.

« 1. La seconde partie de cette épitaphe se compose de trois hexamètres. Le premier et la moitié du second forment une seule phrase. Ce qui est indiqué par l'image d'une petite feuille. Il est donc vraisemblable que le reste forme aussi une phrase unique, dont la fin est

mecum est tua semper imago.

« Dans ce qui précède, on ne peut lire ni *brev*[*is ill*]*a* ni *brev*[*is is*]*ta*, puisque la lacune n'est que de deux lettres. Mais on lit assez aisément *brev*[*ia*]*ta sep*[*ulch*]*ri... facies*.. Ce qui fournit un sujet tout naturel au verbe *offe..et*. Il en résulte qu'il ne faut pas chercher dans la lacune précédente un autre sujet, tout différent, comme *n*[*o.r*] ou *n*[*o.ra*].

« Le verbe, auquel il ne manque que deux lettres, pourrait être le futur *offe*[*nd*]*et*, mais aussi l'imparfait du subjonctif *offe*[*rr*]*et*. La première de ces suppositions ne fournit aucun sens admissible. Essayons la seconde.

« Il y a un rapport antithétique assez visible entre *l'aspect* (ou la vue) *abrégé*(*e*) *d'un sépulcre* et *ton image est toujours avec moi*. Or, la vue d'un sépulcre, qui généralement ne dure *pas longtemps*, *présente* souvent l'image du mort qui y fut déposé, surtout si c'était un personnage important.

« Il semble donc qu'il doit y avoir là opposition entre

Digitized by Google

les deux parties de la phrase. Et c'est en effet ce qui résulte de la lecture suivante :

N[on cum] breviata sepulchri
Offerret facies, etc.

« *Ce n'est pas quand* l'aspect *abrégé* d'un sépulcre *l'of-*
« *frirait* (aux regards), ton image est *toujours* avec moi. »

« L'antithèse est évidente et la pensée fort claire. Pour se souvenir de son frère, l'auteur de l'inscription n'avait pas besoin de voir un moment sur son tombeau son image; il l'avait constamment devant ses yeux ou plutôt dans sa pensée. Ces trois vers n'expriment donc aucune idée spécifiquement chrétienne. Les voici en entier :

Accipe merentes lacrima[s] pia munera fratris
Aeternumque vale. N[on cum] brev[ia]ta sep[ulch]ri
Offe[rr]et facies, mecum est tua semper ima[go].

« 2. De même, la première ligne me paraît devoir être lue *Turasius prese*[*s*] (= praeses, comme *merentes* = moerentes). Cf. aussi *lacrima*[*s*].

« Ce titre non plus n'a rien de chrétien, tandis qu'il désignait les gouverneurs civils de provinces. Voir *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, etc. »

M. Prinet, membre résidant, achève sa précédente communication sur les armoiries décrites dans un Rôle d'armes composé en Angleterre à la fin du XIII^e^ siècle ou au début du XIV^e^; il étudie les armoiries allemandes qui y figurent.

MM. Mâle, Mirot et Blanchet formulent diverses remarques.

Séance du 24 Octobre.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vaselot, président.

Ouvrages offerts :

Delage (F.) et Courtot (P.-L.). *Statue tombale de Blanche*

Digitized by Google

de Champagne, duchesse de Bretagne (œuvre de Limoges). Limoges, 1923, in-8°, 1 pl.

Deshoulières (F.). *Savigny et Bourbon-l'Archambault.* Paris, s. d., in-8°, pl.

Laborde (comte A. de). *La mort chevauchant un bœuf.* Paris, 1923, in-4° et 24 pl.

Mély (F. de). *Signatures de primitifs. La légende de l'anonymat.* S. l., s. d., in-4°.

Taylor (L. R.). *Local cults in Etruria.* Rome, 1923, in-8°, 1 pl.

Le président déclare la vacance du siège de membre résidant laissé vacant par le décès de M. J Tardif. L'élection à ce siège est fixée au mercredi 12 décembre.

M. de Mély, membre résidant, fait la communication suivante :

« Notre savant confrère M. F. Deshoulières étudia naguère, en 1920, la cathédrale de Meaux d'après l'examen des bases, qui sont, dit-il, un élément précieux pour dater les monuments. C'est incontestable. Il nous a montré qu'on pouvait y préciser trois campagnes de construction. Une qui part environ de 1190 et va jusque vers 1230, la deuxième du XIII^e^ siècle jusqu'à la fin du XIV^e^, la troisième du milieu du XV^e^ siècle jusque vers 1530. L'intérêt de l'étude des bases de la cathédrale de Meaux nous semble se trouver, terminait-il, dans la délimination des dates qu'elle permet d'assigner aux trois modèles qu'elle fournit.

« Je voudrais vous montrer que les dynasties d'architectes, leurs noms, peuvent permettre des précisions encore plus exactes et plus indiscutables.

« Ce n'est assurément pas la cathédrale relevée par Villard de Honnecourt dans son Album que nous voyons actuellement. Car, en 1268, « cette tant belle et noble « construction ne présentait que lézardes et était à la « veille d'une épouvantable ruine ». A cette époque, Gauthier de Valrenfroy en était le maître d'œuvre. Elle fut

Digitized by Google

réédifiée en 1275. C'est la première période ainsi bien déterminée.

« En 1326, Nicolas de Chaumes, du consentement de Charles IV le Bel, donne un devis pour l'élévation d'une façade en rapport avec le reste de la basilique. Elle est commencée en 1335 sur l'ordre de Philippe IV, mais, comme en 1390 la cathédrale n'était pas terminée, Charles VI ordonna de faire contribuer les habitants à son achèvement. C'est bien la deuxième période.

« Le tympan de la porte sud de la cathédrale de Meaux est semblable à celui de Notre-Dame de Paris. Il est facile de l'expliquer par les dynasties d'architectes de l'Ile-de-France. Les noms de Nicolas de Chaumes, des Chelles, des Valrenfroy se trouvent dans tous les comptes étroitement associés. Naturellement, les « trez » de leurs *Albums* étaient communs. Ici, la chose est particulièrement évidente. En 1257, Jean de Chelles signe le portail sud de Notre-Dame de Paris; Nicolas de Chaumes travaille en 1308 à la cathédrale de Sens et c'est à Colin de Chelles qu'il commande les colonnes de pierre; en 1316, Nicolas de Chaumes et Pierre de Chelles, maîtres de l'œuvre de Notre-Dame de Paris, sont chargés de l'expertise de la cathédrale de Chartres; en 1326, enfin, Nicolas de Chaumes donne le plan du portail de Meaux. On comprend alors la parenté des monuments auxquels ces différents artistes, si étroitement unis, collaborèrent, en même temps que leur présence, certifiée par des comptes, nous donne des dates qu'il est impossible autrement de préciser avec une complète exactitude. »

M. Deshoulières présente quelques observations.

M. C. Enlart, membre résidant, commente les photographies de plusieurs chandeliers de fer datant du moyen âge et conservés à Jérusalem, en Chypre et en Catalogne. Il montre par la comparaison de ces divers objets que ceux qui furent importés dans les églises des croisés sont d'origine catalane.

M. Marquet de Vasselot ajoute quelques réflexions.

Digitized by Google

Séance du 31 Octobre.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrages offerts :

Albertini (E.). *La composition dans les ouvrages philosophiques de Sénèque*. Paris, 1923, in-8°. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 127.)

Plat (l'abbé). *L'église primitive de la Trinité de Vendôme*. Paris, 1923, in-8°, 2 pl.

Le président fait part du décès de M. le chanoine Ulysse Chevalier, associé correspondant national, membre de l'Institut.

Il donne connaissance d'une lettre par laquelle M. Jacques Zeiller, associé correspondant national, pose sa candidature au siège de membre résidant, vacant par la mort de M. J. Tardif.

M. Banchereau, associé correspondant national, montre dans des motifs décoratifs de plusieurs maisons d'Orléans des reproductions de dessins et d'œuvres de J. Ier Ducerceau, notamment le cartouche d'un panneau de la porte de la collection Arconati-Visconti au Musée du Louvre. Il pense que si Ducerceau ne dirigea pas en personne ces travaux exécutés à Orléans, du moins il fut appelé à fournir des modèles aux sculpteurs locaux et s'intéressa à la composition et à l'ordonnance des façades de ces maisons.

MM. Vitry, Dimier et Marquet de Vasselot ajoutent diverses remarques.

M. Dimier, membre résidant, fait connaître des exemples d'artistes peintres qui, à l'époque de François Clouet, tenaient commerce de tableaux et de portraits et qui travaillaient avec la collaboration d'élèves ou d'apprentis.

M. Marquet de Vasselot présente plusieurs observations.

Digitized by Google

Séance du 7 Novembre.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrages offerts :

Ebersolt (J.). *Les arts somptuaires de Byzance. Étude sur l'art impérial de Constantinople.* Paris, 1923, in-4°.

Fage (R.). *Le combat de Montanceix en Périgord* (1922). Brive, 1923, in-8°.

— *Les étudiants limousins à l'Université de Toulouse en 1378.* Limoges, 1923, in-8°.

Leusse (comte G. de). *La chapelle de Bonzon et ses peintures au XIII^e siècle.* Mâcon, 1914, in-8°, pl.

— *Le dernier évêque de Mâcon : Mgr Moreau, 1721-1802.* Mâcon, 1922, in-8°, 1 pl.

— *La litre des chevriers en l'église de Saint-Maurice de Satonnay.* Mâcon, 1923, in-8°.

— *Le prieuré de Saint-Romain-des-Iles.* Mâcon, 1921, in-8°, pl.

— *La voie romaine de Mâcon à Autun.* Paris, 1923, in-8°.

Le président exprime les regrets qu'éprouve la Société de la perte de M. Eugène Lefèvre-Pontalis, membre résidant, et fait part de la mort tragique de M. L. Régnier, associé correspondant national.

Il donne lecture de la lettre par laquelle M. L. Réau, associé correspondant national, pose sa candidature au siège de membre résidant, actuellement vacant. M. le comte G. de Leusse est élu associé correspondant national pour le département de Saône-et-Loire.

M. Chénon, membre résidant, rend compte des fouilles exécutées en juillet 1923 dans un puits gallo-romain comblé de terre, situé à Châteaumeillant (Cher), le *Mediolanum* de la carte de Peutinger; ce puits, qui est le neuvième fouillé dans le même lieu depuis 1898, a fourni,

Digitized by Google

comme les autres déblayés antérieurement, des pierres, des ossements d'animaux, des anses de seaux et les restes d'un chaudron en fer, et surtout six vases intacts, et des milliers de morceaux appartenant à une centaine d'autres vases. Toute cette céramique est grossière; les cruches à deux anses et goulot rapporté, les aiguières et pichets à bec rapporté ou pincé sont en très grand nombre, ce qui donne lieu de penser que la maison était une *taberna diversoria* sise à l'entrée de la ville, près de la voie romaine d'Argenton. Le puits avait 0m85 de diamètre et 14 mètres de profondeur. Après le déblaiement, en quelques jours, il contenait 7 mètres de hauteur d'eau. M. Chénon passe en revue les autres puits du *Mediolanum* fouillés depuis 1898, et qui tous ont offert le même phénomène. Il conclut que ces puits ont été creusés pour avoir de l'eau et qu'aucun d'eux n'a été un puits funéraire; dans aucun il n'a été trouvé d'ossements humains incinérés.

M. Toutain, membre résidant, rapproche ces puits de ceux trouvés à l'intérieur d'*Alesia* et fournit d'intéressants renseignements sur l'alimentation en eau des villes gallo-romaines.

Séance du 14 Novembre.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Le président lit une lettre de M. R. Fage, associé correspondant national, qui pose sa candidature au siège vacant de membre résidant.

Le comte de Loisne, membre résidant, fait la communication suivante :

« Un cimetière franc, dont la découverte n'a pas encore été signalée, a été mis au jour, en 1913, à Grenay, canton de Lens (Pas-de-Calais), dans la concession des mines de Béthune. Nous nous proposions de l'étudier, lorsque sont

Digitized by Google

survenues la déclaration de guerre et les bombardements qui ont bouleversé toute la région; si bien qu'il ne nous a pas été permis d'inventorier les divers objets retirés des tombes, ceux-ci ayant été anéantis ou dispersés. M. Mercier, directeur général des mines de Béthune, à la bienveillance duquel nous sommes heureux de rendre hommage, a bien voulu nous procurer, au sujet de ce cimetière, les renseignements suivants :

« Dans le courant du mois de mai 1913 des ouvriers, en creusant une tranchée pour l'établissement de la conduite d'eau d'alimentation de la cité nouvelle de Grenay, rencontrèrent en divers endroits, dans la marne, des poteries noires estampées à la roulette et des ossements provenant d'un ancien cimetière. De juin à septembre, soixante-dix à quatre-vingts tombes furent mises au jour. Elles étaient orientées, la tête des corps placée à l'ouest, et étaient à une profondeur variant de 0m30 à 2 mètres.

« Dans les plus profondes se trouvait un mobilier funéraire abondant et les ossements étaient la plupart consumés. Dans les moins profondes, au contraire, les squelettes étaient presque entiers et n'étaient accompagnés que d'un petit nombre d'objets.

« Vers l'ouest deux tombes plus grandes mesuraient, l'une 3m50 sur 2m50, l'autre 3m50 sur 3 mètres. Leur profondeur était de 1m80. Cette dernière contenait, entre autres objets, deux belles fibules d'or.

« Dans les autres tombes on a recueilli des épées, scramasaxes, lances, flèches, framées, umbos de boucliers, plaques, fibules, boucles, épingles, perles de verroterie et d'ambre, des poteries en terre noire et rouge, une coupe de verre brisée, en un mot les diverses armes et objets mobiliers qui se rencontrent habituellement dans les cimetières des VIe et VIIe siècles.

« A 200 mètres du cimetière qui précède on a en outre découvert, le 11 septembre 1913, à 0m30 de profondeur, une sépulture à incinération gallo-romaine. Elle contenait une urne renfermant des os calcinés, un vase en terre noire recouvert d'un plat en terre rouge, cinq boucles et

Digitized by Google

une amphore. Celle-ci contenait une bague, un bracelet et deux monnaies de bronze.

« Tels sont les renseignements que nous avons pu recueillir sur les sépultures de Grenay. On sait que d'autres cimetières gallo-romains et francs ont été mis au jour dans la même région : à Harnes, Hersin-Coupigny, Liévin et Béthune. Ils ont fait l'objet de communications précédentes[1]. »

Mgr Batiffol dit quelques mots d'une controverse à laquelle il est mêlé au sujet d'un prétendu palimpseste, actuellement la propriété de la Société hispanique, à New-York, et provenant de Tarragone, assure-t-on :

« Dans la *Croix* du 10 septembre dernier, j'ai signalé un article du *Mercure de France* (1er juin) qui annonçait la découverte du plus ancien texte des Évangiles dans un palimpseste espagnol de Tarragone. J'ai suggéré à l'auteur dudit article que l'auteur de la découverte (M. Buchanan) était d'une compétence contestée et que le texte par lui publié paraissait être un produit de son imagination.

« Le *Mercure de France* (15 octobre) ayant cru devoir prendre la défense de M. Buchanan et de sa prétendue découverte, on me permettra de verser au débat deux témoignages qui confirment mon verdict et fourniront aux hommes du métier la garantie que l'autorité du *Mercure de France* ne suffit évidemment pas à donner en ces matières.

« On m'écrivit de New-York, en date du 17 octobre :

« J'aurais voulu me procurer tous les numéros du « *New-York Times* qui ont parlé de cette prétendue décou- « verte, mais je n'ai malheureusement pu m'en procurer « que trois. Ils suffiront cependant à vous donner une « idée de ce que pensent les savants américains de M. Bu- « chanan. La prétendue déclaration de M. Huntington, « que « ce serait un grand coup pour la religion si le

1. Voir *Bull. des Antiq. de France*, 1905 et 1907.

Digitized by Google

« texte du palimpseste était publié », a été démentie par « M. Huntington lui-même... Vous pouvez en toute con- « fiance affirmer que les révélations sensationnelles de « M. Buchanan n'ont pas été prises au sérieux, comme « les trois articles du *New-York Times* ci-inclus le prouvent « abondamment. On s'est gaussé de lui et on s'en gausse « encore. »

« Voici comment s'exprime le plus connu des savants américains interrogés, M. Kirsopp Lake, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de Harvard :

« Il y a, je crois, deux possibilités : 1° M. Buchanan « dit vrai et a vraiment par une longue étude découvert « sur le manuscrit des caractères invisibles pour la plu- « part de nous à première vue; 2° M. Buchanan est vic- « time d'un état d'esprit qui n'est pas inouï et qui lui fait « voir dans certaines conditions de tension visuelle une « écriture qui n'existe que dans son propre esprit. Je ne « crois pas qu'il y ait de raison de douter de la bonne « foi de M. Buchanan...

« Tout autre est la question de la valeur des textes « trouvés par le docteur Buchanan, supposé qu'ils soient « réels. Sur ce point, je suis en absolu désaccord avec « ses conclusions. Je ne pense pas que le texte qu'il a « publié soit basé sur des sources plus primitives que le « texte officiel du Nouveau Testament ou qu'il ait quelque « importance pour le problème textuel. » (*New-York Times*, 30 avril.)

« Il y a un jugement plus radical que celui de M. Lake, c'est celui de M. Lowe, *lecturer* de paléographie à Oxford : « En 1917, dit-il, je travaillais à New-York; je fus con- « voqué au Musée hispanique pour voir le manuscrit que « l'on croyait être un palimpseste. On me montra un mis- « sel d'une belle écriture du xv^e^ siècle environ, mais je « fus incapable de voir qu'il était palimpseste. Le jour « était sombre et pluvieux, je demandai à revenir un jour « où la lumière serait meilleure. Vous supposez bien que « les autorités du Musée hispanique ne m'avaient rien dit « des vues exprimées par le docteur Buchanan et je for-

Digitized by Google

« mais mon jugement personnel sans être influencé en « rien par l'opinion de quiconque. Quand je revins à « nouveau, j'appliquai une attention extrême, mais il me « fut impossible de découvrir rien d'autre que ce que « pouvait être le texte régulier. En tout cas, j'étais inca- « pable de déchiffrer un seul mot... Je fis part de mon « opinion aux autorités du Musée hispanique, à savoir que « le manuscrit n'était pas palimpseste, et l'on m'apprit « alors que j'étais en conflit avec l'opinion du docteur « Buchanan. On suggéra à M. Huntington de demander « l'opinion d'autres experts, et trois des scholars les plus « compétents d'Amérique furent consultés. Ils furent tous « trois de mon avis. »

« Alors, que dire de M. Buchanan? M. Lowe en parle avec commisération.

« L'hypothèse la meilleure et la plus courtoise est que « les découvertes du docteur Buchanan sont la suite infor- « tunée de son surmenage. Car les mots qu'il lit sont des « mots illisibles et donc inexistants pour tout autre scho- « lar... Cela n'a plus rien à voir avec la science. » (*New-York Times*, 4 mai.)

« Si ces témoignages ne suffisaient pas, on pourrait citer encore l'article de H.-A. Sanders, paru dans la *Zeitschrift für N. T. Wissenschaft*, 1922, p. 291-299, et intitulé : « Buchanans Publikationen altlateinische Texte, « eine Warnung. » M. Sanders a pris la peine de collationner quelques textes publiés par Buchanan sur les fac-similés des manuscrits qu'il en donne lui-même : il relève des fautes de lecture fâcheuses et nombreuses, mais surtout des leçons que l'éditeur prétend avoir déchiffrées *in rasura* et dont les fac-similés n'offrent aucune trace. Sur le N. T. qu'il croit trouver dans les citations de *Beatus*, M. Buchanan est accusé par Sanders de falsifications conscientes, imputables soit à la volonté de donner une base scripturaire à des opinions de secte, soit à un phénomène pathologique, et Sanders incline à cette seconde hypothèse. »

Mgr Batiffol conclut : « Je ne connaissais le jugement

Digitized by Google

ni de M. Kirsopp Lake, ni de M. Lowe, ni de M. Sanders, quand je me suis prononcé pour la première fois. Je suis bien rassuré et conseille au *Mercure de France* de se défier davantage des mystifications. »

M. Mayeux, associé correspondant national, présente les photographies du portail actuellement en restauration de l'église de Collonges (Corrèze) et montre un croquis permettant de juger ce que ce portail sera après l'achèvement des travaux.

MM. Deshoulières, Enlart et Fage formulent diverses remarques.

Le président donne lecture d'une lettre de M. Collinet, membre résidant, qui offre à la Société, pour l'aider dans ses publications, une somme de 400 francs. De vifs remerciements sont adressés à notre confrère.

M. Henri Stein, membre résidant, fait la communication suivante :

« Si l'on ouvre le *Lexikon der bildenden Künstler* de Thieme et Becker en cours de publication[1], on lit, à l'article Anchises da Bologna, les indications que voici : « Bildhauer um 1470, unbekannter, nur in Achillini in « seinem Viridario erwähnten Künstlernamen », avec un simple renvoi à l'*Enciclopedia* de Zani. Or, Anchises de Bologne est peut-être inconnu en Italie; il ne l'est pas tout à fait en France, mais à une époque tardive. En effet, au début du règne de François Ier, on le voit qualifié dans les archives lyonnaises de « maistre des réparations et « fortifications en pays de Languedoc » ; il prend ce titre alors qu'il exécute un plan gravé sur bois du boulevard Saint-Sébastien, à Lyon[2]. Bien plus, on le rencontre à cette même date à Narbonne même. Dans le bas-côté droit de la cathédrale de cette ville, en face de la porte qui

1. T. I, p. 430.

2. N. Rondot, *L'art et les artistes à Lyon* (1902), p. 206; Ém. Picot, *Les Italiens en France au XVIe siècle* (1901-1918), p. 226.

Digitized by Google

conduit au trésor, on voit adossé au mur un édicule en marbre qui forme un tout petit oratoire dédié à la Vierge; cet édicule, qui provient du pont Sainte-Catherine où il était visible dès 1605 et jusqu'en 1885, époque de la destruction du pont, n'a été transféré à la cathédrale qu'en 1889, et il est connu sous le vocable de Notre-Dame-du-Pont. La statue de pierre de la Vierge qui l'orne, ayant 1m25 de haut, est sans grand intérêt; on y voit la date 1605. Mais l'édicule est manifestement plus ancien; on lit d'ailleurs sur le fronton cette inscription, encore visible malgré l'épreuve du temps : ANCHISES DE BONONIA FE · FI · MDXXV[1]. C'est bien là notre sculpteur bolonais, c'est bien là le maître des fortifications de Narbonne révélé par les archives lyonnaises, à une date parfaitement concordante. On voudrait trouver trace d'autres travaux exécutés en France par le même artiste, et qui attesteraient son mérite plus que ne le peut faire le modeste monument de la cathédrale de Narbonne; du moins est-il intéressant de constater que cet Italien n'est pas aussi inconnu que veut bien le dire le *Lexikon* cité.

« Il y a lieu, en outre, de souligner le texte de l'inscription, qui ne saurait être lue autrement que : *Anchises de Bononia fecit fieri 1525*. On a plus d'une fois, et dans notre Société même, disserté sur ce qu'il fallait entendre par l'expression *fieri fecit* dans les inscriptions médiévales, et beaucoup d'archéologues se refusent à croire que cette expression puisse s'appliquer à un artiste, auteur de l'œuvre qui porte une telle inscription, et pensent qu'elle doit désigner le donateur ayant contribué à l'érection du monument. Faudrait-il donc admettre que l'édicule où se lit le nom du sculpteur Anchises da Bologna aurait été sculpté par un autre que par lui? L'invraisemblance d'une telle hypothèse se dégage d'elle-même. »

M. Enlart ajoute plusieurs remarques.

1. Louis Narbonne, *La cathédrale Saint-Just de Narbonne* (1901), p. 82. — On vend à la cathédrale des images pieuses, accompagnées de prières à la Vierge, qui représentent le petit édicule dont nous parlons.

Digitized by Google

M. Mirot, membre résidant, apporte quelques renseignements sur la famille de Nicolas Houel, apothicaire parisien, fondateur de la « maison de charité chrétienne ».

MM. Enlart et Deshoulières formulent quelques remarques.

Comme suite à sa précédente communication sur le portail de Collonges (Corrèze), M. Mayeux, associé correspondant national, soumet à la Société des photographies du portail et du tympan de Saint-Chamand (Corrèze), qui offre de grandes analogies avec celui qu'il a précédemment signalé.

M. Dimier présente diverses observations.

Séance du 28 Novembre.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrages offerts :

Briquet (Dr J.). *Notice sur la vie et les travaux de Ch.-M. Briquet.* Leipzig, 1923, in-4°.

Formigé (J.). *Le théâtre romain d'Orange.* Paris, 1923, in-4°.

M. Dimier, membre résidant, fait la communication suivante :

« Je ne crois pas devoir laisser perdre une information, quoique incomplète, touchant la rare matière de l'École de Fontainebleau dans les derniers temps de sa carrière. Comme elle émane d'un érudit que nous avons perdu, elle risquerait d'être oubliée si je ne la consignais ici.

« Il s'agit d'un peintre flamand qui, au dire de Van Mander (trad. Hymans, t. II, p. 147), se trouvait à Fontainebleau en 1566, avec quatre autres de sa nation, pour y travailler aux décorations du château, dit M. Hymans; mais il est certain que non, car l'historien ajoute qu' « après quelques mois, la cour étant venue s'y éta-

Digitized by Google

« blir, ils durent s'éloigner ». Ces peintres étaient Jérôme Frank, Aper Fransen, Jean de Maeyer, Corneille Ketel, Denis d'Utrecht. S'ils avaient travaillé aux peintures du château, la cour se fût au contraire complu à les contempler à l'ouvrage. Si le château leur a été fermé, c'est qu'ils n'y étaient que pour étudier. Fontainebleau était alors un grand lieu d'étude pour les peintres, à cause des exemples que les ouvrages du Primatice et du Rosso y fournissaient en abondance, principalement pour les Flamands, auxquels cette résidence accourcissait le voyage de l'Italie.

« Des cinq peintres nommés dans l'occurrence, deux intéressent la France, savoir Jérôme Frank, qui y fit une carrière et y mourut en 1610. Jean de Maeyer, plus obscur, y demeura aussi. Il est aux registres d'Avon en 1569, et un document paru dans les *Artistes parisiens* de feu M. Guiffrey montre qu'il était encore en France en 1581. Corneille Ketel fit sa carrière dans son pays. Aper Fransen est inconnu. Reste Denis d'Utrecht dont j'ai à parler.

« Il y avait en 1906 chez Fabius, antiquaire, 31, rue des Saints-Pères, un tableau signé *Denis* qui était de lui. Ainsi en jugeait M. Félix Herbet, en son vivant maire du Luxembourg, auteur de travaux d'archives et de recherches sur la gravure concernant l'école de Fontainebleau, que tous les érudits connaissent. Ce tableau ne fut pas retenu à temps. Le marchand le vendit à l'Amérique. Il n'en resterait donc que ce faible souvenir, sans une lettre datée du 3 janvier 1907, où M. Herbet m'en envoya la description, avec son témoignage formel. Je n'ai jamais vu le tableau. La signature *Denis* m'est garantie par le rapport que m'en avait fait M. Herbet. Comme le tableau représentait Fontainebleau, je ne doute pas plus qu'il ne faisait de l'identité du peintre. Voici la lettre, datée du 3 janvier 1907 :

Le tableau de Denys d'Utrecht représentait le château de Fontainebleau vu du jardin anglais actuel, à l'opposite de la cour des Fontaines. Les premiers plans étaient occupés par des arbres, des

Digitized by Google

verdures, au milieu desquels s'agitaient des personnages très noblement habillés : le roy et Henry de Navarre, disait la légende, plus des chevaux, des chiens, tout l'appareil d'une chasse. La cour de la Fontaine était couverte de gazon; le château, très clair, montrait la galerie de François Ier, avec un appentis à la gauche du spectateur, que je ne me rappelle pas sur les plans de Ducerceau. On ne voyait pas le pavillon de la Porte-Dorée. Le pavillon des Poëles, celui qui donne asile aujourd'hui au Musée chinois, apparaissait au contraire d'une hauteur et d'une importance capables de surprendre. Le peintre ne devait pas être architecte, et les bâtiments n'avaient pas, je pense, été traités avec l'exactitude qu'on trouvait dans les costumes.

Il est tout à fait regrettable que ce tableau soit parti pour l'Amérique sans que son image ait pu être fixée. Le marchand n'a pas voulu me dire le nom de l'amateur qui l'avait acheté.

F. Herbet.

« Quand nous reverrons le tableau, je ne sais. Il est malheureux qu'à l'époque nos musées ne s'en soient pas mis en peine. En tout cas, nous avons sa fiche, qui marquera sa place dans les histoires. Si le roi et Henri de Navarre y figuraient en réalité, je ne voudrais pas l'assurer. Tout le reste devra passer en fait. »

M. Mayeux, associé correspondant national, présente un relevé de la crypte de l'église de Maisonnisses (Creuse), qui offre plusieurs particularités, notamment dans les voûtes et les colonnes. Cette église possède une statue funéraire qui serait celle d'un chevalier de l'ordre du Temple et qui est classée comme monument historique.

MM. Toutain, Deshoulières et Blanchet ajoutent diverses observations.

M. Martroye, membre résidant, lit la note suivante :

« Au nombre des institutions d'Alexandrie à l'époque du Bas-Empire, il en était une dénommée les *parabalani*[1].

1. *Parabalani*, et non *parabolani*, comme écrivent à tort Godefroy et Du Cange. Le code de Justinien donne la forme *parabalanin*, dont il n'y a point d'exemple dans le code Théodosien (Mommsen et Meyer, *ad leg.* 42, *Cod. Theod.*, lib. XVI, tit. II; p. 850, n. 4).

Digitized by Google

Ces *parabalani*, fougueux partisans de l'évêque quel qu'il fût et en n'importe quelle circonstance, devinrent, dans les luttes religieuses du v^e^ siècle, des artisans de désordre. Ce sont des décisions impériales émises en vue de prévenir leurs violences qui nous les font connaître. A la suite des troubles qu'aggravèrent en 415 les dissensions entre saint Cyrille et le préfet augustal Oreste, et au cours desquels périt massacrée la célèbre Hypatie, alors la gloire de l'École alexandrine[1], les Alexandrins députèrent à la cour une *légation* chargée de solliciter certaines mesures inspirées, est-il dit, par la terreur des *parabalani*[2]. Elles furent jugées inutiles[3]. Toutefois, à l'égard des *parabalani* des précautions furent prises par une loi du 29 septembre 416. On y voit qu'ils étaient organisés en un corps ayant, pour représentant légal, un syndic, et composé de membres immatriculés à un rôle.

« L'empereur prescrit que désormais leur nombre sera limité à cinq cents; qu'ils ne pourront être des *divites* (*honorati* et *curiales*) et de ceux qui rachèteraient ce titre; qu'ils seront exclusivement des *pauperes* et seront fournis par les *corporati*, c'est-à-dire par les corporations au service de la ville[4]; que leurs noms seront notifiés au préfet augustal et soumis par lui au préfet du prétoire; qu'ils ne pourront se trouver ni à aucun spectacle public,

1. Socrate, *Hist. eccles.*, VII, chap. XIII, XIV, XV (Migne, *P. G.*, t. LXVII, col. 760-767, 768); — Théophanes, *Chronogr.* (*Corp. script. hist. byzant.*, édit. de Bonn, t. I, p. 127, 128).

2. *Quod quidem terrore eorum, qui parabalani nuncupantur legationi insertum est. Cod. Theod.*, XVI, II, 42.

3. Une lacune dans le texte du code Théodosien, entre les mots : *aliquas* et *non exire* (voir texte cité ci-après p. 277, n. 1), ne permet pas de saisir le sens de la phrase relatant la demande des Alexandrins, qui n'est point reproduite dans le code de Justinien. Godefroy propose la correction : *ut reverentissimus episcopus de Alexandrina civitate aliquo non exiret;* la présence de l'évêque dans la ville devant être propre à empêcher les fureurs des *parabalani*.

4. Gothofred., *ad leg.* 1, *Cod. Theod.*, lib. XIV, tit. XXVII, *De Alexandrinae plebis primatibus;* édit. Ritter, t. V, p. 303.

Digitized by Google

ni au siège de la curie, ni aux audiences judiciaires, à moins d'avoir à y comparaître pour leurs propres affaires, comme demandeurs ou comme défendeurs, soit dans une cause les concernant personnellement, soit en qualité de syndic représentant leur communauté dans une cause qui la concerne; et cela sous peine d'être rayés des rôles des *parabalani* et de n'y pouvoir jamais être rétablis; qu'à leur décès pouvoir est donné au préfet augustal d'en subroger d'autres à leur place, sous la condition énoncée ci-dessus[1], c'est-à-dire pris parmi les *pauperes* et non parmi les *divites*, et n'ayant pas acheté leur place.

« Ce texte n'indique point quelle était la fonction des

1. Idem (Impp. Honorius et Theodosius) AA. Monaxio P(raefecto) P(raetori)o. *Quia inter cetera Alexandrinae legationis inutilia hoc etiam decretis scriptum est, ut reverentissimus episcopus de Alexandrina civitate aliquas... non exire, quod quidem terrore eorum, qui parabalani nuncupantur, legationi insertum est, placet nostrae clementiae, ut nihil commune clerici cum publicis* [b]*actibus vel ad curiam pertinentibus*[c] *habeant. Praeterea eos*[d] *qui parabalani*[e] *vocantur*[f] *non plus quam quingentos esse praecipimus, ita ut non divites et qui hunc locum redimant, sed pauperes a corporatis pro rata Alexandrini populi praebeantur, eorum nominibus viro spectabili praefecto Augustali videlicet intimatis et per eum ad vestram magnitudinem referendis. Quibus*[g] *neque ad quodlibet publicum spectaculum neque ad curiae locum neque ad judicium adcedendi licentiam permittimus, nisi forte singuli ob causas proprias et necessitates judicem adierint, aliquem lite pulsantes vel ab alio ipsi pulsati vel in communi totius corporis causa syndico ordinato, sub ea definitione, ut, si quis eorum haec violaverit, et brevibus parabalani eximatur et conpetenti supplicio subjugetur nec umquam ad eandem sollicitudinem revertatur.* [h]*Loco autem mortuorum viro spectabili p(rae)f(ecto) Augustali subrogandi dedimus potestatem sub ea condicione, quae superius designatur.* Dat. III Kal. octob. Constant(ino)p(oli) Theod(osio) A. VII et Palladio conss. (29 sept. 416). *Cod. Theod.*, XVI, II, 42 (édit. Mommsen et Meyer, p. 850) = *Cod. Just.*, I, III, 17 (édit. Krueger, 1915, p. 20).

Cod. Just. : a. *inc.* — b. *actionibus.* — c. *cujus corpori non sunt adnexi.* — d. *eis.* — e. *parabalanin.* — f. *finit.* — g. *redit.* — h. *finit.*

Digitized by Google

parabalani. Un autre texte juridique la fait pleinement connaître. Le 3 février 418, Théodose II, amendant la loi précédente, porta à six cents le nombre de *parabalani* qui sont, dit-il, affectés à soigner les malades. Il les met, ou plutôt, sans doute, les remet à la disposition et à la nomination de l'évêque, auquel est reconnu le droit de les choisir à son gré parmi les anciens membres de la corporation qui, ajoute l'empereur, ont acquis l'expérience des soins à donner aux malades. Les *honorati* et les *curiales* sont seuls exceptés du choix de l'évêque[1]. Les *parabalani* constituaient donc une association, une sorte de confrérie d'hospitaliers aux ordres de l'évêque. Peut-être était-elle une continuation de l'œuvre de ces chrétiens d'Alexandrie qui, durant la peste de 263, sous le règne de Gallien, s'étaient voués à soulager les victimes du fléau, à donner la sépulture aux morts, et dont une lettre pascale de saint Denys d'Alexandrie célèbre l'ardente charité[2]. « C'étaient, écrit saint Denys, des prêtres

1. Idem (Impp. Honorius et Theodosius) AA. Monaxio P(raefecto) P(raetorio). *Parabalani, qui ad curanda debilium aegra corpora deputantur, quingentos esse ante praecepimus. Sed quia hos minus sufficere in praesenti cognovimus, pro quingentis sescentos constitui praecipimus, ita ut pro arbitrio viri reverentissimi antistitis Alexandrinae urbis de his, qui ante fuerant et qui pro consuetudine curandi gerunt experientiam, sescenti parabalani ad hujusmodi sollicitudinem eligantur, exceptis videlicet honoratis et curialibus. Si qui autem ex his naturali sorte fuerit absumptus, alter in ejus locum pro voluntate ejusdem sacerdotis exceptis honoratis et curialibus subrogetur; ita ut hi sescenti viri reverentissimi sacerdotis praeceptis ac dispositionibus obsecundent et sub ejus cura consistant : reliquis, quae dudum latae legis forma complectitur super isdem parabalanis vel de spectaculis vel de judiciis ceterisque, sicut jam statutum est, custodiendis.* Dat. III non. feb. Constant(ino)p(oli) Honor(io) XII et Theod(osio) VIII AA. conss. (3 février 418). *Cod. Theod.*, XVI, II, 43, p. 851 = *Cod. Just.*, I, III, 18, p. 20. Le code de Justinien dans ce texte, comme dans le précédent, donne constamment la forme *parabalanin*.

2. Eusèbe, *Hist. eccles.*, VII, chap. XXII, 7; édit. Grapin, t. II, p. 352; — cf. Tillemont, *Mém.*, t. IV, p. 277; t. XIV, p. 277.

Digitized by Google

« et des diacres, et de ceux qui étaient en grande estime « parmi le peuple[1]. »

« Au v[e] siècle, les *parabalani* étaient-ils des clercs? « C'étaient, dit Godefroy, des clercs exerçant la méde- « cine[2]. » Le texte de la loi du 29 septembre, objecte Tillemont, « marque plutôt qu'on regardait leur état et « celui des clercs comme deux états différents. Théodose « y parle d'abord des clercs, et puis il ajoute : *praeterea* « *eos qui parabalani vocantur.* L'empereur dispose même « d'eux et en laisse le choix aux magistrats, ce que jamais « les princes n'ont entrepris à l'égard des clercs[3]. » A quoi il convient d'ajouter que dans les deux lois de Théodose il s'agit évidemment d'infirmiers, non de gens exerçant la médecine, de médecins, et que la première de ces lois prescrit de les choisir parmi les gens du peuple, non dans le clergé. Les *parabalani* n'étaient donc certainement point des prêtres et des diacres qui, après les évêques, constituaient le degré supérieur de l'ordre des clercs[4]. Mais il y avait dans l'ordre des clercs un degré inférieur où étaient classés les ministres de l'Église : les lecteurs, les sous-diacres, les exorcistes, les *ostiarii*[5] et également les fonctionnaires des services charitables ou administratifs de l'Église; les membres du collège ou *schola* des notaires, du collège ou *schola* des *defensores* de l'Église romaine, des ἐκδικοι de l'Église de Constantinople[6]. Ce rang inférieur conférait, comme le premier,

1. Πρεσβύτεροι τέ τινες καὶ διάκονοι καὶ τῶν ἀπὸ τοῦ λαοῦ λίαν ἐπαινούμενοι (Eusèbe, VII, chap. XXII, 7, t. II, p. 352).

2. Gothofred., *ad leg.* 42, *Cod. Theod.*, XVI, II, édit. Ritter, t. VI, p. 92, col. 1.

3. Tillemont, *Mém.*, t. XIV, p. 277 et note 1.

4. *Cod. Theod.*, XVI, II, 24, 41 (édit. Mommsen et Meyer, p. 843, 849); — Gothofred., *ad leg.* XVI, II, 7, 24, *Cod. Theod.*, t. VI, p. 35, 63.

5. Gothofred., *ad leg.* 7, *Cod. Theod.*, XVI, II, édit. Ritter, t. VI, p. 35, col. 1; — *Concilium Laodicenum*, can. 24, 27, 30, 42, 54, 55 (Harduin., *Conc. Coll.*, t. I, p. 785-792).

6. F. Martroye, *Les defensores ecclesiae aux V[e] et VI[e] siècles*,

Digitized by Google

l'immunité des charges personnelles et de curie dont jouissaient les clercs[1]. Il n'y a point de raison qui empêche d'admettre que les *parabalani*, membres d'une corporation affectée à un service charitable dépendant de l'Église, aient pu appartenir à l'ordre des clercs dans ce rang inférieur, et le texte de la loi du 29 septembre 416 autorise à le croire. Il y est dit, en effet, que des places de cette corporation étaient achetées à prix d'argent, et il est défendu tout particulièrement, à plusieurs reprises, d'y nommer des *divites*, des *honorati*, des *curiales*. Ces achats et cette défense sans cesse répétée ne se peuvent comprendre que si ces places dispensaient des charges personnelles et de curie. Or, elles n'en pouvaient dispenser que si elles procuraient à leurs titulaires les privilèges des clercs.

« Ces privilèges n'étaient assurés aux membres de la corporation qu'en tant qu'elle dépendait de l'Église et constituait un de ses services. L'essai de laïcisation tenté en 416 compromettait donc les privilèges des *parabalani* et par conséquent leur recrutement. C'est pourquoi sans doute on dut l'abandonner en 418. La seconde loi de Théodose II ne se peut expliquer autrement; car il eût été naïf de croire les *parabalani* assagis. En 449, on les vit paraître avec les moines de Barsauma au conciliabule, au brigandage d'Éphèse et, par leurs violences, contraindre les évêques à subir les volontés de Dioscore[2].

« Quant au sens du terme *parabalani*, on le tire du verbe παραβάλλεσθαι, se précipiter dans le danger[3]. Ce nom aurait été donné à ces gens qui, par dévouement, s'exposaient au péril de la contagion dans les épidémies, avec une signification analogue à celle du terme παράβολοι

dans la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, 1923, n° 4 (oct.-déc.), p. 597-622.

1. *Cod. Theod.*, XVI, II, 7, 24.

2. Harduin, *Conc. Coll.*, t. II, p. 214, D; Hefele-Leclercq, *Hist. des conciles*, t. II, 2e part., p. 683.

3. Gothofred., *ad leg.* 42, *Cod. Theod.*, XVI, II; édit. Ritter, t. VI, p. 92, col. 1.

Digitized by Google

employé dans un passage de l'historien Socrate pour désigner les bestiaires qui, dans l'amphithéâtre, combattaient contre les bêtes féroces[1]. Une autre étymologie tire plaisamment *parabalani* de παραβολή, parabole, parce que les médecins usent volontiers de paraboles et paraissent au vulgaire d'autant plus savants qu'ils sont plus loquaces[2]. »

Séance du 5 Décembre.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

L'élection à un siège de membre résidant, laissé vacant par la mort de M. E. Lefèvre-Pontalis, est fixée au premier mercredi de février 1924.

Il est ensuite procédé au renouvellement du bureau et des commissions pour l'année 1924.

Sont élus :

Président : M. le comte de Loisne.
1er vice-président : M. P. Vitry.
2e vice-président : M. P. Lauer.
Secrétaire : M. F. Martroye.
Secrétaire adjoint : M. L. Dimier.
Trésorier : M. M. Roy.
Bibliothécaire : M. G. Espinas.

Membres de la Commission des impressions : MM. H. Omont, M. Prou, É. Michon, H. Martin et L. Serbat.

Membres de la Commission des *Mettensia :* MM. E. Babelon, H. Omont, R. Cagnat et A. Blanchet.

Membres de la Commission des fonds : MM. Maurice, Toutain et Marquet de Vasselot.

1. Socrate, *Hist. eccl.*, VII, cap. XXII; Migne, *P. G.*, t. LXVII, col. 785.

2. Gothofred., *loc. cit.;* Du Cange, *Gloss. med. et inf. latinit.*, édit. Didot, t. V, p. 78, col. 2.

Digitized by Google

M. Banchereau, associé correspondant national, entretient la Société du résultat des fouilles exécutées à Saint-Benoît-sur-Loire et qui ont permis de retrouver des tombes maçonnées.

M. C. Enlart, membre résidant, fait la communication suivante :

« Treize cloches de la cathédrale de Bethléem ont été retrouvées dans le sol du cimetière actuel de cette église par les RR. PP. Franciscains.

« Elles ont fait l'objet d'un intéressant article du R. P. Paul Chéneau dans le fascicule d'octobre 1923 de la *Revue biblique*. Il m'a semblé qu'à cet article, purement descriptif, on pouvait ajouter des comparaisons et que ces comparaisons sont de nature à modifier en partie les conclusions de l'auteur.

« Celui-ci semble dans le vrai quand il suppose que les cloches et les 250 tuyaux d'orgue qui les accompagnaient ont été enfouis peu après la prise de Constantinople par Mahomet II, en 1453, ce sultan ayant interdit aux chrétiens l'usage des cloches. On sait que les Franciscains de Jérusalem enterrèrent alors les cloches du Saint-Sépulcre dans la cachette où elles sont encore.

« Le R. P. Chéneau est encore dans le vrai lorsqu'il estime que douze des cloches faisaient partie d'un carillon, car leur dimension est fort petite et elles donnent des notes variées. Les lettres qu'elles portent seraient des indications de ces notes.

« Ces douze cloches comprennent une série de cinq clochettes de 0^m30 à 0^m25 de hauteur et une autre de sept cloches mesurant 0^m40 de hauteur, mais toutes sont du même gabarit, étroites et hautes, couronnées de trois anses de suspension dans le même plan, celle du centre sensiblement plus grande, de façon à dessiner une sorte de palmette qui mesure 0^m08 à 0^m13 de hauteur. Le diamètre à la patte va de 0^m16 à 0^m275.

« Le cerveau est entouré d'un groupe de filets en relief et porte d'un côté une croix pattée à branches égales, de

Digitized by Google

l'autre une lettre onciale ou gothique. Une seule cloche, la plus petite, a une inscription complète en majuscule gothique : Vox Domini. D'autres filets doubles s'espacent sur le vase et au sommet de la patte.

« Tels sont les renseignements que l'on peut tirer de la description du R. P. Chéneau et des phototypies qui l'accompagnent.

« L'auteur estime avec raison que le carillon dut être fondu en Occident, car Albert d'Aix nous assure que les cloches étaient inconnues en Terre Sainte avant l'arrivée des croisés. Il les date du XIVe siècle, parce que c'est à cette époque que les Franciscains réorganisèrent le culte à Bethléem.

« Quant à la treizième cloche, il incline à la croire plus ancienne. Il la nomme *lebes* ou marmite, car c'est une cloche basse et large, sans battant, et l'on a retrouvé le marteau de fer dont on la frappait extérieurement. Le R. P. Chéneau pense qu'il se manœuvrait à la main.

« Cette cloche ne se compose que d'un cerveau et des anses, formées de quatre dragons ailés d'un assez bon dessin.

« J'y verrais, pour ma part, un timbre destiné à être suspendu au-dessus d'une horloge intérieure, comme sur l'horloge de la cathédrale de Beauvais, au XIVe siècle, ou sur celle de Bourges, au XVe. En ce cas, le marteau aurait été mû par le mécanisme d'horlogerie et destiné à sonner les heures.

« Quant aux douze autres cloches, il est regrettable que l'auteur, qui les reconnaît pour européennes, n'ait pas cherché à se renseigner sur les objets similaires subsistant en Europe; il eût pu en trouver un certain nombre.

« La forme, si particulière, du triple anneau de suspension, qui dessine une palmette, est la plus ancienne : elle se rencontre, dès le VIIIe siècle, dans la cloche de Canino, près Viterbe, conservée au Musée du Latran[1]; elle est figurée au IXe dans le célèbre manuscrit n° 20 de

1. Gay, *Glossaire archéologique.*

Digitized by Google

la bibliothèque de Boulogne; on la voit au x^e^, dans la cloche de Rollsdorf (Saxe); au xiii^e^, dans la cloche de la Martorana, conservée au Musée de Palerme, et dans plusieurs cloches françaises.

« Toutefois, dès 1202, la cloche de Fontenailles, aujourd'hui au Musée de Bayeux, et la cloche détruite de Moissac, que Viollet-le-Duc a donnée comme exemple du xiii^e^ siècle, ont déjà les anses rayonnantes qui sont restées en usage depuis cette époque.

« Une autre particularité des cloches de Bethléem est la hauteur et l'étroitesse extrême de leur vase, et la saillie de leur patte.

« Ce tracé se rencontre dans la cloche de Rollsdorf (Saxe), que les Allemands attribuent au x^e^ siècle; dans celle de Saint-Pierre d'Aix-la-Chapelle, fondue en 1251 par l'Artésien Robert de Croisilles[1]; dans la cloche de Solre-le-Château, fondue en 1232 par Mahieu de Péronne et que les Allemands ont détruite au cours de la dernière guerre; dans des cloches du xiii^e^ siècle au Musée de Vich (Catalogne) et au Musée du Latran, cette dernière provenant de Saint-Pierre de Rome. Une autre particularité de Bethléem consiste dans le caractère des lettres, évidemment composées de filets de cire posés à la main. Leurs extrémités ont été tournées en enroulements. C'est aussi le type des inscriptions de cloches du xiii^e^ siècle de Fontenailles[2], Moissac[3], Sacourvielle (Haute-Garonne[4]), Vaumas (Allier), Marines (Seine-et-Oise[5]) et de celle de Croûtes (Aube), qui remonte seulement au xiv^e^ siècle[6].

1. Voir *Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1882, p. 294, remarques de M. Loersch communiquées par M. de Marsy.
2. Caumont, *Abécédaire d'archéol. Architecture religieuse*, édit. 1870, p. 583.
3. Viollet-le-Duc, *Dict. d'architecture*, t. III, p. 283 et 284.
4. Toulouse-Lautrec, *Cloches du Haut-Comminges* (*Bull. monumental*, 1863, p. 359).
5. Plancouard, *Ibid.*, 1908.
6. C. Fichot, *Statistique monumentale de l'Aube*, t. II, p. 63.

Digitized by Google

« Quant à l'inscription Vox Domini, c'est une formule talismanique fréquente sur les cloches françaises, mais qui s'y trouve, en général, plus développée[1]. Elle a été abrégée ici à cause de la petitesse de la cloche. On lit au XIII^e^ siècle sur la cloche de Vaumas (Allier) Vox Domini vocor[2], sur celle de Chavenat (Creuse) Vox Domini sonat; même formule au XIII^e^ siècle à Tourettes, près Vence (Alpes-Maritimes), en 1331 à Salles (Aude), en 1375 à Sarbazac (Landes).

« A Veniers, près Loudun (Vienne), on a écrit, en 1435, Vox Domini sonet; au XIV^e^ siècle, à Balanzac (Charente-Inférieure), Vox Domini sonus; au XIII^e^ siècle, à Saccourvielle (Haute-Garonne), Vox Domini sonat, que tempestatem fugat; enfin, en 1771 encore, à Rancé (Aube), Vox Domini. Per sonitum ejus effugiant ignita jacula inimici, percussio fulminis, impetus lapidum et laesio tempestatum.

« Cette inscription, on le voit, ne limite pas à une date précise les cloches de Bethléem, mais la forme archaïque de leurs anses et le galbe étroit de leurs vases rendent bien improbable leur attribution au XIV^e^ siècle.

« Les autres objets trouvés dans des cachettes à Bethléem, bassins, flambeaux et crosse, appartiennent du reste à la fin du XII^e^ siècle et au XIII^e^. Il est très vraisemblable que les cloches sont aussi du XIII^e^ siècle et que tout ce mobilier est celui que réunit à la suite de ses quêtes en Europe l'évêque Godefrido de Prefetti, nommé par le pape Innocent IV (1245 † 1254) avec mission de réparer les dilapidations de son indigne prédécesseur Giovanni Romano[3]. »

1. Jos. Berthelé, *Enquêtes campanaires*. Montpellier, 1903, in-8°, p. 86, 87, 105, 125, 130, 131, 132, 268.

2. Sous cette inscription, on a gravé au burin, au XV^e^ siècle, l'oraison talismanique *Mentem sanctam*.

3. Comte Riant, *Études sur l'histoire de l'église de Bethléem*. Gènes, 1889 et 1896, et *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, 1885, t. XLVI, p. 236-237; tirage à part plus complet, Nogent-le-Rotrou, 1886.

Digitized by Google

Séance du 12 Décembre.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrages offerts :

Longnon (A.). *Les noms de lieux de la France*, publ. par P. Marichal et L. Mirot, 3e fasc. Paris 1923, in-8°.

Mayeux (A.). *Le tympan de Collonges*. S. l. s. d., in-8°.

Soyer (J.). *A propos des Commentaires de César, de l'emplacement du pont gaulois de « Genabum »*. Orléans, 1923, in-8°.

— *Identification de « Villaunodunum oppidum Senonum »*. Paris, 1923, in-8°.

La première séance de l'année 1924 est reportée au mercredi 9 janvier.

M. J. Zeiller est élu membre résidant.

MM. Constans, l'abbé de Laugardière et Planchenault sont élus associés correspondants nationaux pour les départements du Nord, du Cher et de la Seine.

M. Collinet, membre résidant, fait la communication suivante :

« Dans une vente de l'hôtel Drouot est passé récemment un camée antique que je n'ai pas vu et qui est ainsi décrit par le Catalogue[1] :

« *Une main tenant une oreille*, avec légende incrustée « en or : CONSTANTIAE IN UTRAQUE MEMOR. »

« La main qui tient une oreille figure sur de nombreux camées ou pierres fines, où le geste représenté symbolise, comme ici, le souvenir; le lobe inférieur de l'oreille était en effet le siège de la mémoire, d'après Pline : « Est in

1. *Catalogue d'une collection de gemmes antiques et modernes, intailles et camées, objets variés* [Vente du 16 avril 1923], p. 6, n° 72.

Digitized by Google

« aure ima memoriae locus, quem tangentes antestamur[1]. »

« Les formules qui, dans les inscriptions lapidaires, accompagnent la figuration du pincement de l'oreille, sont très souvent MNHMONEYE ou des variantes de l'invitation à se souvenir. Dans son recueil connu de pierres gravées, Edmond Le Blant en décrit un certain nombre[2].

« La légende du camée signalé ici paraît nouvelle et doit s'ajouter à celles d'Edmond Le Blant; elle n'est indiquée ni par lui, ni dans le Catalogue de M. Ernest Babelon, ni par les dictionnaires courants[3]. Par similitude avec les légendes grecques MNHMONEYE, je traduirais (le mot sous-entendu auquel se rapporte *utraque* étant *fortuna*[4]) : « Souviens-toi d'être fidèle dans la bonne « et la mauvaise fortune. » L'objet daterait de la fin du Haut-Empire. Je serais reconnaissant à mes confrères de m'indiquer les légendes analogues qu'ils connaîtraient. »

M. Dimier, membre résidant, fait la communication suivante :

« Le 26 juin 1912, j'ai signalé ici, dans un tableau que l'église de Trilport en Brie conserve, un ouvrage de Matthieu Beaubrun, mort en 1597, grand-père des peintres de ce nom, membres de l'Académie de peinture sous Louis XIV.

« En relisant le texte de Guillet de Saint-Georges, t. I, p. 138 de ses *Mémoires de l'Académie*, où ce tableau est mentionné, je dois reconnaître que rien n'atteste que Matthieu Beaubrun ait été peintre. Il est seulement dit que le tableau le représente en donateur. Un nouvel examen de l'ouvrage même m'a faire reconnaître de plus que cette figure est peinte sur une rallonge jointe au tableau, comme

1. Pline, *Hist. nat.*, XI, 103.

2. Edm. Le Blant, *750 inscriptions de pierres gravées, inédites ou peu connues*, dans *Mém. de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXXVI, 1re partie, 1898, p. 39-43, n° 90 et suiv.

3. Mon confrère M. Ernest Babelon veut bien me dire qu'il ne l'a jamais rencontrée.

4. M. Paul Monceaux nous suggère ce complément.

Digitized by Google

aussi celle de Catherine Duhamel, sa femme, de l'autre côté.

« J'avais cru que le visage de Louis Beaubrun, fils de Matthieu, joint à ces figures, était seul postérieur au morceau principal. Non, toutes les trois sont dans ce cas. Et toutes les trois sans doute datent de 1623, qui est l'année jointe au portrait de Louis Beaubrun. Et toutes les trois sans doute sont de Louis Beaubrun »

Séance du 19 Décembre.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Le président donne lecture d'une lettre par laquelle M. R. Fage, associé correspondant national, pose sa candidature au siège de membre résidant vacant par le décès de M. E. Lefèvre-Pontalis.

M. Mayeux, associé correspondant national, décrit trois petits monuments funéraires appelés *oradours* et existant à Bassignac-le-Haut, Darnetz et Ligneirac (Corrèze). L'*oradour* de Ligneirac a conservé son ancienne couverture en bardeau où sont peints les douze apôtres portant des banderoles représentant les articles du *Credo*. Ces petits édicules se placent entre 1450 et 1550. Ils abritaient de très belles croix sculptées. Celles de Bassignac et de Darnetz sont conservées; il se trouve à Curemorte un fragment de croix semblable.

M. J. Babelon, associé correspondant national, au nom de M. Duquesnoy, membre de la Commission historique du Pas-de-Calais, entretient la Société de neuf médaillons d'or provenant d'un trésor considérable découvert à Beaurains, près d'Arras, le 21 septembre 1922. Ce trésor, qui comprenait des monnaies et des bijoux, — colliers et camées, — a malheureusement été dispersé, de sorte que l'on ne peut aujourd'hui en faire une étude d'ensemble.

Le plus important des médaillons communiqués comme-

Digitized by Google

more l'entrée de Constance-Chlore à Londres, en l'an 296, après la défaite de l'usurpateur Allectus. L'événement n'était connu jusqu'ici que par des passages de panégyriques. Le médaillon en question, du poids de 53 gr. 10 (dix *aurei*), en est une illustration nouvelle et d'un intérêt capital, par conséquent. Le revers représente l'empereur qui vient de débarquer d'une galère, figurée au-dessous de lui; il s'avance à cheval vers la porte fortifiée de Londres où l'accueille une femme caractérisée par les lettres LON [*dinium*]. La légende REDDITOR LVCIS AETERNAE fait allusion non seulement au rétablissement de la puissance romaine dans la Grande-Bretagne, en proie aux usurpateurs depuis le soulèvement de Carausius, mais aussi au culte de l'empereur pour le soleil, auquel il était attaché par une dévotion ancestrale. Le médaillon a été frappé à Trèves, comme l'indiquent les lettres PTR. Au droit figure le buste de Constance-Chlore avec la légende : FL · VAL CONSTANTIVS NOBIL · CAESAR.

M. le chanoine Clément, associé correspondant national, fait connaître un triptyque, dit des Aubery, conservé dans la sacristie du chapitre cathédral de Moulins. On en possédait le panneau central représentant le crucifiement, avec Hugues Aubery suivi de ses fils à droite et Anne Rouer, présentée par sainte Anne, suivie de ses filles à gauche; l'une d'elles était bénédictine d'Yzeure. M. le chanoine Clément a été assez heureux pour retrouver les deux volets de ce triptyque qui étaient dans des collections particulières et vont reprendre leur place à la cathédrale.

MM. Chénon et Dimier présentent plusieurs observations.

M. É. Michon, membre résidant, annonce à la Société le don que les héritiers du Dr Lorne, de Sens, ont fait au Musée du Louvre, au nom de leur père, de la tête de Diadumène de Vauluisant, signalée dans notre *Bulletin* en 1900 par M. Héron de Villefosse.

Digitized by Google

Séance du 26 Décembre.

Présidence de M. J.-J. Marquet de Vasselot, président.

Ouvrages offerts :

A Pio XI P. M. L'Ambrosiana. 8 dicembre 1920. Milano, s. d., gr. in-8°.

Bruston (Ch.). *Encore une amulette expliquée par l'hébreu.* Paris, 1923, in-8°.

Espinas (G.). *La draperie dans la Flandre française au moyen âge.* Paris, 1923, 2 vol. in-8°, 4 pl. et 1 carte.

Fage (R.). *Églises de Gimel et de Raguse.* Tulle, 1923, in-4°.

— *Le tympan de l'église de Collonges.* Brive, 1923, in-8°.

Le président donne lecture de la lettre de candidature que lui a adressée M. L. Réau, associé correspondant national, pour le siège de membre résidant vacant par le décès de M. E. Lefèvre-Pontalis.

M. M. Prinet, membre résidant, présente à la Société une boîte cylindrique en laiton qui lui a été communiquée par M. le Dr Capitan. Elle porte à l'extérieur deux vers latins en l'honneur de l'Eucharistie et est décorée à l'intérieur d'une image du Christ en croix. C'est une pyxide à hosties. Les caractères de l'inscription et le style du crucifix permettent de croire qu'elle date du début du XIIIe siècle, sinon de la fin du XIIe.

Mgr Batiffol, MM. Enlart et le comte H.-F. Delaborde ajoutent diverses remarques.

M. F. Martroye, membre résidant, lit la note suivante :

« L'institution des *parabalani* d'Alexandrie, qui a fait l'objet d'une précédente communication[1], présente l'ana-

1. *Bull. de la Soc. nat. des Antiq. de France*, année 1923, p. 275-281.

Digitized by Google

logie la plus complète avec deux autres institutions de la même époque : celle des *decani* ou *lecticarii* de Constantinople et celle des *copiatae* de Rome.

« Ces deux institutions qui remontaient, l'une et l'autre, à l'époque constantinienne, étaient, comme les *parabalani*, chargées d'une œuvre de charité. Elles étaient des corporations chrétiennes, établies pour assurer aux chrétiens le service que rendaient à la Rome païenne les *Sandapilarii ;* ainsi nommés du terme *sandapila*, désignant le coffre adapté à un brancard dans lequel, pour les funérailles des indigents, était placé et transporté le corps du mort[1]. La fonction des *decani* et des *copiatae* était de donner la sépulture aux pauvres[2]. Les collèges de *decani* et de *copiatae* étaient composés, comme l'était le collège des *parabalani*, de membres pris dans les corporations urbaines[3].

« Les *decani* et les *copiatae* avaient des privilèges, et ces privilèges étaient identiques à ceux des *parabalani*. On en a la preuve par la similitude des abus auxquels ils donnèrent lieu à Constantinople et à Alexandrie. On a vu qu'à Alexandrie des gens achetaient des places de *parabalani* afin de se soustraire aux charges légales qui leur incombaient[4]. A Constantinople également, il y en avait qui alléguaient qu'ils étaient membres des *decani* pour se soustraire à ces mêmes charges[5]. Cette communauté de

1. Édouard Cuq, *Funus*, dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, t. II, 2e part., p. 1390, col. 2.

2. *Nov. Just.*, XLIII, *pr.*, cap. 1 ; édit. Schoell, 1912, p. 270-271. Cf. R. Cagnat, *Decanus*, dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, t. II, 1re part., p. 30, col. 1.

3. *Cod. Just.*, I, II, 4 ; édit. Krueger, 1915, p. 12, col. 2.

4. *Bull. de la Soc. nat. des Antiq. de France*, année 1923, p. 280.

5. Impp. Theodosius et Valentinianus AA. Cyro P. U. *Qui sub praetextu decanorum seu collegiatorum, cum id munus non impleant, aliis se muneribus conantur subtrahere, eorum fraudibus credidimus obviandum*... D. X K. april. Theodosio XVII et Festo conss. [23 mart. 439]. *Cod. Just.*, I, II, 9 ; édit. Krueger, 1915, p. 13 = *Cod. Just.*, XI, XVIII, 1 ; p. 434, col. 1.

Digitized by Google

privilèges exige la parité d'ordre entre les *parabalani*, d'une part, et, d'autre part, les *decani* ou les *copiatae*. Or, deux lois de l'empereur Constance, la première du 2 décembre 356, la seconde du 30 juin 360 (ou 359), rangent les *copiatae* dans l'ordre des clercs. Elles leur en attribuent formellement le titre[1]. Et quant aux *decani*, la constitution des empereurs Honorius et Théodose du 21 août 409 (ou 419) dit en propres termes qu'ils sont fournis à l'Église[2]. C'était donc des privilèges des clercs que jouissaient les *copiatae* de Rome, les *decani* de Constantinople et, par conséquent, les *parabalani* d'Alexandrie qui leur étaient en tout pareils. Ces trois corporations faisaient partie de l'ordre des clercs, dans un rang inférieur. »

Mgr Batiffol, membre résidant, signale l'inscription n° 108 du *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Asie Mineure*[3] de M. Grégoire, inscription gravée sur une des plaques de revêtement du narthex de la « double

1. Imp. Constantius A. et Julianus caes. ad Taurum P(raefectum) P(raetori)o. *Negotiatores omnes protinus convenit aurum argentumque praebere, clericos excipi tantum, qui copiatae appellantur, nec alium quemquam esse immunem ab hujus conlationis obsequio.* Dat. IV non. dec. acc.: Rom(ae) VIII id. feb. Constantio A. IX et Juliano caes. II conss. [2 dec. 356; acc. 6 feb. 357]. *Cod. Theod.*, XIII, 1, 1; édit. Mommsen et Meyer, p. 735. — Idem A. et caes. ad Taurum P(raefectum) P(raetori)o... *Clerici vero vel hi, quos copiatas recens usus instituit nuncupari, ita a sordidis muneribus debent immunes adque a conlatione praestari, si exiguis admodum mercimoniis tenuem sibi victum vestitumque conquirent...* Dat. epistula prid. kal. jul. med(iolano) Constantio A. X et Jul(iano) III caes. conss. (30 jun. 360 [359?]. *Cod. Theod.*, XVI, II, 15; p. 840.

2. Impp. Honorius et Theodosius AA. Aetio P. U. *Non plures quam nongenti quinquaginta decani sacrosanctae hujus amplissimae urbis deputentur ecclesiae...* D. XII k. sept. Eudoxiopoli Honorio VIII et Theodosio III AA. conss. (21 aug. 409 [419?]. *Cod. Just.*, I, II, 4; p. 12, col. 2. A Éphèse, les *decani* recevaient de l'Église une παραμυθία ou *solatium* (H. Grégoire, *Recueil des Inscriptions grecques chrétiennes d'Asie Mineure*, fasc. I, n° 108, p. 36).

3. Fasc. I, 1922.

Digitized by Google

église » d'Éphèse et que l'on peut dater de la période 531-537. On peut la traduire ainsi :

« Aux fidèles d'Éphèse. Hypatios, très humble, salut dans le Seigneur. Ayant pour nous spontanément accepté dans son immutabilité toute kénose, Jésus-Christ notre dieu s'est humilié, comme dit le divin apôtre, jusqu'à la mort, la mort de la croix. Et après sa croix vivifiante et sa mort, ainsi que la tradition des Évangiles l'enseigne, dans son ineffable philanthropie, il est laissé nu et sans sépulture, mais il est enseveli par Joseph et déposé dans le tombeau de celui-ci, jusque-là en tout semblable à nous, humbles, hormis le péché. Si donc quelqu'un prend à sa charge ce soin très saint et cet honneur envers nos frères défunts, que l'on sache qu'il fait cela au Seigneur. Notre très sainte Église, de la toute sainte, illustre, θεοτόκος et toujours vierge Marie, a pourvu à leur honorable sépulture et fixé que les saints δεκανοί qui remplissent cet office et les très pieuses κανονικαί auraient une consolation (παραμυθείαν) sur ses propres biens, afin de ne laisser retomber sur personne le reproche d'avarice judaïque. Et si quelqu'un désormais pour enterrement reçoit de quelqu'un, ou donne à quelqu'un des enterreurs, ou méprise leur office saint, ou apprenant que quelque chose de semblable est arrivé et ne le dénonce pas, d'abord qu'il sache que cette impiété est commise sur le corps même du Seigneur, ensuite que pour nous et toutes nos très saintes Églises il sera un étranger. »

M. Dimier, membre résidant, fait la communication suivante :

« Je vous apporte la photographie d'un tableau dont il a été beaucoup parlé. Il représente Catherine de Médicis et quatre de ses enfants en pied et de grandeur naturelle. Waagen l'a décrit dans ses *Trésors d'art*, t. III, p. 322, à Castle Howard en Yorkshire, comme propriété du comte de Carlisle, sous le nom de François Clouet, avec le jugement que voici :

« Peint avec beaucoup de soin dans son coloris pâle, « et particulièrement délicat dans les mains. Tableau plus

Digitized by Google

« important que tous ceux que le Louvre possède de ce « peintre, le meilleur portraitiste du temps. »

« Sur cet avis, le comte Léon de Laborde, ému du grand zèle qui le portait aux recherches de l'art français, conte dans sa *Renaissance*, p. 592, qu'il partit pour Castle Howard. Mais il n'y trouva pas ce que Waagen annonçait :

« J'ai été jusqu'au fond de l'Angleterre, à Castle Ho- « ward, dit-il, dans l'unique but de voir ce tableau. Ce fut « un mécompte. Ce n'est pas une œuvre de François Clouet ; « c'est de la peinture plate, sans éclat, sans vigueur, sans « consistance. Les ressemblances des personnages sont « vraies, mais elles sont sans vie ; tous les yeux ressortent « en noir au milieu de carnations plâtrées ; le dessin des « mains exagère suivant la mode de Fontainebleau l'élé- « gance des doigts effilés ; les détails du costume sont peints « à l'effet, mais quand on regarde de près on voit qu'ils « sont grossièrement rendus. En prenant une échelle « pour mieux examiner cette peinture, on voit combien « elle est lâchée et délayée, le grain de la toile perce de « longues traînées de couleur. Toutefois, ces critiques « s'adressent à l'opinion qui attribue cet ouvrage au peintre « Janet ; autrement, je dirais que c'est un très curieux et « très estimable tableau de quelque peintre devenu à moi- « tié italien. »

« J'ai vu Castle Howard en 1902. Alors le tableau n'y était plus. Je le croyais vendu comme avaient été les crayons français du même temps qui sont maintenant à Chantilly, quand a paru (*Gazette des Beaux-Arts*, 1920, t. II, p. 263) le portrait de Catherine et de ses quatre enfants, au cours d'un article de M. Salomon Reinach, *Diane de Poitiers et Gabrielle d'Estrées*. C'était la première fois. Je fus surpris d'y trouver le style Clouet, au contraire de l'ouverture donnée du côté italien par M. de Laborde. Je fus encore plus surpris d'apprendre qu'il était à Castle Howard, d'où l'avaient tiré autrefois soit un déménagement, soit des partages de famille. M. Godfrey Howard, de la famille des comtes Carlisle, qui possède maintenant le château, l'y a ramené.

Digitized by Google

« Le tableau est mal composé. Cela jetait un doute sur l'attribution à François Clouet. Mais nous n'avons de lui aucun tableau de cinq personnages. Que résoudre en l'absence du tableau? Comme M. de Laborde, je fis le voyage en août dernier. Depuis soixante-dix ans, aucun Français ne l'avait revu. En entrant dans la galerie, avant d'user de l'échelle, je fus fixé. La *platitude* et le *défaut d'éclat* dont parle M. de Laborde me frappa. A l'examen, je constatai le détail *peint à l'effet*, la peinture *lâchée*, la main italienne ou italianisante, en dépit du dessin des visages français.

« Je ne sais où Waagen a pu prendre que le tableau est peint avec soin, et qu'il a de la délicatesse. Non, il est peint commme un décor. Il n'est ni de François Clouet ni d'aucun de son école. Le jugement de M. de Laborde est absolument confirmé.

« Les quatre enfants sont trois fils et une fille. M. de Laborde a cru, comme Waagen, que les fils étaient François II, Charles IX et Henri III. La vérité est que François II n'y est pas, et le plus jeune est le duc d'Anjou. L'aîné, à qui la reine met la main sur l'épaule, est Charles IX, peint d'après le crayon de François Clouet du cabinet de Paris, qui est daté 1561. J'ignore le crayon original du Henri III. Le duc d'Anjou est peint d'après un crayon du cabinet de Paris (Na 21, fol. 90), source d'une peinture à Eaton-Hall.

« La fille est la reine Marguerite. Elle vient d'après le crayon colorié de Chantilly. Catherine, représentée en veuve, est copiée, chose inattendue, non du portrait qui court partout de la même époque, mais en contre-partie du crayon répété aux albums de seconde main, antérieur à son veuvage, avec l'habillement changé.

« Avant d'être aux comtes Carlisle, le tableau appartenait à Walpole. Il figure à la vente des collections de ce dernier faite à Strawberry-Hill en 1842, p. 216 du catalogue, avec mention de provenance en ces termes : « Cette « extraordinaire et puissante peinture a été achetée de la « collection de M. Byde, du Hertfordshire. » Je suis sans

Digitized by Google

renseignement sur la collection Byde; mais voici quelque chose de plus.

« Dans les inventaires de l'hôtel de Montmorency, récemment publiés par M. Léon Mirot, *Bibliothèque de l'École des chartes*, année 1919, p. 176, on lit cet article :

« Un autre grand tableau, auquel la Reine et quatre de « ses enfants sont représentés. » C'est l'article 701 de l'inventaire du 14 janvier 1568, nouveau style 1569.

« Je ne puis avoir de doute quant à la pièce. Grand tableau, quatre enfants, la désignent suffisamment. Une assemblée de cinq figures est rare dans un portrait de l'époque; si rare que nous n'en connaissons que cet exemple, soit en fait, soit en témoignage. Ainsi le tableau de Castle Howard est connu dans ses origines[1]. Il appartenait au connétable. Il décorait, selon l'inventaire, sa « grande salle du logis neuf ». Nous ignorons le sort qu'il eut ensuite, avant que l'achat qu'en fit Walpole l'eût mis sur le théâtre de Strawberry-Hill et que les recherches françaises le signalassent.

« Quant à l'époque, nous la tenons entre 1561, date du crayon original qui a servi à peindre Charles IX, et 1569, date de l'inventaire. Il fut peint après la mort de François II, au début du règne de son frère. »

M. Stein présente diverses observations.

1. En revoyant l'article de M. Salomon Reinach, je m'aperçois qu'il a fait avant moi le rapprochement de l'inventaire de Montmorency, sans assurer pourtant l'identité. La découverte est donc à lui, mais je ne laisse pas de croire l'identité certaine.

Digitized by Google

TABLES

DU

BULLETIN DE 1923

I.

Index par noms d'auteurs.

Pages

Aubert (M.), M. R. Résumé d'une étude de M. Puig y Cadafalch, A. C. É. 94
— Lecture d'un travail de M. Gaidoz, M. H. . . 195
— Observation 209

Babelon (E.), M. H. Élu membre de la Commission des *Mettensia* 281
Babelon (J.), A. C. N. Le trésor de Beaurains . . 288
— Observation 218
Balleine (E.). Élu A. C. É. 199
Banchereau (J.), A. C. N. Influence de J. Ducerceau dans la décoration des maisons à Orléans. . . 264
— Fouilles à Saint-Benoît-sur-Loire 282
Barbabin (C.), A. C. N. Tableau provenant des Célestins de Marcoussis 103
— Livre de chœur des Célestins de Paris. . . . 258
Batiffol (Mgr), M. R. Représente la Société au Congrès international d'histoire à Bruxelles . . 90, 177
— Explication de la formule *Benedicite, benedicite*. 91
— Prétendu palimpseste du texte de l'Évangile à Tarragone. 268
— Inscription chrétienne d'Éphèse. 292
— Observations. . 98, 109, 174, 186, 226, 227, 290
Baye (baron de), M. H. Reçoit la bienvenue de la Société après sa longue absence 85

Digitized by Google

Baye (baron de), M. H. Mémoire sur l'ornementation d'épées gauloises à têtes humaines 94
— Don de livres à la Société. 94
Blanchet (A.), M. R. Lecture d'une note de M. Corot, A. C. N. 134
— Inscription de Vence 199
— Enseignes de pèlerinage 203
— Présentation d'un travail de M. Burguburu sur une mesure en pierre à Roquefort 228
— Élu membre de la Commission des *Mettensia* . 281
— Observations. 90, 195, 261, 275
Boëbio (baron de). Élu A. C. N. 86
Boinet (A.), M. R. Manuscrit de l'abbaye de Saint-Antoine en Viennois. 226
— Manuscrit du xiii^e^ siècle, recueil d'images pieuses. 247
— Reçoit les félicitations de la Société 258
— Observation 258
Bonnault d'Houet (baron de), A. C. N. Son décès . 132
Brassart (G.). Élu A. C. N. 258
Bruston (C.), A. C. N. Lettre relative à l'interprétation d'une marque céramique punique 202
— Lettre relative à des fouilles à Jérusalem. . . 225
— Lettre relative à l'interprétation d'une inscription de Djémila 260

Cagnat (R.), M. R. Élu membre de la Commission des *Mettensia*. 281
Carton (D^r^), A. C. N. Hommage d'un travail. . . 147
Chapot (V.), M. R. La romanisation de la Sardaigne. 86
Chénon (É.), M. R. Note relative aux parents de Louis d'Ars 237
— Fouilles à Châteaumeillant 265
— Observations 91, 117, 244, 287
Chevalier (chanoine U.), A. C. N. Son décès. . . 264
Clément (chanoine). Élu A. C. N. 86
— Triptyque des Aubery à Moulins 289
Collinet (P.). Élu M. R. 95

Digitized by Google

Collinet (P.), M. R. Présentation d'un travail du R. P. Mouterde 98
— Le sens du mot *peregrini* 117
— La cathédrale de Beyrouth 226
— Camée antique avec inscription 286
— Observations. 109, 244
Corot (H.), A. C. N. Nécropole gauloise de Guerchy 134
Constans (L.). Élu A. C. N. 286
Coutil (L.), A. C. N. L'amulette de Charlemagne . 93
Cumont (F.), A. C. É. Observation 227

Daguin (F.), A. C. N. Son éloge funèbre 74
Deglatigny (L.). Élu A. C. N. 198
Delaborde (comte H.-F.), M. H. Observation . . 290
Delattre (R. P.), A. C. N. Reçoit les félicitations de la Société 258
Demaison (L.), M. R. Candélabre de Saint-Rémi à Reims 92
— Imitations de l'antique à Reims 168
— Observation 117
Deneux (H.). Élu A. C. N. 198
Deshoulières (F.), M. R. Parties romanes de l'église de Chabris. 99
— L'église de Saint-Denis-de-la-Chapelle à Paris . 188
— Observations. . 109, 146, 174, 263, 271, 273, 275
Desjoyeaux (C.), A. C. N. Son éloge funèbre. . . 86
Destrée (J.), A. C. É. Influences latines sur la formation de l'école flamande 224
Dieudonné (A.), M. R. Observation 94
Dimier (L.), M. R. Portrait de H. d'Albret, roi de Navarre 223
— Contrat d'apprentissage du peintre Perrin, élève de Clouet 225
— Dessin du Rosso, pour sa copie de la Léda . . 247
— Peintres du xvi^e^ siècle, marchands de tableaux . 264
— Vue de Fontainebleau par Denis d'Utrecht . . 274
— Élu secrétaire adjoint 281

Digitized by Google

Dimier (L.), M. R. Tableau attribué à Matthieu Beaubrun 287
— Tableau représentant Catherine de Médicis et ses enfants à Castle-Howard 293
— Observations. . . . 126, 203, 218, 222, 264, 289
Duchesne (Mgr), M. H. Son éloge funèbre . . . 66
Durrieu (comte), M. H. Dessins de Geoffroy le Batave pour François Ier 93
— Hommage d'un travail. 94
— Feuillet récemment retrouvé des heures d'Étienne Chevallier, avec représentation des coquilles de Saint-Michel 127
— Tableau de Van Eyck au Musée de Melbourne . 220
— Observations 218, 226, 236

Ebersolt (J.), A. C. N. Note sur un crucifix en émail 91
Enlart (C.), M. R. Présentation d'un travail de M. Régnier, A. C. N. 94
— Sculptures de l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem 221
— Chandeliers de fer à Jérusalem et en Chypre. . 263
— Les cloches de la cathédrale de Bethléem. . . 282
— Observations. . 98, 146, 170, 218, 222, 271, 272, 273, 290
Espinas (G.). Élu bibliothécaire 281
Evans (Mlle J.). Élue A. C. É. 224

Fage (R.), A. C. N. Observations 237, 271
Fayolle (marquis de), A. C. N. Reçoit les félicitations de la Société 258
Formigé (J.), M. R. Corniche romaine à Bordeaux . 82
— Guirlandes antiques à Alleins 100
— Fouilles à Saint-Rémy en Provence 193
— Mosaïque à Pèbre 218
— Temple de Silvanus à Saint-Rémy en Provence . 246
— Observation 98
Fournier (P.), M. R. Observation 117

Digitized by Google

Furcy-Raynaud (M.), A. C. N. Son éloge funèbre . 73

Gaidoz (H.), M. H. Reçoit les félicitations de la Société 95
— Étude sur saint Christophe cynocéphale . . . 196
Gallois (H.), A. C. É. Statuette sassanide au Musée du Louvre 91
— Observation 94
Girard (P.), M. R. Son éloge funèbre 69
Grand (R.), M. R. Peintures murales de la légende de saint Gilles et de Charlemagne au Loroux-Bottereau 98
— Chaire extérieure à Nantes 176
— Église de Saint-André-des-Eaux 199
Guelliot (Dr). Élu A. C. N. 127
Guerlin (H.), A. C. N. Son éloge funèbre. . . . 77

Heuzey (L.), M. H. Son éloge funèbre 64
Hannezo (J.), A. C. N. Son éloge funèbre. . . . 75
Huard (F.), A. C. N. Restitution d'une salle du Musée des Monuments français 120
— Observation 117

Laborde (comte A. de), M. R. Description de livres d'heures conservés à Vienne et à Cape-Town . . 175
Labriolle (P. de). Élu A. C. N. 95
Lafaye (G.), M. R. Observation 85
Lantier, voir Poinssot.
Lauer (Ph.). Élu 2e vice-président 281
— Observations. 200, 203, 227
Laugardière (abbé de). Élu A. C. N. 286
Leblanc de Lespinasse (R.), A. C. N. Son éloge funèbre 73
Lefebvre des Noëttes (commandant), A. C. N. L'attelage en Chine 203
— Poids utile des véhicules antiques 150
Lefèvre-Pontalis (E.), M. R. Fouilles et jubé de la cathédrale de Noyon 92

Digitized by Google

Lefèvre-Pontalis (E.), M. R. Observation . . . 237
— Son décès. 265
Lemaire (A.), A. C. N. Son décès 220
Leroy (J.). Élu A. C. N. 224
Leusse (comte G. de). Élu A. C. N. 265
Loisne (comte de), M. H. Cimetière franc de Grenay. 266
— Élu président 281

Maguelonne (J.), A. C. N. Son éloge funèbrre . . 77
Mâle (É.), M. R. Observation 261
Marquet de Vasselot (J.-J.), M. R. Émaux limousins légués au Louvre par la baronne S. de Rothschild. 86
— Plaque de cuivre émaillée du Musée Bonnat à Bayonne 181
— Le legs Corroyer au Musée du Louvre. . . . 223
— Élu membre de la Commission des fonds . . . 281
— Observations. . . 92, 98, 126, 145, 150, 153, 176, 218, 222, 225, 263, 264
Martha (J.), M. H. Observation. 90
Martin (H.), M. R. Élu membre de la Commission des impressions 281
— Observations. 98, 153, 226, 258
Martroye (F.), M. R. Lecture d'un mémoire du baron de Baye 94
— Signification du mot *gleba* 238
— Les *parabalani* 275
— Élu secrétaire 281
— Les *decani*, ou *lecticarii*, et les *copiatae* . . . 290
— Observation 109
Maurice (J.), M. R. Élu membre de la Commission des fonds 281
— Observations 150, 244
Mayeux (A.), A. C. N. La pierre de Grandbourg à Salagnac 109
— Châsse d'émail du trésor de la cathédrale de Sens 140, 151
— Église de La Cheylade. 174
— Tympan de l'église de Collonges . . . 211, 271

Digitized by Google

Mayeux (A.), A. C. N. Devant d'autel de Soubrebost. 236
— Portail et tympan de Saint-Chamand 273
— Crypte de Maisonnisses 275
— « Oradours » dans la Corrèze 288
— Observation 117
Mazerolle (F.), M. R. Reçoit les condoléances de la Société 85
— Reçoit les félicitations de la Société 258
Mély (F.), M. R. Rites d'inhumation au moyen âge. 110
— Légende de Charlemagne 159
— Noms d'artistes 177
— Interprétation de l'abréviation *ob* 209
— Architectes de la cathédrale de Meaux . . . 262
— Observations 98, 145, 153, 176
Merlin (A.), M. R. Lecture de notes de MM. Poinssot et Lantier, A. C. N. 147, 154, 196
Michon (É.), M. R. Mosaïques de Villelaure . . . 109
— Présentation d'un travail du Dr Carton . . . 147
— Rebord de plat chrétien, en marbre, à Chicago. 170
— Copie par Bouchardon du *faune Barberini* . . 188
— Bronzes à Eauze. 200
— Bas-relief acquis par le Louvre 224
— Élu membre de la Commission des impressions . 281
— Don au Louvre du diadumène de Vauluisant. . 289
— Observations. 109, 195
Millard (abbé), A. C. N. Son décès 132
Mirot (L.), M. R. La famille de Nicolas Houel . . 273
— Observation 261
Monceaux (P.), M. R. Observations. . . . 109, 170

Omont (H.), M. R. Élu membre de la Commission des impressions et de celle des *Mettensia* . . . 281

Pallu de Lessert (Cl.), M. R. Observations . . 85, 246
Pilloy (J.), A. C. N. Son éloge funèbre 75
Planchenault (R.). Élu A. C. N. 286
Plat (abbé), A. C. N. Survivances carolingiennes dans les écoles romanes 110

Digitized by Google

Plat (abbé), A. C. N. Limites de la région des églises à coupoles 221
Poinssot (L.) et Lantier (R.), A. C. N. Inscriptions du territoire des *Musulamii* 147
— Mosaïque de la chasse au sanglier à Carthage . 154
— Mosaïque, sépultures chrétiennes et baptistère à Sidi-Abdallah. 196
— Représentation d'une maison carthaginoise sur une feuille d'or 244
Prinet (M.), M. R. Reçoit les félicitations de la Société 95
— Bréviaire ayant appartenu à des chanoines de Chartres au XVI^e siècle 95
— Armes de Gauvain Quieret dans un manuscrit d'Arras. 178
— Trousse en cuir d'un chirurgien du XV^e siècle . 216
— Manuscrit aux armes de Jean d'Orléans et de Marguerite de Rohan 232
— Armoiries françaises dans un rôle d'armes anglais 258
— Pyxide du XIII^e siècle 290
— Observations. 174, 176, 226, 258
Prou (M.). Élu M. H. 83
— Élu membre de la Commission des impressions . 281
— Observations. 109, 145, 146, 225
Puig y Cadafalch (J.), A. C. É. Églises visigothiques d'Espagne. 94
Puymaigre (comte de), A. C. N. Observation . . . 186

Réau (L.), A. C. N. Décorations de majoliques d'après une gravure de Burkmair 117
— Peintures allemandes à Bruxelles. 222
Régnier (L.), A. C. N. Hommage d'un travail . . 94
— Son décès. 265
Rhein (A.), A. C. N. Note sur les *sciapodes* . . . 128
Rougé (vicomte de), M. H. Son éloge funèbre . . 71
Roy (M.), M. R. Rapport sur la situation financière de la Société 132

Digitized by Google

Roy (M.), M. R. *L'Eva prima Pandora* de Jean Cousin. 149
— Époques de construction de la façade de la cour du Cheval-Blanc à Fontainebleau. 177
— Élu trésorier. 281
— Observation 225

Sautel (abbé), A. C. N. Vaison depuis l'époque romaine jusqu'au XIVe siècle 164
Sayve (marquis de), A. C. N. Observation . . . 109
Séjourné (R. P.), ancien A. C. N. Son éloge funèbre 76
Serbat (L.), M. R. Dépose le fascicule 3-4 du *Bulletin* de 1922 177
— Élu membre de la Commission des impressions . 281
— Observations. 117, 218
Soyer (J.). Élu A. C. N. 86
Stein (H.), M. R. Inscription funéraire d'un architecte français à Melrose, Écosse 203
— Date de la mort du peintre J. Hennecart . . . 225
— Travaux en France d'Anchise de Bologne. . . 271

Tardif (J.), M. R. Son décès. 188
Toutain (J.), M. R. Discours prononcé en quittant la présidence 61
— Élu membre de la Commission des fonds . . . 281
— Observations. 266, 275

Urseau (chanoine), A. C. N. Nouvelle ouverture du tombeau de l'évêque Ulger à Angers 149
— Poupées-reliquaires en Anjou 202
— Observation 200

Valléry-Radot (J.), A. C. N. Chapiteaux de la cathédrale de Bayeux 145
— Reprise à l'époque gothique des tours romanes de la cathédrale de Bayeux 153
— Observation 153
Varille (M.). Élu A. C. N. 224

Digitized by Google

Vassel (E.), A. C. N. Publication d'inscriptions tunisiennes. 103
Vitry (P.), M. R. Élu 1er vice-président 281
— Observations. . . . 92, 105, 150, 176, 264, 195

Walter (abbé). Élu A. C. N. 127

Zeiller (J.). Élu M. R. 286
— Contacts entre l'église des Gaules et celle d'Illyrie 228
— Lecture d'une note de M. Gsell 105

II.

Index géographique.

Abellinum (Campanie), 107.
Aguontum, *Lienz*, 230.
Aïn-Naggeur, 108.
Aix-la-Chapelle, 111, 284.
Alexandrie (Égypte), 224.
Alleins (Bouches-du-Rhône), 101.
Amiens, 114.
Angers, 112, 149.
Anzy-le-Duc, 128.
Aquilée, 229.
Arezzo, 193.
Arles, 102, 144.
Arras, 178, 248.
Atrifalda (Campanie), 107.
Augsbourg, 117, 230.
Auxerre, 134.

Balanzac (Charente-Inférieure), 285.
Bassignac-le-Haut (Corrèze), 288.
Bayeux, 145, 153.
Beaubains (Pas-de-Calais), 288.
Beauvais, 283.
Besançon, 114.
Bethléem, 282.
Béthune, 268.
Beybouth, 226.
Blois, 221.
Bordeaux, 83, 204.
Boulogne-sur-Mer, 284.
Bourges, 283.
Brixen, 108.
Brunswick, 92.
Bulla-Regia, 147.

Canino (Italie), 284.
Cape-Town, 175.
Carthage, 154, 244.
Castelvetro, 138.
Castle-Howard (Angleterre), 293.
Chabris (Indre), 99.
Chambéry, 208.

Digitized by Google

Chartres, 95, 128.
Charvati (Grèce), 172.
Château-Gontier, 221.
Châteaumeillant, 265.
Chavenat (Creuse), 285.
Clermont, 114.
Collonges (Corrèze), 211, 271.
Conques, 114.
Corse, 87.
Coulombs, 95.
Coutances, 114.
Croutes (Aube), 284.
Cuicul, 105.
Curia, *Coire*, 232.

Darnetz (Corrèze), 288.
Dijon, 216.
Djemila, 105, 260.

Eaton-Hall (Angleterre), 295.
Eauze (Gers), 200.
Éphèse, 292.
Éthiopie, 130.

Farges-en-Septaine (Cher), 121.
Fontainebleau, 177, 247, 274.
Fontenailles (Calvados), 284.
Freising, 183.

Grado, 228.
Grenay (Pas-de-Calais), 226.
Guérande, 176.
Guéret, 152.
Guerchy (Yonne), 134.

Harnes (Pas-de-Calais), 268.
Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais), 268.
Huesca (Aragon), 182.

Jérusalem, 225.
Jurançon, 219.

Kalaat-Djerda, 147.

La Cheylade (Cantal), 174.
Larchant, 207.
Lavardin, 221.
Le Guerno (Morbihan), 176.
Le Loroux-Bottereau (Loire-Inférieure), 98.
Le Vernègues, 101.
Liévin (Pas-de-Calais), 268.
Ligneirac (Corrèze), 288.
Londres, 182, 289.
Lorsch, 230.
Lyon, 183, 281.

Maisonnisses (Cantal), 275.
Marines (Seine-et-Oise), 284.
Mauriac, 215.
Meaux, 262.
Melbourne (Australie).
Melrose (Écosse), 203.
Metz, 111.
Milan, 92, 183.
Moissac, 284.
Mons (Belgique), 247.
Montbron (Charente), 114.
Montoire (Loir-et-Cher), 221.
Moulins, 289.
Munsterbilsen (Belgique), 248.
Musulamii, 147.

Nantes, 176.

Digitized by Google

Nantouillet, 183.
Narbonne, 271.
Nevers, 183.
Nîmes, 194, 246.
Nivelles (Belgique), 247.
Nolay (Côte-d'Or), 248.
Noyon, 92.
Narni, 107.

Paradou, 194.
Palerme, 284.
Paris, 273; *École des Beaux-Arts*, 121; *Églises des Carmes de la place Maubert*, 125; *Saint-Denis-de-la-Chapelle*, 283; *Cathédrale Notre-Dame*, 263; *Hôtel de Montmorency*, 296; *Musées de Cluny*, 152; *du Louvre*, 86, 91, 188, 264.
Pèbre (Var), 218.
Pontlevoy, 221.
Pouillé, 221.

Rancé (Aube), 285.
Redon, 221.
Reichenau, 111.
Reims, 92, 93, 115.
Rollsdorf (Saxe), 284.
Rome, 183, 188, 284.
Roquefort (Landes), 228.
Rucqueville (Calvados), 145.

Sacourvielle (Haute-Garonne), 284.
Saint-Aignan, 221.
Saint-André-des-Eaux (Côtes-du-Nord), 199.
Saint-Antoine-en-Viennois, 226.
Saint-Benoît-sur-Loire, 99, 282.
Saint-Denis, 111.
Saint-Laurent-de-Vigean (Cantal), 153.
Saint-Lô, 176.
Saint-Parize-le-Châtel, 128.
Saint-Rémy en Provence, 100, 193, 246.
Saint-Siffret (Gard), 139.
Salagnac (Creuse), 109.
Salles (Aude), 285.
Salon, 101.
Sarbazac (Landes), 285.
Sardaigne, 87.
Sbeitla, 148.
Selles sur-Cher, 221.
Sens, 128, 140, 204.
Selommes, 221.
Sétif, 198.
Sidi Abdallah, 196.
Solre-le-Château (Nord), 284.
Soubrebost (Corrèze), 236.
Strasbourg, 114.
Strawberry-Hill (Angleterre), 295.

Tabarka, 158.
Tarragone, 268.
Terrassa (Espagne), 94.
Thala, 148.
Tiburnia, *Skt Peter im Hoez*, 229.
Tourrettes (Alpes-Maritimes), 285.
Tournai (Belgique), 247.
Turin, 208.
Trilport (Seine-et-Marne), 287.

Digitized by Google

Vaison, 164, 194.
Vauluisant, 289.
Vaumas (Allier), 285.
Vence, 199.
Veniers (Vienne), 285.
Vich (Catalogne), 284.
Vienne, 194.
Vienne (Autriche), 175.
Villelaure (Vaucluse), 109.
Virunum, *Zollfeld*, 230.
Vitré, 176.
Winchester (Angleterre), 114.
Wittlich (Rhénanie), 219.
Yèvres (Eure-et-Loir), 96.

III.

Index des illustrations.

1. Modillons d'une corniche romaine trouvée à Bordeaux. 84
2. Modillons d'une corniche romaine trouvée à Bordeaux. 84
3. Reliefs romains à la porte d'Alleins (Bouches-du-Rhône) 100
4. Reliefs romains à la chapelle du cimetière d'Alleins (Bouches-du-Rhône) 101
5. Enseigne de bronze trouvée à Guerchy (Yonne). 137
6. Rebord de plat, orné de reliefs, provenant de Mésopotamie 171
7. Bronzes trouvés à Eauze (Gers). 201
8. Enseigne de pèlerinage en bronze (saint Mathias) 204
9. Enseigne de pèlerinage en bronze (saint Claude). 205
10. Enseigne de pèlerinage en bronze (le Saint-Suaire) 206
11. Tympan à l'église de Collonges (Corrèze) . . 213
12. Miniature offrant les initiales de Jean d'Orléans et de Marguerite de Rohan 233
13. Façade de maison carthaginoise sur une feuille d'or 245

Digitized by Google

14. Saint Jacques le Majeur et un groupe de pèlerins, miniature du XIII^e siècle 249
15. Le martyre de saint Barthélemy, miniature du XIII^e siècle 253

IV.

Renseignements généraux.

Bureau de la Société pour 1922 5
Membres honoraires 7
Correspondants étrangers honoraires 9
Membres résidants 10
Associés correspondants nationaux classés par départements 15
Associés correspondants nationaux résidant à l'étranger. 37
Associés correspondants étrangers. 38
Associés correspondants nationaux et étrangers classés par ordre alphabétique 43
Sociétés savantes avec lesquelles la Société est en correspondance 52
Bibliothèques recevant les publications de la Société. 61
Discours de M. J. Toutain, président sortant . . 63
Rapport du trésorier sur la situation financière de la Société 132
Don à la Société par M^me^ Heuzey de l' « Histoire du costume antique », par feu M. Heuzey, membre honoraire 151
Invitation aux fêtes du cinquantenaire de la Société jersiaise 177
Invitation à la cérémonie du cinquantenaire de l'Académie de Pologne 224
Invitation à la célébration du cinquantenaire de la Société archéologique de Bordeaux 281

Digitized by Google

Don offert par M. Collinet, membre résidant, pour contribuer aux frais des publications de la Société 270
Index par noms d'auteurs. 297
Index géographique 306
Index des illustrations. 309
Renseignements généraux 310

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS

En vente à la Librairie *C. Klincksieck*, 11, rue de Lille, *à Paris*.

Majoration temporaire 100 °/₀.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE CELTIQUE.

5 vol. in-8°, avec planches. Paris, 1807-1812. (Pour qu'un exemplaire soit complet, il faut joindre les 128 pages du VI° volume, seules publiées, à la suite du tome V.) *Épuisés*.

MÉMOIRES ET DISSERTATIONS

SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES ET ÉTRANGÈRES

publiés par la Société nationale des Antiquaires de France.

1re série, 10 vol. in-8°. Années 1817-1834, — ou t. I à X.
2e série, 10 vol. in-8°. Années 1835-1850, — ou t. XI à XX.
3e série, 10 vol. in-8°. Années 1852-1868, — ou t. XXI à XXX.
4e série, 10 vol. in-8°. Années 1869-1879, — ou t. XXXI à XL.
5e série, 10 vol. in-8°. Années 1880-1889, — ou t. XLI à L.
6e série, 10 vol. in-8°. Années 1890-1899, — ou t. LI à LX.
7e série, 10 vol. in-8°. Années 1900-1910, — ou t. LXI à LXX.
8e série, 5 vol. in-8°. Années 1911-1918, — ou t. LXXI à LXXV.

Les tomes I à XIX, XXVI et XXVII sont *épuisés*. Chaque exemplaire des tomes XXII à XXV, XXVIII à XLI, à 4 francs; XLII à XLV, à 12 francs; XLVI à LXXV, à 8 francs.

BULLETINS.

De 1857 à 1884, 3 francs chaque année. Les années 1863, 1865, 1866, 1869, 1870, 1872 et 1882 ne se vendent qu'avec les volumes correspondants des *Mémoires* de la Société. — Les *Bulletins* peuvent être réunis aux *Mémoires;* ceux de 1868 et de 1871 doivent être reliés à part. — 1885 à 1922, 8 francs chaque année.

Paris, *8 fr.* — Départements, *9 fr.* — Union postale, *10 fr.*

ANNUAIRES.

1848 à 1855, 8 vol. in-12, à 1 fr. 50 chaque; 1848 et 1850 *épuisés*.

CARTE DE LA GAULE ANTIQUE. Réduction aux 2/3 de la partie de la Carte de Peutinger qui concerne la Gaule. *Épuisée*.

LE COSTUME DE GUERRE ET D'APPARAT d'après les sceaux du moyen-âge, par G. DEMAY. In-8°, 56 p. et 26 pl., 5 fr.; Chine, 10 fr.

METTENSIA.

Mémoires et Documents. — Fondation Auguste PROST.

I (1897). AUGUSTE PROST, sa vie, ses œuvres, ses collections (1817-1896). In-8°, 167 pages, avec portrait, **5** fr.

II (1898-1901). CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE GORZE, publié par A. D'HERBOMEZ. In-8° de 673 pages, avec fac-similé et carte, **15** fr.

III (1902). REMARQUES CHRONOLOGIQUES ET TOPOGRAPHIQUES SUR LE CARTULAIRE DE GORZE, par Paul MARICHAL. In-8° de 105 p., **3** fr.

IV-V (1903-1908). CARTULAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE METZ, publié par Paul MARICHAL. In-8°, 2 vol. de XI-583 et CXXII-293 pages. *Épuisés*.

VI (1909-1912). CHRONIQUE ET CHARTES DE L'ABBAYE DE SAINT-MIHIEL, publiées par André LESORT. In-8° de LXIX-510 pages, avec fac-similé et carte, **20** fr.

VII (1919). COLLECTIONS EMMERY ET CLOUET-BUVIGNIER SUR L'HISTOIRE DE METZ ET DE LA LORRAINE, inventaire publié par Henri OMONT. In-8° de 156 pages. **5** fr.

TABLE ALPHABÉTIQUE

des publications de l'Académie Celtique et de la Société nationale des Antiquaires de France (1807 à 1889)

Rédigée, sous la direction de M. R. DE LASTEYRIE, par M. PROU. Volume in-8° de XXXII et 676 pages, **20** fr.

CENTENAIRE (1804-1904).

Recueil de mémoires. In-4°, 1904, XVIII-495 p. et 25 pl., **30** fr.
Compte-rendu de la journée du 11 avril 1904. In-4°, 51 p., **3** fr.

Nogent-le-Rotrou, l'imprimeur-gérant : DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
BERKELEY

Return to desk from which borrowed.
This book is DUE on the last date stamped below.

29 Mar'51 ED
La Chapelle
APR 29 1951
MAY 29 1951
Renewed
6 Jun'51 LU

LD 21-100m-11,'49(B7146s16)476

Digitized by Google

Société nationale des antiquaires de France. Bulletin
DC2 S78 1923-24
M13158
M13158
DC2
S78
1923-24
THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
Digitized by Google